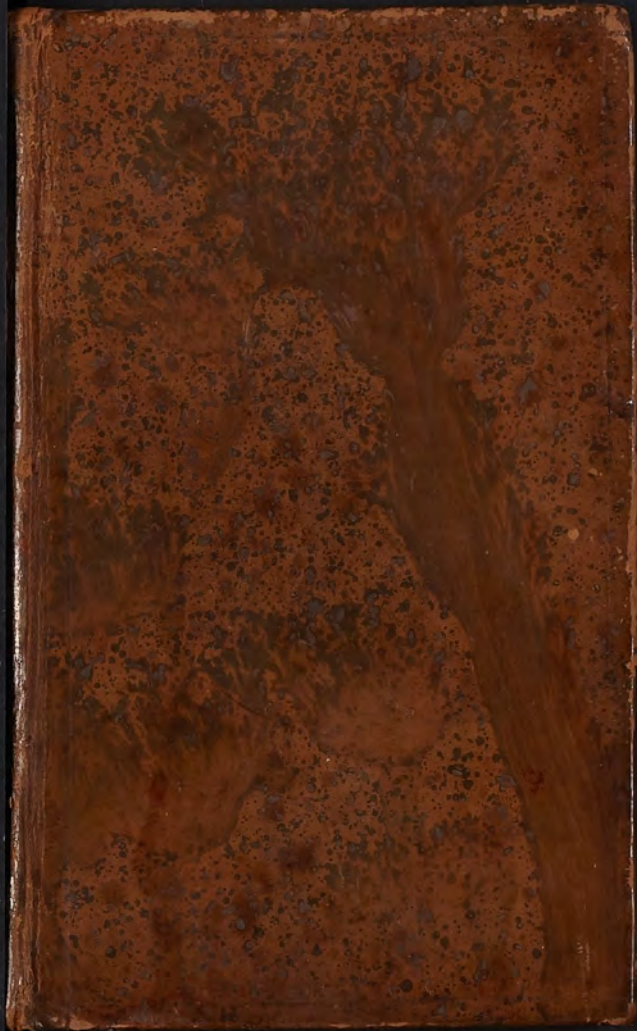
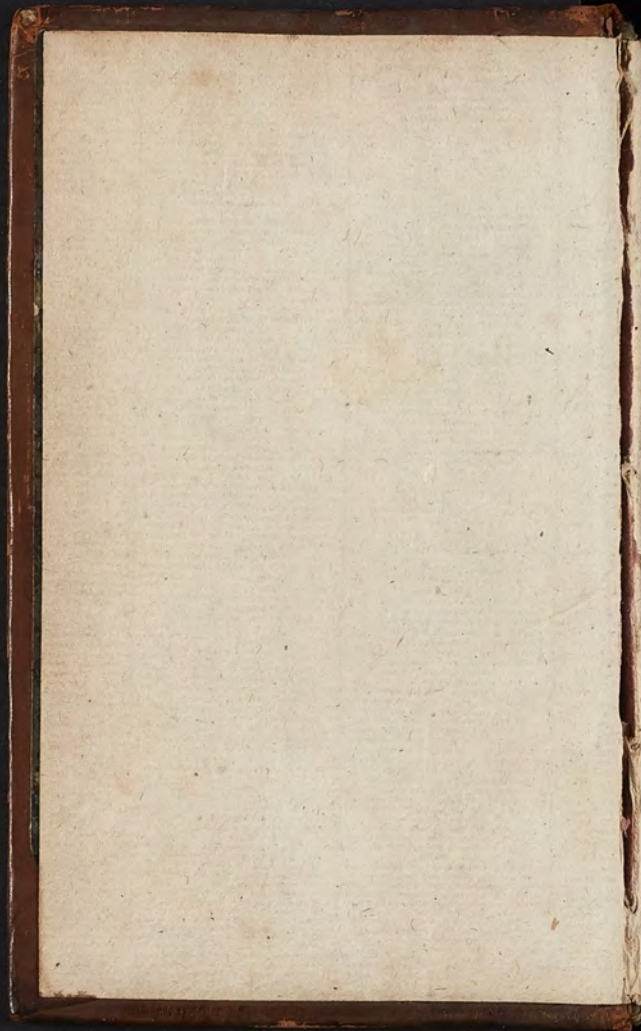








201





(La Scène se passe sur la place de la Révolution)
*Admirez de Samson l'intelligence extrême ?
 Par le couteau fatal, il a tout fait périr ?
 Dans cet effrayant état que va l'il devenir ? ?
 Il se guillotiné lui même.*

ALMANACH

DES

PRISONS,

Ou Anecdotes sur le régime intérieur de la Conciergerie, du Luxembourg, ect., et sur différens prisonniers qui ont habité ces maisons, sous la tyrannie de Robespierre, avec les chansons, couplets qui y ont été faits.

PARIS,

Chez MICHEL, rue des
Prouvaires N^o. 54.

l'An III de la République.

IIe. MOIS. BRUMAIRE.

<i>Ere Républ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi. n. l. le 2.	22 mercre. OC.
2 duodi. ☉	23 jeudi.
3 tridi.	24 vendre.
4 quartidi.	25 samedi.
5 quintidi.	26 Diman.
6 sextidi.	27 lundi.
7 septidi.	28 mardi.
8 octidi.	29 mercre.
9 nonidi. p. q. le 10.	30 jeudi.
10 Décadi. ☿	31 vendre.
11 primedi.	1 samedi. NOV.
12 duodi.	2 Diman.
13 tridi.	3 lundi.
14 quartidi.	4 mardi.
15 quintidi.	5 mercre.
16 sextidi.	6 jeudi.
17 septidi. ☽	7 vendre.
18 octidi.	8 samedi.
19 nonidi.	9 dimanc.
20 Décadi.	10 lundi.
21 primedi.	11 mardi.
22 duodi. d. q. le 24	12 mercre.
23 tridi.	13 jeudi.
24 quartidi. ☾	14 vendre.
25 quintidi.	15 samedi.
26 sextidi.	16 dimanc.
27 septidi.	17 lundi.
28 octidi.	18 mardi.
29 nonidi.]	19 mercredi
30 Décadi.]	20 jeudi.

IIIe. MOIS. FRIMAIRE:

<i>Ere Républ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi. n.l.le 2	21 s̄ndred. NOV.
2 duodi. ☉	22 samedi.
3 tridi.	23 <i>Dimanc.</i>
4 quartidi.	24 lundi.
5 quintidi.	25 mardi.
6 sextidi.	26 mercred.
7 septidi.	27 jeudi.
8 octidi. p.q.le 10.	28 vendred.
9 nonidi.	29 samedi.
10 <i>Décadi.</i> ☽	30 <i>Diman.</i>
11 primedi.	1 lundi. DÉC.
12 duodi.	2 mardi.
13 tridi.	3 mercred.
14 quartidi.	4 jeudi.
15 quintidi. pl. 1. le	5 vendred.
16 sextidi. 17	6 samedi.
17 septidi. ☿	7 <i>Diman.</i>
18 octidi.	8 lundi.
19 nonidi.	9 mardi.
20 <i>Décadi.</i>	10 mercred.
21 primedi.	11 jeudi.
22 duodi. d. q.le 24	12 vendred.
23 tridi.	13 samedi.
24 quartidi. ☿	14 <i>Diman.</i>
25 quintidi.	15 lundi.
26 sextidi.	16 mardi.
27 septidi.	17 mercred.
28 octidi.	18 jeudi.
29 nonidi.	19 vendred.
30 <i>Décadi.</i>	20 samedi.

IV. MOIS.
NIVOSE. (*Hyver.*)

<i>Ere Républ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi.n.l.le 2.	21 <i>dimanch.</i> DEC.
2 duodi. ☹	22 lundi.
3 tridi.	23 mardi.
4 quartidi.	24 mercred.
5 quintidi.	25 jeudi.
6 sextidi.	26 vendred.
7 septidi.	27 samedi.
8 octidi.	28 <i>dimanch.</i>
9 nonidi.p.q.le 10	29 lundi.
10 <i>Décadi.</i> ☹	30 mardi.
11 primedi.	31 mercred.
12 duodi.	1 jeudi. JANV.
13 tridi.	2 vendred.
14 quartidi.	3 samedi.
15 quintidi. ☹	4 <i>dimanch.</i>
16 sextidi.p.l.le 16.	5 lundi.
17 septidi.	6 mardi.
18 octidi.	7 mercred.
19 nonidi.	8 jeudi.
20 <i>Décadi.</i>	9 vendred.
21 primedi.	10 samedi.
22 duodi. d.q.le 24.	11 <i>dimanch.</i>
23 tridi.	12 lundi.
24 quartidi. ☹	13 mardi.
25 quintidi.	14 mercred.
26 sextidi.	15 jeudi.
27 septidi.	16 vendred.
28 octidi.	17 samedi.
29 nonidi.	18 <i>dimanch.</i>
30 <i>Décadi.</i>	19 lundi.

Ve. MOIS:
PLUVIOSE:

<i>Ere Républi.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi. n. l. le 2.	20 mardi. JANV.
2 duodi 	21 mercred.
3 tridi.	22 jeudi.
4 quartidi.	23 vendred.
5 quintidi.	24 samedi.
6 sextidi. p. q. le 8.	25 dimanch.
7 septidi.	26 lundi.
8 octidi. 	27 mardi.
9 nonidi.	28 mercred.
10 Décadi.	29 jeudi.
11 primedi.	30 vendred.
12 duodi.	31 samedi.
13 tridi.	1 dimanch. FÉV.
14 quartidi.	2 lundi.
15 quintidi.	3 mardi.
16 sextidi. 	4 mercred.
17 septidi. p. l. le 16	5 jeudi.
18 octidi.	6 vendred.
19 nonidi.	7 samedi.
20 Décadi.	8 dimanch.
21 primedi.	9 lundi.
22 duodi.	10 mardi.
23 tridi. d. q. le 24.	11 mercred.
24 quartidi. 	12 jeudi.
25 quintidi.	13 vendred.
26 sextidi.	14 samedi.
27 septidi.	15 dimanch.
28 octidi.	16 lundi.
29 nonidi.	17 mardi.
30 Décadi.	18 mercred.

VIe. MOIS. VENTOSE.

<i>Ere Republ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi. ☉	19 jeudi. FEV.
2 duodi.	20 vendred.
3 tridi. n. l. le 1.	21 samedi.
4 quartidi.	22 <i>dimanch.</i>
5 quintidi.	23 lundi.
6 sextidi. p. q. le 8.	24 mardi.
7 septidi.	25 mercred.
8 octidi. ☾	26 jeudi.
9 nonidi.	27 vendred.
10 <i>Décadi.</i>	28 samedi.
11 primedi.	1 <i>dimanch.</i> MARS,
12 duodi.	2 lundi.
13 tridi.	3 mardi.
14 quartidip. l. le 15	4 mercred.
51 quintidi. ☉	5 jeudi.
16 sextidi.	6 vendred.
17 septidi.	7 samedi.
18 octidi.	8 <i>dimanch.</i>
19 nonidi.	9 lundi.
20 <i>Décadi.</i>	10 mardi.
21 primedi. d. q. le	11 mercred.
22 duodi. 23	12 jeudi.
23 tridi. ☾	13 vendred.
24 quartidi.	14 samedi.
25 quintidi.	15 <i>dimanch.</i>
26 sextidi.	16 lundi.
27 septidi.	17 mardi.
28 octidi. n. l. le 30	18 mercred.
29 nonidi.	19 jeudi.
30 <i>Décadi.</i> ☉	20 vendred.

VIIe: MOIS. (*Printems.*)

GERMINAL.

<i>Ere Républ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi.	21 samedi. MARS
2 duodi.	22 <i>Diman.</i>
3 tridi.	23 lundi.
4 quartidi	24 mardi.
5 quintidi.	25 mercre
6 sextidi.	26 jeudi.
7 septidi.	27 vendred
8 octidi. pr. q. le 9	28 samedi.
9 nonidi. ☽	29 <i>Diman.</i>
10 <i>Décadi.</i>	30 lundi.
11 primedi.	31 mardi.
12 duodi.	1 mercre. AVRIL.
13 tridi.	2 jeudi.
14 quartidi. p. l. le 15	3 vendred.
15 quintidi. ☺	4 samedi.
16 sextidi.	5 <i>Diman.</i>
17 septidi.	6 lundi.
18 octidi.	7 mardi.
19 nonidi.	8 mercre.
20 <i>Décadi.</i>	9 jeudi.
21 primedi. d. q. le 23	10 vendred.
22 duodi.	11 samedi.
23 tridi. ☾	12 <i>Diman.</i>
24 quartidi.	13 lundi.
25 quintidi.	14 mardi.
26 sextidi.	15 mercred.
27 septidi.	16 jeudi.
28 octidi.	17 vendred.
29 nonidi. n. l. le 30.	18 samedi.
30 <i>décadi.</i> ☉	19 <i>diman.</i>

VIIIe. MOIS.
FLORÉAL:

<i>Ere Républ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi.	20 lundi. AVRIL.
2 duodi.	21 mardi.
3 tridi.	22 mercred.
4 quartidi.	23 jeudi.
5 quintidi. p. q. le 7	24 vendred.
6 sextidi.	26 samedi.
7 septidi. ☉	25 diman.
8 octidi.	27 lundi.
9 nonidi.	28 mardi.
10 Décadi.	29 mercred.
11 primedi.	30 jeudi.
12 duodi.	1 vendred. MAI.
13 tridi.	2 samedi.
14 quartidi. p. l. le 16	3 diman.
15 quintidi.	4 lundi.
16 sextidi. ☿	5 mardi.
17 septidi.	6 mercred.
18 octidi.	7 jeudi.
19 nonidi.	8 vendred.
20 Décadi.	9 samedi.
21 primedi.	10 diman.
22 duodi. d. q. le 23.	11 lundi.
23 tridi. ☿	12 mardi.
24 quartidi.	13 mercred.
25 quintidi.	14 jeudi.
26 sextidi.	15 vendred.
27 septidi.	16 samedi.
28 octidi. n. l. le 29.	17 diman.
29 nonidi. ☿	18 lundi.
30 Décadi.	19 mardi.

IX e. MOIS. P R A I R I A L :

<i>Ere républi.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi.	20 mercred MAL.
2 duodi.	21 jeudi.
3 tridi.	22 vendred.
4 quartidi. ☽	23 samedi.
5 quintidi.	24 diman.
6 sextidi. p. q. le 6.	25 lundi.
7 septidi.	26 mardi.
8 octidi.	27 mercred.
9 nonidi.	28 jeudi.
10 Décadi.	29 vendred.
11 primedi.	30 samedi.
12 duodi. pl. 1. le 14	31 diman.
13 tridi.	1 lundi. JUIN.
14 quartidi. ☾	2 mardi.
15 quintidi.	3 mercre.
16 sextidi.	4 jeudi.
17 septidi.	5 vendred.
18 octidi.	6 samedi.
19 nonidi.	7 diman.
20 Décadi.	8 lundi.
21 primedi.	9 mardi.
22 duodi. ☿	10 mercred.
23 tridi. d. q. le 22.	11 jeudi.
24 quartidi.	12 vendred.
25 quintidi.	13 samedi.
26 sextidi. n. l. le 28.	14 diman.
27 septidi.	15 lundi.
28 octidi. ☊	16 mardi.
29 nonidi.	17 mercred.
30 Décadi.	18 jeudi.

Xe. MOIS. (*Eté.*)
MESSIDOR.

<i>Ere Républ.</i>	<i>Ancien Jours.</i>
1 primedi.	19 vendred. JUIN
2 duodi.	20 samedi.
3 tridi.	21 <i>dimanch.</i>
4 quartidi. ☽	22 lundi.
5 quintidi.	23 mardi.
6 sextidi. p. q. le 6.	24 mercred.
7 septidi.	25 jeudi.
8 octidi.	26 vendred.
9 nonidi.	27 samedi.
10 <i>Décadi.</i>	28 <i>diman.</i>
11 primedi.	29 lundi.
12 duodi. pl. l. le 14.	30 mardi.
13 tridi.	1 mercred. JUIL.
14 quartidi. ☿	2 jeudi.
15 quintidi.	3 vendred.
16 sextidi.	4 samedi.
17 septidi.	5 <i>Diman.</i>
18 octidi.	6 lundi.
19 nonidi d. q. le 21	7 mardi.
20 <i>Décadi.</i>	8 mercred.
21 primedi. ☾	9 jeudi.
22 duodi.	10 vendred.
23 tridi.	11 samedi.
24 quartidi.	12 <i>diman.</i>
25 quintidi.	13 lundi.
26 sextidi.	14 mardi.
27 septidi. n. l. le 28	15 mercre.
28 octidi. ☼	16 jeudi.
29 nonidi.	17 vendred.
30 <i>Décadi.</i>	18 samedi.

XIe. MOIS. THERMIDOR.

<i>Ere Républ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi.	19 <i>Diman.</i> JUIL.
2 duodi.	20 lundi.
3 tridi. pr. q. le 5	21 mardi.
4 quartidi.	22 mercred.
5 quintidi. ☽	23 jeudi.
6 sextidi.	24 vendred.
7 septidi.	25 samedi.
8 octidi.	26 <i>Diman.</i>
9 nonidi.	27 lundi.
10 <i>Décadi.</i>	28 mardi.
11 primedi. pl. I. le	29 mercred.
12 duodi. 13	30 jeudi.
13 tridi. ☿	31 vendred.
14 quartidi.	1 samedi. AOÛT.
15 quintidi.	2 <i>Diman.</i>
16 sextidi.	3 lundi.
17 septidi.	4 mardi.
18 octidi. d. q. le 20.	5 mercred.
19 nonidi.	6 jeudi.
20 <i>Décadi.</i> ☿	7 vendred.
21 primedi.	8 samedi.
22 duodi.	9 <i>Diman.</i>
23 tridi.	10 lundi.
24 quartidi.	11 mardi.
25 quintidi.	12 mercred.
26 sextidi. n. l. le 27	13 jeudi.
27 septidi. ☿	14 vendred.
28 octidi.	15 samedi.
29 nonidi.	16 <i>Diman.</i>
30 <i>Décadi.</i>	17 lundi.

XIIe. MOIS.
FRUCTIDOR.

<i>Ere Républ.</i>	<i>Anciens Jours.</i>
1 primedi.	18 mardi. AOUT.
2 duodi.	19 mercred.
3 tridi.	20 jeudi.
4 quartidi. p. q. le 5	21 vendred.
5 quintidi. ☽	22 samedi.
6 sextidi.	23 Diman.
7 septidi.	24 lundi.
8 octidi.	25 mardi.
9 nonidi.	26 mercred.
10 Décadi.	27 jeudi.
11 primedi.	28 vendred.
12 duodi. pl. l. le 13	29 samedi.
13 tridi. ☽	30 Diman.
14 quartidi.	31 lundi.
15 quintidi.	32 mardi.
16 sextidi.	1 mercred. SEPT.
17 septidi.	2 jeudi.
18 octidi.	3 vendred.
19 nonidi. d. q. le 20.	4 samedi.
20 Décadi. ☽	5 Diman.
21 primedi.	6 lundi.
22 duodi.	7 mardi.
23 tridi.	8 mercred.
24 quartidi.	9 jeudi.
25 quintidi.	10 vendred.
26 sextidi. n. l. le 27.	11 samedi.
27 septidi. ☽	12 diman.
28 octidi.	13 lundi.
29 nonidi.	14 mardi.
30 Décadi.	15 mercred.

Jours complémentaires, appe 1 e
Sanculotides.

Ces cinq jours sont consacrés à diverses
fêtes nationales, telles que celles

1 Des Vertus.	17 jéudi.
2 Du Génie.	18 vendrediz
3 Du Travail.	19 samedi.
4 De l'Opinion.	20 <i>Dimanche</i>
5 Des Récompenses	12 lundi.

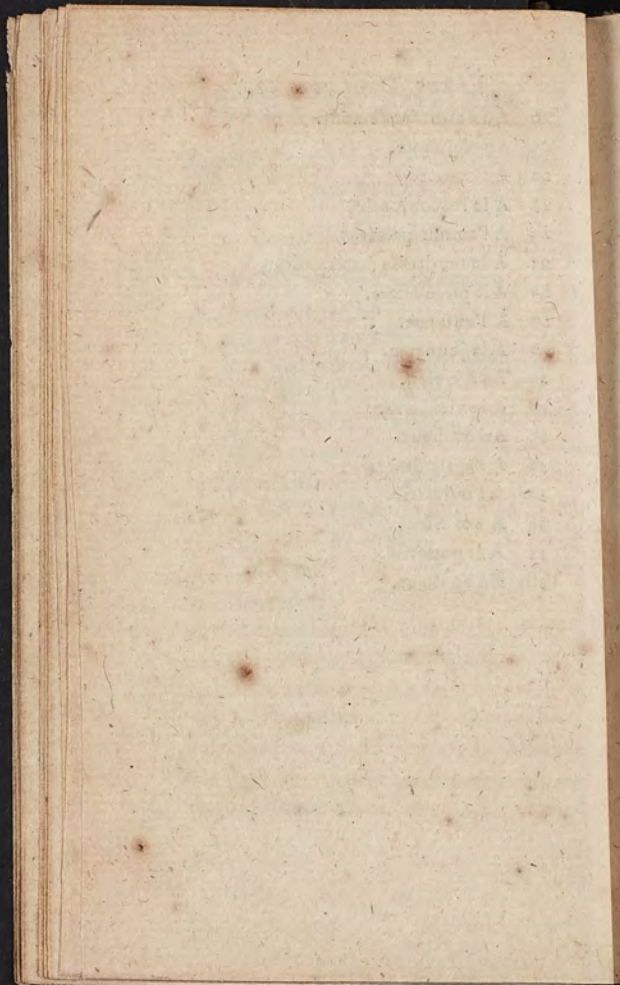
FÊTES DÉCADAIRES ,

*Dans l'ordre qu'elles ont été
décrétées.*

- 1 A l'Etre suprême et à la nature.
- 2 Au genre-humain
- 3 Au peuple français.
- 4 Aux bienfaiteurs de l'humanité.
- 5 Aux martyrs de la liberté.
- 6 A la liberté et à l'égalité.
- 7 A la République.
- 8 A la liberté du monde.
- 9 A l'amour de la patrie.
- 10 A la haine des tyrans.
- 11 A la vérité.
- 12 A la justice.
- 13 A la pudeur.
- 14 A la gloire et à l'immortalité.
- 15 A l'amitié.
- 16 A la frugalité.
- 17 Au courage.
- 18 A la bonne-foi.
- 19 A l'Héroïsme.

FÊTES DÉCADIARIS.

- 20 Au désintéressement.
- 21 Au stoïcisme.
- 22 A l'amour.
- 23 A la foi conjugale.
- 24 A l'amour paternel.
- 25 A la tendresse maternelle.
- 26 A la piété filiale.
- 27 A l'enfance.
- 28 A la jeunesse.
- 29 A l'âge viril.
- 30 A la vieillesse.
- 31 Au malheur.
- 32 A l'agriculture.
- 33 A l'industrie.
- 34 A nos Aïeux.
- 35 A la postérité.
- 36 Au bonheur.



AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Sous le règne de Maximilien I^{er}, toutes les atrocités, toutes les horreurs que peut inventer l'imagination la plus industrieuse en férocité, étaient à l'ordre du jour; & ce qui était le plus déchirant, c'est que les mots sacrés de *vertu*, *bienfaisance* & *humanité*, étaient sans cesse dans la bouche du tyran & de ses infâmes complices. Les malheureuses victimes plongées dans les fers, qui ont échappé à sa rage, ne forment qu'un concert de malédictions contre la mémoire de ce monstre. Toutes rapportent des détails plus ou moins effrayans sur le raffinement des souffrances qu'on

se plaisait à leur faire éprouver. Nous-mêmes avons entendu ces récits douloureux , & nous avons cru qu'exposer aux yeux des citoyens l'horrible tableau de toutes les cruautés qu'on faisait souffrir, dans les prisons , à ceux que Robespierre avait dévoué à la mort, c'était renforcer la haine des républicains pour toute espèce de despotisme. Des patriotes qui ont gémi plusieurs mois dans les fers, et qui dans leur captivité, ont été les fidèles observateurs du régime barbare auquel on les soumettait, nous ont fourni des notes très-précieuses tant sur les choses, que sur les individus. Nous avons recueilli différentes anecdotes qui pourront devenir le domaine de l'histoire , et diriger l'opinion de la postérité sur des personnages qui ont paru avec quel-

qu'éclat sur le théâtre de la révolution. Nous n'avons pas cru devoir altérer en rien les matériaux qui nous ont été fournis , & le désir de satisfaire promptement l'avidité du public , ne nous a pas permis de mettre beaucoup d'ordre dans les différens articles qui nous ont été communiqués.

Que les aristocrates et les contre-révolutionnaires ne croient pas trouver dans cet écrit l'oraison funèbre des ennemis de la France , qui ont péri sur l'échafaud ; je ne serai jamais le chevalier de ceux qui veulent la ruine de mon pays. J'ai rapporté différentes pièces émanées de plusieurs individus suppliciés , je ne l'ai point fait ni pour flétrir , ni pour réhabiliter leur mémoire ; je les ai publiés comme monumens historiques , et propres à

jetter un grand jour sur l'histoire
de notre révolution.

Voilà quelles ont été mes intentions en donnant au public ce petit écrit ; la malveillance pourra les empoisonner , mais ma conscience me restera toujours.

Comme mon dessein est de donner un ouvrage beaucoup plus étendu , sur le régime des prisons , je prie les personnes qui pourraient donner quelques renseignemens , notes , anecdotes , couplets , etc. de les envoyer , franc de port , au Cit. Mercier , rue des Prouvaires N^o. 54.

CONCIERGERIE.

Tout le monde connaît l'entrée de cette prison destinée de tout temps à renfermer ceux que la loi appelle devant ses magistrats , comme étant prévenus de crimes contre l'ordre et la sûreté publique. Mais combien peu de personnes , en parcourant ces superbes galeries, ces salles immenses du palais , songent qu'ils foulent aux pieds des hommes , leurs semblables , entassés dans des cachots ; sur-tout depuis que les convulsions révolutionnaires avaient fait refluer les victimes jusques dans les dégoûtans corridors qui conduisent à ces habitations de la misère , du désespoir et de la mort. Quel contraste ! au-dessus des folies boutiques remplies de parfums , ce que les modes offrent à la coquetterie de plus élégant : d'aimables marchandes qui d'un œil agaçant et d'une bouche mignonne , appellent l'attention des curieux : des bibliothèques chargées de livres où il n'est question que de philo-

sophie & d'humanité: au-dessous, à la distance de l'épaisseur d'une voûte, des verroux, des grilles, des gémissemens, des haillons, une puanteur insupportable, un air infect, des guichetiers ivres, parlant un langage extraordinaire, chargés d'énormes clefs, & suivis de chiens faits comme eux pour répandre l'épouvante.

Ces maisons d'arrêt, nouvellement instituées, le Luxembourg, le Port-Libre, les Carmes, les Bénédictins-anglais, St. Lazare, les Anglaises du faubourg St. Antoine, où d'heureux détenus n'ont connu long-tems de chaînes que celles de l'amour, où ils coulaient des jours délicieux dans les bras des belles prisonnières, leurs compagnes, au milieu des jardins, des vergers, des herceaux & des présens de la nature, &c. toutes ces maisons ne sont que des prisons *muscadines*, les guichetiers y sont polis, ils parlent un langage intelligible, et quand on y est transféré de la conciergerie, de Pélagie, des madelonnettes ou de la force, on serait tenté de les prendre pour des académ-

miciens. O vous, qui n'avez vécu que dans ces maisons, si vous voulez savoir ce que c'est que d'être en prison, tâchez de vous faire mettre à la conciergerie.

La première entrée est fermée de deux guichets (*). Ces deux guichets sont à peu-près à trois pieds, l'un de l'autre. Ils sont tenus chacun par un porte-clef. Tous les porte-clefs ne sont pas admis indistinctement à l'honneur de ces premiers guichets : on choisit les plus vigoureux & ceux qui ont le coup-d'œil plus subtil. Il faut, disent-ils, avoir de la tête pour de pareilles fonc-

(*) On appelle guichet une petite porte haute d'environ trois pieds et demi, pratiquée dans une porte plus grande. Lorsqu'on entre, il faut en même temps hausser le pied & baisser considérablement la tête ; de manière que si on ne se casse pas le nez sur son genou, on court risque de se fendre le crâne contre la pièce de traverse de la grande porte ; ce qui est arrivé plus d'une fois. On appelle aussi guichet la première pièce d'entrée.

tions. Aussi les postulans attendent-ils quelquefois long-temps. Un bouquet placé au-dessus de la porte annonce une nouvelle promotion. Le promu se fait coiffer ce jour là par un perruquier, met ses plus beaux habits. Son air satisfait et capable annonce qu'il sent sa dignité, et qu'il n'est pas au-dessous du choix dont on l'a honoré. Le soir, les flots de vin redoublent et terminent un aussi beau jour.

Dans la première pièce, appelée guichet, comme je l'ai dit, au bout d'une grande table, sur un fauteuil, est le gouverneur de la maison, ou bien la respectable moitié de lui-même, ou bien le plus ancien des porte-clefs, qui les représente en ce cas. Ces gouverneurs-là sont devenus par le temps où nous sommes, des personnages très-considérables. Les parents, amis ou amies des prisonniers font ordinairement une cour très-assidue au concierge Richard, pour se faire entr'ouvrir un guichet. On le salue profondément; quand il est de bonne humeur, il sourit, quand au contraire il est morose, il fronce

le sourcil; c'est Jupiter qui fait trembler l'Olympe d'un coup-d'œil. Aussi les prisonniers ont-ils toujours l'attention d'épier ses bons momens, & alors on s'évertue à présenter humblement le placet.

C'est de ce fauteuil qu'émanent les ordres pour la police de la maison. C'est à ce fauteuil que sont évoquées les querelles des guichetiers entr'eux & des guichetiers avec les prisonniers; c'est à ce fauteuil que les malheureux prisonniers portent leurs humbles réclamations quand ils obtiennent la faveur d'y être admis; c'est de ce fauteuil que part quelquefois un regard de protection qui console, & souvent un coup-d'œil qui foudroie.

Du reste, la femme *Richard* tient sa maison d'une manière étonnante: on n'a ni plus de mémoire, ni plus de présence d'esprit, ni une connaissance plus exacte des détails les plus minutieux.

Outre le concierge ou son représentant, il y a dans le guichet un ancien porte-clefs qui divague. C'est sans qu'il y paraisse, l'inspecteur des personnes qui entrent ou qui sortent.

font. Quand il a des distractions, on entend sortir du fauteuil ces vigilantes paroles : *Allumez le Miston.* (*Allume*, mot d'argot, qui veut dire, regarde sous le nez, *Miston*, de l'individu). Le guichetier les répète à ses camarades qui sont de service aux portes. Lorsqu'il entre un nouveau prisonnier, on recommande aux guichetiers d'*allumer le Miston*, afin qu'il soit généralement connu et ne puisse se donner pour étranger.

A main gauche, en entrant dans le guichet, est le greffe. Cette pièce est partagée en deux par des barreaux. Une moitié est destinée aux écritures, l'autre moitié est le lieu où l'on dépose les condamnés ; c'est là qu'ils ont quelquefois attendu trente-six heures le moment fatal où l'exécuteur des jugemens criminels, (que les guichetiers appellent dans leur langage, *ôle*), leur fait subir les redoutables apprêts de leur supplice. Je ne puis tracer ces lignes, sans que les souvenirs les plus cruels, sans que les idées les plus déchirantes ne s'emparent de mon ame. Vous n'avez pas

vu, vous qui lisez ceci, des êtres pleins de vigueur, de santé, qui portaient la sérénité de l'innocence sur leur visage, qui vous en avaient montré les preuves écrites, que l'habitude de vivre ensemble vous avait forcé d'estimer, vous ne les avez pas vus à quelques heures, à quelques minutes d'une mort aussi certaine qu'affreuse, mais pourtant qu'ils attendaient avec calme. Comme moi, vous n'avez pas été à même de dire, cet être qui respire, qui marche, qui pense, qui, tout-à-l'heure me serrait encore la main; eh bien! dans quelques instans il ne sera plus: ce corps que je vois animé ne sera plus qu'un cadavre, ce sang qui circule dans ses veines aura rongé la terre, cette tête qui élève encore des regards au ciel, en l'accusant peut-être, d'une mort injuste & prématurée, n'offrira plus que l'image informe & effrayante de sa destruction; et moi qui ne fus constamment animé que des sentimens de la plus pure probité, qui ne vécus que pour la patrie, qui ne m'occupai que de sa prospérité, de sa liberté & du bonheur de mes con-

citoyens, dans quelques jours peut-être j'aurai subi le même sort.

O destinées affreuses ! Fatales erreurs de l'espèce humaine ! Des hommes parlent de philosophie, d'humanité, & ils égorgent leurs semblables avec plus de légèreté, plus d'avidité que le chasseur n'en met à se saisir de sa proie. Vous parlez du bonheur des hommes & vous les détruisez ; de leur liberté, & un mot imprudent, une démarche inconsidérée, que dis-je, l'innocence, la probité, les talents, l'amour de la patrie, ont conduit à l'échaffaud. Voilà les crimes du tyran, des niveleurs, ses complices, & des brigands qui lui ont survécu. *Di meliora piis !*

Pardonnez cette digression, elle a tant soit peu soulagé mon cœur ; j'en reprendrai plus volontiers mon récit.

Du greffe, on entre de plein pied, en ouvrant toutefois d'énormes portes, dans des cachots appelés *la Souricière*. Il faudrait plutôt les nommer *la Ratière*. Un citoyen nommé *Beauregard*, homme aussi honnête qu'aimable, acquitté par le tribunal révolutionnaire, grâces soient

rendues à son heureuse étoile, fut mis à son arrivée dans ce cachot; les rats lui mangèrent en différents endroits sa culotte, sans respect pour son derrière; nombre de prisonniers ont vu les trous, & il fut obligé de se couvrir toute la nuit la figure de ses mains pour sauver son nez, ses oreilles, &c.

Le jour pénètre à peine dans ces cachots, les pailles dont se compose la litière des prisonniers, bientôt corrompues par le défaut d'air et par la puanteur des sceaux, en terme de prisons, *griaches*, où les prisonniers font leurs besoins, exhalent une infection telle, que dans le greffe même, on est empoisonné lorsqu'on ouvre les portes. Il en est ainsi des autres cachots; & c'est dans ces affreuses demeures que des hommes reconnus ensuite innocens ont passé des mois entiers!

O vous, qui êtes chargés de gouverner vos semblables, . . . Je m'arrête, faut être avare de réflexions.

En face de la porte d'entrée, est le guichet qui conduit à la cour des femmes, à l'infirmierie, & en général à ce

qu'on appelle , je ne sais pourquoi , le
côté des douze. Nous y reviendrons.

A droite, sur deux angles, sont des
fenêtres qui éclairent fort imparfaitement
deux cabinets où couchent les guiche-
tiers de garde pendant la nuit : c'est
aussi dans ces cabinets qu'on dépose les
femmes qui ont été condamnées à mort.
Entre ces deux angles est un troisième
guichet qui conduit au préau , c'est le
côté le plus recommandable de cette
prison & le mieux fait pour fixer les re-
gards de l'observateur. Il faut pour y
arriver , franchir quatre guichets. On
laisse à gauche la chapelle & la chambre
du conseil, deux pièces également rem-
plies de lits dans ces derniers temps,
la seconde était occupée par la veuve
de Capet.

Je n'entreprendrai point de décrire
tous les lieux de cette vaste & dégoû-
tante enceinte. Je remarquerai seulement
qu'à droite en entrant dans la cour, à
l'extrémité d'une espèce de galerie, est
une double porte, dont l'une entière-
ment de fer ; que ces portes ferment le
cachot surnommé de *la Buche nationale*,

depuis les massacres du mois de septembre 1792 (vieux style) & que l'on traverse ce cachot pour arriver dans les salles du palais, au moyen d'un obscur escalier dérobé et verrouillé dans deux ou trois endroits différens. Les prisonniers sont ou à la pistolle , ou à la paille, ou dans les cachots.

Ces prisonniers ont un régime différent. Les cachots ne s'ouvrent que pour donner la nourriture , faire les visites, & vuidier *les griaches*.

Les chambres de la paille ne diffèrent des cachots qu'en ce que leurs malheureux habitans sont tenus d'en sortir entre huit & neuf heures du matin. On les fait rentrer environ une heure avant le soleil couché. Pendant la journée les portes de leurs cachots sont fermées, & ils sont obligés de se morfondre dans la cour , ou de s'entasser, s'il pleut, dans les galeries qui l'entourent, où ils sont infectés de l'odeur des urines, &c. Du reste, mêmes incommodités dans leurs hideuses demeures ; point d'air , des pailles pourries. Entassés jusqu'à cinquante dans un même trou , le nez

sur leurs ordures , ils se communiquent les maladies , les malpropretés dont ils sont accablés. Allez visiter les cachots qui sont pratiqués dans les grosses tours que vous voyez du quai de l'horloge , ceux qu'on appelle *le grand César*, *Bonbec*, *St. Vincent*, *Bel-Air*, &c. , & dites si la mort n'est pas préférable à un pareil séjour.

C'est là pourtant que des citoyens accusés de délits révolutionnaires , ont été confondus avec des hommes prévenus de vol et d'assassinats , avec des hommes convaincus de ces crimes & condamnés au châtement qu'ils avaient mérité , mais dont le jugement était suspendu par la faveur qu'ils ont de se pourvoir en cassation. Depuis quelque temps il n'y avait guères à la conciergerie que ce qu'on appelait des révolutionnaires.

Ne croyez pas que les incommodités du logement soient les seules que les prisonniers aient à supporter ; il faudrait pour juger jusqu'à quelle humiliation , jusqu'à quelle dégradation on peut réduire des hommes , il faudrait assister à la fermeture des portes & à l'appel no-

minal qui la précède. Figurez-vous trois ou quatre guichetiers ivres, avec une demi douzaine de chiens en arrêt, tenant en main une liste incorrecte qu'ils ne peuvent lire. Ils appellent un nom, personne ne se reconnaît, ils jurent, tempêtent, menacent, ils appellent de nouveau, on s'explique, on les aide, on parvient enfin à comprendre qui ils ont voulu nommer. Ils font entrer, en comptant le troupeau, ils se trompent, alors avec une colère toujours croissante, ils ordonnent de sortir; on sort, on rentre, on se trompe encore, & ce n'est quelquefois qu'après trois ou quatre épreuves que leur vue brouillée parvient enfin à s'assurer que le nombre est complet.

Mais quel contraste! Est-ce une bizarrerie de la nature ou un effet de sa sagesse? La première lueur d'espérance, l'approche d'un plaisir dissipent en un instant les plus noirs chagrins, les plus cruelles inquiétudes & la prison la plus hideuse, l'enfer va se changer en un temple de Gnide. Vous entendez dans la cour du préau un éternel bourdon-

nement, un murmure sombre & les cris effrayans des guichetiers ; ils ont des oais terribles & qui semblent avoir été faites exprès. Rien n'est plus fatigant que ce bruit & ce spectacle , si vous pouvez y échapper pour revenir au principal guichet.

Après avoir franchi la première grille j'ai déjà dit qu'il y en a quatre , vous trouvez dans une enceinte formée toute de barreaux de fer. Lorsque les communications avec l'extérieur subsistaient, c'est là que les prisonniers de ce côté, voyaient leurs connaissances. Les femmes dont la sensibilité est plus grande, le courage plus résolu , l'ame plus compatissante , plus portée à secourir , à partager le malheur , les femmes étaient presque les seules qui osassent y pénétrer , & , il faut le dire, c'était sur-tout elles qu'on aimait à y recevoir. Là les maris redevenaient amans , & les amans redoublaient de tendresse ; il semblait qu'on fût convenu de se dépouiller de cette pudeur grimacière, très-bonne quand on peut attendre des momens plus favorables , ou chercher des lieux plus

commodes. Les plus tendres baisers étaient sans cesse pris & rendus sans résistance comme sans scrupule ; à la faveur même d'un peu d'obscurité & des vêtemens larges , l'amour a vu couronner ses plus ardens désirs. Il y avait de quoi faire enrager ces figures blêmes , qui toujours jalouses du bonheur des autres , ne jouissent que par les tourmens dont ils sont les auteurs ou les complices ; il est vrai que ces plaisirs étaient quelquefois troublés par l'aspect des malheureux condamnés à mort , qu'on descendait du tribunal & qui traversaient l'enceinte dont je parle. Alors il se faisait un moment de silence , on se regardait avec crainte , puis on s'embrassait avec un tendre intérêt & les choses reprenaient insensiblement leur cours.

Le guichet d'entrée , occupé de même par les prisonniers du côté des douze , n'offrait pas un spectacle moins pittoresque. En effet , quoi de plus singulier pour l'œil de l'observateur ? des femmes & leurs maris , des maîtresses & leurs amans , rangés sur des bangs contre les murs , les uns se caressent avec autant

de sécurité & de gaité que s'ils étaient sous des berceaux de roses; les autres s'attendrissent, versent des larmes. Dans le greffe sont des hommes condamnés à mort, qui quelquefois chantent. Par une fenêtre de ces cabinets dont j'ai parlé, on apperçoit sur un lit de douleur une malheureuse femme veillée par un gendarme, & qui attend, la pâleur sur le front, l'instant de son supplice. Des gendarmes remplissent les guichets, ceux-ci conduisent des prisonniers dont on délie les mains, & que l'on précipite dans un cachot; ceux-là, demandent d'autres prisonniers pour les transférer, les lient & les amènent, tandis qu'un huissier, à l'œil hagard, à la voix insolente, donne des ordres, se fâche, & se croit un héros, parce qu'il insulte impunément à des malheureux qui ne peuvent lui répondre par des coups de bâton.

Il n'y a rien d'exagéré dans ce que je viens de dire, & plusieurs personnes qui sont venues, ou ont vécu dans les prisons, se rappelleront d'avoir vu tous cela dans le même moment.

J'ai déjà dit que les chiens jouaient un grand rôle dans ces prisons ; cependant un fait que j'ai entendu souvent raconter prouvera que leur fidélité n'est pas à toute épreuve. Parmi ces chiens il en est un distingué par sa taille , sa force & son intelligence. Ce cerbère se nomme *Ravage*. Il était chargé pendant la nuit de la garde de la cour du préau. Des prisonniers avaient , pour s'échapper , fait un trou (en argot, *un housard*) , rien ne s'opposait plus à leur dessein , sinon la vigilance de *Ravage* , & le bruit qu'il pouvait faire. *Ravage* se tait , mais le lendemain matin on s'aperçut qu'on lui avait attaché à la queue un assignat de cent sous avec un petit billet où étaient écrits ces mots : *On peut corrompre Ravage avec un assignat de cent sous & un paquet de pieds de mouton.* *Ravage* promenant & publiant ainsi son infamie , fut un peu décontenancé par les attroupe mens qui se formèrent autour de lui , & les éclats de rire qui partaient de tous côtés. Il en fut quitte , dit-on , pour cette petite humiliation & quelques heures de cachot.

Revenons au côté *des douze*. Ce côté a aussi une cour qu'occupent les femmes. la partie occupée par les hommes n'a d'autre promenade qu'un corridor obscur dans lequel il faut tenir le jour un reverbère allumé, & un petit vestibule séparé de la cour des femmes par une grille. Les hommes peuvent parler aux femmes, même les embrasser à travers cette grille, & plus d'une fois les tendres épanchemens de l'amour y ont fait oublier aux malheureux l'horreur de leur demeure.

Les chambres des femmes sont aussi divisées en chambres à la pistole et en chambres à la paille. Les pistoles occupent le premier, les chambres des *pailleuses* (*), sont au rez-de-chaussée derrière une arcade ; elles sont obscures, humides & aussi malsaines que malpropres. Le gouvernement devrait bien s'oc-

(*) On appelle *pailleux* ou *pailleuses*, ceux ou celles qui n'ayant pas le moyen de payer le loyer d'un lit, sont obligés de coucher sur la paille.

super de les rendre plus salubres, en n'oubliant jamais que l'innocence a été forcée de les habiter. Il faudrait aussi un régime qui ne tendît pas à dégrader les êtres qui y sont soumis.

Il n'y a de ce côté pour les hommes que des chambres à la pistole, c'est-à-dire que l'on paye le loyer des lits que l'on occupe. Il y a autant de lits dans une chambre qu'elle en peut contenir. On payait d'abord pour un lit 27 livres 12 s. le premier mois & 22 liv. 10 sous les mois suivans. On a réduit ce loyer à 15 liv. par mois. Le même lit a souvent rapporté plusieurs loyers en un mois (*); aussi la conciergerie est-elle le premier hôtel garni de Paris, quant au produit.

(*) Dans les derniers temps de la tyrannie de Robespierre, lorsque le tribunal envoyait les victimes à la mort par charretées, 40 ou 50 lits étaient occupés tous les jours par de nouveaux hôtes qui payaient 15 liv. pour une nuit, ce qui donnait par mois un produit de 18 à 22 mille livres.

L'un des grands inconvéniens de ce côté, était le voisinage de l'infirmerie ; on y a long-temps vécu au milieu des fièvres les plus dangereuses. Les malades, entassés deux à deux sur de méchants grabats, étaient bien ce que la misère humaine peut offrir de plus déplorable ; les médecins daignaient à peine les examiner ; il semblait qu'il y eût des cœurs faits pour s'endurcir à l'approche du malheur. Ils avaient une ou deux ptisannes qui étaient, comme on dit, des selles à tous chevaux, & qu'ils appliquaient à toutes les maladies, encore étaient-elles administrées avec une négligence vraiment impardonnable. C'était une chose curieuse de voir avec quel dédain & quelle suffisance, ils faisaient leurs visites. Un jour le docteur en chef s'approche d'un lit & tâte le pouls du malade. Ah ! dit-il, il est mieux qu'hier. Oui, citoyen docteur, répond l'infirmier, il est beaucoup mieux, mais ce n'est pas le même ; le malade d'hier est mort, & celui-ci a pris sa place. --- Ah ! c'est différent, eh bien, qu'on fasse la ptisanne.

Depuis on a formé un établissement à l'évêché, où les malades, à ce que l'on dit, sont traités avec beaucoup plus d'égards. Dieu en soit loué.

Cette anecdote m'en rappelle une autre qui eut lieu à-peu-près dans le même temps. On se souviendra peut-être d'un individu qui se faisait appeller *Marat-Mauger*, commissaire du pouvoir exécutif à Nancy & dans le département de la Meurthe, dénoncé, comme ayant usé envers les citoyens de toutes sortes de vexations. Ce Mauger donna l'exemple le plus terrible de la manière dont un coquin peut être tourmenté par les remords. Il rappella les fureurs d'Oreste, & le Kain aurait pu trouver en lui un modèle. Attaqué d'une fièvre très-violente, il se levait sur son lit, & là, avec des convulsions vraiment effrayantes, & d'une voix épouvantée, il s'écriait : *Voyez-vous dans les ombres de ces voûtes la main de mon frère ? Il écrit en lettres de sang : Tu as mérité la mort.* Il périt en effet au milieu des transports de cette frénésie. On honora sa mémoire de cette épitaphe.

Dans un corps sale & pourri
 Gissait une ame épouvantable ;
 Depuis ce matin, Dieu merci,
 Et l'ame & le corps sont au diable.

Il régnait parmi les prisonniers de ce côté, un genre de courage & de gaîté vraiment remarquable ; on ne se fera jamais une idée juste d'une existence semblable : aussi je n'entreprendrai pas de la dépeindre, malgré ce que j'en ai entendu dire ; je me contenterai de citer quelques passages de deux lettres de l'un de ces prisonniers à un ami, & que celui-ci a bien voulu me communiquer.

« Je ne prendrai aucun plaisir à jeter
 » ma tête ; je la défendrai par tous les
 » moyens que permet l'honneur & que
 » fournit la pureté d'une conscience inat-
 » taquable. D'après cela tu dois être satis-
 » fait de moi.

« Ce que tu me dis des réponses de,
 » me paraît d'assez bon augure, mais ne
 » change rien à ma manière de voir. Je
 » ne veux me bercer d'aucune espé-
 » rance, il serait trop cruel d'en être

» déçu. J'attendrai de pied ferme les
 » événemens. Je verrais avec joie l'ins-
 » tant qui me rendrait à la vie. J'ai
 » déjà envisagé la mort, non-seulement
 » avec intrépidité, mais même avec calme ;
 » elle est sans cesse présente à mes yeux,
 » & je veux qu'elle y soit sans cesse,
 » pour m'y familiariser au point de n'avoir
 » pas même besoin de courage

» Si je vois avec quelque sang-froid le
 » moment où je perdrais la vie, je le
 » dois sur-tout au spectacle qui se re-
 » nouvelle à chaque instant dans cette
 » maison ; elle est l'antichambre de la
 » mort. Nous vivons avec elle. On soupe,
 » on rit avec des compagnons d'infortune ;
 » l'arrêt fatal est dans leur poche. On les
 » appelle le lendemain au tribunal ; quel-
 » ques heures après, nous apprenons
 » leur condamnation, ils nous font faire
 » des complimens, en nous assurant de
 » leur courage. Notre train de vie ne
 » change point pour cela ; c'est un
 » mélange d'horreur sur ce que nous
 » voyons, & d'une gaité en quelque
 » sorte féroce ; car nous plaisantons
 » souvent sur les objets les plus ef-

» frayans , au point que nous démon-
 » trions l'autre jour à un nouvel arrivé
 » de quelle manière cela se fait , par le
 » moyen d'une chaise à qui nous fe-
 » sions faire la bascule. Tiens , dans ce
 » moment , en voici un qui chante :

*Quand ils m'auront guillotiné,
 Je n'aurai plus besoin de né.*

» Je dois t'ajouter , pour te prouver
 » combien nous avons de moyens de nous
 » endurcir , qu'une malheureuse femme
 » condamnée vient de me faire appeler :
 » *La source de mes larmes est tarie , m'a-*
 » *t-elle dit , il ne m'en est pas échappé*
 » *une depuis hier soir. La plus sensible des*
 » *femmes n'est plus susceptible d'aucun*
 » *sentiment ; les affections qui fesaient*
 » *le bonheur de ma vie , ont perdu toute*
 » *leur force. Je ne regrette rien , et je vois*
 » *avec indifférence le moment de ma*
 » *mort.*

» Cette femme est madame Laviolette
 » de Tournay ; elle dit avoir dépensé
 » des sommes énormes pour la cause de
 » à la liberté : commissaires nationaux

» généraux , officiers des armées fran-
 » çaises , ont été accueillis dans sa maison
 » avec autant de distinction que de zèle.
 » Elle attribue ses malheurs à son mari.
 » Elle s'est fait peindre ces jours-ci , la
 » main appuyée sur une tête de mort ;
 » elle a dû lui envoyer ce portrait.
 » L'allégorie est cruelle , si le motif en
 » est vrai

» Les hommes sont trop méchans ,
 » trop inutilement atroces , et je ne re-
 » gretterais pas une existence aussi pé-
 » nible & qui ne me présente qu'un
 » avenir encore plus affreux. Tu vas
 » me croire fou ; ma foi , non !

» Je ne fus jamais si raisonnable , j'ap-
 » précie les choses ce qu'elles valent , &
 » le plus grand bienfait de la nature (la
 » vie) , dont tu me parles dans une de
 » tes lettres , me paraît à moi , une cor-
 » vée fort incommode , que la nature , si
 » toutefois elle n'est pas une force aveu-
 » gle , pouvait épargner à des êtres qui
 » n'ont pas même assez de raison pour
 » appercevoir leurs sottises. Je suis si las
 » de vivre parmi les hommes , que je ne
 » serais pas fâché de les quitter. J'ai déjà,

» comme je t'ai dit, essayé l'épreuve, c'est
 « le moment de véritable calme que j'aie
 » goûté depuis que je suis ici , &c. . . .
 »

C'était une chose touchante de voir un
 nombre de prisonniers prévenus de dé-
 lits contre la patrie , ne respirer cepen-
 dant que pour elle & pour sa liberté.
 Ce fut ce sentiment qui dicta des cou-
 plets sur la prise de Toulon , les voici :

Air: Où courent ces peuples épars ?

Chantons nos immortels succès :
 Prisons , 'connaissez l'allégresse ,
 Dans les fers nous sommes Français.
 Il a fui l'insolent anglais.
 Toulon , cité lâche & traîtresse ,
 Reçois le prix de tes forfaits ,
 Pleure ton infamie , (bis.)
 Ah ! ah ! quand on est français , change-
 t-on de patrie ?

A l'abri des triples remparts ,
 Que te livra la perfidie ,
 C'est en vain qu'à tes *Léopards*

Tu joins les honteux étendards

De *Naples* & de l'*Ibérie* ;

Ils ont dit, nos enfans de *Mars* :

Mourons pour la patrie, (bis.)

Du punissons l'orgueil d'une horde en-
nemie.

Accourez, de la liberté,

Accourez, soldats magnanimes ;

Que sous votre bras indompté

Et par la vengeance excité

Tombe un peuple chargé de crimes,

Pour moi, dans les fers arrêté,

Quoique fier de votre victoire, (bis.)

Je gémis, je n'ai point partagé votre
gloire.

Ce courage qui les soutenait dans leur
malheur, ne les abandonnait pas au
dernier moment. Les couplets que je
vais transcrire en sont la preuve. Ce n'est
pas par les règles ordinaires de la poésie
qu'il faut les juger, mais par la situation
où se trouvaient leurs auteurs.

Pierre Ducourneau, jeune homme de
Bordeaux & *Theillard*, officier de gens

darmerie dans la même ville, reçurent leur acte d'accusation le 24 nivôse. Ils étaient déjà anciens dans la prison, on leur donna les preuves du plus tendre intérêt. Quand un camarade d'infortune en était à cette extrémité, la chambre le régalaît le soir. Le souper fut triste, gai, touchant, mais les étreintes d'une amitié si malheureuse redoublèrent, lorsqu'on entendit chanter ces couplets faits par Ducourneau, & écrits avec un crayon au bout de la table, au milieu des verres, des bouteilles & du bruit que faisaient des gens qui avaient déjà dans la tête quelques verres de vin de Bordeaux.

Air: Que ne suis-je la Fougère.

Si nous passons l'onde noire,
Amis, daignez quelquefois
Resusciter la mémoire
De deux vrais amis des loix.
Dans ces momens pleins de charmes
Fêtez-nous parmi les pots,
Et versez au lieu de larmes,
Quelques flacons de Bordeaux.

Trinquez, retrinquez encore,
 Et les verres bien unis,
 Chantez d'une voix sonore,
 Le destin de vos amis.
 Nos reconnaissantes ombres,
 Planant au milieu de vous,
 Rempliront ces voûtes sombres
 De fremissemens bien doux,

Fiers enfans de l'*Armorique*, (*)
 Quand vous verrez vos foyers,
 Où votre troupe héroïque,
 Moissonna tant de lauriers.
 Ah ! redites à vos frères
 Comme allèrent aux tombeaux,

(*) Quelques-uns des cent & tant de Nantais, envoyés à Paris comme contre-révolutionnaires, & notamment deux jeunes gens, qui s'étaient battus comme des lions contre les rebelles de la Vendée. Ils publieront sans doute un jour le récit de leur affreux voyage.

Des républicains sincères,
Nés dans les murs de Bordeaux.

Après que ces couplets eurent été
chantés plusieurs fois, parut celui-ci :

Air : Mon père était pot.

Ça, fasons notre testament,
Le temps sans doute, presse,
Je lègue à mon ami * * *
Un étui de ma fesse (1) ;
Le grave * * *
Recevra mon œil (2).
Pour ma plume cinyque,
Celui qui l'aura,
Se glorifiera
D'un très-bon narcotique.

Le lendemain, ils soupèrent encore
avec la même chambrée, Ducourneau
ajouta de nouveaux couplets aux pre-
miers.

(1) On saura bientôt d'où vient cette
préférence.

(2) Il était borgne.

Même air.

Enfin la noire imposture
 Nous traîne à son tribunal ;
 Nous allons à la nature
 Payer le tribut fatal.
 Au dernier moment Socrate
 Sacrifia à la santé.
 Notre bouche démocrate
 Ne boit qu'à la liberté.

Pleins de vos leçons augustes ,
 Oui , mes amis , nous mourrons
 Comme tous ces fameux justes ,
 Les Brutus & les Catons.
 Si malgré la calomnie ,
 Il nous fait vivre encor ,
 Nous userons de la vie ,
 Comme nous bravons la mort.

Ce jour-là même était arrivé un homme d'un certain âge. Il fut fort ébahi de se trouver à pareille fête. Tant de courage , de résignation , de la gaieté même , au milieu des maux les plus

grands, l'avaient rendu stupéfait. Ducourneau lui adressa ce nouvel *Impromptu*.

O toi, vieillard vénérable ,
 Quoique tu viennes trop tard ,
 Tu parais convive aimable ,
 A nos plaisirs prends donc part ;
 Et traîné dans cette école
 D'un malheur trop solennel ,
 De notre ame qui s'envole
 Reçois l'adieu fraternel.

Enfin , après sa condamnation , Ducourneau fit encore trois couplets , en tête desquels étaient écrits ces mots :

*Couplets dédiés aux prisonniers
 de la chambre , par leurs amis
 HOLLIER, THEILLARD et DUCOURNEAU.*

Même air.

Victimes de la Patrie ,
 Il va finir , notre sort :
 Le flambeau de notre vie
 Va s'éteindre dans la mort.

Notre cœur , du même zèle
 Pour la République épris,
 Lui vécut toujours fidèle,
 Et nous mourons ses amis.

O peuple , qui nous outrage !
 Nous pleurons sur ton erreur ;
 Comme toi , de l'esclavage
 Nous eûmes toujours horreur.
 Le fer de la guillotine
 Ne nous épouvante pas ,
 Et la Liberté divine
 Nous charme jusqu'au trépas.

En vain , sur notre mémoire,
 On voudrait jeter l'affront ;
 Le crayon vrai de l'histoire ,
 Rétablira notre nom.
 Notre courage surmonte
 Le plus effroyable assaut ,
 Le crime seul fait la honte ,
 Et ce n'est pas l'échafaud.

Les prisonniers conservèrent long.

tems l'habitude de chanter tous les soirs ,
ces différens couplets ; (ils appelaient cela
faire leur office) ; ceux sur la prise de
Toulon , & le suivant :

Air : Où vont tous ces peuples épars.

Amis , combien il a d'attraits
L'instant où s'unissent nos ames !
Le cœur juste est toujours en paix.
O doux plaisir que n'eut jamais
L'ambitieux avec ses trames !

Venez , bourreaux , nous sommes
prêts :

Mourons pour la patrie , (bis).
C'est le sort le plus beau , le plus
digne d'envie.

Environ un mois après la mort de
Ducourneau , Nicolas Montjourdain , ci-
devant commandant de bataillon de la
section Poissonnière , donna l'exemple
d'un courage semblable. La romance
dont il composa les cinq premiers cou-
plets avant sa condamnation , & les trois

autres après , a étonné & attendri tout
Paris ; la voici :

Air : du vaudeville de la soirée orageuse.

Le manuscrit portait :

Air : C'est aujourd'hui mon jour de barbe.

L'heure avance où je vais mourir ,
L'heure sonne & la mort m'appelle ;
Je n'ai point de lâches desirs ,
Je ne fuirai point devant elle ;
Je meurs plein de foi , plein d'hon-
neur :

Mais je laisse ma douce amie
Dans le veuvage & la douleur ;
Ah ! je dois regretter la vie.

Demain , mes yeux inanimés
Ne s'ouvriront plus sur tes charmes ;
Tes beaux yeux à l'amour fermés
Demain seront noyés de larmes.
La mort glacera cette main
Qui m'unit à ma douce amie ;
Je ne vivrai plus sur ton sein ,
Ah ! je dois regretter la vie.

Si dix ans j'ai fait ton bonheur,
 Garde de briser mon ouvrage ;
 Donne un moment à la douleur,
 Consacre au plaisir ton bel âge.
 Qu'un heureux époux , à son tour ,
 Vienne rendre à ma douce amie
 Des jours de paix , des nuits d'amour ;
 Je ne regrette plus la vie.

Je revolerai près de toi
 Des lieux où la vertu sommeille ;
 Je ferai marcher devant moi
 Un songe heureux qui te réveille.
 Ah ! puisse encor la volupté
 Ramener à ma douce amie ,
 L'amour au sein de la beauté ,
 Je ne regrette plus la vie.

Si le coup qui m'attend demain
 N'enlève pas ma tendre mère ;
 Si l'âge , l'ennui , le chagrin
 N'accablent point mon triste père ;
 Ne les fuis pas dans ta douleur ,
 Reste à leur sort toujours unie ;

Qu'ils me retrouvent dans ton cœur,
Ils aimeront encore la vie.

Je vais vous quitter pour jamais ;
Adieu plaisirs , joyeuse vie ,
Propos libertins & vins frais
Qu'avec quelque peine j'oublie !
Mais j'ai mon passeport : demain
Je prends la *charette anodine* ,
Et vais porter mon front serein
Sous la faux de la *guillotine*.

Mes tristes & chers compagnons ,
Ne pleurez point mon infortune :
C'est dans le siècle où nous vivons
Une misère trop commune.
Dans vos gâités , dans vos ébats ,
Buvant , criant , faisant tempête ,
Mes amis , ne m'avez-vous pas
Fait quelquefois perdre la tête ?

Quand , au milieu de tout Paris
Par ordre de Fouquier-Tainville ,
On me roule à travers les ris
Du peuple étourdi de la ville ,

Qui croit que de sa liberté
 Ma mort assure la conquête ;
 Qu'est-ce autre chose , en vérité ,
 Que d'aller perdre encore la tête.

Nota. Les mots italiques ont été
 changés.

De tous les députés que j'ai vu à la
 Conciergerie, le petit Ducos est un de ceux
 qui a montré le plus d'hilarité. Voici un
 pot-pouri qu'il a fait quelques jours avant
 sa mort.

LE VOYAGE DE PROVINS.

Air : Un jour de cet automne.

Un soir de cet automne ,
 De Provins revenant
 Quoi , sur l'air de la none ,
 Chanter mon accident !
 Non , mon honneur m'ordonne
 D'être grave & touchant.

Air : des Folies d'Espagne.

Peuple français , écoutez-moi sans rire ,
Je vais narrer un grand événement :
Comme je fus toujours de mal en pire ,
De pointen point , de Provins revenant.

Air : Je ne saurais danser.

L'exorde est fini ,
Je vais entrer en matière ,
L'exorde est fini ,
J'en suis quitte , dieu merci.
Cicéron cadet ,
Je me pique d'éloquence ,
Cicéron cadet ,
Mieux que lui je vais au fait.

Air : des Guillotinés, ci-dev. des Pendus.

Un comité de section
Fit mettre en arrestation
Ma personne , sans dire gare ;
Pour me sauver de la bagare
Je résolu , fort à-propos ,
De prendre mon sac sur le dos.

Air : *Du haut en bas.*

Clopin , clopant ,
 Je cheminais dans la campagne ,
 Clopin , clopant ,
 D'horreur & d'effroi palpitant ;
Gravissant rochers & montagne ,
 Je m'enfonçai dans la Champagne ,
 Clopin , clopant.

Air : *Aussi-tôt que je t'apperçois.*

Un ma' auquel je suis sujet ,
 M'attaqua sur la route ;
 Car la peur changeait chaque objet)
 Et je n'y voyais goutte. . . . *

.

(*) Quelque diligence que nous ayion
 faite , nous n'avons pu nous procurer l
 suite de ce couplet ; nous prions les ama
 teurs d'y suppléer. (*Note de l'éditeur*).

Air : *Marlborough s'en va-t-en guerre.*

Enfin , sans perdre haleine ,

Mironton , &c.

La fortune inhumaine

Me conduit à Provins. (bis.)

O honte ! affreux destins !

C'est-là que , dans l'auberge ,

Portant mon sac & ma flamberge ,

En paix , je me goberge ;

Vient un municipal ,

Lequel , d'un ton brutal ,

Air : *de la Carmagnole.*

Dit : Citoyen , vous avez tort (bis.)

De voyager sans passeport ; (bis.)

Pour punir cet oubli ,

Il vous faut , aujourd'hui ,

Coucher dans notre geole

Comme un larron , (bis.)

Coucher dans notre geole

Comme un larron

Bien frippon.

Air : du Vaudeville de Figaro.

*Ah ! je suis un misérable ,
Repris-je avec dignité ;
Si j'ai l'air d'un pauvre diable ,
C'est que je suis dérouté ;
Citoyen , daignez , à table ,
Vous asseoir à mon côté .*

Buvons à la liberté. (bis

Air : des Marseillais.

*Malgré votre habit sans culotte ,
Vous êtes , dit-il , un suspect ;
Vous irez siffler la linotte
Dans le violon (*), sauf respect : (b).
Entendez-vous , dans la cuisine ,
Le bruit qu'y fait maint citoyen*

(*) On appelle *violon* à Paris ,
une prison que chaque section a dans
son enceinte , pour enfermer ceux qu'on
arrête la nuit , & qui sont le lendemain
transférés dans une maison d'arrêt .

Criant haro sur ce vaurien ;

On vous a jugé sur la mine :

Aux armes, citoyens, saisissez ce grimaud ;

Marchez, (bis.) les fers aux mains, qu'on
le mène au cachot.

Air : Que ne suis-je la fougère.

Hélas ! voudra-t-on le croire ,

Il le fit , comme il le dit.

Je voulus faire une histoire ,

Mais je fus tout interdit ;

De frayeur perdant la tête ,

Durant ce conflit soudain ,

Je passai pour une bête ;

Et c'est mon plus vif chagrin.

Air : Où allez-vous M. l'abbé.

Quand j'eus gémi suffisamment

Et réfléchi patiemment ,

Mon homme , enfin m'acoste ,

Eh bien !

A Paris, par la poste ,

Vous m'entendez bien.

Air : *On doit soixante mille francs.*

Dans un mauvais cabriolet ,
 On me jette comme un paquet ,
 Sans pitié pour mes larmes ; (bis.)
 Vers les lieux d'où j'étais venu
 On me ramène confondu
 Entre mes deux gendarmes. (bis.)

Air : *Je suis Lindor.*

De mes malheurs , telle fut l'Iliade ,
 Et les railleurs , pour aigrir mes cha-
 grins ,
 Vingt fois le jour me parlent de Pro-
 vins.
 Hélas , j'ai fait une belle ambassade.

Nota. Les mots italiques ne sont pas de
 l'auteur.

J'ai connu , dans cette maison , un
 homme très-singulier & très-original

il s'était si fort dégoûté de la vie , qu'il ne parlait que de mourir dans toutes ses conversations , & , cependant cette envie ne lui fit jamais perdre un fonds de gaité qui était à toute épreuve.

Ce prisonnier se nommait *Gosnay* ; il pouvait avoir 27 ans , il avait été autrefois grenadier dans le ci-devant régiment d'Artois , il avait depuis servi dans les hussards de Berchiny ; il était à la Conciergerie , comme prévenu d'émigration ; c'était Ronsin qui l'avait fait arrêter à Châlons-sur-Saône , & traduire à Paris.

Ses manières affables & joviales lui avaient attiré les bonnes grâces d'une jeune & jolie personne qui venait régulièrement à la Conciergerie , rendre des soins à son oncle asthmatique. Après avoir rempli ce devoir pieux , elle allait passer trois ou quatre heures auprès de son cher prisonnier ; c'était pour elle un plaisir inexprimable de pourvoir à ses besoins , & même à ce qu'on appelle ses *menus plaisirs*.

Gosnay était sensible à ces procédés généreux ; il avait promis de l'épouser lor

de son élargissement , mais le malheureux nourrissait toujours dans son ame le desir de mourir.

Lorsqu'on lui apporta son acte d'accusation , il le prit froidement , le roula dans ses mains , l'approcha d'une lumière , & en alluma sa pipe ; cependant ses camarades lui firent observer que c'était une folie de courir à la mort à son âge , lorsqu'il avait des moyens de défense aussi péremptoires que les siens.

Gosnay parut céder à leurs sollicitations ; mais intérieurement il voulait toujours mourir.

Avant de monter au tribunal , il but du vin blanc , mangea des huîtres avec ses camarades , fuma tranquillement en s'entretenant avec eux sur l'anéantissement de notre être. « Ce n'est pas tout , leur dit-il , à présent que nous avons bien déjeûné , ils'agit de souper , & vous allez me donner l'adresse du restaurateur de l'autre monde , pour que je vous fasse préparer , pour ce soir , un bon repas ».

Lorsqu'on lui lut son acte d'accusation au tribunal , il dit affirmativement

que tous les chefs articulés contre lui étaient parfaitement vrais , & son défenseur ayant voulu observer qu'il n'avait pas la tête à lui , il répondit : « Jamais ma tête n'a été plus à moi que dans ce moment , quoique je sois à la veille de la perdre. Défenseur officieux , je te défends de me défendre , & qu'on me mène à la guillotine ».

Condamné à mort , il traversa la cour & salua ses camarades avec sa gaîté ordinaire , & sans qu'on vit sur son visage la moindre altération. Arrivé dans la salle des condamnés , il but , mangea avec appétit , & se montra tel qu'on l'avait toujours vu.

En montant sur la charette , il adressa la parole à un des guichetiers avec lequel il avait eu une sorte de familiarité : « Mon ami Rivière , lui dit-il , il faut que nous buvions un verre de kers-vaser dans ta tasse , sans quoi je t'en voudrais jusqu'à la mort ». Rivière apporta la liqueur , & Gosnay parut la boire avec plaisir. En traversant la cour du palais , quelques personnes le poursuivaient par es huées ; il leur répondit froidement :

« F..... lâches que vous êtes , vous m'insultez ! eh ! iriez-vous à la mort avec autant de courage que moi ».

Arrivé au pied de l'échafaud , il s'écria : « Me voilà donc arrivé où j'en voulais venir » , & il livra tranquillement sa tête à l'exécuteur..

Lorsque Manuel arriva à la Conciergerie , tous les prisonniers le virent avec horreur , & le regardèrent comme un des auteurs des journées du mois de septembre. Lorsqu'il monta au tribunal , pour être interrogé , un groupe de prisonniers s'approcha de lui et le poussa , malgré les gendarmes qui lui servaient d'escorte , vers un pilier encore teint du sang des victimes égorgées lors de ces terribles événemens. Un des prisonniers élevant la voix avec force , lui dit : « Vois le sang que tu as fait répandre » . Manuel condamné à la mort , & repassant par la même cour , au-lieu de plaintes sur son sort , n'entendit que des *bravo* & des applaudissemens réitérés.

Lorsque Biren descendit du tribunal , il salua les prisonniers avec cette dignité chevaleresque qui n'appartenait qu'à la cor-

ruption de la cour du tyran , & leur dit ,
« Ma foi , mes amis , c'est fini , je m'en
vais ».

Bailly venait de paraître au tribunal pour la première fois , son jugement avait été remis à une autre séance ; ceux qui s'intéressaient à son sort lui demandèrent s'il avait été jugé ; Bailly répondit en se frottant les mains : « Petit bonhomme vit encore ».

Lorsque Lamourette fut condamné , il soupa avec ses camarades de chambrée il soutint presque à lui seul la conversation , il parla avec enthousiasme de la divinité & de l'immortalité de l'ame. Quelqu'un s'attendrissait sur sa destinée : « Eh ! quoi ? » lui dit-il , qu'est-ce donc que la mort ? un accident auquel il faut se préparer. Qu'est-ce que la guillotine ? une chiquenaude sur le cou ».

En général , la vie des prisonniers était très-peu active. Les seuls amusemens auxquels ils se livraient étaient les cartes , les dames & le trictrac. Toute espèce d'instrument était prohibée ; on y fumait , on chantait , on se faisait des niches , on lisait & l'on passait le tems. Les bourdonnemens

continuels de la prison , étourdissaient singulièrement.

J'ai resté six mois à la conciergerie en proie aux plus horribles anxiétés, j'y ai vu le tableau mouvant des nobles, des prêtres, des marchands, des banquiers, d'hommes de lettres, d'artisans, de cultivateurs & de sans-culottes. La faux du temps en a moissonné les 99 centièmes. C'est dans la classe des nobles que j'ai vu le plus de contre-révolutionnaires, partisans de la royauté, pleurant sur la tombe de Capet, & appelant l'ancien régime à grands cris. J'ai vu des prêtres fanatiques & ignorans, je les ai plains; j'en ai vu de contre-révolutionnaires. Cette engeance est horrible. J'ai vu des curés respectables qui disaient leur bréviaire en se couchant, qui ont exercé dans leurs villages des actes de vertu & de bienfaisance; ils me parlaient des miracles du Christ & je souriais. J'ai vu des marchands & des banquiers qui avaient reçu leur acte d'accusation, & qui, avant de se mettre au lit, faisaient le relevé de leurs capitaux, compulsaient Barrême, & fe-

saient des règles de compagnie. J'ai vu des sans-culottes, excellens patriotes, chauds révolutionnaires, sacrifiés à des haines obscures; leur mort m'a arraché des larmes de sang. J'ai vu des cultivateurs dire leurs prières matin & soir, se recommander à la bonne vierge Marie, faire le signe de la Croix, lorsqu'il tonnaît, détester les brigandages de leur seigneur émigré, bénir la révolution, mais ne vouloir pas entendre parler du curé intrus; regrettant les messes, les sermons & les prônes du réfractaire. O Voltaire! Rousseau! mes divins maîtres, vous ne les auriez pas fait guillotiner, vous leur eussiez fait un catéchisme de la raison & ils eussent été bons citoyens.

J'ai vu des jeunes gens bien étourdis, bien écervelés, pirouetter avec graces, entre deux guichets, chanter avec goût l'ariette du jour, & faire des épigrammes sur le gouvernement actuel. O! Montesquieu, tu ne les aurais pas fait guillotiner; quelques mois de détention auraient rasséréiné leurs sens, ils auraient pu devenir de bons époux, & la patrie les aurait compté parmi ses enfans.

Je m'arrête Ici finit mon travail. Cœurs sensibles , n'approchez pas de la Conciergerie. Magistrats du peuple , parcourez ces lugubres enceintes ; ce ne sont pas des animaux qui les habitent , ce sont des hommes.

LUXEMBOURG.

L E Luxembourg , où l'on renferma d'abord les députés prévenus de fédéralisme , ne devint prison pour les autres citoyens qu'au 20 vendémiaire , époque à laquelle on y conduisit des Anglais & des Anglaises. C'est par ces étrangers que fut reçu le brillant contingent de suspects de la section de Grenelle. Des enfans , des adolescens , quelques ci-devant dames du haut parage , traînant à leur suite de fringantes femmes-de-chambre , des nobles avec leurs domestiques & quelques plébéiens honnêtes & pauvres arrivèrent au nombre de près de 52 , sur les dix heures du soir , à la lueur d'une quantité prodigieuse de flambeaux , escortés par un bataillon entier , après avoir traversé à pied les rues de Paris processionnellement.

Le concierge , nommé *Benoît* , sep-

l'augénaire plus respectable encore par ses vertus que par son âge, les reçut avec humanité ; il n'avait pas de lits à leur offrir, mais on voyait qu'il souffrait plus encore que ceux auxquels il ne pouvait présenter que les quatre murailles.

Chacun se prête un mutuel secours, les blouses, les redingotes et manteaux servent de matelas pour reposer la chair délicate des dames, et le gentilhomme se trouve fort heureux de bivouaquer sur une chaise à côté du sans-culotte.

Dès le lendemain chacun reçut son lit de sangle, son matelas, de l'épaisseur d'une omelette soufflée, et le traversin économique.

A mesure qu'il arrivait de nouveaux pensionnaires, le sensible Benoît les conduisait vers ceux qui par leur profession, leur pays, leur caractère, leur section ou leur âge, semblaient promettre au détenu une société plus agréable. Déjà se formaient les connaissances, déjà les petits comités se resserraient dans un cercle plus étroit,
l'amour

L'amour avait le plus de part dans le choix des sociétés. Les Anglaises, moins vives, mais aussi tendres que les Françaises, se rangèrent à leur tour sous les drapeaux de la galanterie; les petits vers, les couplets, le jeu, la médisance et la musique remplissaient les journées. Parfois cependant on était interrompu par la visite de municipaux qui n'étaient rien moins que damoiseaux. *Marino*, administrateur de police, qui ensuite fut juge à Commune-Affranchie et depuis jugé et guillotiné à Paris, ne se permit-il pas un jour de dire au cercle assemblé : *Savez-vous ce qu'on répand dans le public ? que le Luxembourg est le premier B de Paris ; que vous êtes ici un tas de P qui et que c'est nous qui vous servons de Maq*

Des oreilles délicates devaient être déchirées par des reproches aussi grossiers, mais il fallait se faire à tout. Cet administrateur était moins dur envers les citoyens peu fortunés ; il y en avait une douzaine d'engouffrés dans une espèce d'entresol, qui jadis avait servi de gre-

nier à foin ; quelques égrillards voulurent se donner le plaisir de s'amuser aux dépens de Marino : comme l'on sut qu'il allait entrer , on ferma la fenêtre ; la plupart se mettent à fumer , le cuisinier de semaine , un torchon sale devant lui , est chargé de recevoir l'administrateur , qui fait trois pas en arrière , tout saisi par l'odeur combinée du charbon , de la fumée de pipes et des haleines exhaltant l'ail ; on l'introduit , on offre à ses yeux une méchante table fabriquée à la diable , sur laquelle était une cruche ébréchée , plus une bouteille qui servait de chandelier ; il veut sauter à la fenêtre , pour ne pas étouffer , il s'embarrasse dans des matelas étendus par terre , il chancelle , il tombe ; on le relève ; on l'invite à prendre sa part de pommes de terre qu'on faisait frire au suif , il remercie , il s'attendrit & finit par faire cadeau à la chambrée d'une cuiller à pot en bois , et presque neuve , qui avoit écumé le pot du vieux Sillery.

Les petits présens entretiennent l'amitié.

La publicité de certaines aventures galantes , la luxure de quelques dames , parmi lesquelles il faut compter la citoyenne d'Orm qui se payait avec usure de quelques années d'une abstinence forcée , fit prendre à l'administration de police le parti de séparer les deux sexes. Un jeune homme du dehors s'était , à prix d'argent , ouvert les portes de la prison & , caché derrière un paravent , seule barrière à la curiosité indiscrete , il goûtait tranquillement & en plein jour dans les bras de sa maîtresse les plaisirs de l'amour. La dame surprise en flagrant délit , feint de se fâcher , jette les hauts cris , se dit frappée , crie au viol & s'évanouit. Pendant cette scène , l'Adonis s'échappe avec la légèreté d'un trait , & se fait ouvrir le guichet , à la faveur d'argumens que le bon Bazile appelait jadis irrésistibles.

Cependant le Luxembourg se peuplait ; tous les jours on voyait arriver des légions de citoyens de Paris , arrachés à leur commerce & à leur famille ; on les traînait à travers les rues , on les

peignait au peuple sous les traits les plus noirs , & c'était pour la plupart de malheureuses victimes de la vengeance ou de la scélératesse. Ils entendaient retentir autour d'eux les cris funèbres : à la guillotine , & arrivaient à demi-morts au Luxembourg , où ils étaient tout étonnés de trouver un concierge humain & sensible qui prévenait leurs besoins & cherchait à deviner où il pourrait les placer pour qu'ils fussent plus avantageusement. Chaque arrivant était d'ordinaire conduit dans la chambre de ses co-sectionnaires. Il trouvait en eux des camarades , des amis , & des frères. L'on vivait ensemble dans la plus étroite union ; chacun à son tour balayait la chambre , allait à l'eau , faisait la cuisine ; les frais étaient tous en commun & chacun payait son écot , qui , tout compris , n'excédait pas 40 sous par jour.

Un citoyen était-il trop pauvre pour subvenir à sa subsistance , le bon concierge prévenait presque toujours une demande qui pouvait l'humilier & chargeait un ci-devant d'y pourvoir. Un

chose assez plaisante, c'est que ces messieurs estimaient leur fortune réciproque dans la maison, par le nombre des sans-culottes qu'ils nourrissaient, comme ils faisaient jadis dans le monde par le nombre de leurs chevaux, de leurs maîtresses, de leurs chiens & de leurs laquais. En général, la noblesse faisait bande à part, elle se familiarisait peu avec les citoyens des sections de Paris; les rues de l'Université, de Grenelle, Saint-Dominique, qui étaient en masse au Luxembourg, conservaient l'étiquette la plus rigoureuse; on se traitait de *M. le prince*, *M. le duc*, *M. le comte*, *M. le marquis*, on faisait salon avec gravité, & on disputait méthodiquement sur le pas & les visites.

Les républicains s'amusaient entr'eux de ces ridicules grimaces, se moquaient de leurs préjugés, mais n'ajoutaient pas par l'insulte aux maux de leur détention.

Ce n'est pas ainsi qu'en agissait Vincent. Ce petit homme violent & emporté les injurait tous de but en blanc. Quand on amena le général O'Hara &

plusieurs autres prisonniers de marque , tant Anglais qu'Espagnols , il entra en fureur contr'eux , & après les avoir accablé d'injures , il les aurait frappé , sans la contenance ferme des gendarmes. Son épouse avait la permission d'entrer & de le voir. Un jour qu'assise sur son lit, elle l'entretenait tout bas de ses affaires , il saute à terre , en écumant de rage , prend un couteau , & courant à un gigot cru & saignant qui était suspendu à la fenêtre , il en coupe une tranche & la dévore , en disant : *Que ne puis-je manger ainsi la chair de mes ennemis !* Hébert venait souvent le voir , & tous les jours de nouvelles députations , tant des sociétés populaires que des comités révolutionnaires , venaient le consoler & s'enivrer avec lui. Enfin , il partit au bruit des instrumens & des chants de victoire d'une députation nombreuse , qui le porta en triomphe chez lui. Il laissa dans la prison un scélérat associé aux projets sanguinaires qu'il avait formés avec Hébert ; c'était Savard d'horrible mémoire , qui reçut à bras ouverts les Grammont , Duret & Lapalu , chargés

dès-lors de l'exécution publique. Grammont, peu content d'avoir assassiné à Versailles les prisonniers d'Orléans, eut l'horreur de se vanter en plein café, au Luxembourg, d'avoir bu dans le crâne de l'un d'eux. Il avait élevé son fils dans ses principes atroces, & ce monstre était encore plus féroce que son père ; l'un & l'autre étaient officiers dans l'armée révolutionnaire. Duret, qui en était adjudant-général, avait fait ses preuves avec Lapalu, qui déclara n'avoir fait périr que 7000 hommes dans les départemens environnans Commune-Affranchie, où cet antropophage faisait tout à-la-fois, les fonctions de dénonciateur, de témoin, d'accusateur, de juge & de juré ; il ajoutait, il est vrai, qu'il y avait dans ces départemens 400,000 têtes fédéralisées qu'il aurait pu faire couper avec la même facilité, pour peu qu'il eût aimé à verser le sang. Digne héritier des projets de Vincent, ce scélérat qui portait empreintes sur son visage la scélératesse & la férocité, devait, en sortant de sa prison, faire égorger la plupart de ses compagnons

d'infortune. Déjà l'on faisait des listes déjà plusieurs détenus avaient été sondés sur les motifs de leur arrestation ; on prenait leurs écrous, on donnait des espérances aux uns, on menaçait ouvertement les autres. Il s'était entouré de tous ceux qui lui paraissait capables de seconder ses infâmes desseins ; mais la guillotine l'arrêta au milieu de sa carrière, ce qui rejouit singulièrement tous les habitans du Luxembourg.

Une quarantaine de malheureux pères de famille, cultivateurs ou artisans, avaient été envoyés par *Lapalu* dans les prisons de la Conciergerie. Dans cet affreux séjour, manquant de tout, sans ressources, sans connaissances & sans secours, ils étaient pour la plupart tombés malades. On les transféra au Luxembourg, et dès le premier jour deux périrent par le manque de soin & les fatigues du transfèrement. Il se fit aussi-tôt une collecte dans la maison. Tous furent, en moins de 24 heures, habillés, couchés, chauffés & nourris. On eut le plus grand soin des malades ; mais on avait beau faire, il en mour-

rait toujours de tems à autre , tant ils avaient été maltraités. Quand on annonçait la mort de l'un d'eux à leur persécuteur , il répondait avec un air farouche : *Tant pis , ç'en est un de moins pour la guillotine.*

Ce monstre , comme Robespierre & tous les autres scélérats , disait toujours qu'on voulait l'assassiner. Quelques jours avant son transfèrement , lui & sa clique infernale s'étaient enivrés ; ils se promenaient derrière les nobles , les insultaient par des apostrophes virulentes , & s'attachaient sur-tout à deux ou trois sociétés , où se trouvaient quelques jeunes femmes récemment arrivées avec leur mère ; enfin , pour ne point occasionner de trouble , elles furent contraintes de remonter tranquillement dans leur chambre.

Cette conduite contraria les projets de nos cannibales ; mais ne les déconcerta point. Le jeune Grammont qui jouait aux barres avec deux ou trois de ces brigands , se jetait exprès à droite & à gauche sur ceux qui se promenaient dans la cour ; il avait grand soin de

ne renverser que des nobles & des vieillards. Ses complices l'encourageaient par leurs ris immodérés ; enfin il se trouve un homme qui ose lui faire d'honnêtes représentations sur sa brutalité. Grammont rit , & faisant une pirouette , lui tourne le dos. Un de ses consorts répond insolemment : « s'ils ne sont pas contens , on les transférera à Bicêtre. Le jeune Lamarelle , fils du particulier , vivement affecté de voir son père si cruellement outragé , répliqua avec chaleur : mon père est un honnête homme , & on n'enferme à Bicêtre que les coquins qui te ressemblent. Le mot n'était pas lâché qu'il avait déjà reçu trois ou quatre violens coups de poing sur le visage ; la figure en sang , les yeux hors de la tête , on l'arrache de leurs bras homicides. La dispute devenait générale , l'indignation était peinte sur tous les visages , & ces assassins provoquaient les citoyens avec une insolence qui aurait eu des suites fâcheuses sans la présence subite de Danger , administrateur qui , averti d'avance par

passer , attendait l'événement chez le concierge

Chacun se plaignit de la conduite atroce des épauletiers ; Lapalu couvrait toutes les voix , & prétendait que c'était à lui qu'on en voulait , que l'on conspirait dans la maison contre sa personne , & qu'on cherchait à l'assassiner.

Enfin , ce monstre délivra le Luxembourg de sa présence , & il alla attendre , à Saint-Lazare , avec ses autres complices , la juste punition de ses forfaits.

Depuis son exécution les détenus paraissaient respirer plus librement. La joie & la confiance animaient tous les visages.

Un bien ne vient jamais seul ; on vit arriver le président d'un comité révolutionnaire : c'était un morceau friand pour des détenus.

Ce président était le riche Kalmer , juif & allemand d'origine , qui avait abjuré sa religion par intérêt , & s'était fait révolutionnaire par spéculation. Ce millionnaire était en sabots , affublé

d'un méchant bonnet rouge & couvert de haillons. Parmi ceux qu'il lui avait plu de faire incarcérer au Luxembourg, se trouvaient deux frères pour la liberté desquels il ne demandait que mille écus; ils lurent lui rendre leurs visites. Il était inondé de flots sans cesse renaissans d'importuns complimens; les uns lui demandaient : Combien compte-t-on d'étrangers ou de gens payés par eux dans les comités révolutionnaires? Un autre : Combien en as-tu fait arrêter? Un troisième : Quel est maintenant entre vous le prix courant de la chair humaine? Quelques-uns voulaient savoir combien se payait une fausse dénonciation. On allait jusqu'à lui demander si les Juifs ne se regardaient pas actuellement en France comme en pays d'Égypte. D'autres qui le connaissaient plus particulièrement, lui demandaient le prix de l'or & de l'argent, celui des femmes, & où il était en certaines circonstances critiques. Il répondait sans se déconcerter, qu'il était le fondateur d'une société populaire, & qu'il avait mis un comité révolutionnaire au pas.

Il voulait donner de l'argent aux deux frères, espérant qu'ils se tairaient par intérêt ; mais tout tourna à sa honte ; honni & vilipendé , il eut la douleur de les voir sortir par ordre du comité de sûreté générale , sans lui avoir compté les mille écus. Il avait voulu d'abord se nourrir avec lésinerie , espérant se faire passer pour un véritable sans-culotte ; mais voyant qu'il n'était que trop connu, il donna dans un excès contraire. Tous les jours un âne chargé de provisions de toute espèce , arrivait au Luxembourg , pour satisfaire ses appétits gloutons. Ne mit-on pas le malheureux âne en réquisition ; le chagrin fut compensé par le plaisir qu'il eut de voir arriver celui qui l'avait dénoncé au comité de sûreté générale , & que son comité révolutionnaire faisait mettre en prison, pour consoler & venger son cher président ; mais, hélas ! les joies sont courtes ; le dénonciateur eut bientôt sa liberté , & Kalmer , ce sans-culotte à 200,000 livres de rentes , fut guillotiné pour intelligences avec les ennemis extérieurs.

Après lui , vint un certain bossu , ja-

dis écrivain dans la chicane ; les uns sur sa seule inspection le garantissaient courtier d'espionnage , les autres avec plus de justice , le déclaraient septembriseur. Il n'eut pas d'autre nom dans la prison que le *petit septembriseur*, nom qui lui était à peu-près indifférent. Il disait un jour : Au moins on ne m'accusera pas d'avoir volé. Mais certain fourrisseur de l'armée , qui avant la révolution n'avait pas un sou vaillant , & qui disait avoir donné plus de 100,000 livres à la nation , crut que c'était une épigramme lancée contre lui : il se fâcha , s'empêta. « Mon camarade , lui disait l'autre, je n'ai point eu intention de t'insulter , ni toi , ni tes confrères ». Enfin , on les appaisa & ils s'embrassèrent : les loups ne se mangent point.

Mais ces petites jouissances n'étaient rien en comparaison de la joie que causa la nouvelle de l'arrestation d'Hébert, Vincent & Momcro. Déjà les détenus se félicitaient tous de n'avoir plus à redouter un nouveau 2 septembre, déjà ils croyaient toucher au moment heureux où la justice nationale allait examiner les dénoncia-

tions , & rendre à leurs familles les citoyens innocens & patriotes. L'espérance renaissait dans tous les cœurs consternés. On vit arriver à son tour le fameux Chaumette. Ce n'était plus ce redoutable procureur de la commune , la terreur des filles de joie , c'était tout bonement un individu tout honteux , aux cheveux plats & luisans. Semblable au renard surpris dans des filets , il portait la tête basse , son œil était morne & baissé , sa démarche lente & mal assurée , sa contenance triste & douloureuse , sa voix douce & suppliante. On ne pouvait l'entrevoir d'abord que par une chatière ; chacun s'empressait d'y courir ; enfin on ouvrit les corridors & les députations ne lui firent pas épargnées. Parmi les divers complimens qui lui furent faits , on distingua celui d'un certain original qui lui dit , avec la gravité d'un sénateur romain : *Sublime agent national , conformément à ton immortel réquisitoire , je suis suspect , tu es suspect*. Puis montrant un de ses camarades : *il est suspect , nous sommes suspects , vous êtes suspects , ils sont tous suspects* , & lui faisant ensuite une profonde révé-

rence, il se retire avec ses camarades & fait place à une autre députation. Ce premier choc étant passé, Chaumette tout étourdi, n'osait descendre dans la cour dont les détenus jouissaient depuis un mois environ. Mais on le rassura en lui disant qu'il n'avait à craindre que quelques froides plaisanteries auxquelles un homme d'esprit, comme lui, pouvait toujours répondre avec avantage. Il se rassura un peu, & cependant craignant quelques huées générales, il ne vint que jusqu'au café. Là il se disculpa de son réquisitoire sur les gens suspects, avec une douceur, une sensibilité qui semblait annoncer le cœur le plus pur & le plus vertueux. Quelqu'un lui reprocha son réquisitoire sur le recrutement pour la Vendée. Tu demandais, disait-il, qu'on choisît de préférence les clercs de notaire ou d'avoué, les modérés, les muscadins & les aristocrates, en y mêlant quelques patriotes clair-semés. Tu savais pourtant mieux que personne qu'aucun citoyen ne voudrait partir ni comme aristocrate, ni avec des aristocrates; tu savais mieux que personne, qu'envoyer des contre-

révolutionnaires pour combattre des contre-révolutionnaires, c'était doubler criminellement leur nombre & leurs ressources. Qu'est-il arrivé de ton réquisitoire ? C'est qu'au lieu d'inspirer à la jeunesse française les élans sublimes du patriotisme & de la valeur, tu l'as abreuvée de rebuts & de dégoûts. Les jeunes gens sont restés chez eux, & c'est l'argent à la main qu'on s'est procuré des héros de 500 liv., qui après avoir exercé sur leur route toutes sortes d'horreurs, passèrent en partie du côté des rebelles, ou revinrent à Paris faire le même commerce. C'est encore toi qui insultais les volontaires de la première réquisition ; c'est toi qui disais qu'ils n'avaient point le corps velu ni les bras chargés de poil ; qu'ils n'étaient bons qu'à être mis à la bouche du canon, &c. &c. Tu as tout fait pour exciter du mouvement dans Paris, en aigrissant ainsi ceux qui allaient verser leur sang pour la défense de leur patrie & de leurs magistrats. Il fit, à cette inculpation, une réponse précieuse à recueillir. Il dit, que trompé par les exagérations de quelques

malveillans, il s'était figuré que les jeunes gens de Paris ne partiraient pas sans peine, vu qu'ayant été élevés mollement & délicatement, ils ne devaient pas être très-braves; qu'ainsi, crainte de mouvement, il était toujours prudent d'indisposer le peuple contre eux.

Au surplus, ajoutait - t - il, j'ai bien réparé mon erreur, car c'est moi qui ai le plus contribué à faire juger & innocenter les jeunes gens arrêtés aux Champs-Élysées; & si j'ai, en effet, affligé la jeunesse parisienne, si j'ai, sans le vouloir, compromis son honneur, je lui en demande un pardon solennel. Eh! mes amis, quel est celui qui ne se trompe pas quelquefois?

Le citoyen Cousin lui demanda s'il ne s'était pas aussi trompé, lorsque pressé par un peuple immense qui demandait des subsistances à une municipalité également perfide & ignorante, il avait fait un réquisitoire pour qu'il fût mis deux gendarmes chez un citoyen qui, depuis un an, avait rendu ses comptes, & qui venait de quitter son lit, où il était depuis trois mois pour voler au se-

cours de ses concitoyens, menacés de la famine, & se rendre au vœu des administrateurs qui ne savaient plus ou donner de la tête. Je connaissais parfaitement ton intègre probité, lui répondit Chaumette, je savais bien que tes comptes avaient été vérifiés & apurés, mais enfin nous étions fort embarrassés, il fallait bien trouver un moyen de satisfaire le peuple, qui était alors fort agité, & je n'ai pas trouvé d'expédient plus favorable que de mettre les scellés & des gardes chez tous ceux qui depuis 1789, avaient administré les subsistances. Grand merci de l'expédient, repliqua Cousin, je ne suis pas riche, & pour te tirer d'embarras, je me serais bien passé de dépenser cent pistoles à payer les gardes qu'il t'a plu de faire mettre chez moi. Quant à notre converti, voyant que l'on n'avait pas grand foi à sa contrition, il resta dans sa chambre, n'ayant pour toute société que quelques Hébertistes.

Un hypocrite bien plus adroit, mais qui ne fit pas plus de prosélites, arriva, au grand étonnement de tous les déte-

nus qui le regardaient comme l'un des agens les plus affidés de Robespierre. C'était le Tartuffe Lulier. Il refusa, crainte de se compromettre, de loger dans la chambre de son frère Chaumette; il coucha dans celle d'un citoyen fort riche, fort généreux, & qui par là-dessus joignait le mérite d'avoir dans sa cave les meilleurs vins de Paris. Lulier prétendait qu'un homme comme lui ne devait pas rester six heures en prison. Il ne parlait que des services qu'il rendait au public & aux particuliers; que de la délicatesse de ses sentimens, de la sensibilité de son cœur, de sa tendresse pour sa femme & sa fille. À l'entendre, il n'avait pas fait faire une seule arrestation; son ame était déchirée de voir tant d'innocentes victimes (il y en avait seulement au Luxembourg une quarantaine de sa section). Ceux qui le connaissaient, voyaient clairement que le patelain en voulait au vin de *Dumoulin*, citoyen humain & sensible, & qu'il jouait les sentimens pour s'attirer ses bonnes grâces, comme il avait joué le patriotisme pour se donner une place bien

lucrative. Voyant toutefois que les lettres qu'il écrivait à Robespierre restaient sans réponse, la terreur par laquelle il avait voulu régner, régna sur son ame consternée. Les larmes étaient sa seule ressource, sa seule philosophie. Il ne voyait aucun de ses co-sectionnaires; mais en revanche, quand il ne pleurait ni ne buvait, il était à faire sa cour au ci-devant duc de Gèvres, & il inspirait à tous les détenus le mépris & la pitié. Enfin il alla porter à Pélagie son fougueux désespoir; & là dans l'un de ses accès, il se punit par sa propre main de ses fourberies & de ses crimes. Il était encore au Luxembourg, lorsqu'on annonça que Danton, Lacroix, Philippeaux & Camille-Desmoulins, étaient chez le concierge. Réal était arrivé la même nuit, & avec sa gaieté ordinaire, il leur disait qu'ils seraient probablement de la même charretée, qu'ils joueraient les premiers rôles, tandis que lui, victime obscure & inconnue, son nom ne passerait pas même à la postérité. Il vit que Camille avait apporté des livres sombres & mélancoliques, tels que *les nuits*

d'Young & les méditations d'Hervey. Est-ce que tu veux mourir d'avance , lui dit Réal : tiens , voilà mon livre ; moi , c'est la Pucelle d'Orléans. Quand Lacroix parut, Hérault-Séchelles quitta sa partie de galoche (1), pour aller l'embrasser. Simon en fit autant. Ce dernier n'était pas aussi bien vu que son collègue ; on lui reprochait d'avoir dit à la convention qu'il fallait que les détenus allassent grossir le limon de la Loire ; d'ailleurs il était prêtre & il conserva tant qu'il fut au Luxembourg , la dénomination de *Simon-Limon*.

A son arrivée, Lacroix ne parla point ; les ci-devant jouissaient infiniment , & l'un d'eux , appelé *Laroché-du-Maine*, qui était fort goguenard , dit , en le voyant passer : *Voilà de quoi faire un beau cocher*. Camille & Philippeaux n'ouvrirent pas la bouche ; mais quand on

(1) Les prisonniers , pour passer le temps , s'amusaient à jouer à la galoche , c'est-à-dire , qu'on mettait sur un bouchon de liège des pièces de monnoye qu'on essayait d'abbattre avec de gros sous.

conduisit Danton, il dit, en affectant un rire forcé : *Quand les hommes font des sottises, il faut savoir en rire . . . Je vous plains tous, si la raison ne revient pas promptement : vous n'avez encore vu que des roses.* Puis rencontrant Thomas Payne, il lui dit bon jour en anglais, & ajouta : *Ce que tu as fait pour le bonheur & la liberté de ton pays, j'ai essayé de le faire pour le mien; j'ai été moins heureux mais non pas plus coupable . . . On m'envoie à l'échafaud, eh bien, mes amis, j'irai gaiement.* Quand ils furent chacun dans leur chambre, il se trouva qu'il n'y en avait qu'une, celle de Danton & Lacroix, de manière qu'ils pouvaient se parler, mais qu'ils étaient obligés d'élever la voix, de manière à être entendus de beaucoup de détenus.

Oh ! si j'avais su qu'ils voulaient m'arrêter, s'écriait Lacroix, ---- Je le savais, repliqua Danton, on m'en avait prévenu & je n'avais pu le croire.---- Quoi, Danton était prévenu, & Danton s'est laissé arrêter ! C'est bien ta nonchalance & ta mollesse qui t'ont perdu. Combien te l'a-t-on prédit de fois ?

Le général Dillon (1) vint plusieurs fois pour parler à Lacroix ; mais comme il touchait presque à sa fenêtre , & qu'il avait grand soin d'écarter les curieux , on n'en entendit rien. Quand les députés reçurent leur acte d'accusation , Canille remonta en écumant de rage , se promena à grands pas dans sa chambre ; Philippeaux sensiblement ému , joignait les mains , regardait le ciel ; Danton revint en riant & plaisantant beaucoup Camille-Desmoulins : rentré dans sa chambre , eh bien , Lacroix , qu'en dis-tu ! --- Que je vais me couper les cheveux pour que Samson n'y touche pas. Ce sera bien une autre cérémonie quand Samson nous démantibulera les vertèbres du col. -- Je pense qu'il ne faut rien répondre qu'en présence des deux comités ? --- Tu as raison , il faut tâcher d'émouvoir le peuple.

Quand ils partirent pour le tribunal,

(1) Ce général buvait beaucoup , & quand il n'était pas ivre , il jouait au trictrac.

Danton & Lacroix affectèrent une gaieté extraordinaire; Philippeaux descendit avec un visage calme & serein; Camille-Desmoulins avec un air rêveur & affligé. Il dit, avant d'entrer chez le concierge : Je vais à l'échafaud pour avoir versé quelques larmes sur le sort des malheureux; mon seul regret, en mourant, est de n'avoir pu les servir. Delaunay d'Angers partit sans même lever les yeux; Fabre - Déglauxine était excessivement malade, on l'aïda à se traîner jusqu'à la fatale voiture. Bazire partit avec Héault-Séchelles qu'il embrassa plusieurs fois desuite avec affection. Ce dernier qui n'avait point du tout été mis au secret, s'était promené tranquillement dans la cour environ deux heures, en attendant qu'on le vînt chercher pour le tribunal. Il fit ses adieux à ses connaissances comme s'il les quittait pour aller à une partie de plaisir. Son domestique éploré, fondait en larmes, il l'invita à prendre courage & consolait tous ses amis. Quant à Chabot, il était transféré depuis quelques jours à l'infirmerie de la conciergerie, il s'é-

taît procuré au Luxembourg du sublime corrosif, & la douleur lui ayant arraché des cris qui donnèrent l'alarme dans la maison, on prolongea sa vie & ses souffrances. Au milieu de ses tourmens, il ne parlait que de son ami Bazire: pauvre Bazire, qu'as-tu fait? &c.

Dillon recevait deux fois par jour des nouvelles du tribunal. L'on formait, on ne sait pourquoi, dans la maison, des vœux ardens pour Camille-Desmoulins. Le surlendemain tous les détenus sont consignés dans leur chambre, toutes communications avec l'intérieur & l'extérieur sont interdites; la circulation des journaux est interceptée, & chacun attendait dans le silence & l'effroi, les motifs d'une consigne aussi rigoureuse.

On apprit bientôt que Laffitte avait dénoncé au comité de sûreté générale, un complot tramé par Simon & Dillon. Les papiers publics en ont parlé dans le temps. Les prisonniers demandèrent avec instance, aux administrateurs de police, le transfèrement de ces deux prévenus de conspiration, dans une autre maison d'arrêt, espérant qu'après,

les mesures s'adoucirait, qu'on leur rendrait la cour où ils ne pouvaient plus se promener, la faculté d'écrire à leurs parents, & de lire le journal du soir, comme par le passé. Chaumette, Simon, Dillon, & autres furent transférés & même guilotinés; mais les mesures, au lieu de s'adoucir, devinrent de jour en jour plus vexatoires & plus tyranniques.

Une calamité inattendue vint tout-à-coup porter l'alarme & la douleur dans le cœur des détenus; c'était l'arrestation du concierge. Cet homme sévère mais compatissant était véritablement précieux aux malheureux. Septuagénaire, père de six enfans, connu par son intacte probité, sa disgrâce devait affliger toutes les âmes honnêtes & sensibles. Le citoyen Lenain, homme puissamment riche, & qui venait de marier sa fille à l'un des fils d'un ci-devant garde du corps, nommé S. Cry de Monplaisir, détenu lui même au Plessis, lui avait remis dans la matinée un dépôt en or, qu'un autre ci-devant avait caché & dont il lui avait révélé l'endroit

avant d'aller au supplice. Benoît donne un reçu à Lenain, & prévient de suite l'accusateur public, tandis que Lenain plus avide de sa liberté que d'argent, envoie le reçu au comité de sûreté & tâche de se prévaloir de sa dénonciation pour obtenir son élargissement. Le soir même Benoît est arrêté, les scellés apposés chez lui; sa famille éplorée, vient faire aux détenus ses tristes adieux. Chacun était dans la désolation, & croyait avoir perdu un ami ou un père. Un seul homme se rejoissait au milieu de la consternation générale; c'était le fameux Bricbet (1), ci-devant valet chez la Polignac, & qui depuis fidèle à ses anciens maîtres, travaillait avec succès à faire abhorrer notre sainte révolution, en persécutant & faisant emprisonner les patriotes vertueux. Il ne devait pas trouver beaucoup d'amis dans le Luxembourg où ses victimes & sa réputation l'avaient devancé. Il n'est point d'humiliations qu'il n'ait

(1) Il a été guillotiné comme Hébertiste.

éprouvées. Il était venu , selon l'usage de ses pareils , en sabots & en bonne rouge. Après avoir esuyé les injures & les huées de tous les détenus , il alla chez le concierge ; il voulait que ce brave homme mît dans un cachot et au secret quiconque l'appellerait *monsieur Brichet*. Le concierge se contenta d'inviter les détenus à respecter le malheur dans tous les individus , & lui conseilla de monter à sa chambre, ce qu'il fit, en jettant sur Benoît & les détenus un regard furieux & menaçant. Mais ceux-ci sans s'effrayer , lui criaient encore : *Adieu monsieur Brichet*. Le nom lui en était resté ; il prétendait que c'était la faute du concierge , & monsieur Brichet ne pardonnait rien.

Quelques jours après l'arrestation de Benoît arriva la fameuse visite. (Mot honnête pour une chose qui ne l'était guère.) Chaque détenu à son réveil, trouva à sa porte une ou plusieurs sentinelles. Un administrateur de police , polonais d'origine & savetier de profession , nom-

mé Wiltcheritz , (1) vint signifier l'ordre de ne point communiquer. Les détenus se crurent à la veille d'un nouveau deux septembre ; déjà ils se fesaient leurs adieux & se préparaient à la mort. Mais on ne voulait cette fois que les dépouiller. Argent, bagues, assignats, argenterie, bijoux, boucles, nécessaire, c'était ce que l'on demandait d'abord ; ensuite les razors, couteaux, ganifs, ciseaux, fourchettes, clous, épingles, &c. (2) Ils entassaient tout ce

(1) Il a été guillotiné comme complice de Robespierre. Il faut remarquer que ce dernier avait à sa solde une infinité d'étrangers, qu'il avait placés dans les administrations. Le maire Fleuriot était autrichien.

(2) Le général Ohara ne fut pas exempt de ces perquisitions, & s'y prêta même de bonne grace. Quand il fut dépouillé, il dit à Wilchériz : monsieur l'administrateur, j'ai une grace à vous

qu'ils prenaient dans une chambre , & n'en fesaient qu'un paquet qu'ils cachetaient , sans en faire l'inventaire. Dans tous ces momens de crise , il n'était point permis de recevoir ni de renvoyer ni linge , ni provisions , de façon que la majeure partie de ce qui était envoyé se trouvait égaré. Cette opération dura trois jours entiers , mais les deux derniers ne furent pas aussi lucratifs que le premier ; on en devine aisément la raison. Les inquisiteurs reçurent même quelques plaisanteries qui les fâchèrent beaucoup. Dans une chambre , un citoyen après leur avoir abandonné son porte-feuille , s'en croyait débarrassé ; on lui demande sa bague , quoi , reprit-il , vous donnez donc aussi dans la joaille-

demander, c'est qu'aucun français n'entre dans ma chambre. Il parlait un jour de la liberté de la presse à un prisonnier , & disait : en Angleterre nous pouvons écrire , *le roi Georges , il est fou* ; mais vous , ne pouvez pas écrire : *Robespierre , il est un tigre*.

ries ? On lui demande ses boutons de manche , ses boucles à jarretières , sa boucle à col , & ses boucles à souliers. citoyens, répliqua-t-il, vous auriez plutôt fait de me déshabiller ; Citoyen , répondit Wiltchéritz , le justice est juste , tout cela te sera rendu à la paix , je t'en réponds. Parisau (1) leur dit : Citoyens , je suis désolé , vous arrivez trop tard ; j'avais bien ici 300 l. , mais un citoyen vous a devancé , & me les a déjà dérobés , je désire que vous soyez plus heureux ailleurs ; cependant comme on m'a dit que vous laissiez 50 liv. & que je n'en ai que 23 , s'il vous plaisait de parfaire la somme : ---Oh non, citoyen. J'entends , vous ne venez que pour prendre. Il est malheureux qu'il y ait ici des citoyens plus actifs que vous.

(1) Auteur connu par plusieurs pièces dramatiques. Quelques jours après la mort du tyran , on vint au Luxembourg pour lui apporter la liberté ; le malheureux avait péri dans une des masses ordonnées par Robespierre.

Au surplus , en suivant la marche que vous prenez , vous n'y perdrez rien ; & tout rentrera dans vos mains. Vous êtes un océan auquel vont se joindre toutes les petites rivières.

» Vous êtes bien honnête , répartit le Polonais ; mais ce n'est pas des complimens dont nous sommes en recherche aujourd'hui ».

Ils voulurent enlever dans une chambre une cafetière d'argent : le propriétaire pour la conserver , disait qu'elle était de métal anglais , et qu'il l'avait eue d'occasion.

« C'est possible , répliqua l'un des administrateurs , car j'en ai une à la maison toute semblable ».

— Qui vous est venue d'occasion ? répartit le propriétaire.

« Que vous importe ! répliqua l'administrateur , en rougissant ».

— Ne vous fâchez pas , citoyen , vous ne seriez pas le premier homme en place qui auriez eu des faiblesses.

On avait laissé aux horlogers , aux tailleurs , aux cordonniers et aux graveurs , les outils nécessaires à leur état. Les per-

ruquiers recevaient chaque matin leurs rasoirs , et les remettaient le soir à un guichetier.

Ainsi , chacun pouvait encore travailler librement à son état ; il était enjoint seulement aux perruquiers de ne prendre que cinq sous par barbe ; mais chacun continuait de payer selon ses facultés ; Laborde payait la sienne dix livres ; les ci-devant n'étaient pas aussi généreux , mais ils ne payaient pas au *maximum*.

Privés de toute communication , de toute nouvelle , de toute espérance d'être jugé , on demandait à Wiltcheritz les journaux , la cour et les moyens de se justifier ; sa réponse éternelle était : « Patience , la justice est juste ; ce durement ne peut pas durer ; patience ».

— Patience , lui répliqua-t-on un jour , c'est la vertu des ânes , et non celle des hommes.

« Tu n'es donc pas républicain , répondit-il , avec une présence d'esprit admirable.

Chacun se mit à rire de l'à-propos , et , par compagnie , il se mit aussi de la partie , et , riant aux éclats , croyait

avoir dit la chose du monde la plus spirituelle.

Le bruit se répandit que les commissions populaires tant promises allaient bientôt être en activité au Luxembourg. La joie des patriotes était inexprimable; on embrassait le concierge, homme nul qui avait succédé à Benoît, & dont on avait plus à se plaindre qu'à se louer, moins à cause du mal qu'il faisait lui-même qu'à cause des vexations dont il permettait à un scélérat nommé Vernet, d'accabler les détenus.

Les patriotes s'attendaient à être vengés de la persécution par les commissions populaires; les nobles & les prêtres ne voyaient pas cette institution avec le même enthousiasme.

La fête de l'Etre-Suprême, la prise de Mons, servirent d'occasion aux prisonniers patriotes pour se réunir, & pour témoigner comme ils l'avaient fait, lors de la reprise de Toulon, leurs sentimens joyeux & républicains.

A la dernière fête, Wiltcheritz s'était mis en costume de représentation, il avait de grands souliers tout neufs avec de su-

perbes boucles d'argent mises de côté , de beaux bas de soie blancs ravalés , une large culotte de drap de soie noir , une longue veste de satin noir & un habit de taffetas rose ; sa tête étoit chargée d'une demi livre de pommade & d'une égale quantité de poudre ; il tenait avec graces un énorme chapeau à la main gauche , & de la droite , l'administrateur muscadin portait une rose avec délicatesse , & l'enfonçait successivement toute entière dans chacune de ses narines.

« Comme vous voilà brave , lui dit un républicain ; mais , en vérité , je crois que vos boucles . . . & vous nous disiez , en prenant les nôtres , qu'un bon républicain n'en devait pas porter ».

-- Tu ne vois pas , ajouta un autre camarade , que ces boucles-là ne sont pas d'argent ; c'est une *composition anglaise*.

— Ta composition , disait un autre malin , je la déclare suspecte ; Est-ce que le citoyen aurait ça d'*occasion* , par hasard ?

-- Et tout le monde , de rire & d'applaudir.

« Votre hasard & votre occasion , répondi

pondit avec dignité Wiltcheritz , sont autant de grossièretés ; au reste , je déclare , je donne ma parole d'honneur que je les avais avant la visite ».

— Oh ! nous n'avions pas besoin de ce témoignage notre conscience était suffisamment éclairée , & d'ailleurs , il n'y a encore personne dans la maison qui les ait reconnues pour avoir été à lui.

C'était avec de pareilles plaisanteries que les détenus s'amusaient aux dépens du pauvre Wiltcheritz qui , au demeurant , n'aimait pas la raillerie ; mais il ne mettait pas son plaisir à tourmenter les individus , & ne faisait qu'exécuter machinalement les ordres qu'on lui donnait.

Les nobles , en général , se souciaient fort peu des concerts où l'on chantait les victoires de la république , très-peu s'y rendaient ; ils restaient dans leurs chambres , où ils fabriquaient à loisir des nouvelles qui circulaient ensuite dans la maison , & servaient de pâture aux prisonniers , qui étaient absolument privés de journaux ; seulement , on pas-

saît quelquefois , par fraude *le Courrier républicain* , & il n'était pas gai de lire en tête : *Jugement du tribunal révolutionnaire qui a condamné à la peine de mort, 30, 40 50 ou 60 conspirateurs.*

C'est à cette époque que le brave Benoît fut acquitté au tribunal révolutionnaire.

L'allégresse était générale dans la maison , tous les détenus étaient au comble de leurs vœux , on eut dit d'une famille à laquelle un père était rendu , chacun s'attendait à le voir rentrer dans ses fonctions ; mais quelle fut la douleur des citoyens , lorsqu'ils virent leurs espérances frustrées ! Benoît , obligé de quitter le Luxembourg ; son successeur expulsé , & l'ancien concierge de la cave des morts de Lyon , envoyé par le sanguinaire Couthon.

La consternation était générale : on semblait prévoir les funestes événemens qui ne tardèrent pas à avoir lieu.

Guiard (c'est le nom de cet homme féroce) , était à peine entré dans la mai-

son , qu'il inventa des vexations inconnues jusqu'à ce jour.

Il n'était plus permis de respirer l'air à la fenêtre , parce que deux malheureux s'étaient donné la mort en se précipitant du haut des toits.

La nuit , des hommes armés de barres de fer , de sabres nuds , venaient avec deux ou trois chiens énormes éveiller tous les citoyens , leur faire sortir la tête du lit , les compter , & les accabler d'outrages.

Il n'était plus permis de reposer ; les sentinelles avaient ordre de crier toute la nuit & sans interruption : *Sentinelles , prenez-garde à vous.*

Tout billet qui renfermait quelques mots de consolation ou d'amitié , était impitoyablement déchiré.

On souffrait avec plus de patience que jamais , parce qu'on voyait que la commission interrogeait avec douceur un grand nombre de citoyens.

On espérait que les patriotes seraient enfin rendus successivement à la liberté.

Cet espoir fut confirmé par un mot de Guiard.

Après l'enlèvement des assignats, on délivrait aux détenus 2 liv. 10 s. par jour, depuis le premier floréal ; un matin que ce monstre payait, il dit, avec le sourire du crime : « Oh ! la première fois, il y en aura deux cents de moins à payer ».

On était bien éloigné de soupçonner ce qui arriva. Nuit fatale ! nuit désastreuse ! où 169 victimes furent arrachées au sommeil, pour être traînées dans des charriots à la boucherie.

Qui pourrait peindre la consternation & l'effroi de ceux qui avaient vu partir de leurs chambres, des camarades, des amis, des parens, pour être traînés à l'échafaud ?

Personne n'osait descendre dans la galerie, la terreur & la mort étaient dans tous les cœurs, les détenus se rencontrant n'osaient se regarder ni demander des nouvelles de leurs amis.

Les femmes éplorées étaient accourues en foule à la porte & au jardin.

Dans tous les momens de crise, ces

courageuses citoyennes ne manquèrent jamais de venir prodiguer à leurs époux infortunés les tendres consolations de l'amitié ; les détenus eurent le spectacle déchirant du désespoir de quelques-unes qui, cherchant en vain des yeux leurs malheureux maris , tombaient en défaillance & noyées dans leurs larmes.

O vous ! femmes sensibles & courageuses , dont le zèle infatigable , dont la tendresse ingénieuse versa sur les plaies de vos malheureux époux le baume de la consolation, vous qui bravant les rigueurs des saisons , les menaces & les injures de guichetiers insolens , partageâtes si long-tems le poids de leurs chaînes ; vous , qui leur fîtes supporter la vie & la rigueur de leurs maux , la postérité admirera les généreux efforts de votre sensibilité & de votre vertu ! Elle s'arrêtera avec plaisir sur l'histoire touchante de vos souffrances & de vos sacrifices ; vous serez l'honneur & le modèle de votre sexe ; mais , en attendant que vous viviez éternellement dans la mémoire de nos descendans attendris , jouissez dans les bras de vos heureux époux, de

la juste récompense de votre dévouement courageux. Si le caprice ou l'inconstance vous préparaient de noirs chagrins, rappelez-leur votre conduite, & , à l'instant, ils oublieront leur injustice , & le nuage sera dissipé ; recueillez leur amour & l'estime de vos contemporains , & que vos enfans , instruits par un si bel exemple , apprennent de la bouche de leur mère , que l'humanité & la sensibilité sont les vertus dont les devoirs sont les plus doux à remplir.

Cependant on vit revenir triomphans ceux qui avaient été déposés au tribunal. Il n'y en avait pas eu un seul d'acquitté.

Les dénonciateurs étaient au nombre de sept.

Un d'entr'eux avait rempli presque à lui seul toute la séance du tribunal ; il avait parlé une heure & demie sur l'existence d'une prétendue conspiration dont aucun détenu n'avait jamais eu le moindre indice.

On avait mis à la Conciergerie un des premiers guichetiers , pour avoir déclaré

qu'il n'avait aucune connaissance de cette conspiration.

On avait voulu faire convenir un autre porte-clef que cette conspiration avait existé ; il l'avait formellement nié. On lui dit au tribunal : mais quand tu portais quelques paquets à ces contre-révolutionnaires, est-ce que tu ne les entendais pas tenir des propos aristocratiques ?

— Ecoutez-moi, écoutez-moi tous, leur répliqua le bon suisse, entendez-vous ce qui se dit derrière cette porte qui est là-bas ?

Non.

— Eh bien ! moi, c'est tout de même pour la conspiration.

Le peuple ayant applaudi, celui-ci ne fut pas emprisonné.

Parmi les témoins qui allèrent déposer, et qui étaient au nombre de sept, le premier et le plus scélérat de tous était un déserteur de l'armée de l'empereur, entretenu jadis par une *dame* de haut parage. Ce jeune homme était garçon tailleur de profession, et depuis qu'il était au Luxembourg, il s'en était évadé ; mais rencontré par un

porte-clef, sur le Pont-Neuf, il avait été obligé de rentrer le soir même dans la cage. Il était accusé d'avoir voulu faire des enrôlemens pour les puissances étrangères.

C'est cet homme tarré qui était le premier faiseur de listes.

Vauchelet, Julien, Meunier et d'Hilliers, furent choisis pour faire les additions et retranchemens qu'ils jugeraient convenables.

Boyaval, c'est le nom de ce derrier, revint du tribunal avec un visage enflammé, les yeux étincelans, et se vantait hautement d'avoir parlé deux heures, d'avoir, presque à lui seul rempli toute la séance du tribunal, et d'avoir déclamé avec tant d'éloquence, qu'il en était surpris lui-même, et qu'il n'en était pas échappé un seul des 59 qui furent mis le premier jour en jugement.

Le second dénonciateur était *Beausire*, ex-noble, et connu même dans l'ancien régime par ses intrigues. Pour en donner une idée, il suffit de dire qu'il épousa la d'Oliva, qui après avoir fait publiquement

Le métier de courtisane au ci-devant Palais-Royal, fut choisie pour représenter la femme Capet dans l'affaire du collier.

Cet homme, accusé d'avoir été jadis attaché à la maison d'Artois, avait joué un certain rôle dans la révolution ; en 1790, commandant de la force armée de la section du Temple, il s'en était retiré lorsque son crédit commençait à baisser et s'était réfugié à Choisy, où il était parvenu à se faire nommer procureur de la commune.

C'était le premier espion de Boyaval, qui disait cependant de lui qu'il s'en servait, mais que Fouquier Tainville ne l'aimait pas et qu'il le ferait guillotiner quand il le voudrait.

On a remarqué que tous ceux qui avaient gagné à ce Beausire de l'argent au jeu, avaient été compris dans la conspiration.

Le troisième, était un nommé Benoît, ci-devant mouchard, qui, à force d'intrigue, était parvenu à se faire nommer commissaire du pouvoir exécutif, dans le département

de l'Eure : il paraissait, par ses récits, qu'il y avait fait arrêter un assez grand nombre de citoyens ; il n'était pas richement payé par l'administration de police, car il devait à tout le monde et ne trouvait plus à qui emprunter. Il était tellement méprisable, que ses complices même ne voulaient pas frayer avec lui, et finirent par le faire transférer aux Carmes, où il continua à servir Robespierre.

Venait ensuite un aide-de-camp de l'armée de Cartaux, nommé Amans ; ce jeune homme, plus coupable que les autres, parce qu'il avait plus d'éducation, réunissait toutes les qualités d'un scélérat accompli : à une dissimulation profonde, il joignait un empire si absolu sur lui-même, une hypocrisie si parfaite, que le miel semblait couler de ses lèvres empoisonnées. On le nommait, avec quelque raison : *le troisième volume des Robespierres.*

Le cinquième, était le riche Lenain, dont il a déjà été question, qui pour sauver de la réquisition le fils d'un garde,

du-corps plus que suspect, lui avait donné sa fille en mariage.

Cet homme était renommé même dans la maison, pour son aristocratie puante et sa ridicule bigoterie.

Quant au sixième, c'était un des commissaires de police de la section Révolutionnaire, chargé au mois de septembre 1792, de la police de la Ceneiergerie, et tout-à-fait digne de cette place. C'est lui qui fut chargé de l'opération vraiment conforme à ses goûts, de faire laver les habits ensanglantés des victimes égorgées, et, ce qui était plus lucratif, de délivrer leurs extraits mortuaires. Disgracié par sa section, et bientôt remplacé, il se trouvait compris dans la loi du 17 septembre.

Il avait long-tems laissé pousser ses moustaches; mais à l'affaire des Lapalu, Grammont, &c., l'administrateur Danger lui ayant dit publiquement qu'il ne les aimait pas, depuis qu'il avait vu un de ces hommes à moustaches convaincu au tribunal révolutionnaire, de faux témoignage et guillotiné à la place des mal-

heureux qu'il avait voulu faire traîner à l'échafaud, il avait pris le parti de les faire couper, et de renoncer au moins à l'extérieur des faux dénonciateurs.

On fut étrangement surpris de trouver mêlé parmi ces hommes méprisables, un citoyen dont les principes avaient toujours paru s'éloigner des maximes féroces et sanguinaires de la tyrannie, jadis président de la section de Brutus; des querelles de section l'avaient fait arrêter; son extérieur annonçait la franchise et la probité; il n'avait ni les propos atroces des cannibales, ni leur regard menaçant et farouche.

Il se nommait Vauchelet, et on doute encore au Luxembourg s'il n'a pas plus coopéré à empêcher de plus grands maux qu'à augmenter le nombre des victimes; on doute encore si c'est un patriote imprudent, ou le plus astucieux de tous les scélérats.

Les avis ont été et sont encore partagés sur les autres individus qui furent chargés d'examiner les listes. Le général d'Hilliers, sur-tout, dont la conversation

conversation plus douce encore que la voix , respirait le patriotisme et l'urbanité trouve pareillement de zélés défenseurs , qui ne peuvent croire qu'un homme plein de connaissances et d'amabilité puisse se rouler dans la fange du crime.

On n'était pas aussi heureusement porté en faveur de Meunier , ancien capitaine du centre , ni de Julien , qui d'abord adulateur rampant de Lafayette , dont il était aide-de-camp , avait écrit contre lui , lorsqu'il fut terrassé. On était bien loin de les comparer aux autres : la scélératesse et la pusillanimité sont également dangereuses ; mais non pas également révoltantes.

Aussi-tôt que l'on connut la cheville ouvrière de cette horrible machination , on vit plusieurs détenus , soit par frayeur , soit par desir de sauver leurs parens , leurs amis , ou leurs personnes , former auprès de ces tyranneaux subalternes une cour très-assidue.

Rien n'égalait l'audace et la ridicule insolence de ces assassins. Boyaval surtout révoltait autant par l'atrocité de ses

propos , que par la scélératesse de sa conduite. « Le premier qui me regarde » de travers , disait-il , je le fais trans- » férer à la conciergerie ». Il se permettait publiquement les familiarités , les caresses les plus indécentes vis-à-vis d'une peintresse , dont , deux heures auparavant , il avait fait guillotiner le mari , pour avoir reçu dans sa chambre des ci-devant , qui venaient se faire peindre. On ajoute même que le petit Néron employa les menaces pour jouir , la nuit même , des faveurs de cette veuve infortunée , avec la quelle il resta jusqu'à 17 heures et demie , sans chandelle. Il se vantait d'aller toutes les nuits au comité de sûreté générale et de salut public ; d'avoir la confiance et l'amitié de Fouquier-Tainville ; que toutes les têtes du Luxembourg étaient à sa disposition ; qu'il y était en réquisition ; qu'on entendrait parler de lui ; qu'il se servait de bien des gens , qui y passeraient comme les autres ; qu'une fois sorti , il aurait une bonne place ; mais que , lui rapportât-elle cent livres par jour , il les boufferait ; parceque , s'il amassoit , on le

guillotinerait aussi pour avoir son argent ; il annonçait d'avance ceux qui devaient être transférés à la conciergerie , ou arrêtés. Un jour il se plaignit que dans une chambre où étaient les citoyens de la section des Amis de la Patrie on l'avait traité de scélérat ; il prédit hautement qu'ils y passeraient tous. En effet , on en guillotina plusieurs le jour même où le patron de ces tygres fut mis hors la loi. Plusieurs autres étaient déjà transférés à la conciergerie ; et les pièces de ceux qui restaient étaient au tribunal.

Parmi ces citoyens infortunés était un jeune homme limonadier nommé Perrét, qui entretenait cinq volontaires sur les frontières depuis 1789, et qui avoit été réduit à emprunter pour s'acquitter d'une dette aussi sacrée ; on y voyait Aubertin honnête père de famille, commandant de bataillon jusqu'en 1793, qui avoit été blessé en repoussant les ennemis au mois de septembre 1792 ; un autre citoyen connu par sa probité, père de sept malheureux enfans en bas âge, qui avoit eu le bras cassé en portant aux volontaires de la section, les nouvelles et les secours

tant en nature qu'en argent , que leur envoyaient leurs parens.

Il ne s'était point passé de jours depuis la fameuse enlevée des 169 , qu'on n'eût arraché du Luxembourg de nouvelles victimes. La vieille maréchale de Noailles , quoiqu'octogénaire , sourde et aveugle , quoiqu'arrivée après le supplice de ceux qu'on disait être les auteurs d'une conspiration , y fut comprise avec toute sa famille. On y fit entrer aussi tous ceux qui avaient rendu quelques services aux ci-devants , tous leurs domestiques ; ils en laissèrent cependant un dont les vertus méritent ici une mention particulière. Lui et son frère étaient depuis leur enfance au service du citoyen Lamarelle , dont le fils fut si rudement maltraité par la Palu et les siens. Ce citoyen généreux avança à ses maîtres tout ce dont ils eurent besoin pendant dix mois de prison , et quand il vit enlever le mari , la femme , la nièce et le fils , quand il sut qu'ils étaient condamnés avec deux ou trois complices de la Palu pour la même conspiration , il eut le courage de les défendre hautement et d'ajouter que

la mort seule pourrait l'empêcher de publier leur innocence. On fit transférer son frère aux Carmes quelques jours avant la chute de Roberspierre.

Ce trait en rappelle un autre non moins précieux. Un savoyard était parvenu à être porte-clef dans la maison ; brusque sans dureté, jamais il ne se permettait aucune menace, aucune injure. Il apprit que celui qui l'avait accueilli à Paris, qui l'avait instruit, qui avait pourvu à tous ses besoins, que le père nourricier de tous ses compatriotes, le sensible Fénélon était inscrit sur la liste des transférés ; ce pauvre garçon se livrant aux mouvements de son cœur, court se jeter dans les bras de son bienfaiteur, il l'embrasse et le baigne de ses larmes qui coulaient en abondance ; il retenait le bras du gendarme qui le conduisait, il l'appellait son père et voulait l'empêcher d'avancer. Consoles-toi, lui disait le respectable vieillard, la mort n'est point un mal pour qui ne peut plus faire de bien. Ta sensibilité est en ce moment pour mon cœur une bien douce récompense. Adieu mon ami ! adieu Joseph !

Pense quelquefois à moi ? Ah ! je ne vous oublierai jamais, et ses larmes coulaient par torrens ; ce malheureux ne pouvait s'arracher des bras de celui qu'il nommait son père ; le concierge fut averti, il parut, et Joseph fut chassé.

Ceux qui furent acquittés au tribunal, rapportèrent quelques détails intéressans sur les condamnés. Les deux frères Robert ne voulurent jamais se séparer, ils se tenaient toujours étroitement serrés et furent exécutés immédiatement l'un après l'autre. Mais le tableau le plus attendrissant, fut celui d'une jeune femme nommée Bois-Bérenger ; son père, sa mère et sa jeune sœur avaient reçu leur acte d'accusation ; elle seule ne l'avait point reçu. Dieux ! s'écriait-elle en versant des larmes de désespoir : vous mourrez avant moi ; je suis condamné à vous survivre ; elle s'arrachait les cheveux, embrassait tour-à-tour son père, sa sœur, sa mère, et répétait avec amertume : nous ne mourons point ensemble. Pendant qu'elle s'abandonnait ainsi à la douleur, l'acte d'accusation arrive. Qui pourrait peindre la joie qui éclata aussitôt sur son visage !

la danse succède aux larmes, elle court, vole dans les bras de ses parens, les embrasse de nouveau avec transport; maman, s'écriait-elle: nous mourrons ensemble. On eût dit qu'elle tenait dans ses mains leur liberté et la sienne, elle se coupa elle-même les cheveux, mangea avec appetit et gaieté, et donna aux hommes jusqu'à l'échafaud l'exemple d'un courage héroïque. Sa conduite dans la prison avait forcé la critique à convenir que certaines liaisons qu'on lui reprochait avec le ci-devant président Molé-Champlatreux, provenaient moins d'un fonds de galanterie que de sensibilité. C'était-elle qui était la garde-malade de l'épouse de l'ex-ministre Amelot; ce fameux distributeur de lettres de cachet n'avait pas été oublié dans celles que répandaient si généreusement les quarante-huit comités révolutionnaires; l'embastilleur se trouvait enfin à son tour embastillé; il venait d'avoir le malheur de perdre le peu d'esprit qu'il avait reçu de la nature. S'il se fut contenté d'écrire au ci-devant prince de Condé, pour l'inviter à un repas.

auquel il devait engager tous les rois , tous les princes de l'Europe et même la Convention , parce que disait-il il n'avait pas de rancune ; s'il se fût contenté de mettre en réquisition par une lettre de cachet trois cent négresses pour les besoins du luxembourg , (voilà quels étaient ses folies) , on en aurait ri ; mais le monsieur avait conservé toute sa méchanceté , il battait sa femme et tous ceux qui le contrariaient ; on était obligé de le lier et de le garotter. Cette malheureuse épouse dont il avait fait le tourment pendant sa brillante carrière , succomba sous le poids de ses chagrins , et eut une assez longue maladie durant laquelle la jeune Bois-Bérenger ne la quitta ni le jour ni la nuit.

Les citoyens acquittés confirmèrent ce qui avait été dit par les dénonciateurs , qui tous avaient parlé en faveur de le Maire , qu'il ne lui avait pas été fait le plus petit reproche , qu'il n'avait pas eu besoin de faire entendre la moindre justification , et que cependant il avait été condamné à la mort ,

On expliquait ce fait en disant , que

les témoins ayant tous promis individuellement de s'intéresser en faveur de ce patriote vertueux qui du fruit de son travail nourrissoit sa mère et sa sœur, on avait apparemment parlé en secret à l'accusateur public pour faire guillotiner un homme qui avait eu le malheur de gagner au jeu de l'argent à Beausire.

Outre la douleur qu'on avait de voir chaque jour enlever à ses côtés un concitoyen, dont le tems et le malheur avaient souvent fait un ami précieux, outre l'attente cruelle où chacun était d'être transféré et guillotiné soi-même, outre les persécutions sans nombre que le génie barbare du concierge et de son complice Vernet suscitaient tous les jours; outre les allarmes perpétuelles où le silence forcé des familles, et le refus des journaux plongeaient tous les détenus, survint une nouvelle calamité qui devait opérer sur le physique les maux dont le moral était depuis long-tems affecté. Je parle des tables communes, cette institution si précieuse en elle-même, si elle n'était pas aban-

donnée à des hommes avides qui spéculent pour empoisonner ou faire mourir de faim les citoyens qu'ils doivent nourrir. On se plaignait un jour à Wiltcheritz qu'un seul repas par jour ne suffisait pas à des hommes accoutumés à en faire trois ou quatre, sur-tout quand il était aussi mesquin, sur-tout quand la viande était pourie, sur-tout quand on servait des légumes secs, pleins de cheveux, de bourbe et de vers. Il répondit qu'il ferait donner des haricots et des pommes de terre, et qu'il connaîtrait ceux qui oseraient se plaindre. Le concierge recevait les plats infects, mais se contentait de lever les épaules, et buvait ensuite avec le fournisseur. Ce qu'on demandait arriva; les maladies se multiplièrent, et les malades n'avaient aucun secours; il fallait pour faire entrer de la ptisanne une permission du médecin qui devait être visée par l'administration de police, dans les bureaux de laquelle la permission restait encore plusieurs jours; enfin quand on l'obtenait, ce n'était qu'à prix d'argent qu'on pouvait se procurer les drogues ordonnées. Chacun dépérissait,

la mort était peinte sur tous les visages ; on n'entendait pour toute nouvelle que la voix sépulchrale d'un scélérat soudoyé, qui venait sous les fenêtres des malheureux détenus crier : *la liste des soixante où quatre-vingt gagnans à la loterie de la sainte-guillotine*. Des barrières avaient oté la triste et dernière consolation que pussent avoir les prisonniers en apercevant leur famille où leurs amis. Tous avaient fait le sacrifice de leur vie, et attendaient avec une morne résignation l'instant du supplice. Les malheureux qui l'osaient prévenir étaient regardés par ces mangeurs d'hommes comme des scélérats plus consommés, et on insultait avec barbarie à leurs cadavres et à leur mémoire.

Telle était l'horrible situation des détenus du Luxembourg, qui déjà n'étaient plus que des cadavres ambulans, lorsque la glorieuse révolution du neuf Thermidor vint les rendre à la vie. Le bruit de la générale et du tocsin avaient d'abord glacés toutes les ames de terreur et d'effroi. Chacun croyait entendre sonner sa dernière heure, et telle était l'horrible

anxiété de tout le monde, qu'on faisait avec résignation le sacrifice de sa douloureuse existence. Le sanguinaire Henriot avait paru l'après-midi même pour rassembler la gendarmerie à cheval casernée dans le Luxembourg. Trois fois le son lugubre de la fatale trompète qui annonçait chaque jour aux détenus le sacrifice de nouvelles victimes, s'était fait entendre. Ce monstre, dont tous les exploits consistaient à briser des scellés, à massacrer des hommes désarmés, avait menacé avec son sabre les prisonniers qui tous ne songeaient plus qu'à vendre chèrement leur vie s'il était possible. Déjà ils s'étaient fait leurs tristes adieux, lorsqu'on entendit la fameuse proclamation qui invitait tous les citoyens à se ranger autour de la Convention Nationale et les décrets courageux qu'elle avait rendus contre les triumvirs. Qui pourrait peindre les transports, l'enthousiasme et la joie des détenus ! Le lendemain c'était à qui apprendrait à son voisin une nouvelle aussi heureuse pour la République. Tous s'embrassaient les larmes aux yeux, et faisaient éclater par leurs

nombreux applaudissemens et les cris mille fois répétés de *vive la Convention ! vive la République* , leur admiration et leur ivresse. Quels beaux momens pour ceux qui vinrent recueillir les expressions sincères de l'allégresse générale ! Mais comment représenter l'abattement et la rage de ces agens subalternes , d'un monstre altéré de sang humain ! Le trouble , la discorde et l'esprit de vertige s'étaient emparés de leurs âmes pusillanimes. Cachés dans leur affreux repaire , ils s'accusaient les uns les autres.

L'affreux concierge Guyard (1) , frappé de terreur , fuyait le Luxembourg avec

(1) Ce monstre , qui avait fait ses preuves à Commune-affranchie sous Marino , qui , huit jours après son installation au Luxembourg , dénonçait au tribunal , comme conspirateurs , des citoyens qu'il ne connoissait pas même de nom , ce vil scélérat vendu à la police , dont il était l'ancien espion , ne voulut pas recevoir Robespierre et ses complices , lorsque les gendarmes l'y conduisirent , en vertu d'un décret de la Convention.

ses sabres , ses pistolets et ses chiens ; et cependant , la veille , un de ses enfans répondait a un citoyen : *allez , allez , on vous en f. . . du bon*. Le même jour , le neveu de Guyard , ancien garçon boucher , disait que la maison serait bientôt vidée ; parce qu'il fallait que ça en finisse d'une manière ou de l'autre.

On apprit , avec la plus grande satisfaction , que le farouche Vernet , que sa scélératesse bien connue avait fait nommer concierge de Saint-Lazare , avait été arrêté.

Les faiseurs de listes , pâles et tremblans , s'inculpaient mutuellement , en essayant de se justifier. Amans ne put dissimuler la frayeur où il était , qu'on ne trouvât chez Robespierre les lettres atroces qu'il lui écrivait journellement. Julien et Vauchelet prétendaient avoir arraché onze victimes dans les premières listes ; ils assuraient que les autres ne leur avaient point été communiquées , et ils dévoilèrent une autre atrocité que l'on ne connoissait pas encore. Peu de jours avant la chute de Robespierre , l'administration de police , par l'organe

de Faraud , avait fait demander à Boyaval une liste de 200 autres conspirateurs , et l'engageait à se défier de ses co-associés et sur-tout d'un certain Leymerie , qui avait toute la confiance de Vauchellet ; et à s'entendre , pour cette fois , avec les administrateurs de police , Cordas , Masset et Cayeux-Verroux. (C'est le nom qu'on lui donnait dans la prison , où il était arrivé trois jours après qu'il avait fait tout vérouiller).

Ces trois administrateurs eurent de longues conférences avec Boyaval , dont l'indiscrétion et la bêtise surpassaient encore l'insolence et la scélératesse. Il fit part des ordres qu'il avait reçus à ses cochambristes ; car la plupart de ces Messieurs étaient réunis , selon la loi du proverbe : *qui se ressemble, s'assemble*. Ceux-ci effrayés des soupçons qu'ils croyaient ne pas mériter et des dangers qu'ils couraient eux-mêmes , écrivirent deux lettres , l'une à Carnot et l'autre à Amar. Un des leurs , le Tellier , qui , quoiqu'arrêté comme suspect , venait , on ne sait comment , d'obtenir sa liberté , par ordre du tribunal révolutionnaire , devant

lequel il n'avait pas paru , fut chargé de porter ces lettres , dont on n'eut point de réponse. Ils déclarèrent encore que Benoît , l'espion qui était proprement l'homme de l'administration , n'avait été transféré aux Carmes , que pour avoir mis d'Hilliers et d'autres patriotes sur la liste , et avoir publiquement annoncé qu'il en transférerait encore 400 ; imprudence , disait Vauchelet , qui pouvait compromettre la tranquillité de la maison. Le fait est que Benoît continua aux Carmes le métier affreux qu'il avait commencé au Luxembourg , et engloba dans de prétendues conspirations les meilleurs patriotes qui s'y trouvaient : ce n'est que par miracle que Dufourny ait été réservé pour les dernières fournées.

Toutes ces confessions , et les propos horribles tenus par ces monstres , avant la chute du triumvirat , furent précieusement recueillies : on ne savait où rassembler toutes ces notes ; enfin on conjura , au nom du patriotisme , Réal de s'en charger. Ce citoyen , par sa gaieté , était pour les détenus un trésor précieux ; il ranimait leur courage , les consolait

par ses discours et les divertissait par les accords de la mélodie. (Il jouait du violon). Il chantait sans cesse , et attendait la mort , en faisant de la musique. Il était toujours étonné de n'être pas de la dernière fournée , lui qui avait dit au tyran Robespierre de dures vérités , lorsque tant d'autres se prosternaient pour adorer l'idole.

Deux jours après deux représentans du peuple vinrent recueillir eux - mêmes les dépositions et les réclamations des détenus. On se ressentit de leur présence par la liberté qu'on obtint de prendre l'air dans la cour, d'écrire à sa famille , d'apercevoir dans le jardin ses parens et ses amis et de faire entrer du fruit et du vin. La nourriture devint plus saine et plus copieuse, les guichetiers furent moins insolens , et les visites nocturnes plus rares et plus honnêtes ; les cris des sentinelles moins perçans et moins répétés : en un mot, on put dormir, boire, manger, prendre l'air et recevoir du dehors les tendres consolations de l'amour et de l'amitié. Quel heureux changement pour le physique et le moral ! Il ne se passait

pas un repas qu'on ne bût avec transport à la santé de la République , à celle de nos armées et sur-tout à la santé de la Convention.

Il survint cependant une petite querelle avec l'avide traiteur. Il avait servi de la viande tellement gâtée que l'odeur seule , comme du tems de l'ancien concierge , infectait tout le réfectoire. La plupart des citoyens se contentaient de manger du pain dont on avait à discrétion , sans pousser le moindre murmure. Les tables étaient composées de vingt personnes et les plats étaient pour dix ; les citoyens composant l'un de ces plats murmurèrent hautement , allèrent trouver M. le Roide (c'était le traiteur) , lui firent voir que sa viande était peuplée d'habitans ; il se facha et ne voulut rien donner en place ; les citoyens du second plat en firent autant , mais M. le Roide prit un ton goguenard , et se moquant de celui qui l'apportait , se refusa à le recevoir de ses mains. Celui-ci qui déjà n'était pas de trop bonne humeur s'impatiente , menace , et flanque le plat dans la cuisine. C'était ce qu'on demandait ; on court aussi-tôt chez

le concierge , on crie que les prisonniers se révoltent. . . . Un administrateur survient , on lui exhibe un troisième plat de viande dont sans microscope il pouvait appercevoir la peuplade ; il s'indigne contre le traiteur , lui fait publiquement des reproches sanglans et lui ordonne de servir des œufs en place de la viande , qu'il fit jetter aux chiens ; mais on se doute bien que ceux-ci n'en voulurent pas ; cette conduite excite quelques applaudissemens ; sur ces entre faites le concierge arrive avec un autre administrateur qu'il avait été chercher d'un autre côté ; lui montre la viande encore étendue par terre.

L'administrateur en fureur et adressant la parole aux détenus , les menace de mesures vigoureuses , leur enjoint de nommer les auteurs de cette agitation , jure que les bons seront punis comme les méchans , s'ils ne les dénoncent pas , et donne sa parole que les comités de la Convention vont être instruits de l'effervescence qui se manifeste parmi les détenus. Ceux-ci gardoient le silence , mais Lachevardière prit la parole pour répondre en leur nom et dit : Du tems

de Robespierre , on disait aussi que les prisonniers étaient agités , tandis qu'ils étaient plus tranquilles que les pierres qui les renfermaient ; par quelle fatalité arrive-t-il que des administrateurs qui se disent régénérés tiennent encore le même langage ? Veut-on encore un prétexte pour faire couler par torrens le sang des malheureux auxquels il n'échappe pas même un murmure ? je vous en préviens , si telle est votre intention , elle ne réussira pas ; la Convention ne souffrira point que ses scènes sanglantes se renouvellent ; vous avez injurié , vous avez calomnié des hommes qui , quoique détenus , sont toujours vos semblables ; reconnaissez votre erreur , et votre injustice est oubliée. Le collègue de l'administrateur , par son esprit de justice et de droiture , calma tous les esprits , excusa l'emportement de son collègue et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

On apprit bientôt la liberté de Réal , et la réarrestation des dénonciateurs le Nain , Julien , le Tellier et Vauchelet ; l'on vit leurs complices le front humilié , le visage défait , l'oreille basse et les

yeux baissés, traverser la cour pour aller les rejoindre à Pélagie. On garda vis-à-vis eux le silence du mépris, et ils n'essuyèrent pas une injure, pas un reproche de ceux qu'ils voulaient envoyer à la boucherie. Ce fut aussi la conduite que l'on tint vis-à-vis des représentans David et Lebon; ce dernier affectait la sensibilité d'une petite maîtresse. David au contraire se vantait de n'avoir pas signé de sortie, et annonçait que s'il était à recommencer il en agirait encore de même. On se permit cependant quelques mots à l'égard d'un membre du tribunal révolutionnaire, tels que *feu-de-file, ma conscience est assez éclairée; vous me donnez un démenti, donc vous insultez le tribunal, hors des débats.* L'un de ces hommes de sang disait qu'il n'avait rien à se reprocher, qu'il avait toujours voté pour la mort. Mais le plaisir de voir enfin les coquins sous le glaive de la loi, n'égalait point celui dont furent transportés tous les détenus en apprenant le décret bienfaisant qui devait rendre à la liberté une foule de patriotes, qui victimes de leur

courage ou de haines particulières , n'étaient point compris dans la loi du 17 septembre. Avec quelle douce satisfaction , avec quel enthousiasme on serrait dans ses bras , on couvrait de baisers le patriote fortuné qui obtenait justice et liberté ! qu'elles étaient sincères les bénédictions dont on couvrait la Convention Nationale ! avec quels transports on demandait au ciel sa conservation par les cris mille fois répétés de vive *la Convention Nationale*. La musique , les chants patriotiques animaient encore cette scène attendrissante. Un peuple immense attendait les élargis à la porte , et les embrassait avec transport. Tableau délicieux ! ne vaux-tu pas bien le spectacle affreux de victimes innocentes , et non entendues , qu'on traînait par centaines à l'échafaud ?

COUPLETS faits au Luxembourg,
sur la prise de Mons.

AIR : *La lune , la lune , etc.*

DE la France vrais enfans ,
Qui chérissez sa gloire ,
Oubliez tous vos tourmens
Les Français sont triomphans ;
Victoire , victoire , victoire.

Nos braves républicains
Se sont couverts de gloire ,
Des rois les complots sont vains ,
Le sceptre échappe à leurs mains ,
Victoire , etc.

CES tygres au fonds des bois
En vain ont osé croire
Se dérober aux Français ,
Rien n'arrête leurs exploits ,
Victoire , etc.

DE la France , ces brigands
 Souillaient le territoire ;
 Mais leurs cadavres sanglans
 Vont purifier nos champs ,
 Victoire , etc.

LES esclaves aux abois
 Laissent le champ de gloire ,
 Hullans , Prussiens , Hessois ,
 Tout dans Mons fuit à-la-fois ,
 Victoire , etc.

FRANÇAIS , poursuivez vos coups ,
 Complétez votre gloire ;
 L'esclave fuit devant vous ,
 Les rois sont à vos genoux
 Victoire , etc.

DÉJA dans Mons éperdu
 Les cris de la victoire
 Troublent l'ennemi vaincu ;
 Paraîssiez , Mons est rendu ,
 Victoire , etc.

T A B L E A U du Luxembourg , fait
par un suspect arrêté en frimaire ,
l'an deuxième.

C'est un spectacle assez divertissant de voir arriver dans un misérable fiacre deux marquis , une duchesse , une marquise , un comte , un abbé et deux comtesses , qui s'évanouissent en descendant et qui ont la migraine en montant. Il n'y a pas encore long-temps que je vis arriver la femme de Philippe le guillotiné : elle loge à côté de Bazire et de Chabot , qui sont toujours au secret , et qui se morfondent , en entendant la voix aigre d'un colporteur qui crie *la grande colère du père Duchesne contre le frocard Chabot*. Dans le même corridor logent M. de la Borde de Méréville , M. le président Nicolaï , Mélin , ci-devant commis de la guerre sous Ségur. Dans l'autre corridor , à main gauche , habitent M. de la Ferté , M. le duc de Lévi , M. le marquis de Fleury , M. le comte de Mirepoix ; tous les matins en se levant , ils braquent leurs lunettes d'approche , et

Ils ont l'agrément de voir que leurs hôtels ne sont pas changés de place dans la rue de l'Université. Au bout du corridor, dans la bibliothèque, repose un faisceau de généraux, qui se racontent les uns aux autres leurs victoires.

« Dans un cabinet à droite, vivent conjugalement et paisiblement M. le maréchal et Mme la maréchale de Mouchy, qui avouent que les comités révolutionnaires n'ont pas le sens commun d'enfermer des gens de leur qualité, qui ont donné leurs chevaux pour les charrois et 500 liv. pour les veuves de la section.

» Le maréchal a l'habit marron carré, la veste descendant sur les genoux, les cheveux blancs, et ressemblant méthodiquement à un ministre protestant. Quant à la maréchale, elle a pris le costume aimable de nos sans-culottes femelles, en conservant cependant la forme du caraco de 77, les deux falbalas qui ombragent le derrière. Il n'est point rare de rencontrer la ci-devant maréchale en pet-en-l'air, un bougeoir dans la main gauche, une canne dans la droite, grimpant l'escalier, avec la précipitation d'une ber-

gère de Surenné , qui gravit le mont Valérien.

» Les prisonniers sont au nombre de dix ou douze dans une chambre ; chacun y fait les dispositions comme Robinson , lorsqu'il n'espéra plus voir rentrer dans la baie aucun vaisseau du continent ; chacun a son lit de sangle , et le petit matelas. Les uns font leur cuisine , pendent le gigot à la fenêtre pour l'attendrir , les autres ont recours à la marmite perpétuelle du traîtreur Coste.

» Les gens riches ont soin des pauvres , cela se fait de bonne grace et sans recommandation ; tout le monde fraternise ; cependant chacun paroît s'éloigner de celui qu'on nommoit , sous l'ancien régime , *son altesse sérénissime* , le prince Charles de Hesse , révolutionnaire par appétit , et renfermé par mesure de sûreté.

» C'est-là qu'on voit les hommes de tous les partis et de toutes les factions , qui aimaient la liberté pour leur compte. L'aristocrate le plus encrouté est auprès du monarchien , qui se querelle avec le modeste feuillant. Le fédéraliste peste

contre tous les trois, et leur prouve qu'ils n'ont rien entendu à la contre-révolution, et que tout se serait arrangé pour le mieux, sans la révolution du 31 mai. Il y a quelques jours tous les quatre riaient beaucoup, parce qu'on avait amené un patriote; mais celui-ci leur répondit en chantant ce couplet:

AIR : On doit soixante mille francs.

» L'ARISTOCRATE incarcéré,
 » Par ses remords est déchiré,
 » C'est ce qui le désole; *bis.*
 » Mais le patriote arrêté,
 » De l'ame a la tranquillité;
 » C'est ce qui le console ». *bis.*

L A

NOUVELLE CHARTREUSE ;

O U

MA DÉTENTION A PORT-LIBRE ;

É P I T R E

Par le citoyen V I G É E.

Je veux reprendre les pinceaux ,
 Et sur la toile où je m'amuse
 A fixer quelques traits nouveaux ,
 Essayer la fidèle image
 Des long dégoûts , des longs ennuis
 Dont m'entoure mon esclavage
 Dans les tristes lieux où je suis.
 Garde-toi cependant de croire
 Que rembrunissant mes crayons ,
 J'aïlle d'affreuses visions
 Te tracer une sombre histoire ,
 Parler cachots , crier verroux ,
 Quand je ne suis que sous la grille ;
 Faire en mentant aux yeux de tous ,
 De Port-Libre une autre Bastille .

H ;

Et chargeant ma narration
 De toute l'ampoule tragique ,
 Risquer l'amplification
 En écolier de rhétorique ;
 Non ; ma muse est trop véridique :
 Je ne veux pas en conte en l'air
 Transformer un fait bien notoire.
 Je ne peindrai donc point l'enfer
 Quand je ne suis qu'en purgatoire. (1)
 Si je m'avisais de décrire
 Les bâtimens de la maison ,
 Assurément je pourrais dire
 Qu'aux sons magiques de sa Lyre
 Ce n'est point le docte Amphion
 Qui daigna jadis les construire.

(1) Le régime des prisons était assez
 doux à l'époque où ces vers furent com-
 posés. On sait combien depuis cinq mois ,
 les *Détenus* ont eu à souffrir de la dureté
 et de la barbarie de prétendus adminis-
 trateurs qui n'étaient ingénieux que dans
 la recherche des différens genres de pri-
 vations et de tourmens qu'ils leur fai-
 saient éprouver.

Assez près de ce mont pédant (1)
 Où naguère plus d'un collègue
 Enseignait avec privilège
 La Syntaxe et le Rudiment ;
 A l'extrémité de la ville
 Et sur un fond de molle argile ,
 Non loin du céleste donjon
 Où pour tirer son horoscope
 Sur un astre , sur la saison ,
 Plus d'un *Lalande* avec raison
 Monte braquer son télescope ;
 C'est-là qu'un ignorant maçon
 Sans plus ample cérémonie ,
 Traçant d'un mur le lourd cordon ,
 En alligna la simétrie ,
 L'éternelle monotonie ,
 Digne en effet d'une prison ,
 Où , quoi qu'on fasse , l'on s'ennuie
 Et l'on enrage à l'unisson.
 Fatigué de la triste vue
 De ce maussade extérieur ,
 C'est connaître l'intérieur
 Que se peindre loin de la rue

(1) Montagne ci-devant Ste Geneviève.

Un obscur et long corridor ,
 Qui vers le Midi, vers le Nord ,
 Du bas en haut , à gauche , à droite ,
 Présente mainte porte étroite
 D'un gîte plus étroit encor.
 C'est dans l'une de ces retraites
 Où le soleil , chemin faisant ,
 Craint de s'arrêter un moment ,
 Que semblable aux anachorettes ,
 Habitans d'un sauvage lieu ,
 Je ne dors guère et jeûne un peu ,
 Grâce au traiteur intraitable ,
 Qui rançonnant le plus qu'il peut ,
 Nous fait payer tout ce qu'il veut
 La chère la plus détestable .
 Par malheur , en mon froid réduit ,
 Je n'ai que l'éternel spectacle
 D'un triple mur , vieux receptacle
 De quelques vieux oiseaux de nuit ,
 Et l'enceinte bien resserrée ,
 Bien uniforme , bien quarrée ,
 De quinze toises de terrain ,
 Du titre aimable de jardin
 Très-mal à-propos honorée ,
 Puisqu'au lieu de ces jeunes plants
 Doux objets des soins de Pomone ,
 Et de ces arbustes rians
 Où Flore cueille sa couronne ,

Vingt tilleuls rangés au cordeau ,
 Et l'if , ami du noir tombeau ,
 Prouveraient à la terre entière
 Que , peu de mois auparavant ,
 Cette insupportable glacière ,
 Ce lieu funeste à tout vivant
 Servait aux morts de cimetière.
 Heureux du moins , oui ; trop heureux ,
 Si dans cet enclos ténébreux
 Le Dieu du calme et du silence
 Fixait encore sa résidence !
 Mais pour accroître mon chagrin ,
 C'est un Stentor impitoyable
 Qui , d'une voix épouvantable ,
 Vient aux *barres* chaque matin
 Y provoquer le vif essaim
 D'une jeunesse infatigable ;
 Et tandis que de ce côté
 Les cris , la bruyante gaieté
 M'importunent et m'étourdissent ,
 De l'autre , et dans tous les instans ,
 Ce sont mille voix qui glapissent ,
 Gens de la porte et du dedans
 Qui toujours vont , qui toujours viennent ,
 Malades et convalescens ,
 Qui de leur santé s'entretiennent ,

Les fumeurs cherchant à se voir
 A travers un épais nuage ,
 Les complimens , les mots d'usage ,
 Et le bon jour et le bon soir ,
 Et la nouvelle qu'on propage ,
 Puis-les besoins , puis l'embarras ,
 Puis le train de chaque ménage ;
 En quatre mots tout le tracas
 Qui sur ma tête en long fracas
 Du premier au second étage
 Se répète et ne finit pas.
 De ma demeure inhabitable ,
 Tel est le portrait véritable ;
 Et l'on peut croire qu'en ce lieu ,
 Au quel dit un récent adieu
 Plus d'une pénitente aimable ,
 Nuit et jour se donnant à Dieu ,
 Nuit et jour je me donne au diable.
 Car un profond , un érudit ,
 Dès son exorde t'aurait dit
 Que cette maison redoutable
 Qui , par un changement subit ,
 Retient sous un guichet maudit
 L'innocent présumé coupable ;
 Où s sous leurs traits défigurés ,
 Des magistrats , des tonsurés ,
 Abjurant un luxe frivole ,

L'opulence , en sabots fourrés ;
 Et l'ex-noblesse , en *carmagnole* ,
 Offrent à nos yeux égarés
 Une mascarade assez folle.
 Le grand *Arnaud* , le bon *Nicole*
 Et l'anti-jésuite *Pascal* ,
 Quittant le docte *Port-Royal* ,
 Vinrent ici , pleins d'un saint zèle ,
 Eriger sous le même nom
 Et la retraite et la chapelle
 De la ferveur en pamoison ,
 Des soins dévôts , du jeûne austère ,
 De la piété solitaire ,
 Du caquet et de l'oraison.
 Si maintenant l'on veut connaître
 Tout l'emploi que je fais du temps ,
 Franchement je suis peu le maître
 De choisir mes amusemens ;
 Mais dès qu'un faible crépuscule ,
 En dissipant l'obscurité ,
 Vient sur les murs de ma cellule
 Etendre une douce clarté ,
 Tapi sous l'humble couverture
 Du plus modeste des grabats ,
 Par fois j'essaye , entre deux draps ,
 Un griffonnage , une lecture ,
 Que souvent je n'achève pas.

Ainsi je vois mes matinées
 En des heures infortunées
 S'écouler sans distraction ,
 Sans réelle occupation ;
 Et quand le Dieu de la lumière ,
 Vers la moitié de sa carrière ,
 Egaye un peu notre horison ,
 Tout en rêvant , d'un pied timide ,
 Je vais presser le sable humide
 Des tristes cours de la prison ;
 Jettant à peine un œil d'envie
 Sur un verger abandonné ,
 Par le soupçon environné
 D'une palissade ennemie ,
 Et qui pour nous est aujourd'hui
 Ce qu'était la terre promise
 Pour le peuple errant qu'avec lui
 Dans un désert, entraîna Moïse.

Cette Epître n'est que le Tableau très-
 exact de la prison où j'ai languï sept
 mois. J'avais été transféré de celle-ci
 dans celle des Carmes , qui , grâce aux
 loix protectrices des Patriotes opprimés ,
 s'est ouverte pour moi après onze jours
 de la plus pénible détention.

(Note du citoyen VIGÉE).

ÉPITRE

É P I T R E

*A un Député qui avait demandé
des nouvelles de l'auteur.*

Par F R A N Ç O I S (de Neufchâteau.)

Au Luxembourg, 27 messidor, an 2e. de la
République, trois cent seizième jour de
ma captivité.

A P R È S dix grands mois et demi,
De la plus cruelle agonie,
Est-il vrai ? Suis-je encore en vie
Dans la mémoire d'un ami ?

O N m'apprend, sur la rive sombre,
Où j'ai pu me croire perdu,
Que le langage de mon ombre,
De ton cœur peut être entendu.

Q U O I ! malgré la terreur, qu'inspire
La contagion du malheur,
L'air empesté que je respire
Ne m'auroit point fermé ton cœur !

LAS ! je craignais que dans son onde ,
 Le Léthé ne m'eût sçu noyer ,
 Et je n'eusse osé t'envoyer
 Des nouvelles de l'autre monde.

APPRENDS du moins que ton ami ,
 Digne de toi par son courage ,
 Oppose au destin qui l'outrage
 Le calme d'un cœur affermi.

Sous les douleurs , mon cœur chancelle ;
 Captif , exténué , souffrant ;
 J'ai de mon génie expirant
 Gardé pourtant une étincelle.

Vos lois , vos travaux , vos succès ,
 Je les ignore et j'en soupire ;
 Des privations , c'est la pire ,
 Pour un républicain Français.

MAIS contre une patrie ingrate ,
 Mon cœur ne sait point murmurer ,
 Pour elle il faut tout endurer ,
 Jusqu'à la coupe de Socraté.

D'OVIDE , aux bords du Pont-Euxin ,
 La Muse lamentait sans cesse ;
 Mais l'ame qui bat dans mon sein
 N'admettra point cette bassesse.

DE nos jours, la Grange-Chancel,
 Dont la Bastille aigrit la bile,
 Sur Philippe versa le sel
 D'une satire indélébile.

CE sel âcre est peu de mon goût,
 Je déteste les libellistes,
 Et j'éviterai jusqu'au bout
 Les Philippiques, et les tristes.

BIEN loin de quereller les Dieux
 Je me résigne et sais me taire :
 Ma devise est qu'il vaut bien mieux
 Souffrir le mal que de le faire.

ET pourquoi se laisser dompter
 Par l'infortune continue ?
 Le poids d'un fardeau diminue
 Pour quiconque sait le porter.

JUSQU'À me ravir l'existence
 On peut pousser l'iniquité ;
 On ne peut de ma conscience
 M'enlever la sérénité.

AMI, plaignons ceux qui gouvernent !
 Hommes, sujets à se tromper ;
 Il est bien rare qu'ils discernent
 Ceux que leur glaive doit frapper.]

TEL pour eux donnerait sa vie,
 Qui se voit opprimé par eux.
 Grand Dieu ! veille sur ma patrie,
 Et que je sois seul malheureux !

TEL est, ami, le vœu sincère
 Qu'au ciel j'adresse à chaque instant,
 Et s'il exauce ma prière,
 Qu'on m'immole ! je meurs content.

MAIS tu veux encore que je vive,
 Pour les Muses, pour l'amitié ;
 Tu veux même que je t'écrive :
 Quel tems serait mieux employé ?

Du noir Tartare que j'habite,
 Le tableau pourroit t'effrayer ;
 Mais j'aimerais mieux t'égayer
 Des ridicules du Cocyte.

OH ! qu'on ferait de ce séjour,
 Une bonne caricature !
 Nous en rions, je te le jure,
 Si jamais je reviens au jour.

Tu me verras toujours le même,
 Sans fiel contre mes ennemis,
 Aimant avec un zèle extrême
 Et les beaux arts et mon pays.

Tu me verras. . . . mais je me trompe ;
 Oui , j'entends la cloche sonner ,
 Pardonne , ami , c'est le dîner ;
 Il faut qu'ici je m'interrompe.

Tu ris. . . . mais quoi ! tu ne sais pas ,
 Qu'on fait en ces tristes demeures ,
 Un seul repas en ving-quatre heures ,
 (Et Dieu sait encore quel repas !)

La lugubre cloche m'invite ,
 Moi neuf centième , à ce festin ;
 Malgré moi , je finis bien vite ;
 Adieu. Je vais. . . mourir de faim.

Ce banquet , par trop laconique ,
 N'offre qu'un trait intéressant :
 C'est qu'on y porte en y finissant ,
 La santé de la République.

L E T T R E

DE PHILIPPEAUX A SA FEMME.

Au Luxembourg , 13 germinal, 6 heures
du matin.

E NFIN, ma vertueuse et respectable amie, je n'ai plus le tourment du doute sur le genre de crime dont les ennemis de toute vertu ont jugé convenable à leur politique de m'accuser. Hier à 11 heures du soir un huissier du tribunal révolutionnaire est venu me signifier l'acte d'accusation avec la liste des jurés et témoins en présence desquels je devois paroître à 9 heures. Je me nourrissois en ces momens des réflexions d'*Helvetius* sur la probité, la gloire et la vertu; sans admettre les sophismes ingénieux de ce philosophe sur le principe matériel et périssable de nos facultés intellectuelles, j'ai toujours été son disciple sur la morale et le tendre amour de l'humanité; j'avais malheureusement oublié les dia-

logues du bon Jean-Jacques Rousseau qui
avaient fortifié mon ame et versé un
baume consolateur sur les blessures que
lui ont fait depuis trois mois la noire
méchanceté de mes implacables ennemis....
Je me suis couché à minuit, non sans
agitation; un sommeil paisible de 5 heures
me rend frais et dispos pour la grande
épreuve que je vais subir; mon cœur et
ma conscience m'assurent qu'elle n'aura
rien de fatal..... Cependant, mon amie,
comme la justice des hommes est sou-
mise à tant de passions et d'erreurs, je
suis résigné à tout, s'il faut à la patrie
une victime bien pure et bien dévouée;
j'éprouve un certain orgueil à lui servir
d'holocauste; le sacrifice injuste d'un
homme de bien avance quelquefois plus
une révolution que celui de mille scélé-
rats. J'aime à croire que tu te pénétreras
de ces grandes idées, et te roidiras
contre toute foiblesse indigne de la cause
sublime pour laquelle je suis proscrit.
Porcia et *Cornelie* doivent être tes mo-
dèles, comme j'ai toujours évoqué l'ame
de Brutus et celle de Caton. Je laisse
auprès de toi une tyge précieuse, digne

de la République, tu te dois toute entière à l'éducation de cet être intéressant. Communique lui ton ame et la mienne, les exemples de son père le porteront à la vertu. Quand il sera d'un âge à pouvoir s'élever aux idées sublimes, pénétrés le du sentiment de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'ame. Ce dogme consolateur est le seul refuge de la vertu flétrie et opprimée. J'espère qu'alors la République sera bien affermie, car je la crois impérissable, malgré les horreurs dont on la souille, qu'il se contente de dire : mon père a concouru de tout son être à cimenter le bonheur de ses semblables; mais point de ressentiment, ni de vengeance contre mes oppresseurs. Ne seront-ils pas assez punis par leurs remords ? Que jamais aucune passion odieuse ne déshonore la gloire de mon sacrifice. Quand on a tout fait pour la patrie, c'est elle-même qui doit nous venger, sans y être provoquée. Une loi bien dure et qui seule a le pouvoir de me troubler, confisque tout mon juste avoir à la République; elle n'y gagnera pas beaucoup, car Dieu merci, je n'ai jamais possédé avec un

travail opiniâtre que le pur nécessaire ,
et je suis du petit nombre de ceux qui
sortent de la Convention avec la même
indigence qu'ils y sont entrés. Si on
exécute cette loi à la rigueur pour t'en-
lever le peu qui me reste , supportes avec
fermeté ce nouveau désastre. La
même loi charge la patrie de pourvoir à
l'existence des familles des condamnés
qui n'ont pas de quoi vivre , elle te
procurera nécessairement plus qu'on ne
peut t'ôter. Attends que les préventions
cruelles soient amorties et alors tu diras
au sénat des Français que je t'épousai ,
il y a dix ans , sans autre dot que celle
de tes vertus , et qu'il y va de sa gloire
à ne pas te réduire aux horreurs de la
misère. Je n'ai pas besoin de
te recommander ma mémoire , si quelque
main barbare essayait encore de la flétrir ,
tu as dans la connaissance intime de mes
sentimens et de mes actions depuis que
nous sommes ensemble , de quoi con-
fondre la calomnie ; et puis j'espère qu'on
ne pousseras pas la tyrannie jusqu'à t'en-
lever mes ouvrages sur la Vendée. Un
manuscrit précieux est sur mon bureau ,

Je l'avois retiré deux fois de l'impression, persuadé que l'intérêt de la chose publique n'en avoit plus désormais besoin, tous mes persécuteurs y sont complètement confondus; mais comme la publication de cet ouvrage eût pu occasionner de nouvelles dissensions, je sacrifiai l'intérêt de ma gloire personnelle et ma réputation même à l'intérêt beaucoup plus éminent de la chose publique. Cependant comme c'est une propriété sacrée où je démontre que je n'ai jamais eu une seule pensée, un seul mouvement qui ne tendît au bonheur du peuple, ce seroit un attentat sacrilège que de l'en dépouiller, le ravisseur en serait garant aux Dieux et aux hommes.

Adieu, ma charmante et infortunée amie, si cette lettre est mon testament et mon dernier baiser conjugal sur la terre, il est un autre séjour où les âmes vertueuses et aimantes doivent se rencontrer. Fasse le ciel que ce terme n'arrive que quand mon Auguste n'aura plus besoin de toi. Je vous envoie à l'un et à l'autre la bénédiction du juste.

PHILIPPEAUX

ALEXANDRE BEAUHARNAIS

A S A F E M M E.

Le 4 thermidor , l'an 2 de la République
Française , une et indivisible.

Toutes les apparences de l'espèce d'interrogatoire qu'on a fait subir aujourd'hui à un assez grand nombre de détenus , sont que je suis la victime des scélérates calomnies de plusieurs aristocrates , soi-disant patriotes de cette maison. La présomption que cette infernale machination me suivra jusqu'au tribunal révolutionnaire , ne me laisse aucun espoir de te revoir , mon amie , ni d'embrasser mes chers enfans. Je ne te parlerai point de mes regrets , ma tendre affection pour eux , l'attachement fraternel qui me lie à toi ne peuvent te laisser aucun doute sur le sentiment avec lequel je quitterai la vie sous ces rapports. Je regrette également de me séparer d'une patrie que j'aime , pour laquelle j'aurais voulu donner mille fois ma vie et que nous

seulement je ne pourrai plus servir, mais qui me verra échapper de son sein, en me supposant un mauvais citoyen. Cette idée déchirante ne me permet pas de ne te point recommander ma mémoire. Travaille à la réhabiliter, en prouvant qu'une vie entière consacrée à servir son pays et à faire triompher la liberté et l'égalité, doit aux yeux du peuple repousser d'odieux calomniateurs, pris sur-tout dans la classe des gens suspects. Ce travail doit être ajourné, car dans les orages révolutionnaires, un grand peuple qui combat pour pulvériser ses fers doit s'environner d'une juste méfiance, et plus craindre d'oublier un coupable que de frapper un innocent. Je mourrai avec ce calme qui permet cependant de s'attendrir pour des plus chères affections, mais avec ce courage qui caractérise un homme libre, une conscience pure et une ame honnête dont les vœux les plus ardens sont pour la prospérité de la République. Adieu, mon amie, consoles-toi par mes enfans, consoles-les en les éclairant et sur-tout en leur apprenant que c'est à force de vertus et de civisme qu'ils doivent effacer

le souvenir de mon supplice et rappeler mes services et mes titres à la reconnaissance nationale. Adieu, tu sais ceux que j'aime, sois leur consolateur et prolonges par tes soins ma vie dans leur cœur. Adieu, je te presse ainsi que mes chers enfans, pour la dernière fois de ma vie contre mon sein.

Alexandre BEAUHARNAIS.

P É L A G I E.

CETTE prison humide et mal-saine, renfermait, sous le regne affreux de Robespierre environ trois cent-cinquante prisonniers. On y a vu successivement, les hommes qu'il faisait poursuivre comme ses assassins, et les Républicains courageux qui avaient fait quelques efforts pour démasquer son hypocrisie. Tous étaient détenus sans savoir pourquoi; car, on ne leur permettait pas la lecture de leur écrou. Et tel qui le matin se flattait de ne

pouvoir être atteint par le jugement d'une commission populaire, à deux heures après midy, était transféré à la conciergerie et guillotiné le lendemain. C'est ainsi que souvent, faute d'avoir pu préparer sa défense, l'homme qui n'avait pas le talent d'improviser, se trouvait pendant le court espace des débats qui roulaient presque toujours sur une vingtaine d'affaires, toutes différentes les unes des autres, dans l'impossibilité d'éclairer le jury sur le genre des inculpations qui lui étaient faites.

Une cellule, de six pieds carrés, éclairée par une fenêtre étroite garnie de larges barreaux de fers, transversalement rangés, recevait humblement le malheureux que des commotions révolutionnaires avaient renversé, ou que des vengeances particulières destinaient à l'échafaud. Une mauvaise pailleasse, un matelas aussi dur que le marbre et une couverture à demi usée composaient tout l'ameublement de ce triste manoir continuellement infecté par les ordures du prisonnier qui l'occupait, et à qui

il n'était pas permis d'aller satisfaire ailleurs les besoins de la nature. A son arrivée, un porte-clef à large figure garnie d'épaisses moustaches, à la voix rauque, et au ton menaçant lui demandoit avec un sourire sardonique : as-tu des sonnettes ? (de l'argent). S'il répondait oui, on lui faisait apporter une cuvette, un pot à l'eau et quelques plats fêlés qu'il payait le triple de sa valeur ; mais si, malheureusement il se trouvait avoir le gousset vuide, on lui disait : *Ma fois, pays, tant pis pour toi ; mais ici, on n'a rien pour rien.* Alors le misérable était obligé de vendre à vil prix une partie de ses effets pour obtenir les choses les plus strictement nécessaires à la vie. Un citoyen qui occupait dans le mois de floréal, le n°. 106 du corridor du second étage, sacrifia pour vingt-cinq livres une bague d'or de cent écus, pour se procurer le mince nécessaire dont nous venons de parler.

Pendant les mois de floréal et prairial on ne donna pour toute nourriture aux prisonniers, qu'une livre et demi de mauvais pain et un plat d'aricots très-

eurs, ordinairement accommodés avec de mauvaise graisse ou du suif. Les riches trouvaient le moyen de se procurer d'autres mets en les payant fort cher; mais les pauvres n'avaient pour substen-ter leur estomac épuisé par la douleur, que ce ragoût infecte et mal-propre.

Au commencement de messidor, l'administration de police, institua d'après un arrêté du comité de surêté-générale, une cuisine dans chaque prison. Et les prisonniers furent alors nourris tous d'une manière uniforme, chaque individu recevait pour sa journée, une soupe qui était ordinairement passable, une demi-bouteille de vin, et trois plats de différens mets, et nous devons dire que si le vin et les ragoûts étoient presque toujours détestables, c'étoit à la cupidité du traicteur et non le défaut de surveillance qui en étoit cause, car les réclamations sur cet objet ont toujours été entendues avec complaisance et affabilité.

C'est sous ce régime de fer, que les prisonniers détenus au secret, imaginaient pour charmer l'ennui dont ils étoient dévorés, de former entr'eux un

espèce de club, dont ils avaient fixés la séance à huit heures du soir. Quoique les portes de chaque chambre fussent d'une épaisseur prodigieuse, on s'était néanmoins aperçu qu'il était possible de se faire entendre d'un bout du corridor à l'autre, en criant un peu haut. Le premier qui conçut l'idée bizarre de ce délassement, fut le citoyen Marino, membre de la commune du dix août et promu dans les fonctions municipales jusqu'au jour de son arrestation. A l'aide de cette invention on s'instruisoit réciproquement et avec ordre, de tout ce qu'on avait appris des porte-clefs dans le courant de la journée. Et pour n'être pas compris dans le cas où l'on serait entendu de quelqu'un d'entr'eux ou des gendarmes qui étaient apostés sous les fenêtres, au lieu de dire: *j'ai appris telle chose*, on disait: *j'ai rêvé telle chose*.

Il fallait pour être reçu membre de cette société, n'être ni faux témoin, ni fabricant de faux assignats. Quand il arrivoit un candidat, (c'est ainsi qu'on nommoit les prisonniers nouvellement

arrivés), le président était chargé de lui demander au nom de la société, son nom, sa qualité, sa demeure, et le motif de son arrestation, et quand il était bien reconnu qu'il ne s'était pas rendu coupable des délits qui emportaient l'exclusion, le président le proclamait membre de la société en ces termes : *Citoyen, les patriotes détenus dans ce corridor, te jugent digne d'être leur frère et ami. C'est le malheur et la bonne-foi qui les unit entr'eux, ils n'exigent de toi d'autres garants que ceux-là. Je t'envoie l'accolade fraternelle, et la société, pour éviter le bruit du claquement des mains, crioit en signe d'applaudissemens : bon ! bon !*

Les séances ont constamment eu lieu jusqu'au mois de messidor, tems auquel les prisonniers obtinrent de l'administration de police, la faculté de se promener dans les corridors, deux heures le matin et autant le soir. Alors, ils se dirent ouvertement ce qu'auparavant ils n'osaient se confier que paraboliquement. Il en résulta même des liaisons particulières entre plusieurs dont le caractère sympathisait parfaitement.

Un jour Cortey l'épicier, qui se trouvait de complicité avec le ci-devant comte de Laval-Montmorency, l'ex-marquis de Pons, Sombreuil ci-devant gouverneur des Invalides, etc. tous prévenus de conspiration et guillotines depuis, faisait des signaux à travers la fenêtre du corridor, à la ci-devant princesse de Monaco, et lui envoyait des baisers; le marquis de Pons qui étoit présent, lui dit avec hauteur: *Il faut que vous soyez bien mal élevé, monsieur Cortey, pour vous familiariser avec une personne de ce rang-là; il n'est pas étonnant qu'on veuille vous guillotiner avec nous, puisque vous nous traitez en égal.*

Les jours s'écoulèrent sans rien produire de remarquable, jusqu'au neuf termidor, qu'on vit arriver Lavalette, Dumas, un aide-de-camp d'Henriot et plusieurs autres partisans et complices de Robespierre. Chacun se demandait en les voyant qui avoit pu culbuter ainsi ces hommes jadis si puissans par leurs protecteurs et leur popularité. On fit à ce sujet diverses conjectures, qui toutes n'avaient aucun rapport avec le véritable motif de leur arrestation.

Le soir on demanda pour aux séance extraordinaire ; elle eut lieu. Le président leur fit au nom de la société les interpellations d'usage. Aucun d'eux ne voulut y répondre. Pour se venger de leur silence obstiné, chacun se mit à faire sur eux les plaisanteries les plus piquantes. Maintenant, disait-on, que nous avons parmi nous, le confident intime du d^oge, et le magistrat suprême de la République, nous pouvons nous tranquiliser. Il serait beau de voir arriver le d^oge lui-même, en pareil cas nous ne pourrions nous dispenser de lui envoyer une nombreuse députation, et de lui donner une garde imposante, pour l'escorter dans le cas où le médecin Samson viendrait chercher sa majesté pour lui faire la petite opération dont il nous faisait espérer le succès !

D'autres plaisanteries de ce genre, finissaient à peine, qu'on entendit sonner le tocsin, cela réveilla l'attention. On crut qu'un incendie considérable s'était manifesté dans un des quartiers de Paris ; mais on changea bientôt d'avis, quand on entendit un des guichetiers, nommé Simon, crier à son dogue : *vas te coucher*.

Robespierre. Un instant après on amena toute la famille Duplaix (1). Un des prisonniers s'écria : je vous annonce : le ganimède de Robespierre , et son premier ministre. On apprit dès-lors , d'après plusieurs questions qu'on leur fit , toutes les circonstances qui avaient accompagné la chute du tyran.

(1) Duplaix était jadis un pauvre menuisier qui ne se doutait guères du rôle qu'il jouerait dans la révolution. Robespierre , lors de l'assemblée constituante , vient loger chez lui et s'en fit un zélé partisan. Le père , la mère , les fils , les filles , les cousins , cousines , etc. ne juraient que par Robespierre. Celui-ci par reconnaissance fit le père juré-assassin sous la direction de Fouquier Tainville , ses deux fils furent créés ses gardes-du-corps sous l'obédience de Boulanger , capitaine de ses gardes. La mère Duplaix devint supérieure des dévotes de Robespierre , et ses filles furent choisies pour chefs de file dans ce corps respectable.

Le lendemain matin, aussitôt que les femmes apperçurent ces deux individus mêlés parmi les prisonniers; elles s'écrièrent: *Vous êtes avec vos sacrificateurs, vous devriez assommer ces gueux-là*; on se contenta de les molester un peu, parcequ'on avait besoin d'eux pour apprendre tous les détails de l'insurrection. Le 11 thermidor, sur les neuf heures, le bruit se répandit que la femme Duplaix, s'était pendu dans la nuit; un citoyen annonça cette nouvelle en disant: *Citoyens, je vous annonce que la reine douairière vient de se porter à un excès un peu fâcheux. Quoi donc? Qu'est-il arrivé? s'écriaient Duplaix père et fils, qui ne devinaient pas ce qu'il voulait dire. Citoyens, ajoutait-il, c'est un grand jour de deuil pour la France, nous n'avons plus de princesse. Ce qui nous amusa le plus dans tout ceci, c'est que le soir même Duplaix fils donna dix francs à un guichetier pour aller s'informer de la situation de sa mère qu'il croyait en liberté; et que le même homme vint lui dire qu'elle jouissait d'une parfaite santé! Il est resté très-long-tems*

dans cette croyance ; ce qui a valu de sa part au guichetier peu scrupuleux au moins une cinquantaine d'écus pour des commissions supposées.

(Ci-devant) SAINT-LAZARE.

A l'instant où cet ouvrage allait être mis sous presse, nous avons reçu les détails les plus étendus sur cette maison d'arrêt, nous sommes forcés de les renvoyer à l'ouvrage que nous nous proposons de faire sur le régime intérieur de toutes les prisons de Paris. Nous nous contenterons de donner une esquisse très-légère de cette maison.

Les détenus n'ont pas eu beaucoup à se plaindre ni du régime de cette prison, ni des agens qui y étaient employés jusqu'à l'arrivée du farouche Vernet, élève de Guyard, envoyé par Robespierre, pour tourmenter ses malheureuses victimes. Depuis cette époque, les prisonniers ont souffert horriblement. Une nourriture aussi mal-saine que dégoûtante, du pain

abominable, du vin salsifié et empoisonné causaient une foule de maladies dangereuses; ceux qui échappaient à la mort, n'échappaient pas à la faim qui était ordinairement très-aiguë; ajoutez à cela les terreurs que Vernet jetait dans l'ame des détenus, et vous aurez une idée de leur triste position.

Une chose assez comique c'était les écrous. Ici on lisait: Vivian perruquier, prévenu d'imbécillité et de peu de civisme; (ce malheureux est resté un an au secret). Là, Robert, pour avoir négligé de renouveler sa carte de citoyen.

Dans les derniers tems, Herman, président des commissions populaires, venoit faire un travail sur les listes qui lui étaient présentées; c'était Vernet, qui était directeur-général des assassinats. Dans les interrogatoires qu'on faisait subir aux prisonniers, on leur demandait: as-tu voté pour Raffet ou pour Henriot? as-tu dit du mal de Robespierre ou du tribunal révolutionnaire? combien as-tu dénoncé de modérés, de nobles ou de prêtres dans ta section? Voilà quel étoit le cercle ordinaire des demandes qui au surplus

surplus ne se faisaient que pour la forme ; car une fois les listes arrêtées , ceux qui y étaient signalés avec la croix fatale , étaient bien sûrs d'être égorgés.

Un des prisonniers qui a excité le plus d'intérêt est l'auteur des mois , Roucher. Il passait le tems à former la jeunesse d'un de ses enfans , nommé *Emile* , et cette occupation charmoit les ennuis de sa captivité. Le jour qu'il reçut son acte d'accusation , il prévint bien le triste sort qui l'attendait ; il renvoya son fils à qui il donna son portrait pour remettre à son épouse. Cet envoi était accompagné du quatrain suivant adressé à sa femme et à ses enfans.

Ne vous étonnez pas , objets charmans
et doux ,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon
visage ;
Lorsqu'un savant crayon (1) dessinait
cet image ,
On dressait l'échafaud et je pensais à
vous.

(1) Le peintre Suvée.

Le général Beysser , après sa condamnation , fit le couplet suivant :

AIR : du Vaudeville : *De la Soirée orageuse.*

AMIS , la marche va s'ouvrir ,
 Ah ! plus de regards en arrière ,
 Déjà d'autres ont su courir
 Avant nous la même carrière
 Sous la faux cruelle du tems ,
 Tombent les vertus et les crimes
 Et nous sommes aux mêmes instans ,
 Spectateurs , acteurs et victimes.

ÉPITHAPHE DE ROBESPIERRE.

PLUS fourbe , plus méchant , plus
 cruel que Néron ;
 Ce puissant scélérat , l'infâme Robes-
 pierre
 Vient d'achever enfin sa trop longue
 carrière :
 Avec lui , ses suppôts ont passé l'Achéron.

Ce monstre ravageant les rives de la
Seine ,

fit couler à grands flots et le sang et les
pleurs :

De ses noirs attentats , de ses sombres
fureurs ,

A son tour répandu , son sang porte la
peine.

Fatale guillotine ! emportant ses regrets ,
Sous ta hache il est mort , maudit de
tout le reste ;

L'humanité gémit , pleure encore et dé-
teste

Ses crimes , leur triomphe et leurs
affreux progrès.

DANTON AU BORD DU STIX.

LORSQU'ARRIVÉS au bord du fleuve
Phlégéon ,

Camille-Desmoulins , Desglantines , Dan-
ton ,

ayèrent pour passer cet endroit re-
doutable ,

Le nautonier Caron , citoyen équitable

A nos trois passagers, voulut remettre
en mains ,

L'excédent de la taxe imposée aux hu-
mains ;

Gardes, lui dit Danton, la somme toute
entière,

Je paye pour Couthon , S. Just et
Robespierre.

Les trois pièces suivantes ont été com-
posées au Luxembourg , les paroles sont
du citoyen *Fontaine*, instituteur , et la
musique du citoyen *Bailleux*, tous deux
détenus. On trouvera la musique à l'adresse
de ce dernier, rue d'Orléans-Honoré ,
n°. 17.

ODE PATRIOTIQUE

Sur la prise de Toulon par les
Français.

DESPOTES orgueilleux dont l'Europe
avilie

Honorait en tremblant le pouvoir usurpé,
Connaissez les soldats d'un peuple dé-
trompé ,

Craignez la France rajeunie ,

D'un ridicule espoir vous fûtes éivrés ;
 Voyez le fer vengeur suspendu sur vos
 têtes ,
 Et n'espérez jamais conserver des con-
 quêtes
 Sur les Français régénérés.

Des traîtres corrompus par l'or de vos
 ministres,
 A la flotte ennemie ont pu livrer un port ;
 Mais de nos défenseurs un seul et noble
 effort
 A détruit leurs projets sinistres.
 Quoi ! trois peuples ligués ont acheté
 Toulon ?
 Naples, Londres et Madrid pour le dé-
 fendre ,
 N'auront donc emporté de cette ville en
 cendre ,
 Que débris et confusion ?

Vous ne comptez jamais que sur la
 perfidie ,
 Agens deshonorés de tyrans imposteurs ;
 Et le fer à la main nos bataillons vain-
 queurs ,
 Abjurent la diplomatie ;

En vain par vos trésors des brigands sou-
doyés

De l'infâme Vendée inondaient la cam-
pagne ;

La foudre a retenti sur la sainte montagne,
Et dans leur sang ils sont noyés.

LA raison a dompté l'hydre du fanatisme,
N'espérez plus mouvoir un ressort trop
usé ;

Notre auguste sénat tour-à-tour a brisé
Le sceptre et le fédéralisme.

Les peuples ont appris à dériver leurs fers,
Le genre-humain reprend ses vertus na-
turelles ;

Et de l'égalité les douceurs fraternelles
Vont s'étendre sur l'univers.

PÉNÉTREZ dans Toulon , cohortes intré-
pides ,

L'opprimé vous appelle au fond de ses
cachots ;

Et l'Anglais éperdu fait bouillonner les
flots

Sous ses escadres homicides.

Mais dans les souterrains quel fantôme
 plongé
 Vient frapper vos regards de son ombre
 sanglante ?
 C'est Beauvais ; il respire ! ah ! comblez
 son attente :
 Nous le pleurons, il est vengé.

LA JEUNE ÉPOUSE D'UN DÉTENU.

DANS mon paisible ménage
 Que je coulais d'heureux jours !
 Non, le plus léger nuage
 Ne troublait pas nos amours :
 Mon époux de son épouse
 Prévenait tous les desirs ,
 Et moi je n'étais jalouse
 Que d'augmenter ses plaisirs.

DIEUX ! qu'aujourd'hui sur la terre
 Pour moi les tems sont changés !
 Dans un donjon solitaire
 Tous mes amis sont plongés.
 Tous les jours sous leur fenêtre
 Je me promène à l'écart ;
 Et je crois , hélas ! renaître ,
 Si j'en obtiens un regard.

Toi qui dans tes bras me presses,
 Tendre fruit de mon hymen,
 Ah ! redouble les caresses
 De ton innocente main.
 A ton pere qui m'adore
 Viens sourire avec douceur ;
 Ton cœur est trop jeune encore
 Pour sentir tout son malheur.

Tout attriste la nature
 Dans ce lieu de désespoir,
 Mais je brave la froidure
 Pour le plaisir de le voir.
 Pour moi quelle jouissance
 De lui présenter son fils,
 S'il renvoie à l'innocence
 Ses baisers et son souris !

LE DÉTENU

*A l'Épouse qui se promene avec
 son enfant.*

Ton image dans mon sommeil
 A mon ame est toujours présente,
 Et de toi ma muse constante
 S'occupe encor à son réveil.

(177)

Aux premiers rayons de l'aurore,
 Si le ciel me semble serein ;
 J'aurai donc , me dis-je soudain ,
 Le plaisir de la voir encore.

TAISEZ-VOUS , vents impétueux ,
 Vous la forceriez à l'absence ;
 Et j'ai besoin de sa présence
 Pour jouir au moins par les yeux.
 Pour le jour de ma délivrance
 Je me réserve un triple espoir ;
 L'entendre , lui parler , la voir ,
 N'es-ce pas triple jouissance ?

JAMAIS la saison des frimats
 Ne m'a paru si désolante ;
 Je perds souvent l'heure charmante
 Qui me ramene ici tes pas.
 Jamais le soleil de brumaire
 N'eût tant de charmes à mes yeux ;
 Il me promet l'instant heureux
 De voir et l'enfant et la mere.

Qu'un esprit fin , libre et subtil
 S'occupe de la politique ;
 Ce n'est qu'aux progrès de l'optique
 Que je rêve dans mon ...

(178)

Oui , pardonne-moi les lorgnettes,
Je suis astronome , et tes traits
Pour mes yeux seront désormais
Véus et toutes les planetes.

FIN.



(La Scène se passe aux Madelonnettes.)
Eh! brave homme, pourquoi le trouvais-je ici?
Page 56.

TABEAU DES PRISONS

DE PARIS,
SOUS LE REGNE DE ROBESPIERRE.

*Pour faire suite à l'Almanach des
Prisons, contenant différentes
anecdotes sur plusieurs prison-
niers, avec les couplets, pièces
de vers, lettres et testaments
qu'ils ont faits.*



A PARIS,
Chez MICHEL, rue Haute-
Feuille, N^o. 36.

On trouve à la même adresse
l'*Almanach des Prisons* ; prix
35 sols, franc de port.

AVERTISSEMENT.

NOTRE but, après avoir publié l'almanach des prisons, était de donner un ouvrage complet sur toutes les bastilles qui couvrent le sol de Paris; mais l'avidité du public, qui demande à connoître sur-le-champ les plus petits détails, tant sur les victimes des tyranneaux qui ont désolé la France, que sur les horreurs auxquelles elles ont été en proie, ne nous a pas permis de nous occuper d'un travail aussi immense. Nous allons donc continuer à offrir au lecteur la lugubre galerie des prisons de Paris; et tous les mois nous ferons paroître un petit volume du même format et du même prix, jusqu'à ce que les matériaux vien-

nent à nous manquer. Tous les abus d'autorité sous le règne de Robespierre sont de notre ressort ; crimes des tribunaux et commissions révolutionnaires , crimes des proconsuls , crimes des comités révolutionnaires , tout sera dévoilé.

Nous invitons les citoyens de Paris et des départements , qui ont échappé au glaive de la vengeance , d'adresser au citoyen *Michel*, rue Haute-Feuille, n°. 36, les renseignements , notes , anecdotes , couplets , et généralement tout ce qu'ils croiront nécessaire pour mettre au jour le vaste tableau des turpitudes et des infamies qui ont souillé notre révolution.

*PRÉCIS historique sur la maison
d'arrêt de la rue de Sèvres, et
faits relatifs à la révolution du
9 Thermidor.*

DANS le nombre considérable des maisons d'arrêts de Paris, où Robespierre avoit fait renfermer les victimes qu'il dévouait à la mort, il y en avait une rue de Sèvres, qui paraissait dans l'origine avoir été moins marquée que les autres du signe de la destruction.

La section du Bonnet rouge qui avait fondé cet établissement, et qui des premières s'était arrogé l'autorité d'arrêter, non-seulement dans sa section, mais partout, sans aucun mandat d'arrêt des autorités supérieures, avait déjà commencé dès le 20 septembre 1793, (vieux style), à y amener une partie des personnes les plus riches de la section, auxquelles elle en réunit bientôt d'autres, qui joignaient à cette qualité celle d'avoir occupé les premières places de la cour.

Cette section voyant que le comité de

sûreté générale lui laissait tout pouvoir pour ses arrestations, et la chargeait même de celles que les autres sections négligeaient de faire , établit en conséquence une sorte de spéculation de finance assez lucrative , en prenant vers la fin de mars (vieux style), au lieu d'une petite maison où elle s'était déjà logée , une maison beaucoup plus vaste , dans laquelle elle louait à des détenus des appartemens , c'est-à-dire , deux chambres , jusqu'à douze liv. par jour ; de manière que le total de cette location pouvait se monter jusqu'à 15000 liv. par an , quoiqu'il fut constant qu'elle n'était censé la louer que 2400 liv. , c'est-à-dire , qu'elle avait fait un bail à ce prix , mais qui n'a jamais été signé , ni par le propriétaire ni par ses gens d'affaire.

Il est vrai que cette prison était en apparence moins prison que beaucoup d'autres ; sa position à l'encoignure du boulevard , le jardin dans lequel on se promenait alors , donnait à la malheureuse société qui y était détenue une apparence de liberté , et annonçait que cette maison renfermait plutôt des gens voués à la haine qu'à la mortelle vengeance du parti opprimant.

La plus grande partie des détenus était du nombre de ceux qui avaient ci-devant joui des honneurs , et de toutes les ai-

sances que procuraient les places qu'ils avaient occupés.

La patience et la résignation ont toujours habité cette maison, et ces deux vertus paraissaient s'accroître en proportion du plaisir cruel qu'éprouvaient ceux qui l'administraient, lorsqu'ils venaient enlever aux détenus quelques douceurs dont il les avaient précédemment laissé jouir.

On supportait toutes les privations, sans le moindre murmure, aux grossièretés et aux injures, on ne répondait que par le silence; en un mot cette maison était un cloître, où gémissaient des victimes dévorées par l'ennui.

La paix et la tranquillité qui régnaient dans ce lieu, semblaient en avoir repoussé la crainte sourde des jugemens iniques et cruels qui planaient sur les têtes des détenus des autres maisons d'arrêt.

Depuis plus de six mois sur 160 malheureux qui y étaient renfermés, deux seuls prisonniers avaient été tirés de la maison pour être immolés, lorsque le 7 thermidor (25 juillet vieux style), à cinq heures du soir, tandis que chacun était dans sa chambre, ou paisiblement rassemblé dans celles de ses compagnons d'infortune, on entendit un bruit confus de voix dans la rue, qui annonçait quelque événement.

Aussitôt on voit un charriot immense traîné par quatre chevaux; quatre gendarmes se présentent à l'instant dans la cour, suivi d'un huissier du tribunal révolutionnaire, qui semblait par sa physionomie et sa stature n'être destiné qu'à annoncer des choses sinistres. Cet homme farouche donne aussitôt l'ordre au concierge de sonner la cloche pour que tout le monde au même instant se rassemble dans la cour; chacun s'y rend en tremblant sur sa destinée; quelques-uns cependant se flattaient encore qu'il était peut-être question de transférer des prisonniers dans une autre maison.

L'huissier prend alors la liste, et ayant dans sa main tous les actes d'accusation, ce qui faisait croire cette liste très-volumineuse, chacun attend dans un morne silence ce qu'il va prononcer; le concierge veut faire l'appel nominal de tous les détenus, et avait déjà commencé, lorsque l'huissier prend la liste et fait lui-même l'appel.

Il nomme d'abord *Gramont - Dorsan*; mais le nom, mal lu, ne laisse pas à douter, même à la malheureuse victime qui en était l'objet, que c'est *Dossun* qu'on appelle. Alors, on commence à savoir que tous ceux qu'on allait nommer, étaient destinés à être conduits à

la conciergerie , et le lendemain au tribunal révolutionnaire, ou ce qui était la même chose, à l'échafaut.

On continue d'appeller (1) Kerouent, Molevrier, Chimay, d'Armentières, (2) Narbonne-Plet, Cécile-Queuvrain, sa femme-de-chambre, sous le nom de femme de confiance, elle eut la présence d'esprit de dire à l'huissier qu'elle n'avait jamais eu la première qualité; Raymond Narbonne, nièce de la précédente suit après. On les fait ranger sous la porte, et l'huissier établit une ligne de démarcation entre eux et les autres détenus. On leur permet à peine d'aller accompagnés d'un porte - clef, chercher un paquet nécessaire à leurs besoins de la nuit.

(1) *Kerouent* dit en descendant dans la cour, eh bien, mes amis, vous m'avez tant reproché de voir les choses en noir; il me semble que ceci n'est pas couleur de rose!

(2) *D'Armentières* cria de sa fenêtre, *me voilà*, avec cette sérénité qui ne l'avoit jamais quitté un seul instant dans la prison, et comme si on l'eût appelé pour sa liberté.

Raymond Narbonne joignant l'air d'une noble fierté, à l'expression touchante de la sensibilité maternelle pour une fille de 10 ans qu'elle avait avec elle, veut s'approcher de cet enfant qu'elle sait bien qu'elle ne revera plus; mais à peine lui laisse-t-on le temps de dire deux mots à la citoyenne ci-devant duchesse de Choiseuil, pour la lui recommander, puis retournant prendre sa place auprès de ses camarades de malheur, et s'adressant à l'une d'elles, qui demandait quelque chose à l'huissier : ne vous avilissez pas, lui dit-elle, à faire la moindre demande à une homme de cette espèce.

On appelle ensuite (1). Clermont-Tonnerre, Crussol d'Amboise, et l'évêque d'Agde (Saint-Simon), en affectant de prononcer avec dérision et satisfaction son ancien titre ; on demande enfin le nommé Viot, sorti depuis six mois de la maison pour être transféré à Saint-

(1) *Clermont-Tonnerre*, âgé de plus de soixante-douze ans, s'avancat d'un pas ferme, sans la moindre altération sur son visage, et comme s'il allait se rendre à quelques cérémonies où son rang l'eût appelé autrefois.

Lazare , et dont cependant on ignorait la nouvelle demeure ; erreur qui s'est commise plus de vingt fois dans cette maison , tant par la négligence extrême des commissaires de section , que par la confusion qui régnait dans les bureaux du comité de sûreté générale (1).

Enfin la fatale liste est épuisée ; après une heure d'effroi , où chacun avait en particulier pour supplice la certitude de la mort de ses camarades désignés , et la crainte de faire partie du convoi , l'huisier prononce que chacun peut se retirer. Cette espèce de bourreau vint ensuite passer les victimes en revue et les

(1) Vers la fin de fructidor on vint pour apporter la liberté à un de nos camarades qui avait été exécuté vers la fin de floréal. Le porteur d'ordre s'annonçait en disant qu'il venait rendre la liberté à un des meilleurs patriotes ; que personne n'avait fourni plus de pièces que lui pour le prouver ; et s'il l'avait connu particulièrement, il aurait pu ajouter que c'étoit le plus galant homme , le plus obligeant et le meilleur père , qui ne parlait jamais de ses enfans que les larmes aux yeux.

compter , à plusieurs reprises , jusqu'à ce qu'il fût bien sûr d'emmener avec lui les onze prisonniers désignés , qui furent à l'instant embarqués dans le fatal charriot , pour se rendre à la maison de la rue de la Bourbe , où l'on allait le compléter , et de-la le conduire à la conciergerie.

Chacun alors rentre dans sa chambre , en gémissant autant sur le sort de ses camarades , que sur celui qui pouvait l'attendre en particulier.

On pouvait bien , en effet , regarder comme certain le sort des malheureux qu'on venait de voirurer ; puisqu'un des quatre gendarmes eut la barbare franchise de dire à un des détenus , que le lendemain , à pareille heure , il n'en existerait pas un seul de ceux qu'il emmenait. Quelle audace dans le crime , puisqu'on ne prenait pas même la peine de le cacher à ceux qu'il était inutile de mettre dans la confidence !

Cependant l'espérance , qui ne nous abandonne jamais dans les momens les plus affreux , avait encore abusé plusieurs d'entre nous , jusqu'à croire que cette terrible visite serait la seule qui serait faite dans la maison ; et , comme il paraissait que les onze victimes étaient du nombre de celles que l'état passé et la fortune

semblaient avoir désigné aux coryphées du système régnant, on se berça, pendant la funèbre nuit qui succéda à cette triste soirée, de l'idée qu'une pareille scène ne se renouvellerait pas, ou qu'au moins elle serait remise à des temps plus éloignés. Le lendemain, 8 thermidor, samedi 26 juillet (vieux style), au moment même où l'on égorgeait les victimes de la veille, on entend arriver avec grand bruit, entre cinq et six heures du soir, la fatale voiture, précédée d'une multitude immense, avide de ces sortes de spectacles.

L'horreur que cette voiture inspira à ceux qui purent la voir de leurs fenêtres, fut extrême; la terreur profonde qu'avait encore laissé l'événement de la veille, augmentait à leurs yeux le charriot de la mort, si bien qualifié par un des détenus, du nom de la grande bierre roulante. Elle parut à tout le monde le double de celle de la veille; elle était vuide, et tout portait à croire qu'on venait la remplir par 30 ou 40 prisonniers.

A l'instant la cloche de la mort sonne. Le concierge avait cependant demandé à l'huissier, vu l'état de faiblesse et de mauvaise santé, où la scène de la veille avait laissé plusieurs femmes, qu'on s'en dispensât, et qu'on fît chercher dans leurs

chambres ceux qui étaient désignés , ainsi que cela se pratiquait dans les autres prisons ; mais le farouche huissier répondit : il le faut ; pour que cela serve d'exemple aux autres.

On sonne donc ; on ordonne à tous les détenus de se rendre dans la cour , pour y attendre leur destinée ; chacun descend en tremblant , on hésitait au bas des escaliers , craignant que chaque pas n'approchât du ruisseau , qui faisait la ligne de démarcation entre la vie et la mort.

Les mères cherchaient dans le reste de leurs forces de quoi rassurer leurs enfans , trop faibles pour supporter un aussi affreux spectacle et une si terrible anxiété.

Dans ce moment de réunion , de craintes et de malheurs , il eût été difficile de distinguer les familles , tous étaient père , mère , enfans , frères et sœurs , tout se serrait et aidait à donner à son voisin un courage dont il avait besoin pour lui-même.

Aussitôt le plus profond silence est rompu par la voix de l'huissier , qui prononce de sa voix terrible le nom de Maillé , qui , seule et sans appui , perce la foule désolée ; elle s'avance avec l'oubli de soi-même et le seul souvenir de ses enfans , quelle recommande aux camarades

qui l'entouraient. Près du fatal ruisseau, elle parle à l'huissier, et a la présence d'esprit de demander qu'elle est celle qui est désignée sur la liste ; elle reconnaît alors que les noms de baptême et de fille ne sont pas les siens : à l'instant l'huissier, voyant son erreur, l'interroge sur la demeure de cette infortunée ; mais son cœur, voulant dans le premier instant mettre en défaut sa mémoire sur le sort de sa malheureuse belle-sœur, elle vit que ce serait en vain, et finit par dire qu'elle la croyait dans la maison de St-Lazare. (1) Elle revient ensuite avec cette contenance fière et noble, qui ne l'avait pas quitté un instant, se rejoindre aux groupes de

(1) Ces deux femmes ont vu la mort de près, car celle qui était à Saint-Lazare, fut conduite le soir même, 8 fructidor, à la conciergerie, et le lendemain 9, dernier jour des boucheries, elle n'échappa à la mort que par l'état de convulsions auxquelles elle était sujette, et qui lui prirent d'une manière si violente au tribunal, que les juges crurent devoir remettre son interrogatoire ; mais heureusement pour elle, il n'y avait plus de lendemain pour le crime.

ses camarades , qui avaient à peine la force de jouir du bonheur qu'ils éprouvaient en la voyant échappée pour cette fois , et qui ne savaient pas encore si leurs noms n'allaient pas sortir de la bouche du crieur de la mort.

Enfin cet homme , après avoir contemplé une scène qui charmaît son atrocité , et qui déchirait le cœur le plus froid et le plus insensible , prononce qu'on ne demandait plus personne dans la maison , et part avec la voiture , pour aller la remplir dans une autre maison d'arrêt.

Ceux qui avaient eu la force de résister à cette épouvantable épreuve , dès qu'ils commencèrent à respirer , s'empressèrent de porter des secours aux femmes , qui étaient dans l'état le plus pitoyable.

La mort pour cette fois , s'emblait avoir fait grâce à tous les prisonniers , et c'était en effet le dernier jour de l'empire qu'elle exerçait depuis si long temps sur tous les détenus. La Convention nationale luttoit alors contre les scélérats qui avaient juré sa ruine , et les terrassait.

Elle connaissait toutes les trames qu'on ourdissait contre les citoyens qui étaient détenus , et qu'on se proposait d'envoyer successivement à l'échafaud ; elle savait que le décret qui avait été rendu le 27 germinal , contre tous les ex-nobles , pour les

obliger de sortir de Paris et des villes frontières et maritimes, et à choisir chacun une municipalité, qui répondait en quelque façon d'eux, comme un concierge répond de son prisonnier, n'avait été rendu que pour s'éviter la peine de les faire mettre tous à la fois dans des maisons d'arrêt, et les y tenir en dépôt pour les y aller chercher à mesure que ces maisons se vuideraient, en passant par le tribunal révolutionnaire; la maison d'arrêt de la rue de Sèvres était bien une preuve de cette vérité, puisque deux jours après l'expédition des onze malheureuses victimes, on en amena sept de la même famille, qu'une section de Paris avait été chercher jusqu'au près de Tonnerre; parmi elles était une femme grosse de près de neuf mois, que l'on mit dans un grenier à 75 marches de hauteur; depuis ce temps il ne fut plus amené d'autres prisonniers, que ceux qu'on appelait des gens du 9 thermidor.

Alors le sang cessa de couler, ou du moins on ne répandit plus que celui des monstres, qui depuis plusieurs mois, n'avaient cessé de s'abreuver de celui de l'innocent.

Il paraît certain que Robespierre aurait poussé les exécutions journalières du tribunal révolutionnaire, jusqu'au

nombre de 100 par jour dans chaque salle de jugement ; car on a scu bien positivement par des citoyens attachés à ce tribunal , que les ordres avaient été donnés pour construire dans les salles des amphithéâtres capables de contenir à la fois ce nombre d'accusés.

Malgré tous ces moyens infernaux , il est encore plus que probable qu'on avait formé le projet , et ce d'accord avec la commune de Paris , de se défaire , dans un jour d'émeute , que l'on aurait aisément excité , et qui probablement aurait eu lieu la nuit du 9 au 10 thermidor , de tous les prisonniers ; on avait récemment changé à cet effet presque tous les concierges des prisons , pour que ces instrumens du crime leur fussent totalement dévoués ; celui de la maison de la rue de Sèvres , la nuit du 9 au 10 thermidor , sous prétexte de faire la visite des lumières de la maison , qui y étaient défendues passé dix heures , était venu , entre dix et onze heures , dans une grande partie des chambres , en recommandant qu'on laissât les clefs aux portes , parce qu'il pourrait bien y venir deux ou trois fois dans la nuit. On observa qu'il ne fit cette visite que dans un des côtés de la maison , et qu'il ne s'arrêta , que parce

qu'on entendit, à minuit, une sonnette à la porte de la rue, qui le fit descendre, et l'obligea, sans doute, de ne plus poursuivre son projet. Aussi une des premières choses qu'on lui entendit dire, le 10 au matin, c'est que les choses étaient bougr.... changées, et ce mot énergique commença à répandre un rayon d'espoir dans l'esprit inquiet de tous les détenus, qui sentaient bien qu'ils étaient dans une crise violente, sans savoir ni ce qui la produisait, ni quelle issue elle pourrait avoir.

Nous étions en effet, dans ce moment, dans la plus profonde ignorance de tous les événemens. Non seulement tous les journaux nous étaient interdits, mais même il était expressément défendu à tous les colporteurs, de les annoncer à plus de deux cents toises de la maison; une femme seulement, dont la voix était aussi forte que sanguinaire, avait seule le privilège exclusif de nous crier, très-exactement, et à différentes reprises, le nombre des condamnés par le tribunal révolutionnaire, et, lorsqu'il n'y en avait que vingt, elle avait coutume de dire que, le lendemain, elle espérait bien en annoncer davantage.

Enfin, cette nuit du 9 au 10 thermidor nous annonçant de grands événe-

mens , tant par la quantité énorme de patrouilles que nous voyons passer , que par la générale que nous entendions battre , depuis dix heures du soir ; une grande partie des détenus , sentant la position affreuse dans laquelle ils pouvoient se trouver à chaque instant , il avait été convenu que plusieurs de ceux qui habitaient les remises veilleraient toute la nuit , pour avertir les autres. La connoissance que nous avions acquise du caractère atroce du nouveau concierge , qu'on nous avait donné depuis quinze jours , nous donnait à croire qu'il était propre à se livrer à toutes les cruautés qui lui seraient ordonnées. Aussi , quelques jours après l'exécution des chefs de ces horribles complots , on vint se saisir de lui , à neuf heures du soir , pour le conduire en prison ; ce qui procura quelque soulagement aux détenus.

Ce concierge avait imaginé , depuis quelques jours , de mettre des sentinelles , même le jour , dans la cour , pour la traverser diagonalement , avec injonction de rompre tous les groupes de trois ou quatre personnes , qui , en se promenant , s'arrêtaient quelquefois un instant ; mais , heureusement pour nous , il se trouva que , le 10 thermidor , un jeune homme de bonne famille , et fils d'un

malheureux père très-riche qui venait d'être guillotiné depuis peu, prenant part à notre situation, ne put s'empêcher de nous faire part des bonnes nouvelles, dont il sentait bien l'importance pour ceux qu'il était obligé de garder; et, tout en marchant, il lâchait de temps à autre un mot sur Robespierre; ce qui nous apprit sa chute totale. Aussi, deux jours après, le concierge furieux de voir que, malgré sa vigilance extrême, nous étions instruits de ce qui se passait, imagina de supprimer les sentinelles de la cour et du jardin, pour mettre de gros chiens à la place.

Quand on rapproche toutes ces particularités, d'autres faits antérieurs; quand on se rappelle que la municipalité conspiratrice de Paris, était venue sans aucun décret faire la visite pendant deux jours consécutifs, nuit et jour, de tous les effets, argent et argenterie des détenus; que ces mêmes municipaux firent cette visite, sans faire apparaître aucun ordre à cet effet; quand on songe qu'ils pousserent la recherche, jusqu'à ôter tous moyens de défense, même des objets les plus minutieux, tels que des compas et de petits outils à faire des fleurs; que le concierge vint même quelques jours avant, le 9 thermidor,

enlever jusqu'aux mouchettes , quoique la chandelle fut permise , il en résulte qu'il est plus que probable , que depuis long-tems on méditait un affreux projet contre les prisons , et qu'on voulait non pas que les détenus n'attentassent point à leur vie , mais leur ôter jusqu'à la moindre défense contre tous ceux qui devaient être chargés d'y attenter.

Il est certain qu'on avait placé d'autres concierges dans les maisons d'arrêt , qu'afin qu'on fût sûr qu'ils se prêteraient au changement des écrous (1), et ceux de notre prison ont été notoirement dénaturés.

Ceux que la tyrannie avait dévoué à la mort , étaient écroués sous la simple dénomination , *arrêté par mesure de sûreté générale*. C'est ainsi qu'on endor-

(1) Le nouveau concierge a raconté à un des détenus qu'il était sorti de la prison de l'Abbaye , pour n'avoir pas voulu se prêter au changement des écrous , les ayant toujours regardé comme un dépôt sacré.

mait les victimes, qui rassurées en quelque sorte sur le genre d'inculpation qui leur étaient faites, ne s'apercevaient du précipice, que lorsqu'ils y étaient tombés.

MADELONNETTES.

LES nombreuses arrestations des premiers jours de septembre 1793, (vieux style), encombrèrent tout-à-coup cette prison, et d'une maison de force en firent une maison d'arrêt. Au commencement de ce mois, les Madelonnettes comptoient peu de prisonniers; ce qu'on appelle *la paille* logeait au troisième étage, elle se composait de fabricateurs de faux assignats, de faussaires et de voleurs. Cette tourbe ayant voulu s'évader, on la fit descendre au rez-de-chaussé, où on eut soin d'empêcher de nouvelles tentatives.

Les premiers suspects qui *étrénèrent* cette maison, furent les citoyens des sections de la Montagne, du Contrat social, des Marchés etc., au nombre de quinze et vingt par contingent de chaque section; les citoyens de la Montagne furent placés dans le corridor du troisième, et jurèrent de ne point se séparer que d'après un ordre supérieur; les sections qui vinrent ensuite furent confinées dans le local qu'occupaient les pailleux; c'était des chambres de cinq pieds quarrés, de neuf de haut, donnant

donnant sur les derrières , ayant chacune deux fenêtres de six petits carreaux et ornées de grilles bien solides ; dans chacune de ces chambres , se trouvaient douze crêches , accolées trois ensemble ; chaque crêche avait un pied et demi de large sur six pieds de long , et garnie d'une mauvaise paille toute chargée de vermine.

Le concierge de cette maison , Vaubertand fils , homme exact , mais sensible , dont le caractère ne s'est jamais démenti pendant cent jours que j'ai resté dans cette maison , cherchait toutes les occasions d'adoucir le sort des citoyens qui n'étaient que *suspects*. L'institution des crêches inventée pour avilir l'espèce humaine , disparut par ses soins , et les objets de première nécessité furent distribués avec affabilité aux prisonniers.

La première nuit de notre arrivée , il fallut coucher sur la paille ; le lendemain on nous donna des matelats ; et quelques jours après nos chambres furent décorées de tablettes et de petits meubles très commodes.

Les bois de lits tenant plus de place que des crêches , on n'en put placer que huit dans chaque chambre , chacun mit la main à l'œuvre , et en moins d'une heure les crêches furent démontées et les lits placés , ce qui réduisit les chambrées

de douze qu'elles étaient, à huit citoyens.

Ces premiers jours de captivité peuvent être appelés avec vérité, *le siècle d'or*. Nous étions tous sensibles à la perte de notre liberté, mais n'ayant rien à nous reprocher, nous supportions cette privation avec cette fermeté qui caractérise l'homme probe, le véritable républicain qui sait se soumettre aux loix. Hélas ! nous ne prévoyons pas les jours de douleur et de désespoir qui ont marqué depuis notre existence ! On n'égorgeait pas encore, les boucheries n'étaient pas en permanence Mais n'anticipons pas sur les événements.

Nous jouissions alors de la permission de voir nos femmes, nos parens et nos amis, qui venaient tous les jours nous apporter des consolations et de l'espérance.

Les commensaux de notre corridor, étaient plusieurs artistes du théâtre français, Boulaivilliers, de Crosne, le général Lanoue, Fleurieux ; (1) ils nous avaient précédés de quelques jours, et ils occupaient à deux des chambres de huit pieds carrés.

(1) Fleurieux, ex-ministre de la marine.

Cette maison qui ne devait contenir que 200 personnes, en renferma bientôt 270 à 280, cette augmentation resserra les prisonniers, et on couchait dans les corridors.

Ces corridors avaient cinquante pas de long. A l'une des extrémités, étaient des latrines infectes, qui répandaient, dans toute la maison, une odeur tellement insupportable, qu'il était impossible de s'y promener, et l'on ne pouvait tenir ses portes ouvertes, sous peine de tomber en asphyxie. A l'autre extrémité, était une petite fenêtre, qui fournissait à elle seule un petit courant d'air, qui n'était pas suffisant pour neutraliser le méphitisme des latrines. Aussi il survint bientôt une sorte d'épidémie, qui aurait emporté beaucoup de monde, sans les secours et les soins infatigables de l'honnête et du zélé Dupontet, médecin de la section de l'Homme-armé. (Nous aurons occasion, par la suite, de reparler de ce citoyen). Dupontet fit ouvrir toutes les portes et fenêtres, à une certaine heure et pendant un temps déterminé, fit brûler du vinaigre et prescrivit, pour ordonnance, de prendre de l'exercice, avant de diner et de rentrer. On exécutait régulièrement des marches et des évolutions, que commandait le général Lanoue,

ou Saint-Prix, artiste du théâtre français. De cette manière, nous conjurons la maladie.

On remarquait, dans ces évolutions, l'ex-lieutenant-civil, Angrand d'Alleray, qui, quoiqu'octogénaire, se tenait aussi droit que le plus vigoureux jeune homme. Aux exercices du soir, il paraissait, une bougie à la main, marchait au pas, et ne manquait point une évolution. Decrosne était aussi de la partie.

Malgré toutes ces précautions, la petite vérole se manifesta, et Sabran (1) en fut victime. Dupontet, malgré tous ses soins, toutes ses veilles, et Seignelai (2), son infirmier, ne purent le sauver.

Lecamus de Laguibourgere (3) la prit de lui, et fut assez heureux pour en revenir. Heureux ! Que dis-je ?.. Quelques jours après, Laguibourgère fut supplicié.

(1) Sabran, ancien colonel de cavalerie.

(2) Seignelai, marchand de vin, de la section de Grenelle.

(3) Lecamus de Laguibourgère, ancien conseiller au parlement de Paris.

Chaque fois qu'il entraît un administrateur de police , nous lui portions nos plaintes , sur ce qu'il n'y avait pas d'infirmerie dans une maison où les prisonniers étaient amoncelés en si grand nombre : l'arrogant municipal faisait tort peu de cas de nos réclamations ; il promettait vaguement , mais rien ne s'exécutait. On demandait une cour , offrant de payer le supplément de garde que cette permission nécessiterait : on promit encore une fois , et la cour ne fut ouverte que le 18 frimaire , temps où il n'était plus possible de jouir de la promenade , vu la rigueur de la saison.

Tous les agens de l'autorité étaient de glace pour nos maux. Arrivait-il quelqu'un d'entr'eux , aussitôt il était entouré ; on lui faisait le tableau déchirant de l'affreuse situation de plusieurs détenus : l'agent de la tyrannie écoutait avec distraction , jouait l'homme affairé , lâchait quelques mots insignifiants , disparaissait , et laissait dans l'abattement des malheureux , lutant contre la mort et le désespoir.

Le 8 octobre (vieux style) , on nous annonça la visite des administrateurs de police , dont l'un était Marino , de la section de la Montagne , l'un des bourreaux de Lyon , connu de tous les pri-

sonniers , comme le plus hardi scélérat. Il arrive , avec une grotesque dignité , une allure insolente , un habit sale , chapeau gras , écharpe pareille : on se précipite autour de lui ; on lui présente des mémoires ; on cherche à exciter sa sensibilité. L'antropophage administrateur donne à tout le monde des réponses évasives , et entre dans la chambre qui renfermait les citoyens de sa section. Il parcourt des yeux ses victimes (car c'était d'après ses dénonciations que ses co-sectionnaires avaient été arrêtés) ; il les contemple , avec le sourire du tigre , et les accable de grossièretés. Avec un pareil brigand , on ne pouvait pas parler de sa liberté ; on se contente de lui demander le jardin. « Patience , bons citoyens , répond le » Néron écharpé , on établit de belles » maisons d'arrêt , à Pic-puce , à Port- » libre , etc. ceux qui auront le bon- » heur ou le malheur d'y aller , y trou- » veront des jardins , où ils pourront » se promener ». Puis un prisonnier s'évertua jusqu'à se plaindre à Marino de sa détention , qui n'était motivée que sur des suspicions très-légères , son écrou portait : *suspecté d'être suspect d'incivisme*. L'administrateur lui répondit froidement : « j'aimerais mieux être accu-

» sé d'avoir volé quatre chevaux, volé
 » enfin ou assassiné, que d'être suspecté
 » d'incivisme ».

Un grand hussard, à larges moustaches, logeait au premier ; il présenta humblement sa requête à Marino ; il l'appelait avec respect, *Monsieur*, — Parle en républicain ; je tutoye tout le monde : point de *Monsieur* ; mais *Citoyen*, et tutoie moi. — Eh bien, par la S... nom d'un dieu, fais-moi sortir d'ici et donne-moi la liberté.

Il sortit le troisième jour, on avait besoin d'homme à moustaches.

Marino termina la visite en nous annonçant avec un visage rayonnant l'arrêté de la commune, qui nous défendait de communiquer au dehors, l'ordre fut exécuté sur-le-champ. Un prisonnier fit à ce sujet les stances suivantes :

STANCES

*Sur la défense faite aux détenus de
communiquer avec leurs parens.*

(Ces stances peuvent se chanter sur l'air :
Comment goûter quelque repos).

Ordres cruels et rigoureux !
Nous ne voyons plus qui nous aime ;
Ciel ! à quel désespoir extrême
Réduisez-vous les malheureux !
N'êtes-vous donc époux ni pères,
Vous qui causez tous nos malheurs ?
Descendez au fond de vos cœurs,
Et n'augmentez pas nos misères.

Voyez les pleurs et la douleur
De l'innocence qui supplie,
Pour presser l'auteur de sa vie
Contre son jeune et tendre cœur ;
Voyez cette épouse éplorée,
Qui guette envain le long du jour
L'objet de son plus tendre amour,
Et s'en retourne désolée.

Parens, amis, qui pour nous voir,
 Errez dans ces tristes enceintes ;
 Étouffez vos justes plaintes ,
 Et calmez votre désespoir ,
 Vers nos barreaux fixez la vue ,
 Et si nous rencontrons vos yeux.....
 Lors nous serons moins malheureux
 Par une aussi douce entrevue.

Que de ce bien, on soit jaloux !....
 Qu'à notre sort on porte envie !....
 Et qu'une insigne barbarie,
 Non contente de nos verroux ,
 Ajoute à nos cruelles peines
 En nous privant de ce bienfait ;
 C'est le châtimement du forfait.....
 C'est doubler le poids de nos chaînes.

Vous pourrez tourmenter nos corps
 Et maîtriser nos destinées ;
 Mais pour dominer nos pensées,
 Vous tenteriez de vains efforts ;
 L'homme fort de sa conscience
 Est toujours audessus du sort ;
 Sans crainte il affronte la mort,
 Ou l'attend avec patience.

Dieu ! qu'il est triste à son réveil
 De ne vous retrouver qu'en songe !
 Chères moitiés , un tel mensonge
 Demande un éternel sommeil.
 Dans nos bras tendrement pressées ,
 Vous charmez nos cruels ennuis.....
 Quelles sont heureuse les nuits
 Qui vous offrent à nos pensées !....

Un doux espoir luit à nos cœurs ,
 Justice enfin sera rendue.....
 La vérité perçant la nue
 Va terminer tous nos malheurs.
 Sechez vos douloureuses larmes ,
 Bientôt nous jouirons en paix ,
 De vos graces , de vos attrait ,
 De votre amour et de ses charmes.

Par le citoyen COITTANT.

Il fallut donc nous séparer de vous, maîtresses adorées , épouses vertueuses , amis trop chers ! On ne connut plus dans notre prison les douces étreintes de l'amour , les délicieuses émotions de la piété filiale , les tendres épanchements de l'amitié , toutes les consolations nous furent enlevées. La farouche tyrannie avait prononcé ses arrêts , il ne restait à ses victimes qu'à obéir ; cet ordre rigoureux

paralisa en nous toute espèce de sentiment , nous en fumes anéantis ; le temps et la philosophie cicatrisèrent nos blessures et nous reprîmes l'attitude d'hommes qui savaient supporter le malheur. L'espérance jettait quelques fleurs sur nos chaînes , l'amitié les allégea , les goûts sympathisèrent , et dès-lors se formèrent des liaisons que la mort seule détruira.

Des scènes épisodiques venaient quelquefois nous distraire des ennuis de notre captivité : le concierge Vaubertrand avait un fils âgé de quatre ans ; cet enfant avait déjà toutes les vertus de ses parents ; l'affabilité , la douceur et la sensibilité brillaient dans son jeune âge. Il venait souvent nous voir et affectionnait particulièrement deux prisonniers , le citoyen Dazincourt , artiste du théâtre français , qui le divertissait beaucoup , et le citoyen Coittant , qui lui faisait avec des cartes des petits chats , des ânes , des chiens , des oiseaux etc.

Le 11 octobre (vieux style) , deux jeunes femmes qui ne connoissaient pas l'arrêté de la commune , fondaient en larmes à la porte de la prison , et faisaient les plus vives instances pour voir leurs maris. Une d'elle trouvant sur son passage cet aimable enfant , le prit dans ses bras , en le priant d'obtenir du gar-

dien l'entrée de la prison qu'il lui avait refusé. L'enfant se jette aux genoux du gardien. — Je t'en prie, laisse entrer la citoyenne, tu vois, je suis à tes genoux.

Rien n'émeut l'inflexible gardien, l'enfant supplie et n'obtient rien, les larmes coulent, le désespoir est dans les yeux des deux femmes sensibles; elles sont obligées de s'en retourner sans avoir rien obtenu.

La fille du citoyen Fleuri, artiste du théâtre français, enfant de quatre ans, aussi intéressante qu'on l'est à cet âge, quand on réunit tout ce qui en fait le charme, se présente dans le dehors, et dit bon jour à son papa, qu'elle aperçoit par la fenêtre; on l'arrache de sa vue, les pleurs de l'innocence ne peuvent toucher le stupide gendarme.

Malgré tous les dégoûts dont on cherchait à nous abreuver, nous jouissions cependant de la douceur de parler à nos proches par nos fenêtres; le son de leur voix était un bonheur pour nous, on nous en priva, et voici ce qui en fut la cause: un des gendarmes préposé à notre garde, se conduisit grossièrement envers la femme d'un prisonnier, on dit même qu'il s'oublia jusqu'à se porter à des voyes de fait. Une douzaine de femmes à la langue déliée et aux gestes significatifs,

significatifs , qui étaient venues voir leurs maris , furent témoins de la scène ; elles traitèrent le gendarme d'une manière assez verte ; celui-ci alla porter ses plaintes à la commune ; et les ordres furent donnés de ne plus pailer par les croisées.

Séquestrés du monde entier , nous passions cependant quelquefois des momens assez agréables. Dans notre corridor (sur-tout celui du troisième) , il s'était établi une amitié , dont les nœuds se resserraient tous les jours par le malheur commun. La nouvelle d'un décret favorable , d'un succès , d'une victoire , nous rendait notre gaieté.

Les bons mots , les plaisanteries faisaient un peu de diversion à notre ennui. Dazincourt était toujours jovial. « N'est-il pas étonnant , disait-il , de » me trouver ici ? Qu'on y retienne des » empereurs , des rois , des tyrans , des » ducs et des marquis , cela se con- » voit ; mais que je me voie en leur » compagnie , moi , qui ne suis qu'un » pauvre valet sans-culotte , oh ! certes , » il y a de l'injustice » !

Notre petit ange , Vaubertrand fils , nous donnait aussi des consolations. Voici la conversation qu'il eut un jour avec son aimable mère , femme autant esti-
mable que sensible , qui venait souven-

examiner s'il ne nous manquait rien de ce que la loi nous accordait. Il y avait dans la maison un petit jardin, où le concierge seul avait le droit d'aller. — Nous ne voyons personne dans ce jardin, dit l'enfant; allons rendre visite à nos *pigeonniers* (c'était ainsi qu'il nous appelait). — Eh! bien, mon fils, allons-y. — Maman, il faut leur ouvrir les portes; ils n'ont rien fait de mal; oh! je t'en assure, ils n'ont rien fait! — Mais, mon fils, tu veux donc me faire guillotiner? — Non, maman. — Mon ami, ce n'est pas moi qui ai les clefs, ce sont les gardiens. — Oh! bien, si tu veux, je vais les amuser, et, pendant ce temps, tu les prendras, et nous leur ouvrirons les portes. — Ainsi s'exprimait ce charmant enfant.

Nous avions établi, dans notre prison, une police correctionnelle. C'était à ce tribunal qu'étaient traduits les dénonciateurs, qui venaient grossir le nombre des prisonniers. On les recevait de manière à les guérir de la manie dénonciative, en cas qu'ils recouvrissent leur liberté.

Le 23 octobre (vieux style), le ci-devant chevalier de Bussey, américain, est reconnu par le citoyen Saint-Hilaire, qu'il avait fait arrêter. — Quoi! dit Saint-

Hilaire, coquin, scélérat, te voilà ici ? il y a donc une justice humaine ! Citoyens, cet homme est un monstre, qui a employé des moyens infâmes pour me faire arrêter : c'est un espion. — Aussitôt, on entoure le ci-devant chevalier, qui pâlit, et qui cherche en vain une réponse pour justification. On insiste pour qu'il parle : toujours même silence. Les sarcasmes, les huées tombent sur lui ; il bat en retraite dans une chambre, où on ne veut pas le recevoir. L'indignation est prête à éclater, lorsqu'un gardien vient le chercher pour le mettre à la paille. Les pailleux, déjà instruits, ne veulent pas de sa compagnie, et le repoussent très-durement. Enfin, on le relègue, provisoirement, dans la loge du cochon, jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé un autre gîte.

Parcille aventure, mais plus comique, arriva à Benard, commissaire civil de la section de la Montagne, qui nous fut amené le 17 frimaire.

Les co-sectionnaires s'étaient réunis par chambrées autant qu'ils l'avaient pu. Au guichet on demanda à Benard, de quelle section es-tu ? — De la Montagne. — Montes au troisième, n^o. 12, tu trouveras-là de bons enfans. — Ce n'était pas là tout-à-fait le compte du nouvel hôte

qui, malheureusement, n'était pas connu très-avantageusement de ses co-sectionnaires. Arrivé au premier étage, il y reste, et prend langue avec les prisonniers. Ses réponses, aux demandes qu'on lui faisait, étaient obscures ou entortillées; on prit une idée peu favorable de sa personne. Pour éclaircir les faits, on le fait accompagner par une députation; et on l'amène vers ses camarades. Il entre dans la chambre fort décontenancé, et donne le bon jour d'un air embarrassé. Un regard de mépris et d'indignation fut toute notre réponse. La députation étoit restée à la porte; elle s'informe du moral de l'individu. On lui apprend que c'est un dénonciateur, un happechair et un voleur, car sa réputation l'avait devancée. Pour son malheur, il rencontre, au bout du corridor, le citoyen Rolland, qu'il avoit fait arrêter au Palais égaré, comme assassin de Lepelletier, et qui acheva de le faire connoître. On le conduit au premier étage, avec un accompagnement de malédictions. Là, on ne veut pas le recevoir et on le rudoie. Un garde arrive et lui dit: « Monsieur, vous êtes trop honnête homme pour rester avec ces citoyens; suivez-moi, je vais vous loger ». Il le conduit à la paille. Un prisonnier officieux crie, *au chat, au chat*. C'est

le mot du guet , qui avertit qu'on leur envoie un mauvais sujet. Descendu dans cet endroit , on le prie de raconter son affaire. Il répond qu'il est accusé d'avoir voulu voler des ornemens d'église , des galons de chasuble , des patènes , des vierges d'argent , qui avoient effectivement été trouvés chez lui ; mais qu'il n'y avoit mis qu'en dépôt , comptant bien les rendre à qui il appartiendrait , et qu'enfin son affaire ne seroit pas longue.

Notre homme se connaissait en orfèvrerie depuis long-tems ; il avait été sacristain à la Madeleine , puis petit clerc à S. Roch , puis grenadier au bataillon du même nom , puis aboyeur de section , puis commissaire civil et des jeux , puis dénonciateur , puis happechair , et enfin voleur , faisant la pluie et le beau tems dans la section. Ses nouveaux camarades le consolèrent , et lui dirent que pour ne pas engendrer de mélancolie , il fallait s'amuser à de petits jeux.

On propose de jouer au tailleur ; il accepte. Pour cet effet on approche deux tables ; on met une couverture dessus , et un des pailleux y montant , et dans l'attitude d'un tailleur , fait ôser la redingotte du nouvel hôte , et en prend la mesure ; puis le faisant monter à sa place , lui dit d'en faire autant. Pendant ce tems

on avait fait de bonnes poignées de verges d'un balai tout neuf ; et à un signal convenu , on le renverse , et on le fesse d'importance.

Un des fustigeurs va à la provision dans un des baquets à latrines , et souille la culotte du grenadier - sacristain. Le patient se trouve mal ; les pailleux le métamorphosent en Sancho-Pança , qu'ils font voltiger sur la couverture. Pendant la cérémonie , on chantait en chœur les litanies , ou bien *aperua bona*. Enfin l'ex-commissaire ouvre les yeux ; il appelle le guichetier , qui arrive , et dit , avec sa grosse voix : « Citoyens (notez qu'ils s'adressait à 35 voleurs qu'on avait transféré de Bicêtre , il y avait quelques jours) , citoyens , quand on vous amène un citoyen honnête , ce n'est pas pour le tracasser. Je vous prie d'être plus circonspects , autrement , je vous renfermerai dans vos chambres ».

A la voix du gardien , chacun avait soufflé sa chandelle , & s'était retiré chez soi. La farce était jouée.

Comme le voltigeur se nettoyait le visage , Vaubertrand , à qui le gardien venait de faire son rapport , arrive.

« — Qu'est-ce que c'est ? (Il se bouche le nez). Mon Dieu ! comme vous sentez mauvais ! — C'est. . . c'est. . . » — Enfin ,

dit Vaubertiand, je vois, je sens ce que c'est; je vais vous faire mettre dans une chambre à part; ce qui fut exécuté sur-le-champ. De cette manière les citoyens de la section de la Montagne furent un peu vengés des atrocités de ce scélérat, qui mettait dans sa section les citoyens aux prises les uns avec les autres, et s'enfuyait ensuite comme un lâche coquin. Depuis le tribunal criminel du département l'a condamné à faire une séance de six heures sur le tabouret, et à douze ans de fers. Amen.

Quelque jours après la mésaventure de l'ex-commissaire, une scène d'un autre genre vint nous égayer: un jeune homme, ci-devant conseiller au parlement, était logé au second étage, dans une chambre à huit personnes; il voulut occuper celle de St.-Prix, dans laquelle il vaquait une place par la sortie de Duval son commensal.

Il la disputait à un ci-devant procureur au parlement, Duchemin, homme aussi doux et honnête, que l'autre était altier et bouffi d'orgueil. Le concierge l'avait promise à Duchemin, à qui elle appartenait par droit d'ancienneté. Après quelques contestations, le jeune conseiller lui dit: — Je suis étonné que vous éleviez des difficultés; *de vous à moi*, il ne devrait pas y en avoir. — Monsieur,

lui répondit le procureur, si vous aviez mis plus d'honnêteté dans votre demande, j'aurais pu vous satisfaire ; mais, ici, nous sommes tous égaux, et je soutiendrai mes droits : c'est au concierge à décider entre nous deux ; et de suite il lui tourna le dos. Le père du conseiller (Villiers de Montmartin), était là, et dit au procureur : et à moi, monsieur, me le disputerez-vous ? Sans doute, répliqua Duchemin : si c'eût été pour vous, votre âge aurait pu me faire transiger ; mais c'est pour votre fils, aussi jeune que moi, et je ne céderai rien de mes prétentions, qui sont fondées sur la justice et sur mon droit d'ancienneté. En définitif, la chambre lui resta. Dazincourt dit à ce sujet : « je suis bien persuadé qu'il n'aurait pas demandé à » être dans la mienne, si elle eût été vacante ; car il se serait, sans doute, » refusé à demeurer avec un pauvre valet ; il aurait mieux partagé la chambre d'un empereur (1) ». Le jeune Latour-du-Pin-Gouvernet, âgé de treize

(1) Saint-Prix, remplit au théâtre les premiers rôles dans le tragique.

aus , ayant été témoin de la dispute ,
dit : « voilà comme sont tous ces nobles.
» de robe » ! Le citoyen Laborde , de
la section de la Montagne , lui répondit :
« va , va , tu as beau dire , ta noblesse
» est aussi bien f... que la sienne ».

Un facétieux fit les deux couplets sui-
vans , qui furent affichés à la porte du
corridor , et qui coururent toute la pri-
son ; de sorte que le sobriquet , *de vous
à moi* , resta au conseiller.

~~U N C O N S E I L L E R~~

AIR: *Du haut en bas.*

LE CONSEILLER.

DE vous à moi,
Faites, monsieur, la différence.
De vous à moi,
Dit le conseiller en émoi;
Je dois avoir la préférence;
Car il y a trop de distance
De vous à moi.

LE PROCUREUR.

De vous à moi,
Quelle est donc cette différence ?
De vous à moi,
Soyez enfin de bonne-foi;
Egaux en droits par la naissance,
Je n'admets aucune distance
De vous à moi.

On devait transférer quatorze anglais;
ce qui laissait des chambres vuides : le

même Villiers de Montmartin vint trouver Vaubertrand qui, pour lors, était au troisième étage ; il lui dit qu'il avait un mot à lui communiquer. Le concierge lui répondit : « citoyen , je vais , dans » ce moment , chez le citoyen Boulainvilliers qui est malade. — Mais je n'ai , je vous assure , qu'un mot , un seul mot à vous dire. Voyant que Vaubertrand continuait son chemin , et piqué de ce que celui-ci n'avait pas été à lui pour recevoir la requête qu'il lui présentait devant beaucoup de monde ; humilié même d'avoir eu l'air de supplier le concierge d'une maison d'arrêt , il cria , en se redressant avec dignité : je vous attends chez moi. — Je vais y passer tout-à-l'heure , dit Vaubertrand , et comme il suivait de loin le conseiller : « ah ! ah ! ajouta-t-il , » toujours , toujours l'homme de 1788 » !

Duchemin tomba malade assez dangereusement. Pendant tout le temps que dura sa maladie , il n'eut point d'autre garde-malade que Saint-Prix , son camarade de chambre , qui lui donnait bouillon , médecine , etc. et qui , après trois nuits de veille , en sortit une fois avec les lèvres aussi noires que du charbon.

Le citoyen Boivin , marchand de vin , porte Bernard , était accusé d'avoir souffert la vente du numéraire dans sa maison ; il

avait déjà été interrogé au tribunal révolutionnaire ; il allait y paraître une seconde fois pour être jugé. Un matin il est appelé ; il part. Nous n'étions pas sans inquiétude sur l'issue de son jugement. Enfin , nous apprenons qu'il est acquitté.

Lui-même , arrive sur les 3 heures du soir et nous confirme cette heureuse nouvelle , et il ajoute : j'ai été acquitté sous caution ; on m'a demandé mille écus ; ne les ayant pas , j'ai offert de souscrire un engagement pour une somme beaucoup plus forte ; j'ai été refusé. il me faut la somme demandée , si-non je vais rester en prison jusqu'à ce que je l'ai trouvé. Logette , négociant , rue de la Chanvrerie , voyant son embarras , lui dit : il ne vous manque que cela pour avoir votre liberté ? voilà mille écus ; allez jouir de ce bien précieux. — Permettez au moins que je vous fasse mon billet ? — Non : la parole d'un honnête homme me suffit.

Les larmes de la reconnaissance , sont la récompense du bienfaiteur ; ils s'embrassent , et Logette , pendant cette scène attendrissante , paraissait lui-même l'obligé.

Cependant la nouvelle s'était répandue dans la prison , que Boivin devait garder prison , jusqu'à ce qu'il eût trouvé mille écus pour sa caution. Elle parvint jusqu'à

Vanbove l'aîné , qui faisait sa partie de piquet avec Fleuri ; il tire son portefeuille, en s'écriant : Que je suis heureux ! je p'ais faite sa somme. J'ai à peu-près 4,000 livres , 1500 me suffiront pour le tems que je compte rester en prison. Où est-il ? Il court pour les lui offrir. Boivin était parti ; il apprend que Logette l'avait prévenu ; il se console de n'avoir pu obliger un frère , en pensant qu'il s'est trouvé dans la prison un homme que la fortune avait mis dans la position de venir au secours d'un malheureux.

Jadis les prisons étaient presque toujours l'école du crime ; la nôtre était devenue celle de la bienfaisance. Combien de fois l'honnête Dupontet n'a-t-il pas été éveiller la sensibilité des détenus , en leur présentant le tableau déchirant de l'infortune et des besoins de quelques-uns de nos camarades ; et je dois dire que ces démarches n'étaient pas infructueuses ; l'indigence était secourue et jamais humiliée.

Un jour un *pailleux* , recommandable par sa probité , est acquitté par le tribunal révolutionnaire. Le décret qui accorde une indemnité aux citoyens dont l'innocence a été reconnue , n'existait pas encore ; ce malheureux était absolument nud. Il avait 20 lieues de route à faire pour retourner

chez lui. On fait une collecte ; il est aussitôt équipé de pied-en-cap ; on lui donne de quoi se rendre dans ses foyers ; et comme le produit de la collecte avait été considérable , le surplus fut distribué aux autres *pailleux* qui , en reconnoissance , formèrent des vœux pour leurs bienfaiteurs.

Le tems n'adouçissait pas nos maux ; la tyrannie se faisait une étude de les rendre plus accablans ; pour nous distraire , nous faisons de la musique. On exécutait tant bien que mal des quatuors de Pleyel. Notre charmante concierge ne nous abandonnait pas , et assistait assez régulièrement à ces petits concerts. C'était la seule femme que nous voyons. Voici un couplet qui fera connaître cette aimable famille ; il n'a pas été chanté.

A I R : Jeunes amans cueillez des fleurs.

ON voit l'amour et la beauté
 En voyant le fils et la mère ;
 De même on voit l'humanité
 En voyant le fils et le père.
 O ! mes amis, qu'on est heureux
 De trouver en lui le bon frère ,
 L'ami sincère et généreux ,
 Qui souffre de notre misère !

Ce couplet donna l'idée de faire des bouts rimés, sur les mêmes rimes : voici ceux qui remportèrent le prix ; ils sont de Reynal, de la section de la Montagne.

A la citoyenne VAUBERTRAND.

Même A I R.

DANS ton sourire la bonté
 Nous peint la plus tendre des mères,
 De ton époux l'humanité
 Peint aussi le meilleur des pères ;

Chacun de nous serait heureux ,
 Si la loi qui nous fit ses frères ,
 Voulait que ses soins généreux
 Pussent adoucir nos misères.

Concierges du 10 thermidor , que ne peut-on en rimer autant en votre honneur !

Le 7 novembre (vieux style) , Marino nous honora d'une seconde visite. Sa mission consistait à établir une sorte d'égalité dans la maison , de faire manger le riche avec le pauvre , le tout aux dépens du premier. Il voulait aussi que les prisonniers de la paille , quittassent leurs affreuses demeures pour occuper des chambres ; et vice versa ; il voulait que les suspects allassent prendre la place des *pailleux*. Heureusement ce projet n'eut pas lieu ; on lui fit observer que la paille était presque entièrement composée de criminels , de voleurs , fabricateurs de faux assignats , et qu'il y aurait de l'inconvenance , malgré son grand système d'égalité , à favoriser des brigands , en déplaçant des citoyens , qui n'étaient que prévenus d'incivisme. Marino n'insista pas sur cet objet ; mais il donna l'ordre d'organiser les tables communes. Puis il parcourut toute la maison , interrogea les individus sur

leur fortune , et assigna aux personnes aisées des pauvres à nourrir.

Arrivé à la chambre de la montagne , où étaient ses co-sectionnaires , ceux-ci voulurent l'entretenir des causes de leur détention ; mais Marino , sans les écouter , alla chercher Decrosne (il a été guillotiné dans une masse) , l'amena dans cette chambre , et lui dit : tiens , mon fils , voilà des hommes de ma section , il faut que tu en ayes soin ; entends-tu bien ? — Oui , citoyen. — Assis toi-là. — Oui , citoyen. — (En le flattant sur la joue) , ah ! ça , tu payeras le fricot , entends-tu bien ? — Oui , citoven. — La chambre , les frais , le vin ? — Oui , citoyen. — Tiens , voilà le président (en désignant Jousseran) , il fera la carte de toute la dépense , entends-tu ? — Oui , citoyen. — Tu as de la fortune ; ils n'en ont pas ; c'est à toi à payer , entends-tu ? — Oui , citoyen. — N'y manques pas. — Non , citoyen. — Et tu leur donneras le gigot à l'ail , les pommes de terre et la salade. — Oui , citoyen.

Après ce colloque , il quitta Decrosne , en lui donnant le petit soufflet sur la joue.

Sorti de cette chambre , il distribua des tables aux citoyens la Michaudière , Villemain et autres , et dit aux artistes du théâtre français , qu'il leur enverrait un

fermier-général pour les nourrir , parce qu'il sentait le besoin qu'ils pouvaient en avoir. Il dit aussi à Decrosne et à Villemain , que sous le règne de l'égalité , ne devant pas y avoir de paille , il enverrait chercher leurs matelats ; il leur recommanda sur-tout , pour pièce fondamentale , le gigot à l'ail.

Marino , était ce jour-là en belle humeur , et sa visite nous avait égayé. Il fallut de suite exécuter ses ordres ; tout s'arrangea à merveille : Decrosne s'offrit de bonne grace ; mais la chambre de la montagne qui , sans renfermer des citoyens très-fortunés , n'avait eu besoin jusqu'alors des secours de personne , car tout le monde était solidaire , déclara qu'elle était en état de se suffire à elle-même. Decrosne insista pour être utile aux moins aisés , et demanda si un bon curé , que l'on avait accueilli dans cette chambre , n'éprouvait pas des privations sensibles. Ce curé s'était ouvert , depuis quelques jours , sur son peu de fortune , à l'un des citoyens avec lesquels il vivait ; ceux-ci s'étaient déjà fait un plaisir de l'obliger. Decrosne apprit d'eux que ce bon curé devait le loyer de sa chambre , et partie de la nourriture qu'il faisait venir du dehors , et dès-lors , il eut soin de

délivrer le curé des inquiétudes qu'il aurait pu avoir sur ces deux articles.

On nous entretenait , depuis longtemps , d'une translation de prisonniers qui devait s'exécuter : elle eut lieu définitivement. On commença par nous enlever tous les curés , parmi lesquels était celui de Saint-Roch. Il avait une fièvre brûlante , accompagnée d'un transport très-violent : son état ne toucha point les administrateurs de police , qui le firent partir avec ses autres confrères. Nos adieux furent touchans ; les larmes inondaient nos visages. Tous furent transférés à Bicêtre , et nous apprîmes , le lendemain , qu'ils avaient été réunis cinquante-six dans une même salle , où ils avaient passé la nuit sur des chaises , et qu'ils leur était impossible de se procurer rien de dehors , même en payant.

On amena , le 3 frimaire , le citoyen Blanchard , commissaire général des guerres. Le premier besoin d'un prisonnier , nouvellement arrivé et qui se voit accueilli , est de raconter les causes de son arrestation ; celui-ci en nous faisant son récit , ne peut s'empêcher de verser des larmes de sang , en prononçant les noms de son épouse et de ses deux filles.

Philippine et Amélie ! s'écriait-il , je ne vous verrez donc plus ! Son chien qu'il

avait amené avec lui et qui l'avait suivi à l'armée et dans ces différents voyages, hurlait d'une manière douloureuse toutes les fois qu'il entendait prononcer ces noms chéris ; ce spectacle nous déchirait l'ame.

Les défenseurs officieux étaient les seules personnes qui eussent le droit d'entrer dans la prison. Cahier, l'un d'eux, était dans ce qu'on appelait le foyer du troisième ; il cherchait un prisonnier dont la défense lui avait été confiée, ses yeux se fixent sur un brave sans-culotte, le citoyen Grappin qui, le 2 septembre 1792 (vieux style), l'avait arraché des bras des assassins, et lui avait sauvé la vie. Ils restent immobiles, se reconnaissent, les larmes s'échappent de leurs paupières, tous deux se précipitent, confondent leur joie dans de mutuels embrassements, et restent plusieurs minutes dans cette attitude, sans pouvoir proférer une parole ; ils la retrouvent et la perdent de nouveau dans de douces étreintes.

Eh ! brave homme, s'écrie Cahier, pourquoi donc te trouvais-je ici ? Grappin lui raconte les motifs de son arrestation. — Quelle injustice, reprend Cahier ; dispose de moi, de ma fortune ; ma vie t'appartient, tu me l'as donné une seconde

fois ; sois tranquille ; je ne dormirai pas que je n'aie obtenu ta liberté.

Cette scène avait attendri tout le monde ; chacun fondait en larmes.

Grappin , qui avait sauvé plus de soixante personnes à l'Abbaye , lors des massacres , ne recouvra sa liberté que par la révolution du 10 thermidor.

On parlait toujours de la translation générale des prisonniers ; le but de l'administration était de rendre cette maison à sa première institution , c'est-à-dire de n'en plus faire qu'une maison de force.

Nous nous préparions à une séparation douloureuse ; on nous promettait que dans notre nouveau séjour nous pourrions voir nos parens et nos amis , et que nous jouirions d'un air plus salubre : cette espérance diminuait les regrets que nous avions de quitter nos aimables concierges.

Cependant on saisissoit tous les moyens de rendre nos chaînes plus pesantes , et on y parvenait aisément.

Le 5 frimaire , une femme apporta une paire de souliers à un des trente-cinq voleurs qui étaient à la paille ; elle y avait caché une lime ; elle voulut remettre ces souliers par les barreaux de leurs chambres , qui sont au rez-de-chaussée ; un des gardes s'y opposa , et voulut voir les souliers ; la femme essaya de retirer la

time, mais elle le fit si mal-adroitement, que l'on s'en aperçut. Le rapport de cette tentative, fut aussitôt envoyé à la commune : elle expédia un ordre, portant défense à tous les prisonniers de se mettre à la fenêtre, ni de parler à personne.

Dans le commun malheur, tout le monde fraternisait. Ceux qui, jadis dans le monde, avaient joué les personnages les plus brillans, se trouvaient fort heureux de venir prendre leur café dans le passage d'un étroit corridor, qui servait de chauffoir commun ; modestement assis sur une mauvaise paille, où sur une pile de bûches.

Quand le petit ménage était fait, qu'on s'était seulement salué, en allant vider la fortune du pot de Champville (1) (artiste du théâtre français), et qu'on avait déjeuné, on voyait le ci-devant lieutenant de police, perdue bien poudrée,

(1) Un jour que Boulainvilliers allait vider son pot de nuit, canne en main, parce qu'il était goutteux, Champville dit du plus grand sérieux, prenez garde, citoyens, voici la fortune du pot qui passe. — Ceci est renouvelé de l'ex-marquis de Bièvre, l'homme le plus prodigieux du siècle pour les calambourgs.

souliers bien cirés , chapeau sous le bras , se rendirent chez les ci-devant ministres , Latour-du-Pin , St-Priest , le frère de l'ex-ministre ; et puis chez Boulainvilliers ; puis enfin chez les ci-devant conseillers au parlement.

Dé retour chez lui , venaient à leur tour , Boulainvilliers , Latour-du-Pin , les ex-conseillers , en grande cérémonie , qui rendaient la visite ; c'était-là l'occupation de la matinée.

Le 27 frimaire , la translation , tant annoncée s'exécuta ; et 54 prisonniers furent conduits des Madelonnettes , à Port-libre , rue de la Bourbe.

Nous nous croyons assez forts pour supporter avec résignation cette douloureuse séparation. Ce moment fut terrible ; le visage inondé de larmes , nous ne pouvions nous décider à nous quitter , nous nous embrassions , nous nous pressions mutuellement , et les sanglots s'échappaient avec peine de notre cœur oppressé. La même scène se passait dans tous les corridors , dans toutes les chambres ; on se dit adieu , comme pour l'éternité. Hélas ! combien furent éternels ! On promit de s'écrire , et aucun prisonnier ne négligea ce devoir de l'amitié. Quand on fut sorti des guichets , les yeux humides , on se tendait encore les bras Enfin nous sommes partis.

A D I E U X
AUX ARTISTES DU THÉÂTRE
FRANÇAIS (1).

C'EST donc après cent jours d'une
affreuse prison ,
Que mes pieds engourdis touchent enfin
la terre !
C'est après ce long temps d'une douleur
amère ,
Que mon œil affaibli voit un autre ho-
rison !
Ce n'est pas sans regrets , amis , que
je vous quitte ;
J'emporte votre image et vous laisse
mon cœur ,
Et lorsque le malheur s'acharne à ma
poursuite ,

(1) Ce fragment est extrait d'une pièce
de vers intitulée *les Souvenirs*.

Je ne forme des vœux que pour votre
bonheur.

Adieu, *Fleury*, cent fois aimable,
Qu'une sombre douleur accable;
Vanhove aîné, le sérieux.

Larochelle et *Champville*, aimables, facé-
tieux.

Adieu, *Gérard* le débonnaire,
Homme franc, autant que loyal.
Adieu, mon bon ami *Saint-Fal*,
Nourissier de ton tendre père:

Tu vis sans crainte et sans remords,
Des méchants bravant les efforts;
Mais trop craintif et trop timide,
Malgré toi, ta paupière humide,
Décèle l'état de ton cœur....

Courbé sous le poids du malheur,
Cher *Dazincourt*, j'ai vu ton ame
Quelquefois trop se tourmenter.

Pour toi, *Dupont*, qu'une brûlante flamme
Ne cesse point d'alimenter,
Puisse tu voir ta belle amie,
Chaque matin venir te consoler,
En te soufflant le plus joli baiser;
Et puiser dans ses yeux une nouvelle vie,

Qui te soutienne en ta captivité ;
 En attendant ta liberté !
 Adieu , cher *Vanhove* le frère ;
 Bon vivant et bon réjoui ,
 Qui ne connut jamais l'ennui ,
 Grâce à ton heureux caractère.
 Enfin , adieu serviable *Saint-Pris* (1) ;
 Des amis , l'ami le plus tendre ,
 Qui ne sait point mettre de prix
 Aux services que tu sais rendre ;
 Je te vois , près de ton malade ,
 Remplissant envers lui les devoirs de
 Pylade ;
 Et te payer de ce plaisir.
 Je me souviens qu'en ton loisir ,
 Tu dessinâs la symétrique arcade
 De l'irrégulier bâtiment
 Où demeurerait notre concierge ,

(1) Cet homme si sensible , dont l'aspect est froid , se permettait aussi quelques facéties. Un jour qu'il balayait sa chambre , il s'écria : O malheureux empereur ! qui eût jamais pensé que tu dusses être réduit à mourir de fatigue , en faisant ce pénible métier !

De son épouse , encore amant.
 Mère aussi chaste qu'une vierge ;
 Et toi , joli petit enfant ,
 Qui m'aimait et que j'aimais tant ,
 Long-tems gravés dans ma mémoire ,
 Bons et sensibles *Vaubertand* (1) ,
 Vous resterez fidèlement ;
 Mais ce lieu purificateur
 N'a pas fait mon amendement.
 Hélas ! si j'étais condamnable ,
 Je suis toujours aussi coupable
 Que j'étais auparavant ;
 Car toujours je suis tolérant !
 En vous quittant , Madelonnettes ,
 Je ne change que de prison ,
 Pour aller en autre maison ,
 Qu'habitaient jadis des nonnettes ,
 Chastes épouses du seigneur.

(1) Concierge des Madelonnettes. Il ne venait pas un administrateur de police qu'il ne demandât le jardin et la reconstruction des latrines ; il écrivit même plusieurs lettres à cet égard , tant au département qu'à l'administration de police , qui furent toutes sans effet.

Si quelque choses me console ,
 C'est que mon ame fuit et vole
 Vers d'autres lieux, témoins de mon
 bonheur ,

Et qui furent long-tems l'asyle
 De celle que mon cœur aimait ,
 Qu'il aime encore.

.....

Par le citoyen COITTANT.

MAISON D'ARRET

DE PORT-LIBRE.

Communément appelée la Bourbe.

CETTE maison, agréablement située et en bon air, comprenait plusieurs bâtimens, et contenait, le 26 frimaire, deux cent et quelques détenus, dont vingt-sept fermiers-généraux, et vingt-sept receveurs généraux des finances, qui y avaient été envoyés par décret, pour être à portée de se communiquer, et de se concerter pour la reddition de leurs comptes.

Parmi les autres prisonniers remarquables par leur fortune, on voyait le citoyen Perigny, ancien administrateur des domaines; Lamilliere, son gendre, ex-intendant des Ponts et Chaussées; Angran, ex-président au parlement; le ci-devant comte de Bar qui, des Madelonnettes, avait été transféré au Luxembourg, et de cet endroit à Port-libre, avec sa femme et sa mère.

Les autres femmes étaient la citoyenne veuve de Sabran , mort aux Madelonnettes , de la petite vérole ; d'Águay , Decrosne et son fils , jeune homme de quatorze ans , la citoyenne Desmeniere , avec sa famille , composée d'un fils et d'une fille , les citoyennes Chabort et Duplessis , avec chacune leur fille.

Les hommes habitaient ce qu'on appelle le grand bâtiment , composé de deux étages ayant chacun un grand corridor et trente-deux cellules ; les unes ayant vue sur l'observatoire et sur la rue d'Enfer , et les autres sur le cloître , qui servait autrefois de cimetière.

Au bout de chaque corridor , il y avait deux grands poêles , bien échauffés.

Il y avait , en retour , un autre bâtiment , faisant face à la rue d'Enfer , et ayant vue sur la campagne. Il était élevé de trois étages , à chacun desquels il y avait trois grandes salles communes , où , dans les premiers jours de la translation , on coucha jusqu'à vingt et vingt-deux. Celle du rez-de-chaussée portait le nom de *l'Unité* ; celle du premier , celui de salle du *Républicain* ; et celle du second , celui de salle des *Sans-culottes*. Le troisième était divisé en quatre chambres à feu , et à trois et quatre lits.

Les femmes occupaient un bâtiment ,

séparé par un guichet. La décence et les mœurs exigeaient cette séparation.

Les riches étaient au corridor du premier, dans les cellules à deux lits ; et les sans-culottes au deuxième ; car on en avait beaucoup amené de la force et autres prisons.

Les deux corridors ne communiquaient point ensemble. Un factionnaire , placé au pied de l'escalier qui y conduisait, ne laissait passer que pour aller aux latrines.

L'évasion de trois prisonniers , qui avait eu lieu quelques jours auparavant notre arrivée des Madelonnettes , avait nécessité qu'on mît plusieurs sentinelles dans l'intérieur , pour la sûreté du concierge Haly , dont la figure n'était rien moins que prévenante , et à qui il manquait l'esprit d'ordre et la tête nécessaires pour l'administration d'une maison aussi considérable ; son cœur , au fond , était assez bon.

Petit de taille , c'était un petit despote. Sa réponse ordinaire à ceux qui lui présentaient quelques requêtes , ou lui faisaient des observations , dans ses momens d'humeur , était celle-ci : *tais-toi , je te ferai mettre à Bicêtre. Apprends que je suis le maître ici.* Et , de fait , il

a tenu plus d'une fois parole. Il est actuellement au Plessis.

On remarquait , dans cette maison , trois classes bien distinctes.

Celle de ceux qui payaient pour les indigens ; celle de ceux qui se nourrissaient eux-mêmes , et celle des payés.

Cette distinction repugnait à ceux qui avaient les principes d'égalité profondément gravés dans le cœur , et cette classe était nombreuse.

Il y avait au fond du corridor du premier un grand foyer , qu'on appelait *le Salon* , dans lequel on dressait six tables , de 16 couverts chacune , où dinaient les riches. On donnait trente sous par jour à ceux qui ne pouvaient pas se nourrir , et le pain à tous les prisonniers aux dépens des riches , qui donnaient chacun en raison de leurs facultés.

Pour subvenir aux dépenses de la maison , on avait établi une administration intérieure , qui était parfaitement organisée. Un trésorier faisait la collecte , et ordonnait toutes les dépenses , bois , eau , lumières , poêles , tablettes dans les cellules , chaises et autres menus meubles. Tout s'achetait et se faisait aux dépens des riches. On leur fit même acheter un chien pour les garder , qu'ils payèrent deux cent quarante livres.

on aurait dit qu'on n'était tous qu'une seule et même famille réunie dans un vaste château.

La famille augmentant , par les nombreuses arrestations , désorganisa le régime de la prison.

On envoyait , par masses , des riches et des sans-culottes. On couchait sur la liste les arrivans pour les faire contribuer. On établit des collecteurs par corridor , et on faisait des efforts , pour subvenir aux frais de la dépense , qui excédait toujours la recette. Cependant on vint à bout de se trouver au pair.

Le nombre des citoyennes ayant augmenté , en raison de celui des arrestations , elles venaient au salon à sept heures du soir : alors , les lecteurs levaient le siège ; les femmes prenaient la place , y faisaient leurs petits ouvrages , sur-tout de la charpie , et les hommes conversaient avec elles. Puis , à des jours déterminés , on variait les loisirs par de la musique , ou par la lecture de différens ouvrages. Vigée (1) ne contribua pas peu à nous rendre le séjour de la prison moins

(1) Auteur connu dans la littérature , par plusieurs ouvrages estimés.

horrible. Enfin, d'autres fois, on proposait des bouts-rimés ; les amateurs se faisaient un plaisir de les remplir. C'est ainsi que nous dévorions nos peines ; nos tourmens , et que nous cherchions à nous tromper nous-mêmes sur notre pénible situation.

Le ci-devant baron de Wittersback ; la première viole d'amour que nous ayons jamais entendue , était d'une grande ressource pour les prisonniers ; il se prêtait , de la meilleure grâce du monde , à adoucir notre sort.

Si quelques personnes paraissaient n'être pas les amies de l'égalité , ce petit disparate s'effaçait par l'union qui régnait entre tous les détenus ; car , la défense de communiquer ayant été levée dès le premier jour , tous les sans-culottes de la prison communiquèrent avec les autres prisonniers , assistèrent à nos concerts , à nos lectures , et n'étaient pas le moindre ornement du salon ; cependant ; à neuf heures , il fallait se rendre à l'appel. Chacun se retirait dans ses cellules ou chambres : on se séparait à regret ; mais toujours dans l'espérance de se revoir le lendemain.

C'était avec une véritable peine qu'on entendait la malheureuse sonnette ; qui nous forçait de nous sé-

Il ne faut pas oublier les frais de garde , qui montaient journellement à cent cinquante livres.

On a constamment payé ces frais jusqu'en prairial ; époque où la commune fit sa visite , et prit pour son compte l'administration pécuniaire des prisons.

Le soir on se réunissait au salon , au milieu duquel on dressait une grande table ; chacun apportait sa lumière , hommes et femmes.

Les hommes se mettaient autour de la grande table ; les uns lisaient , les autres écrivaient ; c'était un véritable cabinet de littérature. On observait le plus grand silence ; ceux qui se chauffaient ayant l'attention de parler bas.

Les femmes se rangeaient autour d'une petite table , et y travaillaient aux ouvrages de leur sexe ; les unes à broder , les autres à tricoter.

Ensuite venait un petit souper ambigu ; chacun s'empressait de mettre le couvert , et la gaieté remplaçant le silence , faisait oublier qu'on était en prison.

Effectivement , rien n'y ressemblait moins que cette maison. Point de grilles , point de verroux ; les portes n'étaient fermées que par un simple loquet. De la bonne société , excellente compagnie , des égards , des attentions pour les femmes ;

parer ; sur-tout , quand c'était au milieu d'une lecture ou d'un concert. Quelquefois le concierge nous donnait un quart d'heure de plus , et nous lui en témoignions notre gratitude.

Après avoir assisté à l'appel , on pouvait se réunir , soit au foyer , soit dans ses chambres. Les hommes ou les femmes qui avaient des connoissances logées dans les bâtimens extérieurs de la maison , avaient la faculté d'aller y passer le reste de la soirée , munis toutefois de cartes signées du concierge.

Ces petites jouissances rendaient moins dures la privation de la liberté.

L'argent fait tout , en prison plus que partout ailleurs ; aussi , c'était en donnant beaucoup qu'on se procurait ces cartes , un logement commode , une chambre à feu et la permission de voir ses parens. Cet abus , en enflant le porte-feuille du gouverneur de la maison , faisait murmurer hautement les sans-culottes indignés d'une préférence que l'avidité accordait à l'opulence.

Chaque arrivant trouvait un frère , un ami , qui l'accueillait , et , par d'obligeantes prévenances , tempérant l'effervescence d'une première douleur.

Cependant , rien n'échappait à l'œil observateur , et il était facile de découvrir , parmi les prisonniers , ceux qui n'avaient

n'avaient pas un goût bien prononcé pour notre révolution.

C'était sur-tout à la lecture du journal du soir, qui se faisait tout haut dans le foyer, que les personnages se signalaient. A la nouvelle d'une victoire, on voyait passer le bout de l'oreille. Les figures pâlissaient ; des soupirs étouffés, des contractions de nerf, des trépignemens de pied annonçaient l'aristocrate incorrigible.

Chaque prisonnier était dans la croyance qu'en sa qualité de suspect, il resterait dans la maison, jusqu'à ce qu'il plût aux autorités d'alors de les en faire sortir ; mais on s'aperçut de cette erreur, le 18 mars (vieux style), époque où l'on commença à extraire de cette maison des hommes qui furent envoyés à l'échafaud.

Depuis ce tems, Port-Libre devint, comme les autres prisons, l'antichambre de la conciergerie et du tribunal révolutionnaire ; et nous ne comptâmes de jours heureux, que celui où l'on ne venait chercher personne.

Il y avait trois promenades ; celle dite des palissades, dont on parlera dans la suite, et dont on n'eut la jouissance qu'en prairial ; celle de la cour du cloître, et celle de la cour de l'acacia.

Celle du cloître , qu'on nous donna dès les premiers jours de notre arrivée , était la seule dont nous jouissions depuis plus de trois mois.

Quand celle des palissades fut prête , et que les communications furent établies , il s'y rendait peu de monde , et on n'y voyait guère que les veuves , enfans et parens de ceux qui avaient été suppliciés.

C'était-là qu'ils se livraient à leur douleur. Ils se réunissaient , se consolaient mutuellement de leurs pertes , et la terre fut souvent imbibée de leurs pleurs.

Celle de l'acacia tirait son nom d'un grand et bel acacia , autour duquel on avait fait un banc de gazon. C'était le rendez-vous de la gaieté. On s'y retirait après l'appel , et on y prenait le frais jusqu'à onze heures du soir. Ceux qui occupaient les bâtimens environnans pouvaient y passer la nuit , car on ne la fermait pas.

Cependant tout se passait avec la plus grande décence , et jamais aucune anecdote scandaleuse n'a exercé la critique , ni flatté la méchanceté.

A mesure que le nombre des pensionnaires augmentait , on mit en réquisition pour les loger , le pavillon de l'acacia , celui du nouveau greffe , un autre bâti-

ment donnant sur la rue de la Bourbe et sur la cour dite sablée, dans lequel on entrait par les escaliers dits de J.-J. Rousseau et de Marat; l'infirmerie était placée en bon air, ayant vue sur le boulevard qui conduit aux invalides.

Ce fut encore à Dupontet qu'on dû un établissement aussi précieux.

Grâces aux soins des comités révolutionnaires, tous les bâtimens furent bientôt pleins, et dans les derniers tems le concierge fut obligé de refuser des prisonniers qu'on amenait.

Cette maison contenait en tout 600 personnes; et ce nombre ne diminua jamais malgré les charretées de victimes qu'on amenait tous les jours.

Dans la quantité des gardiens, il s'en trouva de serviables et d'humains, comme aussi on en rencontra de féroces et de barbares; du nombre des premiers, étoient Garnier, Desjardin, Guillebaut, Lamblin.

Le journal qui suit cette description, fera connaître le cœur généreux des premiers, et la froide atrocité des autres qui, guidés par le plus sordide intérêt, se pliaient à toutes les volontés des tyranneaux, et se faisaient un plaisir d'en chérir sur leurs ordres.

Nous citerons ici deux ou trois traits,

qui pourrout donner une idée de la manière dont ils se comportaient avec les prisonniers.

Arrivait-il du dehors une fricassée de poulets, l'un en prenait une cuisse, et l'autre dévorée, sans la surveillance du marmiton, qui représentait qu'on accuserait son maître de ne l'avoir pas fournie; alors, après l'avoir sucée, il la remettait dans le plat, en disant : je voulais voir si la sauce était bonne.

Un autre, quand on apportait des pruneaux ou des fruits, commençait par les goûter, et s'il les trouvait bons, il en offrait à ses camarades, qui acceptaient, et diminuaient ainsi les douceurs qu'on nous apportait, et qu'on se procurait avec une peine infinie et à un prix excessif.

Ils donnaient l'exemple de l'infidélité aux commissionnaires, et plusieurs ont été chassés pour cette cause.

Je ne retracerai pas ici les horreurs qui se commettaient à la porte de la prison, les gestes licencieux, les propos indécens avec lesquels on accueillait la vertu et la douleur suppliantes.

Je passe au tableau de l'intérieur de la prison.

JOURNAL

Des événemens arrivés à Port-Libre , depuis mon entrée dans cette maison.

Du 27 Frimaire.

SORTI d'une prison infecte , chacun de nous aimait à respirer un air plus pur et plus salubre , et s'applaudissait de n'être plus sous les énormes verroux , ni sous les grilles d'une maison de force. Les chambres n'étaient fermées qu'avec de simples loquets , les fenêtres dégagées de barreaux , et on ne s'apercevait qu'on était dans une maison d'arrêt , que par le greffe et la grosse serrure de la porte d'entrée du bâtiment dans lequel on nous avait mis.

Le greffier , ou celui qui en faisait les fonctions , était lui-même détenu , et se nommait Brissollier ; il nous reçut avec affabilité , et s'occuppa , ainsi que le concierge Haly , de nous marquer nos logements.

Quoiqu'on sut qu'on devait se munir de lits, tous n'avaient pas eu la précaution de s'en procurer, et bien qu'on s'entr'aidât en se prêtant des matelats, quelques-uns furent obligés de coucher par terre.

Les vétérans de la prison cherchaient à connaître nos figures, et ne communiquaient pas avec nous. Cependant quelques-uns ayant été reconnus, on leur fit accueil et donner des logemens plus commodes.

Nous arrivions par détachement des Madelonnettes; c'est-à-dire, qu'un fiacre nous voiturait par masse de trois.

Quand nous vîmes arriver le bon docteur Dupontet, notre joie fut extrême; nous étions pour lors au lieu dit le foyer ou le salon. Notre air de satisfaction éveilla la curiosité; on voulut connaître le nouvel hôte; nous esquissâmes quelques-uns de ses traits, et on se réunit à nous en s'applaudissant de posséder un citoyen dont l'humanité avait été et pouvait encore être si utile.

Que de services ne rendit-il pas dans cette nouvelle prison!... que de malheureux arrachés à une mort certaine! Il faut le dire, le régime des prisons n'était pas consolant pour les détenus en bonne santé, il était horrible pour les malades;

c'était presque un miracle de sortir de l'infirmerie après y être entré. Dupontet fit souvent les avances aux indigens, des médicamens nécessaires pour leur guérison. Il faut espérer qu'on ne verra plus un aussi grand nombre de citoyens jetés arbitrairement dans les fers.

Cette journée ne fut remarquable que par l'intérêt que les invalides du Port-Libre prenaient à notre sort, et par la reconnaissance que nous leur témoignions pour leurs aimables prévenances.

Du 28.

L'administration intérieure de la maison, établie pour venir au secours des malheureux, prit des informations et s'enquit de ceux qui pouvaient contribuer aux frais de la prison et de ceux qui ne pouvaient se nourrir. C'était le citoyen Bagneux, ci-devant fermier général, qui s'acquitta de cette mission.

Il nous arriva encore du monde des Madelonnettes, qui completa la liste des 54, qui devaient venir à Port-Libre. On nous donnait des nouvelles de nos amis, et nous apprîmes que ce qui restait de prisonniers suspects aux Madelonnettes, seraient transférés à Picpus et à Saint-Lazare.

Ce jour arrivèrent les citoyennes Fougeret, la mère et les trois filles, qui donnèrent, pendant notre séjour à Port-Libre, les preuves les plus touchantes de la piété conjugale et filiale.

Elles entrèrent dans la prison d'un air gai et satisfait, et s'écrièrent : O que nous sommes contentes ! ils ont rempli nos desirs : nous demandions tous les jours à être mises en état d'arrestation, pour pouvoir demeurer avec notre père ; son innocence nous rassure et nous l'aimons tant ! Oh ! sans doute, il triomphera.

Les pleurs que la joie faisait couler à cette intéressante famille, qui se voyait réunie, ne tarissaient point ; elle était alors bien loin de prévoir le coup qui l'a frappé.

Voici pourquoi Fougeret fut arrêté. On lui demanda une contribution révolutionnaire de 30000 liv., pour une terre qu'il avait à On le rançonnait pour une somme quatre fois plus forte que celle exigée par la loi. Il eut beau observer qu'il avait énormément payé en contributions volontaire et patriotique, et que c'était commettre une exaction, il

ne gagna rien que la prison : quoiqu'il eut offert de s'accomoder avec les contrôleurs révolutionnaires. Il a depuis été supplicié.

Du 30.

On nous avait promis pour ce jour la jouissance du jardin ; on nous tint parole. C'était la cour du cloître, servant ci-devant de cimetière aux religieuses ; quatre grands ifs, et une vingtaine de tilleuls, nous offriront un peu d'ombre cet été. Au surplus le cloître, qui est autour, nous promet une promenade fraîche : si nous n'en ayons pas d'autres, notre plus doux espoir est de n'en point profiter.

Du 1er. Nivôse.

Le concierge, toujours allant et venant accompagné de son greffier, donna des ordres pour rendre les grandes salles commodés ; on s'occupa aussi des noms à leur donner, pour faciliter la remise des lettres et paquets. Il aurait semblé qu'on voulût nous faire faire un bail emphytéotique.

Du 2.

Plusieurs chambres se trouvant prêtes

dans les bâtimens de l'extérieur, on y fit passer plusieurs prisonniers, ce qui mit au large ceux qui étaient entassés les uns sur les autres dans les grandes salles. La famille Fougeret embellit notre salon, et y répandit une gaieté qui nous avait été inconnue jusqu'à ce jour.

Du 3.

Dès le matin nous fûmes honorés d'une visite de Grandpré, secrétaire du ministre de l'intérieur, qui s'informa de quelle manière on était chauffé; il ordonna de faire placer dans le jour des poêles dans les grandes pièces, aux dépens de qui il appartiendrait, de faire mettre des carreaux de vitres où il en manquait; enfin, il donna les instructions nécessaires pour que nous fussions logés d'une manière salubre.

Le soir, autre visite de Fiquet, administrateur de police, qui donna les mêmes ordres: ces actes d'humanité nous réjouirent beaucoup; et comme nous étions en accès de bonne humeur, nous fîmes chanter quelques couplets au fils de Decrosne, qui s'en acquitta fort risiblement, et qui amusa beaucoup les femmes.

Voici un trait de bonhommeie peu com-

mun. Le citoyen Laborde, de la section de la Montagne, avait eu le matin une rixe avec un de ses chambristes ; le concierge arrive, lorsque les parties finissaient leurs débats ; il leur recommande la paix et la concorde, et les prévient qu'en cas de nouvelle rumeur il les fera transférer à Bicêtre ; après cette mercuriale fraternelle, des embrassemens terminent la querelle.

Sur les trois heures de l'après-midi, on demande Laborde chez le concierge ; un gendarme s'empare de lui, et le conduit au tribunal de police correctionnelle. Ne sachant à quoi attribuer la cause de son déplacement, il raconte au gendarme l'aventure du matin ; celui-ci le rassure, en lui disant que ces sortes de disputes n'avaient rien de grave en elles, et qu'il en serait quitte pour une prolongation de détention d'un mois ou deux.

Arrivé dans la salle du tribunal, il trouve un tailleur avec lequel il avait eu jadis une contestation, au sujet d'un habit qu'il avait voulu lui faire payer trop cher, et pour solde duquel il lui avait donné un coup de pied au cul. Laborde avait oublié le tailleur, l'habit et le coup de pied.

L'affaire avait déjà été portée chez le juge de paix, qui avait mis les parties.

hors de cour, dépens compensés. Le tailleur se trouvant mal jugé, avait assigné Laborde pendant sa détention; un honnête huissier avait soufflé l'assignation; bref, on appelle la cause, on la juge, et Laborde est renvoyé. Citoyen, lui dit le président, vous êtes libre. Le gendarme ouvre la barrière, le prend par la main et l'invite à se retirer. Etourdi du coup, Laborde dit aux juges : mais, citoyens, je n'ai pas été incarcéré pour le coup de pied au cul. Cela ne nous regarde pas, lui répond l'accusateur public. Un des juges lui demande quelle est la cause de son arrestation. — J'ai été arrêté comme suspect. — Puisque les choses sont ainsi, reprend le président, mettez en marge du jugement, qu'attendu que le citoyen Laborde a déclaré avoir été mis en état d'arrestation pour cause de suspicion, il sera remis entre les mains du gendarme, pour être réintégré dans la maison de Port-Libre; ce qui fut exécuté.

Rentré dans la prison, il raconta son histoire; beaucoup de détenus auraient voulu s'être trouvés dans de pareilles circonstances, ils se seraient conduits tout différemment que Laborde.

Un événement funeste nous a attristé toute la journée. Pendant que les jeunes gens jouoient aux barres dans le jardin, un malheureux prisonnier, nommé Cuny, autrefois valet-de-chambre du ci-devant marquis de Coigny, s'est coupé la gorge dans un cabinet attenant le cloître; on ne s'aperçut de ce suicide qu'un quart-d'heure après qu'il fut consommé.

Arrivé depuis deux jours à Port-Libre, Cuny avoit couché dans une des grandes salles, où il avait fait le récit de son infortune; le matin, la tristesse et l'abattement étaient sur son visage; on cherchait à le consoler. Comme son projet était fortement conçu, il avait lui-même affilé son couteau et fait son testament de mort, qu'on trouva dans sa poche, lorsque des officiers municipaux dressèrent le procès-verbal de cet événement. Cuny ne mourut pas sur-le-champ.

Copie littérale du testament de
CUNY.

« La personne qui est la cause de ma
» mort, est le citoyen commissaire de

» ma section , qui a fait l'inventaire de
 » ma chambre , m'ayant toujours rebuté ,
 » ne me laissant jamais parler , ni m'ex-
 » pliquer , me rebutant sur chaque pa-
 » role que j'avais la liberté de dire , me
 » traitant de coquin et de voleur. En
 » l'entendant , selon lui , j'avais tout volé
 » mes effets , soit à mes maîtres , soit
 » à d'autres ; ne pouvant m'expliquer et ne
 » pouvant pas dire la pure vérité , faisant
 » toujours le procès-verbal à mon désavan-
 » tage , pour pouvoir me faire aller à
 » la guillotine , me disant les choses les
 » plus dures ; selon lui , j'étais le plus
 » grand coquin de l'univers , me cou-
 » pant toujours la parole lorsque je
 » l'avais , ne pouvant m'expliquer et dire
 » la vérité , j'ai été obligé de faire sa
 » volonté ; me rebutant sur tout , me
 » faisant des reproches d'avoir économisé ;
 » mais il ne savait pas ce que j'ai éco-
 » nomisé : c'était pour mes neveux et
 » nièces , sur-tout pour un pauvre orphe-
 » lin , que j'ai toujours aimé et assisté :
 » je n'attendais plus que la mort pour
 » pouvoir les satisfaire. Il n'y a donc
 » plus que le comité de surveillance de
 » la Convention nationale qui peut
 » venir à leur secours sur ma for-
 » tune ».

« J'espère qu'elle aura des égards à

» ma demande , pour des malheureux
 » sans-culottes ; je prie le concierge d'en
 » faire part au comité de salut public ».

*Signé, C U N Y, valet-de-chambre
 du ci-devant marquis de Coigny.*

A Paris, le 4 Nivôse, l'an deuxième
 de la République française , une et in-
 divisible.

Cuny avait beaucoup d'assignats en
 feuilles et autres , plus , une très-belle
 montre d'or : on le porta à l'infirmerie ,
 et il fut confié aux soins de Dupontet ,
 qui ne le quitta qu'à sa mort.

Ce jour-là et le précédent , fournirent
 plusieurs exemples de suicides.

Gitardot, ancien banquier , qui dans
 les premiers jours de septembre (vieux
 syle), fut amené aux Madelonnettes ,
 se poignarda de sept coups de couteau
 dans la maison de santé de Belhomme ,
 où il avait été transféré.

Aux Madelonnettes , un nommé La-
 farre se tua aussi d'un coup de couteau.

Du 5.

Le matin , l'état du malheureux Cuny

donnait encore quelque espoir ; mais à trois heures il a expiré , après avoir souffert plus de 28 heures.

Les 27 fermiers généraux furent transférés à l'hôtel des fermes. Ils firent leurs adieux à tout le monde , reconnurent grassement les services du concierge , et laissèrent quatre mille livres pour l'achat de matelats pour l'infirmerie , et pour venir au secours des citoyens indigens ; ils furent généralement regrettés.

Le soir nous apprîmes avec plaisir la mise en liberté du citoyen Boulard , de la section de la Montagne.

Du 6.

Point de nouveaux prisonniers , dieu merci , mais un beau salon , orné des graces , et de l'esprit : on y chanta différens couplets , composés par Matras , négociant de Lyon.

Du 7.

On s'occupa d'un nouveau règlement pour la maison ; on s'est arrêté à un régime plus conforme à l'égalité que le précédent. Il est question de réfectoire.

Il nous est arrivé deux prisonniers des Madelonnettes , qui nous ont donné des

nouvelles de nos anciens camarades qui y étaient restés, et les détails suivans sur le suicide de Lafarre.

On amena aux Madelonnettes, sur les huit heures du soir, le nommé Lafarre, ex-marquis, a ce qu'il disait sur son écrou; il était recommandé au concierge de le garder avec plus de soin que les autres prisonniers; Vaubertrand le logea au quatrième étage, à la chambre n°. 4; il y rencontra Louis Roux, ex-administrateur de la commune, auquel il s'ouvrit sur les motifs de son arrestation. Il avait été appréhendé à l'instant qu'il émettait un faux assignat. Roux lui observa que l'homme le plus honnête pouvait en recevoir de faux, et les remettre dans la circulation sans connaissance de cause, qu'ainsi il pouvait bannir toute espèce d'inquiétude. Lafarre lui répondit que ce n'était pas l'affaire des assignats qui l'inquiétait le plus; mais que portant un nom (il appartenait effectivement à des émigrés), il craignait que cette circonstance ne le conduisit au tribunal révolutionnaire, et qu'il allait réfléchir à cela.

Le concierge se rappelant l'ordre qui lui avait été donné de surveiller ce prisonnier, le fit mettre au secret.

A peine enfermé, il se tua d'un coup

(90)

de couteau. On présuma par le sang qui avait jailli sur le mur, qu'il s'était appuyé contre pour exécuter son dessein. Au bout d'un quart-d'heure, comme on allait faire la fermeture, on le trouva mort, et on dressa procès-verbal de l'événement.

Du 8.

Cette journée s'annonça assez mal : nous apprîmes qu'on avait volé à la citoyenne Debar la mère, pendant le tems qu'elle était au salon, une montre d'or enrichie de diamans ; on ne fit aucune perquisition pour la retrouver ; on nous annonça ensuite un nouveau règlement d'administration intérieure, qui supprimait les soupers du salon.

Du 9.

On nous amena pendant la nuit beaucoup de prisonniers ; entr'autres le citoyen Chevilly-de-Cypierre, ancien intendant d'Orléans ; Vigée, l'auteur de la *Fausse Coquette*, et de l'*Entrévue* ; Jules Rohan, et Chaugrand, ci-devant chevalier de Saint-Louis.

On commença à manger au réfectoire ; la cuisine était assez mauvaise : on se flatta qu'elle serait meilleure le lendemain.

On avait écrit en lettre majuscules autour du réfectoire les maximes suivantes :

« L'homme libre chéri sa liberté , lors même qu'il en est privé ».

« Les événemens , les... (1) ne changent point son cœur ; la liberté , l'égalité , la raison , sont toujours les divinités qu'il encense ».

« Mœurs , vertu , candeur , voilà les principes du vrai républicain ».

« Nature , patrie , raison , voilà son culte ».

« Dans la liberté sont renfermés les droits de l'homme ; c'est la raison , l'égalité , la justice ».

« La République fait le bonheur de la société ; elle range tous les hommes sous la bannière de l'intérêt commun ».

Le traîtreur qu'on avait chargé de notre subsistance , étoit un nommé Desnoyers ,

(1) Ce mot est illisible sur le mur.

ci-devant coëffeur ; on s'apercevait qu'il était plus expert à donner un coup de peigne , qu'à faire un ragoût ; mais où il excellait , c'était dans la tenue de ses mémoires de fournitures de viande , de légumes etc. , le bourreau nous écorchait vif ; nous payons au poid de l'or , et tout était servi froid et de la plus détestable qualité.

Le soir , quand les femmes furent sorties du salon , le ci-devant baron de Wittersbach , suspendit par les sons enchanteurs de son instrument , le cours de nos peines et de notre douleur.

Du 10.

L'on célébrait à Paris la prise de Toulon ; les victoires de la République ne nous étaient pas étrangères , nous chantâmes les exploits de nos guerriers.

On nous amena onze nouveaux hôtes , dont six femmes , du nombre desquelles était la citoyenne de Magny , épouse du citoyen Chouard de Magny , ex-receveur général des finances : nous fîmes tout ce qui dépendait de nous pour égayer nos nouveaux hôtes , et rendre leur position moins douloureuse.

Du 11.

On amena dans la journée la famille Villiers de Montmartin ; le citoyen de Bussy et sa fille ; la citoyenne Mandat, épouse de Mandat, ci-devant officier aux gardes , et fils de celui qui fut tué à la journée du 10 août.

La citoyenne fille de Bussy , agée de dix-huit ans , n'était pas encore écrouée ; mais elle avait mieux aimé perdre sa liberté, que d'abandonner sa mère. On amena aussi la famille Sombreuil , le père, le fils et la fille : tout le monde sait que cette courageuse citoyenne se précipita, dans les journées du mois de septembre, entre son père et le fer des assassins , et parvint à l'arracher de leurs mains ; depuis sa tendresse n'avait fait qu'accroître, et il n'est sorte de soins qu'elle ne prodigua à son père, malgré les horribles convulsions qui la tourmentaient tous les mois pendant trois jours depuis cette lamentable époque. Quand elle parut au salon , tous les yeux se fixèrent sur elle et se remplirent de larmes.

Du 12.

Lavoisien , de la section de la Mon-

tagne (supplicié le 9 thermidor), nous fut amené le matin ; on l'arrêta comme il allait offrir ses armes à son comité révolutionnaire ; comme il était sans linge et sans chapeau, il sollicita la permission d'aller jusques chez lui, bien escorté, chercher ce dont il avait besoin pour se rendre en prison. — Bah ! répondit le commissaire, il faut que tu marche comme cela ; les gardes plus humains, prirent sur eux d'acquiescer à sa demande.

Du 13.

On fit le soir de la musique au salon, en y chanta plusieurs morceaux, et les couplets suivans, faits par le citoyen COITTANT.

LE SALON
DE PORT-LIBRE.

AIR : *Du vaudeville des Visitandines.*

DANS ce salon point de parure,
Ni d'ornement que la beauté
Sortant des mains de la nature,
Riche de sa simplicité, *bis.*
On n'y rencontre aucune glace;
On ne s'y mire qu'en ses yeux,
Et chacun de nous est heureux
De pouvoir y prendre une place.

D'UN côté vous voyez le sage,
De la lecture s'occuper,
De l'autre, le jeune et bel âge
Rire, causer et travailler. *bis.*
C'est près de vous, belle jeunesse,
C'est au milieu de votre cour
Que se tient l'assise d'amour,
Et l'école de la tendresse.

LE fils aîné de Cythérée
Est prisonnier ainsi que nous,

Et tant que dure la soirée ,
 Il veut folâtrer avec vous : *bis.*
 Quoique léger on fuit ses traces.
 N'allez pas vous inquiéter :
 Vous savez qu'il doit habiter
 Le même temple que les grâces.

Ne vous trouvant plus à la ville ,
 Il vous suit dans cette maison ,
 Qui devient son plus cher asyle ;
 Voici quelle en est la raison : *bis.*
 Il reçut l'ordre de sa mère
 En quittant le séjour des cieux ,
 De venir égayer ces lieux ,
 Pour nous faire oublier la terre.

Si notre ame est émerveillée
 Par un aussi riant tableau ,
 Qui nous retrace la veillée
 D'un ancien ci-devant château. *bis.*
 Mères sages autant qu'affables ,
 Cela ne peut vous alarmer :
 On donne l'exemple d'aimer ,
 Quand on est comme vous aimables.

Après le concert, Vigée nous lut son
Eptûre à la Contat , et son *Ode sur la*
Liberté ; ces deux morceaux ont été vi-
 vement applaudis.

Du

{ 27 }

Du 14.

On nous a amené plusieurs femmes, entr'autres les citoyennes de Gaville et de Montcrif.

Du 15.

Rien de nouveau que l'arrivée de Lative, artiste distingué du Théâtre Français.

Du 16.

Beaucoup d'ennui et beaucoup d'arrivans.

Du 17.

Le nombre des citoyennes qui s'agglomèrent dans la prison, fait craindre que le salon ne soit bientôt plus assez spacieux pour les contenir toutes ; il est question de le supprimer et d'y faire quatre chambres pour héberger ceux que la mauvaise fortune conduira dans ces lieux ; on est venu prendre des mesures pour ces dispositions ; cela jette beaucoup de noir dans les esprits. On est encore incertain sur l'endroit où l'on se réunira ; les uns disent que ce sera dans l'église, d'autres, dans le réfectoire. Quoi qu'il en soit, la société des femmes

nous devient de jour en jour plus nécessaire.

On s'est fort amusé ce soir : le petit Decrosne , âgé de quinze ans , d'une simplicité sans exemple , devant partir demain pour aller rejoindre son père dans une autre maison d'arrêt , voulut chanter quelques couplets en forme d'adieux ; un prisonnier lui composa les suivans , d'un genre assez burlesque , et qu'il chanta, accompagné de la viole d'amour , du citoyen Wittersbach.

AIR : *je suis né natif de Ferrare.*

JE suis né natif de la ville,
Où par les soins de mon cher père,
J'ai appris à si bien chanter,
Citoyennes, vous le voyez. *bis.*
Adieu toute la compagnie;
Adieu, messieurs, adieu, mesdames;
Je suis fâché de vous quitter;
Mais il faut aller voir papa. *bis.*

Je ne jouerai donc plus aux barres,
Je ne ferai donc plus ma cour
A toutes ces belles beautés;
Mais, citoyennes, vous riez. *bis.*
Il est pourtant bien agréable
De voir en plein hyver des roses,
Qu'ailleurs je ne retrouverai;
Mais je ne vous oublierai pas. *bis.*

Cette petite comédie a beaucoup diverti.

Du 18.

La citoyenne Decrosne, son fils et Angran, sont partis pour Picpus. Nous possédons ici Malsherbes, Rozambeau et

son fils. On nous a amené ce matin le citoyen Robin, député à l'assemblée législative, qui nous a assuré qu'il y avait 1200 arrestations de signées au comité de sûreté générale ; il était accompagné du ci-devant baron de Marguerite, maire de Nismes, ex-constituant, qui était avec nous aux Madelonnettes, et nous a annoncé, comme surcroît de société, le citoyen Fleury, et la toute aimable citoyenne Devienne, tous deux artistes du Théâtre Français.

Du 19.

Notre concierge est en état d'arrestation chez lui : différens sujets y ont donné lieu ; mais particulièrement celui-ci. Mécontent de quelques gardiens, il les renvoya ; un de ceux-ci avait laissé entrer, dans l'intérieur, la femme d'un prisonnier ; voici comme ce dernier s'y prit pour s'en venger. Le concierge Haly, par un de ces abus, trop communs dans les maisons d'arrêt, donnait, pour une somme quelconque, des cartes qui facilitaient l'entrée de la prison à celui qui en était porteur. Le jour même de l'expulsion d'un des gardiens, un jeune homme entre malgré la loi à Port-Libre ; il était muni d'une carte signée du concierge. Le gardien chassé, instruit par

ses confrères de cette contravention , va faire son rapport au comité révolutionnaire de la section ; malheureusement pour le concierge , le jeune homme , comme intrus dans la prison , est pièce probante.

On assigne une autre cause à son arrestation : on prétend qu'il a été dénoncé pour n'avoir donné aucun secours à une jeune femme qui , après plusieurs instances pour voir son mari , et après avoir resté 48 heures à la porte de la maison d'arrêt , était tombée évanouie.

On a transféré hier à la force , un de nos camarades des Madelonnettes , Méné Durand , cet homme , ex-noble , d'un caractère remuant , a déplu au concierge , qui a usé envers lui de son droit de déplacer qui bon lui semble ; ce droit , tant soit peu féodal , fait trembler tous les prisonniers , qui ont soin de mettre beaucoup de circonspection dans leurs demandes ou requêtes à monsieur le concierge.

Du 20 , et 21. — Rien.

Du 22.

On a découvert aujourd'hui le voleur de la montre de la citoyenne Debar , on n'aurait jamais soupçonné l'auteur du

vol : c'est un jeune élégant , de la plus aimable figure , doux , aimable auprès des femmes , passant pour avoir de la fortune , et faisant une dépense qui annonçait la plus grande aisance ; il se nomme Duvivier : voici comme la chose a été éventée. Il avait eu l'adresse de faire passer la montre dans du linge sale , à une fille d'opéra , qui était sa maîtresse , et l'avait chargé de la vendre ou de l'engager. Cette fille n'en trouva que 500 livres , mais qu'on ne voulut lui donner qu'à condition qu'elle exhiberait le consentement du propriétaire. Apparemment que la venderesse avait eu la bonne-foi de dire que la montre ne lui appartenait pas : elle fit part à son amant de la difficulté qui s'opposait à la vente ; le greffier , en lisant la lettre , s'aperçut de l'escroquerie , et la fit passer au jeune homme , qui fit une réponse où toute l'intrigue fut dévoilée. On fit venir alors le voleur , qui avoua tout. On va le transférer dans une autre maison d'arrêt , où sans doute il ne languira pas.

Cette bassesse d'un jeune homme bien né , a révolté tous les prisonniers.

Du 23

Plusieurs détenus se sont escrimés dans

l'art des bouts rimés ; voici ceux faits
par Laval-Montmorency.

L'amour séduit les cœurs , sous l'air
de la constance ;
Il semble dans nos bras arrêter le . . .
. bonheur.
Le souris , les doux soins , la tendre . .
. prévenance ,
Nous ont bientôt plongés dans une ai-
mable erreur.
Le dieu dont l'artifice endort notre . . .
. prudence ,
De ses rêves flatteurs charme notre . .
. sommeil.
O songe d'un instant ! éclair de . . .
. jouissance ,
Que suivent la surprise et l'ennui du . .
. reveil !
Le premier charme a fui ; l'objet que
l'on caresse ,
Pour un nouvel amant médite une . .
. faveur.
Amour , si c'est un jeu pour toi que la
. tendresse ,
Pourquoi viens-tu ravir le voile à la .
. pudeur ?

Bouts rimés de VICEE.

C'est à tort que dans la . . constance ,

On croit trouver le vrai . . . bonheur ;
 Mêmes soins , même . . . prévenance ,
 Mêmes penchans sont une . . . erreur.
 Retenons cet avis dicté par la . prudence :
 L'amour à quelque fois , un moment de
 sommeil ;
 Il s'endort dans la jouissance ,
 Et l'on n'est pas toujours bien sûr de son
 réveil.
 Il faut pour être heureux risquer une . .
 caresse ,
 Laisser surprendre une faveur ,
 Varier ses plaisirs , et faire à la , tendresse
 Gagner en volupté , ce que perd la . .
 pudeur.

Autres du citoyen C. T., à la citoyenne
D E B A R.

En vous voyant , je crois à la . . .
 constance ;
 Quand je suis près de vous , je connois le
 bonheur ,
 Je vous offrirais bien , doux soins et . .
 prévenance ;
 Mais en blâmant une agréable . erreur ,
 Vous sauriez à l'amour opposer la . . .
 prudence ;
 Vous n'empêcherez pas du moins que le
 sommeil
 Me ménage une jouissance :

Elle sera détruite au moment du... réveil,
 N'importe : heureux celui qu'un prestige
 caresse,
 Qui jouit d'une. faveur,
 Et qui peut, dans un songe enfant de la
 rendresse,
 Dans ses bras, sur son sein, voir mourir la
 pudeur !

Nous avons entendu des chants d'église, tels que le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, l'*Offertoire*, enfin la messe complete ; le soir, les vêpres, complies et salut, rien n'y a manqué ; cet office s'est célébré dans l'église de l'*Institution de Jésus*.

Il paraît que la liberté des cultes est en plein exercice, je doute qu'on la permette long-temps.

Du 15.

Deux personnes sont entrées dans le bercail, le citoyen Evrard et sa femme : le mari était ci-devant secrétaire de l'intendant de Châlons ; le motif de leur arrestation, est d'avoir un fils émigré ; effectivement leur fils, âgé de 13 à 14 ans, qui était tambour ou musicien, dans un régiment, a disparu. La mère raconte un accident dans cette affaire.

qui n'est pas à l'avantage de nos révolutionnaires, qui crient si fort *aux mœurs*. La famille Evrard a une fille de la plus rare beauté ; elle a été à la Convention, solliciter l'établissement d'un lycée de musique : elle y a été remarqué par les amateurs ; elle a été depuis dans les comités, réclamer la liberté de ses parens. On lui a fait entendre

Qu'il est avec le ciel des accommodemens.

La douleur de la mère est si profonde, qu'elle nous a tous arraché des larmes.

Du 25. — Rien. — Du 26.

Sont arrivés aujourd'hui, la citoyenne de Vigny et son fils, qui est impotent. On nous annonce aussi une nouvelle pensionnaire ; c'est la citoyenne Prévost, âgée de 91 ans, une fortune de cent mille livres de rentes a fait présumer qu'elle était en état de contre-révolution. Les arrestations sont plus nombreuses que jamais : on remplit la Force et Saint-Lazare.

Les travaux d'une nouvelle promenade se poussent avec activité ; on assure que nous pourons en jouir d'ici à peu de jours ; cela étendra un peu les limites

de notre liberté , je veux dire que nous aurons un peu plus d'espace pour exercer nos jamibes.

Du 27 et 28. — Rien.

Du 29.

Un décret rendu aujourd'hui, fait espérer aux 23 ou 24 receveurs généraux des finances, leur liberté provisoire; ce sera une perte pour la maison, qu'ils défrayaient en grande partie.

Du 30. — Rien.

Du 1er. Pluviôse.

Il est arrivé aujourd'hui un événement fâcheux au salon, on lisait le journal du soir, comme à l'ordinaire; à l'article du tribunal révolutionnaire, on vient à nommer dans la liste des suppliciés, le citoyen et citoyenne de Charas. Au même instant Labreche, qu'on ignorait être de ses parens, tomba roide; on eut toutes les peines du monde à le rappeler à la vie.

Du 2.

Les receveurs généraux des finances

attendent l'ordre de leur liberté provisoire, qu'ils croient ne pouvoir pas arriver avant quatre jours, attendu les longues formalités ; leurs familles qui sont à Port-Libre sont dans la désolation d'être obligées de se séparer.

Du 3. — Rien.

Du 4.

Les receveurs généraux des finances, nous ont quittés aujourd'hui ; la prison a été toute en mouvement ; les adieux de ceux qui y laissaient leur famille, furent touchans : les larmes inondaient les yeux des épouses et des enfans qui y restaient.

Une brigade d'administrateurs de police, de membres de comités révolutionnaires, d'officiers de paix, d'inspecteurs de police, vinrent chercher les citoyens ci-après, tous receveurs généraux.

D'Aucour, Delorme, de Foissy, de Bondi, de Launay, d'Ablois, Auguié, Choart, Magri, Darjuzon, Randon Dhanucourt, Thirion, Marinier, Tonnelier, Marquet, Randon de Pommeroy, Parseval, Vurson, Fougeret, Bergeret, Monbreton, Montcloux, Landry.

Durney, resta comme ayant rendu ses comptes.

Du

Du 5.

Il est arrivé hier un accident fâcheux au citoyen Thevenin de Tanlay, ancien gentilhomme de Capet. Cet homme âgé de 84 ans, a fait une chute très-grave, au bout d'un corridor très-noir. Il s'est fait une blessure profonde à la tête, il est actuellement sans connaissance : on parle même de le trépaner, s'il a la force de supporter l'opération ; mais le docteur Dupontet en désespère.

Froidure, administrateur de police, Grandpré, adjoint du ministre de l'intérieur, sont venus nous rendre visite. Ce dernier a écouté avec affabilité nos plaintes, sur la mauvaise qualité du pain qu'on nous donne, et a proposé des mesures pour en avoir de meilleur.

Du 6.

Thevenin est mort des suites de sa blessure.

Notre salon jadis le séjour de la

gaîté et de l'égalité, s'est changé en un ci-devant salon de bonne compagnie. Les femmes se parent avec le plus grand soin, elles se rangent autour d'une grande table; les hommes les regardent, et puis c'est tout. Les amis ou les personnes de leur coterie leur parlent à l'oreille et leur disent des douceurs. Toutes n'ont pas la même fierté, un froid bon-jour, une inclination de tête, sont le seul signe d'attention qu'elles donnent à celui qui s'évertue jusqu'à leur adresser la parole. En général, ce salon ne présente plus l'attrait des premiers jours.

Du 7.

Les arrivés d'aujourd'hui sont la famille Menardot, les citoyennes Leprêtre de Châteaugiron, la mère et les deux filles, venant d'Evreux. L'une d'elles s'est trouvée mal plusieurs fois au greffe, et a été agitée de convulsions effrayantes. Puis la citoyenne Lachabeaussière (1), qu'on a mise au

(1) L. Lachabeaussière; auteur de plusieurs pièces de théâtre estimées.

secret. Son mari est aux Madelonnettes, et ses deux filles à Pélagie; ils sont tous au secret.

On reproche à cette famille d'avoir logé le député Julien de Toulouse, avec qui elle n'a jamais eu de relation. On assigne une autre cause à leur détention. Il paraît prouvé que leur gendre, pour assouvir une basse vengeance, avait employé le ministère de Hieron, agent du comité de sûreté générale, pour conduire cette famille à l'échafaud. Le nom de la Chabeaussière étoit inscrit sur la liste fatale, pour le 13 thermidor; il avoit consacré ses derniers momens à faire la pièce suivante, et avait prié un de ses malheureux camarades de la faire paraître le jour de son supplice.

Nous nous faisons un devoir de la publier.

A M A F E M M E ,

LE J O U R D E M A M O R T .

Par le C. LACHABEAUSSIÈRE.

Adieu ! de mon bonheur tendre dépôt
sitaire ;

Par qui je l'ai connu, je l'ai goûté quinze
ans ;

Des talens, des vertus, ô modèle exem-
plaire !

Adieu ! je vais périr , victime des
tyrans.

D'un monstre sans pudeur , la cruauté
farouche

Fait du glaive des lois, un poignard
assassin :

Le crime est dans son cœur , la vertu
daus sa bouche.

Un manteau de Brutus , a déguisé
Tarquin.

Peuple , que je te plains ! On a rivé ta
chaîne.

Je te laisse avili : c'est-là mon seul re-
gret.

Je te vois encenser , qui mérite ta
haine...

J'ai déjà trop vécu... La mort est un
bienfait.

Tyrans de mon pays.. Destructeurs de
sa gloire,

L'opprobre vous attend chez la posté-
rité ;

Vous n'échapperez pas au burin de
l'histoire :

Le crime porte aussi son immortalité.

Adieu ! femme chérie !.. On m'appelle..

Il est tems...

Je pars... Songe bien moins à pleurer
qu'à me suivre...

Tu n'as pas mérité le supplice de
vivre.

L'azile des cœurs purs est ouvert.. Je
t'attends.

On apportait ordinairement les actes
d'accusation sur les 11 heures du soir.
Il entend appeler le gardien de son
corridor. Hé !.. Allons, ouvre. — Com-
bien t'en faut-il aujourd'hui ? — Cinq.
— Comment ! il ne t'en faut que cinq.
— Non. — Et l'on glissait ces actes sous
la porte des détenus. Il attendait le sien,
ce ne fut pas encore pour cette nuit.
Partout l'atrocité était à l'ordre du jour.

Du grenier où il était au secret, il
vit, aux approches du 10 thermidor,
faire dans un terrain voisin de la cour
où se promenaient les prisonniers, une
profonde et large fosse. Cela lui parut
étonnant. Il demanda ce qu'on voulait

faire. On lui répondit que c'était pour des latrines nouvelles.

Le fait est que l'on travaillait aux latrines dans le même tems, dans toutes les maisons d'arrêt, et ces fosses n'étaient sans doutes faites que pour enterrer et soustraire à la connaissance du peuple, les victimes qu'on voulait égorger.

Du 3e

Le nombre des prisonniers va toujours en croissant : on sera bientôt obligé d'en renvoyer. On nous a amené aujourd'hui la citoyenne Saint-Rémi de la Motte. On la prit d'abord pour la fameuse Lamotte-Collier ; mais comme on s'est rappelé qu'elle était morte en Angleterre, on a reconnu définitivement que ce n'était que sa sœur.

Il nous est encore arrivé sept nouveaux camarades d'infortune, la famille d'Aubigny, composée du père, de la mère, des deux filles, et du mari de l'une d'elles, nommé Leroi ; ils étaient accompagnés de Chamilly d'Etoges, fils de Chamilly, l'un des va-

lets de chambre de Capet, qui est lui-même au Luxembourg.

Un vol assez considérable vient d'être fait à Jousseran, arrivé tout fraîchement des Madelonnettes. On lui a pris 8050 livres.

Jousseran avait 17 assignats de 400 liv. et 150 liv. de petits assignats, dans un porte-feuille qu'il avait mis dans la poche d'un gilet; le tout était enfermé dans une cassette de sapin à mauvaise serrure. Il logeoit dans une cellule à deux personnes, qui ne fermait qu'au loquet. On lui avait apporté un paquet de linge avant de dîner, qu'il avait négligé de serrer. En sortant du réfectoire, il trouve sa cassette ouverte et fracturée; il visite son gilet, plus de porte-feuille.

On nomme des commissaires pour se mettre à la recherche du vol; ils se transportent dans toutes les chambres du bâtiment; ils font une perquisition exacte sans rien découvrir.

On employa un second moyen qui ne réussit pas mieux. Ce fut de laisser ouverte une chambre noire, avec invitation à tous les citoyens d'y entrer les uns après les autres, et d'y rester

deux minutes , afin de donner au voleur, s'il était susceptible de remords, le tems de remettre le porte-feuille. L'opération finie , il ne se trouva rien.

Des commissaires de la section se sont transportés ici pour recevoir la déclaration de Jousseran.

Notre concierge est parti pour la Force, et c'est un guichetier de cette prison qui le remplace provisoirement. Il s'appelle Huyet.

Notus n'avons pas encore d'idées bien fixes sur cette arrestation : on pense que les dénonciations de ses gardiens l'ont seule motivée ; peut-être est-ce une mesure générale que l'on prend , car nous apprenons à l'instant que plusieurs concierges d'autres maisons d'arrêt ont été également arrêtés. Quoiqu'il en soit, celui de Port-Libre était très-despote , méconnaissait les principes de l'égalité ; mais était très-accessible aux recommandations effectives , telles que les bouteilles de vin, pâtés, etc.

Du 9.

Toujours des arrivans dont la nomenclature serait trop longue. Point d'évé-

nement. On a entendu avec plaisir au salon , les deux pièces de vers suivantes.

R O M A N C E

DU CITOYEN COITTANT.

Air : quand le bien aimé reviendra.

Auguste et sainte liberté ,
 Dont j'apperçois briller l'aurore ;
 Dans ma triste captivité ,
 Loin de murmurer, je t'adore :
 Et sans me plaindre (bis) , hélas ! hélas !
 Pour toi , que n'endurai-je pas ! (bis).

Plongé loin de mes chers amis ,
 Dans une abîme de misère ,
 Je souffre de mes ennemis ,
 Les vengeances et la colère.

Pour ma patrie (bis), hélas ! hélas !
 Je languis et ne me plains pas ! (bis).

Quand pourrai-je tranquillement,
 Au sein d'une famille chère,
 Sur mon cœur presser tendrement,
 Mon fils, mon épouse et mon père !
 Jour de délice (bis), hélas ! hélas !
 Bientôt n'arriveras-tu pas ! (bis) :

Si l'image de ce plaisir,
 A mes yeux surprend quelques larmes ;
 Aussi-tôt vient le souvenir,
 Que mes frères sont sous les armes,
 Pour te défendre (bis), hélas ! hélas !
 Dieu fais qu'ils ne succombent pas !

E N V O I

A LA CITOYENNE GUEGAN,

*Pour la remercier d'une paire de jolis
ciseaux qu'elle m'avait envoyés.*

J'ai reçu tes charmans ciseaux ,
Et déjà j'en ai fait usage :
Ils sont aussi bons qu'il sont beaux ;
Mais Guegan, était-ce bien sage ,
D'accepter ce joli présent ?...
Le croiras-tu?... dans ce moment ,
Je fais la douce expérience
Qu'ils servent mal ta volonté.
Tu ne me les donnas , je pense ,
Que pour trancher le fil de ma capti-
vité ;

Et les bourreaux , oubliant l'ordon-
nance,

N'ont coupé, c'est la vérité,
Malgré ta sage prévoyance,
Que celui de ma liberté.

Par le même.

Du 10.

Notre nouveau concierge est peu communicatif ; il commence à visiter son nouvel empire , et cherche à connaître ses pauvres sujets. Il paraît plus fait pour remplir sa place que le précédent. Son extérieur n'a rien de farouche. Il veut que chaque prisonnier ait à son tour d'ancienneté , des chambres commodes ou regardées comme telles. Il paraît désirer aussi que chacun paye proportionnellement à ses revenus. On espère que tout ira bien avec ce nouveau gouverneur. Son ménage est composé d'une femme et de deux filles , qui n'ont rien de remarquable qu'une honnête laideur.

Du 11.

Plusieurs prisonniers dont la résidence est ancienne dans la maison , et qui étaient mal logés , parce qu'ils n'avaient pas capté la bienveillance du concierge expulsé , par des cadeaux ou assignats , ont pris des chambres plus commodes et plus saines.

Du 12.

On cherche tous les moyens possibles de procurer de l'agrément aux femmes dans le salon. On proposa des bouts-rimés à Vigée et à quelques autres. Les rimés étaient *croc* , *broc* , *carcasse* et *filasse*. Ces rimés assez baroques firent qu'ou ne s'empressa pas de les remplir. Lamalle, ci-devant avocat, courut la chance. Voici comme il s'en tira.

En amour je ne suis pas . . . *croc* ,
 Je n'aime point ni bouteille ni *broc* ,
 Encore moins une vielle. . . *carcasse* ,
 Et je déteste la . . . *filasse*.

Ce badinage amusa un instant , et il fut arrêté que ce seroit les femmes qui proposeraient les rimes et qu'elles donneroient un prix à celui qui les remplirait le mieux. Voilà une académie parfaitement organisée.

Du 13.

Notre ancien concierge Haly est revenu aujourd'hui , on prétend qu'il va reprendre sa place , mais auparavant il veut avoir quelques jours pour arranger ses affaires , de manière qu'il ne fera que coucher cette nuit , et il ne sera à demeure dans notre maison que dans deux ou trois jours. Il est plus aimé que haï de certaines personnes qui l'ont singulièrement accueilli. Il a rendu sa petite visite à chaque prisonnier en particulier ; au total , avec son air brouillon , on le préfère au nouveau concierge , qui habitué au régime d'une maison de force , s'ennivre tous les jours , et n'a pas tous les égards qu'on doit à des citoyens qui ne sont que *suspects*.

La citoyenne Debar la jeune , a proposé aux amateurs des bouts-rimés

dans la séance du soir de notre académie ; Vigée , Laval Montmorency , Coittant et Cheron de l'assemblée législative , allèrent les méditer et les remplir dans leurs cellules.

Chacun ayant apporté son travail on en fit lecture :

Voici les bouts-rimés de Vigée :

Un songe sous vos traits m'offrait le
doux plaisir.
Je m'approche , le vois , le contemple
à loisir.
A mes vœux , m'écriai-je , ah ! ne sois
point rebelle ,
Je porte une ame pure , un cœur tendre
et fidèle.

Dans les lieux où je suis en proie à la . . .
 douleur ,
 Par grâce , de mes maux daigne adou-
 cir l'aigreur .
 Je m'éveille... L'amour, ainsi de nous
 s'amuse ,
 Et ton plus grand bienfait , souvent ca-
 che une ruse.

Bouts-rimés de Laval Montmorency.

Au fond de la prison , vit encor le
 plaisir.
 L'amour peut éclairer notre sombre
 loisir.
 Ce Dieu toujours enfant , et rarement
 fidèle ,
 D'un seul de ses regards , soumet un
 cœur rebelle.
 Il disperse aux mortels la joie et la
 douleur.
 Des maux les plus cruels , il adoucit
 l'aigreur ;

Mais il tourmente aussi le couple qu'il
..... *amuse,*
Et sourit dans les airs, du succès de sa
..... *ruse.*

Vigée nous lut ensuite l'opuscule
suivant, qu'il appelle son *Paradis.*

AUX CITOYENNES

Détenues avec moi à Port-Libre.

Nouvel Adam, par plus d'une Eve,
Dans ces lieux je me vois tenté.
Citoyennes, ainsi votre présence achève
Un tableau par l'esprit avec peine en-
fanté,
Et d'un séjour par la crainte habité,
Où le cœur n'a ni paix, ni trêve,
Me fait d'un autre Eden, le séjour en-
chanté.

Si l'illusion est un crime ;
 Dans le timide aveu d'une erreur légitime ,
 Si l'on ose entrevoir des projets trop hardis ,
 Dès ce soir , j'y consens , que j'en sois la victime !
 Et que pour me punir de mes vers étourdis ,
 Dieu qui sous nos pas ouvre et ferme l'abyme ,
 Vous chasse de son paradis !

Du 15.

On a fait ce soir sortir un instant du secret , la citoyenne Lachabeausière , pour prendre un peu l'air. Cette malheureuse victime d'une atroce dénonciation , a fait verser des larmes à tous les assistans. Ses jambes étaient prodigieusement enflées , et ses yeux très-malades. Elle s'occupe du dessin , et nous a fait voir un portrait de sa fille , peint par Isabey , qui est d'un fini pré-

ciens. Elle espère n'être plus au secret dans deux jours (1), et obtenir la permission de faire venir sa fille avec elle.

Nous donnerons la suite de ce Journal dans le volume prochain.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

C'est par erreur que le nom du général d'Hillier se trouve compris dans l'*Almanach des Prisons* parmi les faiseurs de listes; d'après les informations que nous avons prises, nous nous plaçons à rendre la justice la plus éclatante à la probité de ce citoyen, qui n'a jamais démerité de l'estime publique.

(1) Elle n'en est sortie qu'en fructidor, deux jours avant sa liberté.

A N E C D O T E S.

Aujourd'hui que le règne des tigres est passé, et que les détenus ont au moins la consolation de recevoir des nouvelles des personnes qui leur sont chères ; aujourd'hui que l'on ne craint plus d'aggraver le poids des chaînes des malheureux en découvrant les ruses ingénieuses, les artifices innocens que la tendresse inventait pour tromper la vigilance des cerbères, et essuyer les larmes de l'amitié, nous dirons comment, dans une boîte d'asperges, bien serrées l'une contre l'autre, on trouvait un petit mot d'écrit ; comment, dans un ourlet, une main habile cousait une lettre consolante ; comment dans le corps d'un poulet, le détenu trouvait aussi des alimens pour son cœur ; comment on enveloppait du beurre, du fromage, des œufs ou du fruit dans différens morceaux de papier qui, rapprochés les uns des autres, offraient un journal intéressant ou des lignes tracées par l'amour.

Un des moyens qu'on employa avec le plus de succès au Luxembourg pour fasciner les yeux des argus , fut le ministère d'un chien fidèle ; cet animal s'insinuait tous les jours dans l'intérieur de cette prison ; pénétrait jusqu'à la chambre de son maître , l'accablait de caresses , et semblait partager ses peines. Un jour sur-tout , ses démonstrations de joie parurent si multipliées , si importunes même , que le maître en parut inquiet ; plus il s'obstinait à vouloir renvoyer son chien , plus l'animal redoublait de caresses ; il sautait sur lui , pleurait , aboyait , et courbant la tête , il lui montrait son collier. Le maître le croit blessé , cherche par-tout , et ne lui trouvant aucune apparence de blessure , il veut s'en débarrasser et le mettre à la porte. L'animal insiste toujours , enfin on lui ôte son collier. Aussi-tôt le chien saute de joie : il aboye encore , mais ce n'est plus de douleur. Le maître examine le collier et y découvre un billet de son épouse ; il répond par le même courrier , et chaque jour le fidèle commissionnaire facilitait à ce couple sensible , la même correspondance. Tous les jours , à la même heure , on le voyait

arriver et sortir, avec son invisible message; et tel était l'instinct de cet animal, qu'il ne se laissait toucher, ni même aborder par aucun guichetier: il les eût étranglé plutôt que de souffrir leur approche.

Un autre chien non moins fidèle eut un sort bien différent. Son maître prenoit l'air à l'une des fenêtres du Luxembourg; son chien qui était au jardin le reconnaît; aussi-tôt il saute, il court, il aboie; il fait le tour des palissades, cherche une ouverture pour parvenir jusqu'à son maître; la sentinelle exécutant religieusement sa consigne, lui oppose sa pique, et veut en vain l'éloigner des palissades. Le maître siffle, l'animal redouble d'ardeur; il furette de tous les côtés, par-tout il trouve des obstacles; le plaisir, l'impatience et la joie le faisaient bondir. Arrive sur ces entrefaites le général Hanriot, qui s'appërçoit des vives démonstrations du chien; il interroge la sentinelle, qui lui répond qu'elle croit l'animal enragé. Alors le commandant général de la garde parisienne, enfonce son chapeau sur sa tête, et met le sabre à la main. Deux de ses valeureux aides-de-camp suivent son exemple, et guer-

royent tous les trois contre le chien ; ils l'atteignent , le frappent , et l'animal tombe baigné dans son sang , sous les yeux de son maître , vers lequel il tournait ses regards mourans.

Rien de si terrible que les cachots de la Conciergerie. Dans celui appelé *Bonbec* , des cadavres vivans étaient couchés entre des planches , dont la forme représentait des bières , et d'où l'on voyait sortir tous les matins des vapeurs méphytiques , qui pendant long-tems en bouchaient l'entrée.

Dans celui appelé *St.-Vincent* , les prisonniers étaient si pressés l'hiver dernier , et l'on y respirait un air si corrompu , que sur 36 malheureux qui y étaient renfermés , 29 en ont été retirés morts successivement. Au dessus de ce cachot , on voyait souvent Fouquier Tinville à travers les barreaux d'une fenêtre , plonger sa vue sur les victimes errantes dans la cour , et sembloit désigner celles que l'on immoleroit le lendemain.

L'espérance était bannie de ces cachots. Un pauvre marchand de serretêtes , ennuyé de ce que son tour ne venait pas , envoya à l'accusateur pu-

blic. une lettre datée de l'an deuxième de la persécution, dans laquelle il vouait à l'exécration le tribunal, demandait un roi et des prêtres. Appelé à un interrogatoire secret, on lui demanda s'il reconnaissait cette lettre : Oui, répondit-il, c'est moi qui l'ai écrite, et la preuve, c'est qu'en voici la copie, ajouta-t-il, en tirant un papier de sa poche. Le malheureux fut expédié le lendemain.

La mort était regardée comme un bienfait dans ces demeures infernales, et souvent les prisonniers sortaient gaiement du tribunal, et chantaient en allant à l'échaffaud :

Allons enfans de la patrie,

Le jour de gloire est arrivé.

VERS A MA SŒUR,

*En lui remettant un anneau la veille
de mon départ pour le tribunal révo-
lutionnaire.*

A la Conciergerie , 10 prairial.

Le voici, cet anneau si brillant à mes
yeux ;

Je le tenais d'une amante fidelle ;
Mais aujourd'hui que la parque cru-
elle,

Menace de trancher des jours long-
tems heureux,

Aujourd'hui que je vois approcher mon
supplice,

De mon doigt il faut l'arracher.

Hélas ! qu'avec regret j'en fais le sacri-
fice :

Combien cet anneau m'était cher !

Il fut le prix de ma constance,
 Je l'ai porté pendant dix ans,
 Et sur les plus beaux diamans,
 Je lui donnais la préférence.
 Qu'il vous soit aussi précieux,
 O vous ! à qui je le confie :
 Recevez-le avec mes adieux,
 Et portez-le toute la vie.

Par P. DUMONTET LAMBERTIE.

VERS A LA CITOYENNE.....

*Quelques jours après mon arrivée
 à Paris.*

A la Conciergerie , 30 prairial.

Pour t'éviter un entretien funeste ,
 Je suis parti sans prendre tes adieux :
 J'ai remis à ma sœur cet anneau pré-
 cieux
 Que je reçus de toi : ton portrait seul
 me reste.

H 2

Ce doux portrait attaché sur mon
cœur ,

De ton absence adoucira l'horreur :
D'une amante chérie il me peindra les
charmes ,

D'un amant malheureux il recevra les
larmes.

Caché soigneusement aux yeux de mes
bourreaux ,

Il me consolera dans le fond des ca-
chots.

Malgré mes ennemis , en dépit de leur
rage ,

Je pourrai contempler ta bienfaisante
image ,

La coler sur ma bouche , et de baisers
brûlans

Couvrir cent fois du jour , tes traits at-
tendrisans.

S'ils pouvoient... les bourreaux ! dans
leur haine implacable !

S'ils pouvaient me ravir ce portrait ado-
rable !....

Mais, c'est envain qu'ils viendraient
le chercher ,

Jusqu'au tombeau je saurai le dé-
fendre ;

Et si, malgré mes soins , je le laissais
surprendre ,

De mon cœur tout sanglant il faudrait
l'arracher.

Par le même.

Q U A T R A I N.

*Pour mettre au bas de mon portrait ,
peint pendant ma détention , envoyé
à mon ami.*

A l'hospice de l'Evêché , 19 messidor.

Que de notre amitié ce portrait soit le
gage !

De mon absence il charmera l'hor-
reur.

S'il n'est pas ressemblant , prends t'en
à la douleur ,
Qui demes traits a rembruni l'image.

Par le même.

C H A R A D E.

Toujours plus fatigué d'une vie impor-
tune ,
Qui , d'après mon *dernier* , n'est rien que
mon *entier* :
Je voudrais n'avoir plus qu'à faire mon
premier ,
Pour toucher au tombeau , terme de
l'infortune.

Par le même.

Le mot de la Charade est à
la fin du volume.

C H A N S O N

FAITE A LA CONCIERGERIE ,

*Par le citoyen M * * , âgé de 17 ans et
demi , la veille de son jugement.*

Air : de la croisée.

Non, rien ne peut se comparer
A la sombre Conciergerie ;
Le soleil craint de pénétrer
La grille de barreaux garnie ;
Mais demain l'on me jugera ,
On fixera ma destinée ,
Et le tribunal m'ouvrira ,
La porte..... ou la croisée.... (bis).

Là , le coupable et l'innocent ,
Languissent sous la même chaîne ;
L'un abattu , l'autre riant ,
A chacun vient conter sa peine ;

Un autre certain de son sort,
 Badine avec la triste idée,
 D'aller bientôt braver la mort,
 Sous l'étroite *croisée*. (bis).

Si ma tête, quoiqu'innocent,
 Tombait sous la hache commune,
 Lecteurs : voici mon testament :
 A la nation ma fortune ;
 Pour les vers mon corps restera,
 Et mon ame favorisée,
 Pour aller au ciel, passera,
 Par la *sainte croisée*. (bis).

Si tu critiques ces couplets,
 Censeur, mets toi donc à ma place.
 Entouré d'horribles objets,
 Et de la mort voyant la trace,
 Un lâche et triste sentiment,
 N'émeut point mon ame agitée ;
 Je veux les chanter en allant
 A la *triste croisée*. (bis).

*Première lettre de Phelippeaux
à sa femme.*

Au Luxembourg, le 11 germinal.

Je te conjure, ma tendre et vertueuse amie, de soutenir le coup qui nous frappe, avec autant de calme et de sécurité que j'en éprouve dans ma nouvelle demeure; je crois y être aussi bien que peut l'être un prisonnier. La cause qui m'a procuré cet acte de vengeance doit élever et aggrandir nos âmes. Sois digne d'elle et de moi, en repoussant toute atteinte de douleur et d'accablement. Il est beau de souffrir pour la république et le bonheur du peuple.

Je te salue et te presse contre mon cœur.

PHÉLIPPEAUX.

Je viens d'apprendre que Danton, Camille et Lacroix, sont également arrêtés; j'en ignore la cause.

*Seconde lettre de Philippeaux
à sa femme.*

Au Luxembourg, le 12 germinal.

J'ai reçu hier, ma vertueuse et tendre amie, le paquet de linge et ustensiles que tu m'as envoyés.

Je t'engage d'aller à la convention avec mon fils, et de lui demander pour quel crime je suis arrêté, séquestré de la société entière, et réduit à ne pouvoir pas même lire un journal; tu connais mon cœur; jamais il n'eut rien de mystérieux pour-toi, et tu sais que le plus ardent amour de la république, le plus pur dévouement à son salut, est mon unique passion. Il y a dans mon arrestation une bien fatale méprise, ou une grande scélératesse. Je voudrais que cette énigme me fût expliquée, pour connaître au moins mon sort. Au surplus du courage et de la dignité. La femme d'un martyr et d'un homme vertueux ne doit prendre de ton suppliant vis-à-vis de personne.

Si vous êtes justes, brisez les fers de la vertu outragée. Si vous êtes des lâches ou des méchans, je n'ai plus rien à vous dire.

Envoie-moi, je te prie, une demi-livre de tabac ; car j'en manque depuis hier au soir, et je dirais presque comme le bon Suisse ; que c'est comme si on manquait de pain. Au reste, tous les égards de l'humanité me sont offerts, et si tu obtiens la permission de me venir voir, tu seras contente de mon petit logement.

Embrasse mon Auguste.

Nota. La troisième lettre de Philippeaux à sa femme, se trouve dans l'Almanach des prisons.

R O M A N C E

D'un père de famille, rendu à la liberté.

AIR : Comment goûter quelques repos.

Le ciel a puni les tyrans ;

Enfin, il a brisé nos chaînes :

Il me fait oublier mes peines

Entre les bras de mes enfans !

Gages chéris de ma tendresse ;
 Ah ! pressez-moi tous sur vos cœurs !
 Nos yeux versent encor des pleurs.
 Mais des pleurs de joie et d'ivresse. (bis.
 Dévoré par de longs ennuis ,
 Loin de vous et de votre mère ,
 Je savais souffrir ma misère ;
 Mais je pleurais sur mon pays.
 Quand la plainte était inutile ,
 Quand vous ignoriez le repos ;
 L'espérance adoucit nos maux :
 Un cœur pur est toujours tranquille (bis.
 Sénat auguste , généreux ,
 Notre bonheur est ton ouvrage !
 Et nous t'offrons le simple hommage
 De notre amour et de nos vœux !
 Du fer sacré de la vengeance ,
 Si la justice arma ta main ,
 Elle fit de toi le soutien
 Du malheur et de l'innocence. (bis.
*Par A. F. COUPIGNY , de la commission
 de la marine et des colonies.*

E P I T R E
A M E S A M I S.

*Par un prisonnier de Sainte
Pélagie.*

O u croyez-vous, mes amis, que l'ennui,
Ce Dieu de plomb, à la bouche béante,
Au regard fixe, à la marche traînante,
Qui, sans les voir, rassemble autour de lui
Des vains projets la troupe mensongère,
Mille beaux plans en Espagne tracés,
Maint beaux écrits chez Duchêne en-
tassés,
Et tant de vers faits pour une bergère ;

Où croyez-vous qu'il ait fixé sa cour !

Il eut jadis un plus ample domaine.

On le voyait , dès la pointe du jour ,
 Sous la fourrure et la pourpre Romaine ,
 Dormir encore au palais de Thémis ;
 Puis lentement s'étendant sur Paris ,
 En longs cheveux, en épée, en jacquette,
 De nos Laïs il ornait la toilette ,
 Nonchalamment leur disait des fadeurs ,
 Justifiait l'humeur de la coquette ,
 Et de la prude excitait les vapeurs ,
 Jusqu'à Versailles il suivait l'étiquette ;
 Bâillait au bal , au parterre, au sermon ,
 Au thé d'Iphise , aux soupers de Damon ,
 Par-tout enfin , même à l'Académie.

Mais de son puits la vérité sortie ,
 La Liberté souriant aux Français ,
 Du dieu fallot ont renversé l'empire ;
 Chez eux l'ennui ne trouve plus d'accès.
 L'amour brûlant que la Patrie inspire
 Dans tous les cœurs nourrit l'activité.
 Vieillesse, enfance, et jeunesse et beauté ,

Tous réunis , courant même fortune ,
 Sont occupés de la cause commune.
 La Liberté remplace tous les dieux.
 De nos guerriers les exploits glorieux
 Inspirent seuls Thalie et Melpomène.
 Dans tous les clubs , aux temples , sur la
 scène ,

Le triste ennui serait fort mal reçu.
 Ce dieu banni par les fiers démocrates ,
 Même au café rarement aperçu ,
 Se traîne encor chez les aristocrates ;
 De ses états le reste a disparu.
 Car dans ce Louvre , où , par la tyrannie ,
 Il s'était vu si grandement traité ,
 Dans ce palais qu'habite le génie ,
 Qui des humains fonde la liberté ,
 Ne croyez pas qu'il eût l'effronterie
 D'aller montrer son visage hébété.
 Où donc est-il ? Hé quoi ! sans vous le
 dire ,

Mes chers amis , ne devinez-vous pas ?
 Si devers l'Est vous dirigez vos pas ,

Dans ce quartier fameux par le délire
Dont Saint-Médard frappa tant de cer-
veaux ,

Dans ce faubourg appelé Saint-Mar-
ceaux

De Saint-Marcel qu'on ne fête plus guère:
Si vous suivez presque entier le chemin
Qui mène droit au superbe jardin ,
Où l'œil surpris voit la Nature entière ,
La mousse et l'if , le planete et la lière
Avec tant d'art , mis en ordre par
Thouin :

Montant à droite , à très-peu de distance,
S'ouvre la rue à qui , non sans raison ,
(De nos Ayeux , voyez la prévoyance !)
On a donné , de la clef , le beau nom ;
Ce n'est la clé que porte le saint père ,
Qui fait entrer au benaît paradis ;
Ce n'est la clé de la porte où cerbère
Mord tout venant ; c'est encore bien pis.
Pour dévoiler cet horrible mystère ,

Quelques instans différons , mes amis.

Dans cette rue est un vieux monastère ,
Où , dans le tems des frivoles plaisirs ,
Fille novice , ou femme peu sévère ,
De la nature écoutant les desirs ,
Dans un réduit obscur et solitaire ,
Venait payer , par de mortels loisirs ,
Quelques momens d'une joyeuse vie ,
En se vouant à Sainte-Pélagie.

Vous demandez pourquoi cette maison
De telle sainte avait reçu le nom ;
Mais sur ce cas légende ni vulgate
Ne disent rien. On croit que la béate ,
D'après le sens du grec et du latin , (1)

(1) Le nom de Sainte-Pélagie vient évidemment du mot latin PELAGUS , ou du Grec *Pelagos* , qui signifie la mer. De très-graves auteurs prétendent que cette sainte est la même que Vénus , que des moines savans ont logée en paradis sous ce nom , par dévotion ou par reconnaissance. (*Note de l'Editeur*).

Eut des rapports , marcha sur mêmes
traces ,

Avec Cypris , qui , par un beau matin ,
Du sein des mers naquit avec les grâces.

Pourquoi parler de Vénus , de Pa-
mour ,

Dieux inconnus dans cet affreux séjour ?
Par d'autres soins mon ame est agitée.

Vous savez tous que de cette maison ,
Jadis couvent , de nonnes habitée ,
Ces derniers tems ont fait une prison.
En un seul point elle a changé d'usage :
Pour des nonnains , fille ou femme peu
sage ;

Vous y verriez au moins deux cents ré-
clus ,

Dont la plupart ne pêchèrent pas plus.
Vous attendez que d'un crayon fidèle
De ce manoir je vous trace le plan ;
Que je vous dise , en style de roman ,
Si des dehors l'architecture est belle ,
Mais arraché , dans la nuit , au sommeil

Dans cet enfer devançant le soleil ,
 A la lueur d'une lampe funèbre ,
 Sous vingt guichets fort étroits , et très-
 bas ,

Courbant le dos , ne voyant que ténèbre ,
 Je dirigeais à grand peine mes pas.

J'arrive enfin à la porte fatale.

La lourde clé dont les énormes dents
 Ont le pouvoir d'entr'ouvrir ce dédale ,
 Dans la serrure est mise en plusieurs
 tems ,

Le ressort fuit sous le fer qui le mâche ;
 Le pêne crie , et trois fois de sa gâche
 En frémissant , s'arrache avec efforts.

Des longs verroux la tige raboteuse
 Avec aigreur tourne dans ses supports.

La porte s'ouvre ; une tempête affreuse
 Semble gronder le long des corridors.

Ainsi Milton nous dépeint la barrière ,
 Qui , dans l'enfer , tient captifs les dé-
 mons,

Avec fracas roulant sur ses vieux gonds,
En imitant les éclats du tonnerre.

J'entre : que vois-je ? ô ciel ! ô mes
amis !

Le cœur me manque , une sueur glacée
Couvre à l'instant tous mes membres
trancis.

Sur cette paille en un coin ramacée ,
Quel dieu , quel diable est lourdement
assis ?

Ah ! je le vois : c'est l'ennui , c'est lui-
même,

A son massif , à sa figure blême ,
Ses bras pendans , ses yeux appesantis ,
Ses bâillemens l'un par l'autre suivis ,
A tous ces traits puis-je le méconnaître ?
Je veux le fuir ; mais bientôt arrêté ,
Dans tous les yeux je le vois reparaitre ,
Et par lui seul tout me semble habité.
Le jour obscur , la triste oisiveté ,
Et le silence , et l'uniformité ,
Ont dans ces lieux établis son empire ,

On s'en pénètre avec l'air qu'on respire,
De son fardeau chacun est tourmenté.

Car que fait-on dans ce fatal repaire ?
On boit , on mange , on rêve et l'on digère.

On s'est levé pour se coucher le soir ;
Le lendemain de même on recommence.
On ne sait point , dans ce sombre ma-
noir ,

D'où vient le vent qui souffle sur la
France.

La promenade est un corridor noir ,
Qu'éclaire à peine une seule fenêtre,
En tout portant douze petits carreaux ,
Qui laissent voir six monstrueux bar-
reaux ,

Bien traversés , scellés en fort salpêtre.
Vous jugez bien que les ris et les jeux
Sont exilés , pour jamais de ces lieux.
Un jour pourtant , quand l'heureuse nou-
velle

Du lâche Anglais expulsé de Toulon

Nous arriva, soudain dans la prison,
 La joie alors devint universelle ;
 Et dans le sien de la captivité ,
 Chacun criait : *Vive la Liberté !*
 Mais cette joie hélas ! fut passagère.

Au point du jour , un pesant balayeur
 Du corridor vint grater la longueur ,
 Et lestement déplace la poussière.
 Lorsque Phœbus entame sa carrière ,
 D'un guichetier l'osficiense main ,
 De chaque porte explorant la ferrure ,
 De nos verroux vient ouvrir la serrure.
 Chacun alors peut se mettre en chemin ,
 Mais sans beaucoup s'éloigner de songito.
 Dans le quartier , une horloge maudite ,
 Dont le marteau paresseux et trainant ,
 A chaque coup hésitant de s'abattre ,
 Semble à regret frapper l'airain sonnant ,
 Annonce une heure au plus au bout de
 quatre ,
 Et sonne encor plus de vingt fois par
 jour.

Lorsque la nuit revient dans ce séjour ,

Trois fois la cloche annonce la clôture,
 Un guichetier , avec un gros pilon ,
 Semblable à ceux des enfans de Purgon ,
 De nos barreaux sonde la contexture.
 Sur la traverse il frappe lourdement :
 Sur les barreaux mis verticalement ,
 En ligne oblique , il coule avec adresse ,
 Faisant tinter , à son tour chaque pièce ,
 Pour être sûr que le tout soit entier ;
 Puis le concierge , avec des yeux sévères ,
 Regarde encore , après le guichetier ,
 Si ses dindons sont tous dans leurs ga-
 lères ,

Et poliment nous dit : bon soir mes frères ,
 Tout cela fait , on ferme le verroux.

O ! des plaisirs le plaisir le plus doux !
 Divin sommeil , au moins sur ces re-
 traites

Si tu pouvais répandre tes pavots !
 Je ne veux point de tes faveurs secrettes ,
 Mais donne - moi l'oubli de tous mes
 maux !

Toi de l'ennui le compagnon fidèle ,
 Toi seul ici n'as point suivi ses pas ;
 Toujours je bâille en ces nouveaux états ,
 Sans que tes doigts y couvrent ma prunelle ;

Ou si jamais je dors quelques momens ,
 De vingt gros chiens , renforts de nos
 Gendarmes ,

La voix bruyante et les longs hurlemens
 Dans tous mes sens réveillent mes al-
 larmes.

Qui me l'eût dit que cinquante ans
 d'honneur ,

Un zèle ardent à servir ma patrie ,
 Et l'innocence inutile au bonheur
 Me conduiraient à Sainte-Pélagie !

E N V O I .

A M I S , l'Appollon que je sers
 [N'est pas l'Appolon des bons vers,

Vous l'avez déjà dit , peut-être :
 J'ai voulu vous peindre l'ennui ,
 Je crains , en vous parlant de lui ,
 De vous l'avoir trop fait connaître.

L A Z A R E.

C'EST à la Conciergerie , à cette terrible école du malheur , que j'ai appris à digérer la mort parmi les ombres fugitives qui se succédaient si rapidement : c'est dans les cachots noirs et humides de cet horrible séjour , que j'ai été plongé pendant six mois , et dans la saison la plus rigoureuse de l'année ; le délabrement total de ma santé a excité la pitié , et j'ai été envoyé ailleurs pour y chercher du soulagement.

Dans les différentes prisons où j'ai été jeté , j'ai toujours remarqué les mêmes abus ; j'ai toujours éprouvé la même gêne , la même contrainte : on aurait peine à se

figurer la dureté et l'insouciance des géoliers⁽¹⁾, la dévorante cupidité des gardiens et des servans; l'obsession perfide des espions, les contrariétés répétées dans les moindres desirs; l'état continuel de surveillance minutieuse et inutile. Point de communication au dehors, point de nouvelles particulières ni publiques; on ignore jusqu'aux succès de la patrie, jusqu'à l'existence des personnes auxquelles on tient par les doux liens de la nature ou les charmes de l'amitié; pas une seule parole de paix et de consolation au-dedans: injuriés, menacés sans raison par des administrateurs ivres d'orgueil ou de vin; asservis à leurs caprices et à ceux des concierges, leurs créatures; déplacés au gré des uns et des

(1) Je dois à la vérité de reconnaître l'honnêteté de Benoît, ci-devant concierge au Luxembourg; de Richard et sa femme à la Conciergerie, et de Naudé à Lazare: ces citoyens savent allier les égards et les ménagemens à la rigueur de leurs devoirs; mais les ordres qu'on leur transmet leur laissent bien peu de latitude pour suivre l'impulsion de leurs cœurs.

autres ; traînés de prison en prison au milieu des huées et des invectives d'une multitude égarée ; aucun secours pour les indigens , soit en vêtemens les plus nécessaires ; soit en remèdes dans leurs maladies.

Tel est sommairement le tableau fidèle du régime intérieur des prisons. L'heureuse révolution du 9 thermidor y a apporté quelques changemens ; l'administration a été renouvelée ; les hommes ont paru différens ; mais les rigueurs sont peu diminuées.

Un des grands bienfaits de cette époque mémorable , c'est la tendre sollicitude de la convention nationale , en envoyant quelques-uns de ses membres dans ces asyles d'une douleur muette , si injustement calomniée. Combien il serait à désirer qu'ils vinssent s'assurer , par de plus fréquentes visites , de l'ordre , de la salubrité , de la sûreté des prisons ! Ils porteraient dans l'ame des détenus cet espoir consolant qui soutient la vertu dans les fers : le crime seul pâlerait d'effroi ; mais les secours que l'humanité réclame , seraient profitables à tous , et les abus seraient bientôt réformés.

Les représentans arrêteraient surtout le cours de ces horribles briganda-

ges , qui ont fait périr tant d'innocens, sous prétextes de conspirations , de complots imaginaires , dont ils n'avaient jamais entendu parler : ils parviendraient sans peine à connaître ces affreux suppôts de la tyrannie moderne, qui, pour alimenter ses monstrueux projets de destruction, dressaient dans l'obscurité et le silence des cachots, des listes fatales de proscription et de mort : ils connaîtraient les complices criminels de ces assassins à gage , qui avaient la scélératesse d'appuyer de leur témoignage corrompu ces dénonciations ténébreuses devant les redoutables sicaires organisés en tribunal (1).

(1) Dans la maison de Lazare, qui renfermait 765 personnes, je seulement devaient être épargnés. On peut bien croire que j'eussis classé parmi les victimes , puisque je venais d'y être conduit quatre jours avant la première apparition des chars de la mort , malgré mes instances pour être réuni à mes collègues. Au reste, je n'ai pas été plus heureux depuis le 9 thermidor ; car je n'ai pu partager les légers adoucissemens dont ils ont joui quelque temps à la maison ci - devant dite des Femmes.

Ils iraient enfin porter au congrès national les bénédictions et les vœux qu'ils auraient recueillis , et ils jouiraient de cette douce conviction , qu'il se rencontre à peine , sur 80 détenus , un véritable conspirateur ou un ennemi déclaré du peuple.

Je passe à la relation des faits qui se sont passés à Lazare dans le courant de messidor et thermidor de l'an deuxième de la république.

Depuis long-tems les prisonniers de Lazare essuyaient les privations des choses les plus nécessaires à la vie ; on avait eu la barbarie de refuser du lait à des femmes enceintes , on a chassé même des gardiens pour leur en avoir procuré : on ne permettait qu'un seul repas , qui consistait dans quatre onces de viandes , deux portions de légumes des plus modiques , dont la malpropreté était dégoûtante ; il n'y avait que le pain de supportable.

Toute lettre pour ses affaires les plus pressantes était interdite ; on confisquait l'argent que nos parens , nos amis nous envoyaient ; on était enfin comme mort à la société et absolument séparé du monde.

On pouvait jeter les yeux dans la

rue Paradis par une grande fenêtre au bout d'un corridor ; c'est-là qu'on pouvait jouir du bonheur de voir ses amis et ses parens , en tremblant pour leur sûreté , étant à chaque instant exposés à être enlevés par les rondes que les administrateurs de police faisaient constamment autour de ces lieux. Cet instant de félicité était encore troublé par des gens qui , chaque jour nous annonçaient par des gestes trop expressifs , que nous étions destinés à être guillotinés ; on remarquait entr'autres un *fort de la Halle* qui venait très-souvent nous donner cette affreuse pantomime.

Ces tableaux lugubres , la mauvaise nourriture , la barbarie du concierge , la solitude morne à laquelle on était livré ; tout concourait à fatiguer l'esprit , à abatre l'ame , (1) à entretenir la douleur. Les vieillards furent les premiers à se ressentir des suites de ce cruel régime , leur situation pénible ne pût jamais émou-

(1) Le citoyen Vansevre , belge réfugié , renfermé dans cette maison , ne pouvant supporter les angloises de la persécution , s'est précipité d'un troisième étage.

voir les administrateurs de police. (1)
 Ils refusèrent avec opiniâtreté de laisser
 entrer du bouillon , des médicamens ; ce
 n'est qu'après les sollicitations les plus
 pressantes , qu'après avoir mis sous leur
 yeux les peintures les plus touchantes ,
 qu'on put obtenir de faire entrer un peu
 de ptisanne et du tabac (1) en poudre.

(1) L'administrateur Bergo était ivre
 la plupart du tems ; s'il venait à jeun à La-
 zare , il commençait sa journée par un
 copieux déjeuner avec sa commère Semé ;
 le jour de la fête à l'Etre-Suprême , il
 trouva le vin si délicieux , qu'on fut obligé
 de le coucher ; il ne se réveilla que vers
 le soir , furieux contre sa commère de
 n'avoir pas été éveillé pour aller en grand
 costume à la fête.

(2) Nous réussîmes à tromper la sur-
 veillance de nos argus ; on était parvenu
 à faire remplir des grosses bouteilles de
 vin, malaga vieux , sur lesquelles on at-
 tachait une étiquette , où on écrivait *pti-*
sanne. On remplissait de même un bocal
 de café en poudre , sur lequel on faisait
 écrire , *tabac en poudre*.

Les journaux avaient une entrée des plus difficiles, etc'était toujours au poids de l'or ; nous apprenions par cette voie, les nouvelles des succès de nos armées. Les armes de la république, par-tout victorieuses, nous consolaient de nos maux : nous apprenions aussi par cette voie les différens complots que l'on attribuait aux prisonniers : réunis en petit comité d'amis, nous ne nous dissimulions pas les craintes qu'on ne cherchât à en forger un pour la maison Lazare ; nous ne nous dissimulions même pas, qu'il y avait un projet de porter les détenus au désespoir par les traitemens les plus inhumains.

Telle était notre situation à l'époque où le commissaire des administrations civiles, police et tribunaux est venu à Lazare.

Nous avons su qu'il avait fait appeler les nommés Manini et Coquerie, serruriers ; nous avons cru que c'était un membre de la commission populaire qui venait interroger les détenus ; tous les cœurs étaient livrés à l'espérance, chacun de nous croyait faire entendre le cri de la vérité et démontrer que son arrestation était l'effet des haines ou de vengeances personnelles. On me fit aussi ap-

peler dans la chambre du concierge Semé, j'y vis deux citoyens qui m'étaient inconnus, l'un d'eux m'adressant la parole, me dit :

Je sais que tu es un bon patriote , je connais ta probité , j'espère que tu justifieras l'opinion que j'ai de toi.

Voici un ordre du comité de salut public , de rechercher dans les maisons d'arrêt les ennemis de la révolution.

Je pris l'ordre et le lus en entier.

Il me demanda ensuite si j'avais connaissance d'un complot d'évasion tramé à Lazare ?

Je répondis que non , que si ce complot avait existé , il aurait été difficile qu'il eût échappé à la surveillance des patriotes qui étaient dans cette maison.

Il me demanda si les prêtres et les nobles n'étaient pas les ennemis de la révolution ?

Je répondis que je ne croyais pas qu'ils fussent bien partisans du gouvernement révolutionnaire , mais que je n'avais aucunes preuves matérielles qu'ils en fussent les ennemis.

Il me demanda ensuite si je connaissais Manini ?

Je répondis que non , que ses traits m'étaient même étrangers.

Il est facile à reconnaître, répondit-il , il est le seul des détenus qui porte des lunettes ; informe-toi ce que c'est que MANINI ; il a dénoncé qu'il avait découvert un complot d'évasion à Lazare : je n'ai pas grande confiance dans cet homme qui bavarde beaucoup.

Voilà les listes des complices qu'on m'a données: et il se mit à m'en lire les noms.

Je vis avec frémissement plusieurs de mes amis notés sur ces listes , et nombre de citoyens et de citoyennes incapables de conspirer contre leur patrie. Je m'élevai fortement contre cette dénonciation , au risque de me compromettre , je pris la défense de ceux que je connaissais avec assez de chaleur pour les faire rayer des listes (1).

(1) Voici les noms des citoyens que Jobert parvint à faire rayer.

Les citoyens Durouse , Mollin , Mar-

Je ne fus pas aussi heureux pour le jeune Maillé, je représentai inutilement qu'il n'était qu'un étourdi de 16 ans, qui ne songeait qu'à folâtrer.

Laissons-le toujours, me dit-on, il s'en retirera peut-être.

Et Duclos, en qui je n'ai remarqué que de l'attachement à sa patrie; *oh! pour celui-là, c'est un chevalier de Saint-Louis*, me répondit-on encore.

On me requit de signer mes observations, ce que je fis sans balancer.

Celui qui m'interrogea me dit alors, en regardant sur les listes qu'il avait entre les mains : en voilà une centaine, il doit y en avoir plus que cela ici. *Je lui répondis : Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de conspirateurs ici. Nous en avons trouvé trois cens au Luxembourg, nous en trouverons bien autant à Lazare*, répondit le commissaire.

tin, Poissonnier, père, médecin de réputation; Millin, Montrou, Delmas, Dupare, Lagaie, Pardaillon, ex-constituant.

Les citoyennes, Franquetot, Glatigny, Lassolay et sa fille.

J'étais très-attentif à jeter les yeux sur les listés et les papiers qui étaient sur la table du commissaire. Je lu plusieurs pièces , dont une entr'autres , était une dénonciation , qui parut être de l'écriture du concierge , où il était dit : *qu'il se faisait des rassemblemens d'aristocrates dans la chambre de la ci-devant comtesse de Flavigni ; dans celle de la citoyenne Cambon , femme d'un président du parlement de Toulouse ; et chez la citoyenne Lassolay.*

Le greffier était consulté et vérifiait les écrous pour fixer l'opinion du commissaire et guider son travail.

Dès l'instant que je fus renvoyé par ce commissaire , je me rendis dans la chambre des citoyens Millin et Cholet ; le citoyen Seymendi s'y rendit aussi , et là je leur rendis compte de mon interrogatoire ; de la dénonciation de Mannini , des listes que j'avais vues , et de la défense hardie que j'avais osé prendre de plusieurs ci'oyens , que j'avais même été assez heureux de faire rayer. Je leur témoignai le désir que j'avais eu d'en faire davantage ; mais qu'il serait possible que je fusse moi-même victime de mon zèle.

Je

Je rendis aussi compte à Duroure des mêmes faits; et, connaissant sa fermeté, je n'hésitai pas à lui confier qu'il était noté sur la liste que j'avais vue.

La tête faible de Millin, accablé par des chagrins et des souvenirs douloureux, ne m'a pas permis de lui faire la même confidence; Seymendy et Cholet en furent seuls informés.

J'engageai la citoyenne Glatigny à prévenir Duclos du malheur dont il était menacé; elle l'amena, avec beaucoup d'adresse, à s'occuper de sa défense: peu-à-peu nous lui fîmes pressentir sa destinée: il l'a vit de sang-froid, s'y prépara avec courage; et nous l'aidâmes, avec le citoyen Duroure, à faire un mémoire pour prouver son patriotisme et son innocence. Je l'avais embrassé avant son départ; je l'avais encouragé à se défendre avec confiance (1). Il a suivi mes

(1) Au moment où Duclos était sur les banquettes du tribunal, Jobert envoya par un exprès, à l'accusateur public, une déclaration à décharge de l'accusé, pour affirmer son patriotisme, signée par trois patriotes connus.

conseils ; et il a été acquitté et ramené à Lazare , au milieu de la joie universelle.

J'avais lu chez un écrivain public à Lazare des certificats de civisme donnés à la citoyenne Franquetot et au citoyen Montrou , par leurs communes et leur département ; je leur demandai des copies pour justifier les réclamations que j'avais faites en leur faveur.

Quelques jours après la visite du commissaire à Lazare , il y revint , et mes amis s'empressèrent de m'en prévenir. Je leur disais : mais je n'ai que faire chez lui ; s'il me demande , j'irai. Alors , ils me représentèrent que si je n'y allais pas , ils ne sauraient rien de ce qui se passerait ; que je pourrais encore sauver d'autres victimes ; qu'eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétudes sur leur sort. Je me rendis à leurs vœux ; et je fis demander au commissaire une conférence. Il me l'accorda ; et je lui dis :

» Je viens vous répéter qu'il n'y a point de conspiration à Lazare ; que Manini n'est point un homme en qui on peut avoir confiance : c'est un comte du Milanès , qui veut à tout prix obtenir sa liberté.

» J'ai pris des renseignemens sur quel-

ques citoyens compris dans cette prétendue conspiration. Voilà des notes et des certificats qui prouvent leur civisme, et leur amour pour notre révolution.

Je ne m'appercus pas qu'on eût ajouté d'autres citoyens au travail du commissaire ; et je me retirai pour tranquilliser mes amis : je ne le revis plus.

Il résulte de ce travail abominable , que quatre-vingt personnes environ furent envoyées au tribunal révolutionnaire (1).

Le même jour , Manini et Coquerie

(1) Un jour on demande un citoyen pour aller au tribunal révolutionnaire ; le nom était mal écrit ; on ne pouvait le déchiffrer : on croit y lire le nom du citoyen Gouttière , artiste renommé. C'est égal , *dit un gendarme* , il m'en faut encore un : peu m'importe quel , il s'expliquera au tribunal. Ce scélérat ne sentait pas les angoisses qu'il préparait à ce vieillard infortuné , jusqu'au moment où cesserait cette méprise cruelle. Il est revenu au milieu de nous , fort étonné de son propre bonheur.

se firent transférer au Plessis (1). Le lendemain des gendarmes vinrent chercher Pepin de Grouette, Mollin, et un jeune gardien, pour témoigner contre les prévenus de cette conspiration. Manini et Coquerie, quoique dénonciateurs, servirent aussi de témoins.

A leur retour, nous apprîmes que Pepin de Grouette, interpellé s'il connaissait les accusés, s'était retourné insolamment vers eux, les avait lorgnés long-tems, les uns après les autres; et, s'adressant aux jurés, il leur dit : Je ne vois aucun patriote parmi ces gens-là; ce sont tous des aristocrates.

(1) Manini ne fut pas plutôt arrivé au Plessis, qu'il fut soupçonné d'y organiser la découverte d'une conspiration, et d'en faire la liste des membres. C'est-là qu'il mit à prix sa protection, et recevait de l'argent des nobles, que la terreur de son nom avait rendu prodigues. Le citoyen Leduc est invité, au nom de la patrie, de publier les renseignemens qu'il a sur cette manœuvre abominable. Qui se tait dans les circonstances où nous nous trouvons, est un mauvais citoyen.

On croira difficilement que ce coupable administrateur ait pu être remplacé par un homme aussi atroce que lui ; cependant Dumontier , quoique sous des formes moins acerbes , justifia bientôt qu'il était digne de lui succéder.

Celui-ci fit aussi la guerre aux vieilles lames de couteaux rouillés, aux petits instruments d'acier pour les dents ; il retira jusqu'aux grandes épingles des femmes, en jurant *qu'il enverrait au tribunal révolutionnaire celles à qui il en trouverait par la suite*. A l'échafaud pour une épingle. . . . O tyrannie ! . . . O ma patrie ! . . .

Dans une de ces translations imaginées pour molester les malheureux prisonniers , le même Dumoutier se présenta à quatre heures du matin, suivi d'un grand chariot , pour enlever les citoyennes détenues , et les conduire aux Anglaises. L'une d'elles qui touchait au terme de sa grossesse , ayant été éveillée sans ménagement , ressentit une commotion subite qui lui présagea son prochain accouchement ; elle demanda à rester quelques jours, on l'accusa de feintes, d'imposture , et elle ne fut pas écoutée. Ses prières réitérées , ses pleurs , les sollicitations de ses compagnes , tout fut inutile , il fallut s'acheminer avec les au-

tres. Cette jeune infortunée se traîne donc , soutenue par quelques hommes , jettant des cris de douleur et de désespoir : elle a à peine traversé le jardin et atteint le seuil de la porte que la crise redouble : on n'a que le tems de l'introduire dans une chambre voisine , elle tombe sur un lit et accouche en présence de ce barbare , de ses sbires et de toute la maison.

Les tyrans méconnaissent la voix de l'opprimé : les outrages , les fers et la mort étaient son partage.

Le citoyen Maillé , âgé de 16 ans , a été conduit à l'échafaud , pour avoir observé qu'un hareng salé de son dîner était mangé et rempli de vers ; cette observation a été regardée par les agens de Robespierre , comme une étincelle de rébellion , et ce malheureux jeune homme a été guillotiné ; ce fait est à la connaissance des détenus qui existent encore dans la maison de Lazare.

La citoyenne Maillet a été enlevée de la maison Lazare , par méprise , au lieu de la citoyenne Maillé , et conduite au tribunal de sang ; cette malheureuse a été condamnée à mort et exécutée , quoique la méprise fût reconnue , sous le prétexte qu'elle le serait vraisemblable-

Interpellé s'il avait existé une conjuration à Lazare ? il affirma que *oui* , et qu'il l'avait dénoncée aux autorités constituées.

Interpellé s'il avait vu que les nobles avaient placé des fleurs-de-lys pour en parer leurs fenêtres , en haine de la révolution ? il répondit que *oui* ; qu'il les avait vus.

J'affirme , et tout Lazare affirmera avec moi , que ces prétendues fleurs-de-lys étaient des simples tubéreuses.

Duclos fut vivement apostrophé par Manini dans les débats ; il lui soutint qu'il était un conspirateur , parce qu'il avait parlé à un détenu qu'il lui désigna : voilà toute la preuve qu'il produisit contre ce bon citoyen , qui avait commandé la garde nationale au Cap , dont les propriétés avaient été incendiées , et dont les infortunes étaient à leur comble.

Ces dénonciateurs et ces témoins , Manini , Pepin de Grouette , Mollin , et un gardien de Lazare , furent plusieurs fois déposer au tribunal révolutionnaire ; chaque fois il y avait un dîner de préparé à la Buvette de la Conciergerie , payé par Fouquier Thain-

ville (1); et là , en présence des gardarmes , chacun se vantait du nombre des victimes qu'il avait conduites à l'échafaud. C'est au milieu de ces orgies qu'ils méditaient sans doute encore de nouveaux forfaits (2).

Ce n'était pas le premier dont Pepin de Grouette était soupçonné : il était accusé d'avoir exigé des faveurs et de l'argent en même tems , des femmes des accusés traduits au tribunal du 10 août , dont il était président , et d'avoir eu la scélératesse de les avoir fait condamner à la mort ; d'avoir effrontément volé à toutes mains , lorsqu'il était commis à l'Hôtel-Dieu.

Faits qui lui ont été reprochés publi-

(1) Le traiteur a enregistré les noms de ces convives. On invite les incrédules à les aller vérifier.

(2) Coquerie se vantait particulièrement de recevoir des Vergennes , des assignats de 25 liv. , pour envoyer à sa femme qu'il accablait de beaucoup d'autres petits profits. *Cela n'a pas empêché , dit-il , que je ne l'aie fait guillotiner.*

quement et pour lesquels il a été chassé de l'assemblée électorale de 1793.

Voilà ces monstres exécrables (1) qui ont conduit à l'échafaud quatre-vingt détenus de Lazare , et qui ont conçu l'espérance illusoire d'échapper à la juste punition de leurs crimes , en servant les projets cruels de Robespierre.

L'éditeur ne finira pas cet article sans rapporter quelques vexations et cruautés des anciens membres de la commune conspiratrice.

Un certain Dupaumier, chargé de l'inspection de la maison d'arrêt dite *la Folie Renaud* , où je fus transféré de la Conciergerie, se fit un jour entourer des détenus de l'un et l'autre sexe. Après plusieurs lieux communs rebattus et usés, sur l'aristocratie et les conspirateurs, il s'écria : *qu'il voudrait voir une guillotine permanente à la porte de chaque prison et qu'il se ferait un plaisir d'y attacher*

(1) Coquerie allait de chambre en chambre prendre les numéros et les noms des détenus ; tout le monde tremblait , personne n'osait même le jeter par les fenêtres.

avec son écharpe tous ceux qui y seraient.

C'est ce même Dupaumier qui mit un pauvre jardinier en arrestation pour avoir laissé contre le mur d'un jardin voisin une petite échelle dont il venait de se servir pour tailler un espalier.

C'est lui qui consigna pendant 35 jours neuf agens de service et de gardes-malades, sans salaires, sans secours, sans vivres, sans argent, uniquement par suite de la persécution exercée contre le locataire de la maison.

C'est lui qui, après avoir interdit toute communication au dehors, après avoir chassé les commissionnaires, renfermé les pourvoyeurs, les cuisiniers, les agens, abandonna inhumainement les détenus, sans autres alimens que des salaisons pourries et quelques productions de jardinages.

C'est lui, après une visite humiliante pour des hommes, révoltante pour les femmes, s'empara de l'argent des détenus, sans inventaire préalable, et qui enleva leurs rasoirs, conteaux, ciseaux, tire-bou-chons, canifs, ect., ect.

Eh bien ! pour récompense de ces hauts faits, il obtint, peu de tems après, la direction de la maison nationale de Bicêtre, où il a su, dit-on, se maintenir jusqu'à présent.

ment dans peu , et qu'il vallait autant lui faire son affaire aujourd'hui.

Un individu a aussi été livré à la mort, pour avoir refusé une somme de 200 livres aux 28 ou 30 assassins qui faisaient les listes de proscriptions ; ces infâmes mêlés parmi les prisonniers , déposaient au tribunal , et décidaient de la vie des victimes qui y étaient conduites. Ces 28 ou 30 coquins étaient désignés comme les seuls qui devaient échapper à la guillotine , sur huit cens personnes qui étaient détenues dans la maison.

Au mois de floréal , les administrateurs de police , vinrent enlever aux prisonniers leurs assignats , bijoux , couteaux , rasoirs et ciseaux , et continuèrent pendant ces vols , les détenus par petites troupes , dans des espaces resserrés , afin de les extorquer plus facilement.

Toute correspondance avec le dehors a été interdite aux prisonniers , et leurs parens ne purent savoir le danger qu'ils couraient ; on avait eu soin de changer le concierge de la maison , qui était suspect à l'humanité , pour mettre à sa place un scélérat nommé Suné , qui refusait un bouillon à un malade à l'extrémité.

La nourriture était horriblement mau-

vaie ; des harangs salés , de la merluche et des frommages remplis de vers , pendant les chaleurs de l'été ; et le vin , un composé très-préjudiciable à la santé.

On supposa des conspirations , et en trois jours on entassa dans les charriots quatre-vingt-dix victimes , qui furent conduites à l'échafaud. Dans le moment où l'on enlevait les victimes , les guichetiers se précipitaient avec les plus affreux transports dans les corridors , ainsi qu'une meute de chiens.

LE COMMISSIONNAIRE

DE SAINT-LAZARE.

Un acte de vertu vaut tous ceut du génie.

J'ABANDONNE NAX talens de nos plumes
nerveuse ,

Le soin de célébrer ces ames vigoureuses ,
Qui

Qui , pour la république , affrontant les
hazards ,

Vont braver les dangers de Neptune et
de Mars ;

Pour ce siècle étonnant il faudrait des
Homères :

Et je ne veux chanter que des choses lé-
gères ,

Des actes tout unis , d'honneur , de pro-
bité ,

Qui rappellent en nous la sainte huma-
nité.

Oui , c'est dans cette classe , autrefois
dite obscure ,

Qu'on retrouve par-tout la sensible na-
ture ;

De ces hommes de bien , d'un esprit in-
genu :

Leur corps respire l'air , leur ame la vertu.

J'aime à les célébrer , ne pouvant les at-
teindre ,

Et ma muse , en ces vers , entreprend de
vous peindre ,

Un acte vertueux : le fait est attesté ;
Je vais le raconter avec simplicité.

Dans la maison d'arrêt dite de Saint-
Lazare ,

Un citoyen fut mis , sur un léger soupçon ,
Sur un propos , peut-être , indiscret ou
bizarre ,

Enfin , il était en prison.

Cet homme était peu riche , et sa triste
famille ,

Sa femme , trois enfans , deux garçons ,
une fille ,

Vivaient de son travail ; mais ce coup
désastreux

Les plongea , tous les cinq , en un mal-
heur affreux.

Pour s'informer du sort des enfans ,
de leur mère ,

Il envoya chez elle un commissionnaire ,
Leur dire son état, ets'informer du leur.

CANGE est le nom de l'homme ; il ne vit
que douleur.

Au logis indiqué ; la femme dans les
larmes ,

Les cris , le désespoir , les plus vives
alarmes :

Mon mari périra , son trépas est certain ,
Et ces pauvres enfans qui demandent du
pain !

Consolez-vous , dit Cange , un ami de
votre homme.

Dans la même prison lui remit une
somme ;

Je ne sais pas combien ; mais ces cinquante
francs

Qu'il m'a dit d'apporter en sont de sûrs
garants :

Prenez. Il lui remet l'assignat salulaire ,
Qui leur redonne à tous l'aliment néces-
saire.

Il retourne au mari. La femme et les en-
fans

Se portent bien , dit-il ; voici cinquante
francs ,

Qu'a remis en ses mains une bonne voi-
sine ;

Prenez , servez-vous en ; comme je l'ima-
gine ,

Vous en avez besoin , . . . elle en promet
encor.

Deux jours après , c'était le neuf de
thermidor ;

La France alors en proie à des brigues
infâmes ,

De nos Catilinas anéantit les trames ;

On les vit tous tomber sous le glaive des
lois ,

Et la France vengée a repris tous ses
droits.

Ce grand coup , dont l'éclat écrasa Ro-
bespierre ,

Ouvrit au même instant les portes des
cachots ;

Et la justice , enfin rendit à la lumière

Notre bon patriote accusé de complots.

Il sort , il voit le ciel , il volé vers sa
femme ,

Il la serre en ses bras , caresse ses en-
fans ;

Après mille transports élançés de leur
ame ,

Après mille propos l'un de l'autre nais-
sans ,

Ils se disent , entr'eux , ces mots intéres-
sans :

Quel est , mon cher ami , quel est cet hon-
nête homme

Qui pour nous soulager , t'a remis cette
somme ?

A moi ? — Sans doute , à toi. — Toi , dis
auparavant

Quelle est cette voisine à qui nous devons
tant ,

Lorsque tu m'envoyas cinquante francs
par Cange.

— Moi , je n'ai rien reçu d'une voisine.

— O ciel !

Rien?—Non. — Comment, non?—Non

Il me paraît étrange .

Que nous ayons reçu ce secours mutuel.

Et presque en même-tems : c'est extraordinaire.

Courons interroger le commissionnaire.

Tranquille sur un banc , auprès de la prison ,

Il attendait pour faire une commission ;

Il les voit , il s'en fuit , il craignait de paraître

Aux yeux des citoyens qui lui doivent leur être.

Ils le trouvent enfin : mais Cange , dis-nous donc

D'où venait cet argent? Qui nous a fait ce don ?

—Que vous importe ? — Tout , et nous voulons apprendre

Quel est ce bienfaiteur et cet ami si tendre.

— Vous ne le saurez pas — Parbleu, nous
le saurons,

Je ne te quitte pas. — Voilà bien des
raisons.

C'est moi. Je vous voyais accablés de
misères,

J'ai fait ce que j'ai dû, n'êtes-vous pas
mes frères ?

Je n'avais que cent francs, je n'ai pu
faire mieux.

Des larmes à l'instant coulèrent de leurs
yeux ;

Ils embrassèrent Cange, et de sa bien-
faisance

Il se crut trop payé par leur reconnais-
sance.

Je ne m'attendais pas, dit-il, à ce plaisir ;
On m'avait assuré que vous deviez périr !

O sainte humanité ! combien tes vives
flammes

Répandent de douceur dans le fond de
nos âmes !

Fais que tous les Français soient tous de
vrais amis ;

Sous les plus sages lois , fais qu'ils soient
tous unis ;

Bannis de leurs foyers les fureurs et la
guerre ;

Qu'ils servent de modèle au reste de la
terre ,

Et que , dans l'univers , heureux de leur
destin ,

Le peuple le plus brave en soit le plus
humain.

Par le citoyen J. M. SEDAINÉ.

NOUVEAU TRAIT.

CANGE a un beau-frère aux frontières , et dont la femme vient de mourir en laissant trois enfans. — En rentrant , il trouve sa femme en pleurs. — Ma pauvre sœur , dit-elle , n'est plus ! Que deviendra cette pauvre famille ? Qui en prendra soin ? — Allons , console-toi ,

dit Cange , ne pleure pas. Je les prends moi , nous vivrons tous ensemble. Il est chargé aujourd'hui de six enfans en bas âge. Sa demeure est rue faubourg Denis , maison des ci-devant Sœurs - Grises , N°. 46.

P L E S S I S.

CET ancien collège était devenu , pour ainsi dire , l'entrepôt général de la Conciergerie : on y versait , dans le tems du triumvirat , une multitude de victimes de tout âge et de tout sexe , que les cachots de la Conciergerie ne pouvaient contenir ; et cependant , on faisait sortir tous les jours de cette dernière prison un grand nombre de victimes , pour les envoyer à la boucherie. Le Plessis était aussi le rendez-vous des accusés des départemens , qui y arrivaient en foule , desorte que la maison ne fut plus assez grande pour contenir les per-

sonnes qu'on y faisait refluer ; on fut obligé de percer les murs qui touchaient à l'ancien collège de Louis-le-Grand , et ces deux édifices ne formèrent plus qu'une seule et même bastille.

Les femmes habitaient les bâtimens du Flessis ; elles étaient renfermées dans des greniers : on les appercevait à travers des lucarnes presque entièrement bouchées. On leur accordait une heure par jour pour respirer l'air dans la cour. C'était un spectacle déchirant de voir des jeunes personnes, intéressantes par leurs graces et leur beauté ; des enfans en bas âge , qui étaient élevés au milieu des larmes et du désespoir , et qui n'avaient pour toute nourriture que du pain et de l'eau ; car souvent leur mère infortunée n'était pas en état de se procurer quelques mets que vendait bien cher un avide traiteur.

Dans les bâtimens de l'ancien collège de Louis-le-Grand , étaient les hommes ; ceux qui sortaient de la Conciergerie , bénissaient presque leur destinée , puisqu'au moins ils trouvaient dans leur nouvelle demeure, un lit pour se reposer, et ils n'étaient pas entassés comme dans l'autre maison , sur une paille pourrie que l'on renouvelloit fort rarement.

Les portes du Plessis n'étaient point assiégées, comme celles de la Conciergerie, par une horde sanguinaire de femmes qui faisaient retentir aux oreilles des malheureux détenus, le cri horrible, *à la guillotine*, et leur annonçaient, en vomissant les plus sales injures, le triste sort qui les attendait.

Toutes ces horreurs n'existaient pas dans cette prison ; mais les agens de la tyrannie avaient su ménager aux prisonniers un autre genre de souffrances. En entrant, on les mettait dans une espèce de boyau, où ils restaient debout quelquefois dix heures entières, en attendant qu'il plût au géolier de venir faire l'appel, et de les envoyer dans un endroit particulier, où ils étaient préliminairement fouillés avant de communiquer avec les autres détenus. Cette opération ne se faisait que trois jours après l'entrée de chaque nouveau prisonnier. On procédait alors à une visite très-rigoureuse, les assignats excédant 50 livres étaient enlevés ; couteau, fourchette, boucles, tout disparaissait. J'ai vu un pauvre sans-culotte posséder une ceuille de fer, qu'il n'aurait pas cédé pour un très-grand prix, et qu'il baisait avec attendrissement ; c'était tout son trésor. Il

avait eu l'art de la soustraire aux yeux de tous les argus. Il l'avait applatie, et avait eu la patience d'en faire un couteau bien tranchant, en l'aiguissant sur un pavé.

Une nuée de guichetiers circulaient perpétuellement dans la prison pour épier les actions, les paroles, les regards, et même la pensée des détenus. Ils n'avaient pas précisément l'aspect dur et farouche des guichetiers de la Conciergerie; c'étaient simplement d'anciens laquais qui n'étaient encore qu'à leur noviciat, et qui, néanmoins avaient conservé la morgue et l'insolence des maîtres qu'ils avaient quitté.

Malheur à ceux dont la santé subissait des altérations; la maladie les dévorait. Peu ont pu échapper, et cependant on avait ordre de transporter les malades à l'hospice de l'Evêché; mais on aimait mieux laisser périr les malheureux que de les secourir. J'ai vu un officier de cavalerie qui demandait depuis trois jours à être transféré, et qui fut trouvé mort dans son lit, sans avoir reçu la moindre visite.

On avait répandu dans le public que le Plessis ne renfermait que de grands conspirateurs, et dévoués à une mort

taine ; c'était pour la plus grande partie de vrais sans-culottes , d'intègres cultivateurs , qui ne concevaient pas même l'idée d'une conspiration. On y comptait aussi des jeunes gens qui avaient fait leurs études dans ce collège , sous le despotisme des prêtres , et qui , en sortant étaient bien loin de penser qu'ils y reviendraient encore faire un cours de patience , sous un despotisme bien plus dur. Ils se rappelaient les plaisirs de leur enfance , et le jeu de balle auquel ils s'étaient exercé autrefois , servait à tempérer l'ennui de leur captivité.

Les mesures de sûreté générale avaient été prises contre nous avec une sagacité admirable. Ici , des portes énormes , de pesans verroux ; plus loin des fenêtres surchargées de barreaux bien épais et croisés en tout sens , où le jour avait peine à pénétrer.

Toute communication extérieure était interdite ; les papiers publics et les nouvelles étaient consignées au guichet. Cependant on parvint à avoir connaissance du décret qui déclarait que la France reconnaissait l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'ame. « On va donc aussi reconnaître la justice et l'humanité , se disait chaque prisonnier ; notre sort va chan-

» gér , on va nous rendre une liberté si
 » injustement ravie. Nous pourrons cé-
 » lébrer avec nos frères , la fête qui se
 » prépare ; nous pourrons encore les
 » serrer dans nos bras , et ce jour sera
 » le plus beau de notre vie ».

Erreur funeste ! la fête est célébrée ,
 et les massacres , loin de diminuer , con-
 tinuent dans une progression croissante ,
 jusqu'au jour où le supplice du tyran vint
 rendre encore une fois l'espérance à des
 captifs , qui n'avaient d'autre perspective
 que l'échafaud.

Avant la révolution du 10 thermidor ,
 personne ne se couchait sans être pour-
 suivi par la crainte de recevoir pendant
 la nuit son *extrait mortuaire* ; c'était ainsi
 qu'on appelait l'acte d'accusation , d'a-
 près lequel on paraissait le lendemain
 au tribunal.

Si par hasard quelques individus n'é-
 taient pas frappés du glaive de la tyran-
 nie , le saisissement que leur procurait
 la nouvelle d'une liberté inattendue ,
 l'ennui et le désespoir dont ils avaient
 été la proie , le mauvais air qu'ils avaient
 respiré , leur causaient quelquefois une
 maladie longue et cruelle , contre la-
 quelle venaient souvent échouer toutes
 les ressources de l'art.

(*Note de l'Editeur*). Le citoyen qui nous a communiqué cet article , n'ayant demeuré que huit jours dans cette maison , n'a pu nous donner des notes plus étendues ; nous engageons les citoyens qui y auraient fait un plus long séjour , à nous faire parvenir tous les renseignements qui seraient à leur connaissance.

Q U A T R A I N

ECRIT SUR UNE PLANCHE

Au Plessis , 18 fructidor.

T RISTE et pensif , rêvant à mes malheurs ,

Appuyé sur ce bois qui me servait de table ,

Je soulageais la douleur qui m'accable ,
Quand je pouvais l'arroser de mes pleurs.

Par le citoyen DUMONTET
LAMBERTIE.

HYMNE A L'ETERNEL,

O U

PRIERE D'UN DÉTENU.

Au Plessis , premier vendémiaire,

Air : *Des Marseillais.*

ETRE infini que l'homme adore
Comme le Dieu de l'univers ;
D'un infortuné qui t'implore
Entends la voix et les concerts. (*bis*).
Que toute la terre frémissse
Devant ta sainte volonté,
Pour moi , j'espère en ta bonté ,
Même en redoutant ta justice.
Brise aujourd'hui les fers de ma capti-
vité.
Dieu bon ! (*bis*) et donne-moi la paix, la
liberté.

Le coupable chargé de chaînes,
Est toujours prêt à murmurer.
Hélas ! quoiqu'abîmé de peines,
Je ne cesse de t'adorer : (bis).
De ta providence sévère ,
Bénissant les sages décrets ;
Sans interroger tes secrets ,
Je sais obéir et me taire.

Brise aujourd'hui les fers de ma capti-
vité.

Dieu bon ! (bis) Et donne-moi la paix ,
la liberté.

Dieu protecteur de l'innocence !
Sois aussi mon consolateur.
Tu sais ; jamais la défiance
N'a trouvé place dans mon cœur. (bis).
Non, une sainte confiance
M'a soutenu dans mes malheurs ;
Et quand mes yeux versent des pleurs,
Mon cœur conserve l'espérance.

(198)

Brise aujourd'hui les fers de ma capti-
vité.

Dieu bon (*bis*) ! Et donne-moi la paix
la liberté.

Par le même.

Le mot de la Charade est : PAS SAGE

F I N.

ti-

x

x



Le tems amène enfin la justice.

S E C O N D
T A B L E A U
D E S P R I S O N S

D E P A R I S ,

S O U S L E R E G N E D E R O B E S P I E R R E ,

*Pour servir de suite à l'Almanach
des Prisons , contenant différentes
anecdotes sur plusieurs prisonniers,
avec les coup ets , pièces de vers ,
lettres et testamens qu'il ont faits.*

Δ

A P A R I S ,

Chez MICHEL , rue des Prouvaires ,

N^o. 54.

On trouve à la même adresse
l'Almanach des Prisons ; prix , franc
de port , 1 l. 15 s.

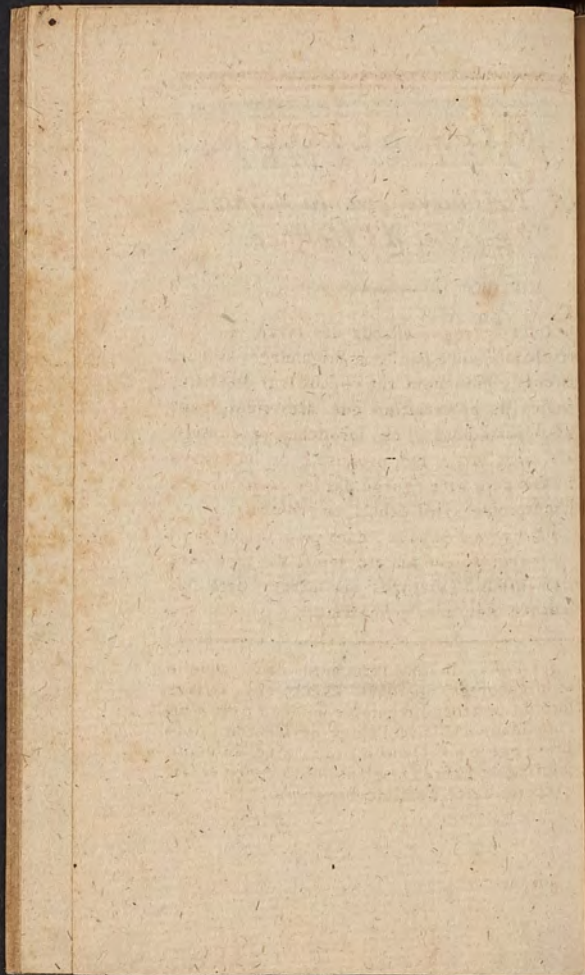
Le premier Tableau
des prisons , 1 l. 15 s.

Les mémoires d'un dé-
tenu , 1 l. 10 s.

AVERTISSEMENT.

Nous invitons les citoyens de Paris et des départemens qui ont échappé au glaive de la vengeance, d'adresser au citoyen MICHEL, rue des Prouvaires N^o. 54, les renseignemens, notes, anecdotes, couplets, et généralement tout ce qu'ils croiront nécessaire, pour mettre au jour le vaste tableau des turpitudes et des infamies qui ont souillé notre révolution.

Le troisième Tableau des Prisons paroîtra le 15 Ventôse.



MON SÉJOUR

A l'Abbaye , à la Conciergerie et à l'Hospice.

Sous le règne affreux des tyrans qui ont désolé la France par leurs brigandages et leurs fureurs , mon nom fut couché sur les listes fatales de proscription que dressaient , dans les départemens , de farouches proconsuls. Ma mort avoit été promise ; on m'envoya à Paris pour être égorgé par les assassins que Robespierre avoit érigés en tribunal.

J'arrive à l'Abbaye , dans cette prison dont les murs étoient encore teints du sang des malheureuses victimes massacrées dans les journées des 2 et 3 Septembre (1). On me

(1) J'ai lu une brochure dans laquelle sont racontés quelques événemens arrivés lors de cette épouvantable époque ; on a eu l'impudeur d'y faire l'éloge de Danton. J'affirme que c'est Danton , qui , aidé du génie infernal de Fabre Desglantines , a conçu et fait exécuter cette horrible boucherie.

fouille avec la plus scrupuleuse exactitude ; je suis dépouillé et jetté dans un cachot où le désespoir avoit semblé fixer son séjour. Une table vermoulue et dégoûtante de malpropreté , un amas de vieille paille hachée et un méchant grabat soutenu par une sangle à demi-déchirée formoient tout l'ameublement de mon nouveau séjour. Je voulus me reposer ; une vermine abondante vint se disputer mes membres défaits , et excitoit en moi les douleurs les plus aiguës : je ne respirois que pour la souffrance.

Vingt-quatre heures s'écoulent , que dis-je , un siècle se passe et mon énorme porte reste immobile sur ses redoutables gonds ; le silence de la mort m'environnoit , il est tout-à-coup rompu par l'arrivée d'un effroyable guichetier. « Tiens , me dit-il avec son accent rauque , » voilà une cruche remplie d'eau , tu pourras » boire à la santé de tes amis ; voilà aussi » un morceau de pain , ça n'est pas trop » régalant ; mais que veux-tu , frère , nous » sommes dans un tems de pénitence ».

Je jette machinalement les yeux sur la cruche , les araignées avoient ourdi leurs toiles dans l'intérieur ; pour le pain , il étoit si malpropre que je crus qu'il avoit été ramassé dans un égoût. Je n'osois fixer mon guichetier , je

crovois entrevoir dans cet homme un de ces bourreaux, dont le sublime Rubens a peint les traits dans sa descente de croix. Je tressaillis : puis me remettant un peu, j'osai lui demander, les larmes aux yeux, comme une grâce singulière, qu'on eut l'humanité de faire nettoyer mon antre. Je le priai de me faire accorder une chaise grossière, pour asseoir mon corps extenué, une plume, de l'encre, du papier et de la chandelle.

« Tu es au secret et tu ne peux rien » avoir de ce que tu demande » me répondit le guichetier ; et aussitôt les verroux se referment sur moi avec un bruit effrayant qui retentit au fond de mon ame.

Me voilà donc livré aux réflexions les plus accablantes, seul avec mon infortune ; une éternité de douleurs s'ouvroit devant moi ; je fus deux jours sans recevoir la visite de mon terrible guichetier ; enfin il arriva : il m'apportoit du pain, dont l'aspect étoit peu fait pour exciter l'appétit ; je lui témoignai mon dégoût, il me dit que si je n'étois pas accoutumé à me nourrir de pain sec, il m'apporteroit ce que je lui demanderois, et qu'avec de l'argent, il y avoit bonne cuisine en bas. Je le remerciai, en lui répétant que je n'exigeois rien de sa bonté qu'en payant ; mais que

je ferois tout au monde pour me procurer une chaise, du papier, de l'encre, des plumes et de la chandelle. Le tigre me répondit que je pourrois avoir tout cela, quand j'aurois été interrogé.

J'étois à jeun depuis trois jours, une fièvre brûlante me consumoit, aussi j'approchois d'heure en heure de ma destruction; en un mot ma situation étoit si déchirante que je parvins à amollir le cœur de bronze de mon guichetier; il parut s'attendrir sur mon sort. J'avois opéré un prodige; il retourne auprès du geolier, son maître, et lui fait sans doute le tableau fidèle de mon triste état; il vint bientôt m'annoncer comme une grace insigne, que j'avois obtenu la permission de sortir de mon cachot. Je veux marcher: mes jambes, tout mon corps s'affaissent sous moi; mon guide me prête son aide, et je me trouve transporté dans une espèce de salon décoré du produit des dépouilles des victimes encombrées à l'Abbaye.

Arrivé devant le premier visir et déposé sur une chaise, j'entends bégayer quelques paroles, car ce despote étoit presque ivre-mort. « Ah ! ah ! me dit il, tu n'es donc pas accoutumé aux prisons..... Je suis concierge, je suis greffier, je suis magistrat,

» je suis tout ici..... Mes gens m'ont rendu
 » compte que tu ne voulais pas man-
 » ger..... J'en ai informé le comité, c'étoit
 » mon devoir ; on m'a répondu : *eh bien ! il*
 » *faut le laisser crever et le faire conduire à*
 » *Bicêtre.....* à cette heure, arrange toi ,
 » mange, ne mange pas..... cela m'est bien
 » égal. (il baisse la tête , puis la relevant)
 » écoute, j'ai un bon chef, dans ma cuisine,
 » on trouve tout chez moi, tout ce qu'on
 » desire, (puis, comme s'applaudissant d'une
 » saillie d'esprit) avec de l'argent s'entend.....
 » d'où es tu, que faisois tu ? (sur ma ré-
 » ponse que j'habitois Lille) ah ! ah ! je con-
 » nois cette ville..... j'y ai été avec *Cau-*
 » *martin* (vous observerez qu'en effet, il
 » devoit le connoître, il avoit été son laquais)
 » et..... que diable, tu pues la fièvre ! reti-
 » res toi, pouah ! »

Il appelle le guichetier qui me prend, me
 charge sur son dos ; il me portoit à mon
 cachot, lorsque d'infortunés détenus qui
 avoient entendu les propos interrompus du
 geolier à la porte du salon, restée en-
 treouverte, m'arrêtent : — Quoi, citoyen,
 vous vous laissez abattre de cette sorte ! Au
 nom du ciel, nous vous prions, nous vous
 conjurons de prendre quelque nourriture !

Il est donc des consolations dans les peines les plus accablantes ! Je me trouve suffoqué de reconnoissance ; je voulois exprimer ce sentiment délicieux, ma voix expire au milieu d'une abondance de larmes ; je n'ai que la faculté d'indiquer par des gestes, combien je suis touché, pénétré de ces témoignages de sensibilité.

Mes compagnons d'infortune m'enlèvent de dessus les épaules de mon guichetier et me rapportent au salon où leurs sollicitations pressantes, leurs vives instances me forcent, après huit jours, d'une abstinence absolue ; à prendre quelque nourriture.

La vie étoit devenue pour moi un fardeau insupportable, je voulois mourir, j'espérois qu'en mangeant et en mangeant beaucoup, je me procurerois une indigestion qui mettroit fin à une existence qui m'étoit à charge. Mon extrême foiblesse et une fièvre ardente qui me consumoit, sembloient me promettre une arrivée assez prompte au terme où j'aspirois. Je mangeai donc avec excès. Plein de cette assurance qui me flattoit, on me replongea dans mon cachot et ce qui me surprit, et me consterna, je ne ressentis aucune incommodité : il me fallut donc rentrer malgré moi dans la vie.

Le lendemain, je recus la visite de mon guichetier plutôt que de coutume, et je fus redevable de cette sorte d'empressement à la sollicitation des hommes sensibles que mon état avoit intéressés. Vers les deux heures, on vint me chercher, et l'on me conduisit au salon. J'eus la douleur de ne point revoir mes bienfaiteurs. Etant au *secret*, il ne me fut pas permis, malgré mes prières, mes supplications, de jouir de leur présence; j'appris que l'intérêt que je leur avois inspiré, ne perdoit rien de sa vivacité, et qu'ils demandoient continuellement de mes nouvelles.

Après mon deuxième repas, je fus totalement abandonné à moi-même plus de 30 heures. Je me plaignis au guichetier, d'un délaissement si rigoureux : il me parut étonné. Ces messieurs jouissent dans la décade d'un jour de congé pendant lequel il vont divaguer dans la ville. Dans l'absence de mon guichetier, j'avois été oublié par son camarade : c'étoit la cause de ce *mal-entendu*. Dans la crainte que je ne portasse mes plaintes au chef suprême, il se dépêcha de m'apporter à dîner.

Le lendemain j'éprouvai de la part du même homme, un changement d'humeur, il avoit l'air menaçant et après quelques altercations que nous eûmes ensemble, il voulut me frap-

per avec le trousseau de clefs qu'il tenoit à la main. Aussitôt mon sang s'allume, l'indignation me prête des forces, la querelle s'échauffe, son arrogance devient extrême, je lui lance à la tête une bouteille, et profitant de son étourdissement, je le précipite sur les marches de l'escalier.

Le bruit de notre combat attire dans mon cachot toute la meute des guichetiers. Tous vomissent contre moi des torrens d'injures, s'exhalent en menaces et en imprécations, aucun n'ose approcher. Après s'être épuisés en vociférations, ils se retirent.

Cette aventure a allumé contre moi toutes les vengeances, et mes bourreaux m'en ont fait ressentir les cruels effets pendant dix mois entiers, que j'ai été condamné au *secret* le plus sévère, dans cette infernale demeure.

Dans l'impossibilité où j'étois de donner de mes nouvelles à mon épouse, j'eus recours à l'industrie, qui semble être la science du malheur. Je composai de l'encre avec de la rouille, du charbon que j'avois trouvé dans un tas d'ordures, et du noir que je gratta; sur les murailles et sur la porte; des chalu-meaux de paille que j'avois taillés avec mes dents devoient me servir de plumes, et quelques chiffons de papier que j'avois démêlé

dans cette même paille me tenir lieu de celui dont j'étois privé. J'allois me servir de mon invention ; lorsque j'aperçus un clou dans le mur ; je l'en arrachai , et je l'employai à me tirer du sang ; c'est avec cette encre que je me hâtai de tracer à mon épouse le tableau de ma déplorable situation.

J'ignoreis comment je pourrois lui faire tenir ce billet ; le besoin de lui communiquer ma pensée travailla extraordinairement mon imagination , et lui fit trouver un moyen pour y parvenir. Les détenus , pour satisfaire à leurs besoins naturels , montoient jusqu'à la troisième porte de mon cachot ; on n'avoit point fermé les deux autres. Je priai un prisonnier de faire remettre à la poste une lettre que j'étois prêt à lui faire passer par-dessous la porte ; mais elle étoit si épaisse , et mon billet si petit , qu'il ne put l'apercevoir , ni me rendre le service que j'attendois.

Désespéré d'avoir échoué dans mon projet , je laissois couler mes larmes , lorsqu'un bruit sourd vint frapper mes oreilles. C'étoit les prisonniers habitant la chambre au-dessous de mon cachot qui frappaient au plancher , je leur répondis avec le talon de ma botte. Je m'occupai ensuite à lever un carreau du pavé , à creuser dans le ciment , afin de pouvoir

établir une conversation avec mes voisins ; mais l'épaisseur du plancher étoit telle qu'il fallut renoncer à cette espérance.

Le soir , les prisonniers avec lesquels j'avois voulu lier conversation , revinrent aux lieux d'aisance , et me suggérèrent l'idée de faire descendre nuitamment par ma fenêtre une ficelle à laquelle ils attacheroient du papier , une plume , de l'encre ; je devois me servir du même expédient pour leur faire tenir ma lettre , et leur demander les petits services qu'ils étoient en état de me rendre.

Je saisis avidement le moyen qu'ils venoient de m'indiquer. Je déchirai des bandes de ma couverture , et j'en formai une espèce de corde que je suspendis à travers les barreaux de ma lucarne. Au signal convenu , je retirai ma corde , et j'eus le plaisir inexprimable d'y voir attaché un petit cornet d'encre , des plumes et du papier.

Je m'applaudissois du succès de notre heureuse invention ; j'épanchois avec ivresse mes pensées sur le papier ; je conversois avec mon épouse , le cours de mes douleurs étoit suspendu. J'attendis la nuit avec cette impatience qu'on sent mieux qu'on ne peut l'exprimer ; enfin elle couvrit l'univers de ses ombres , et j'en profitai pour faire descendre une

lettre dans laquelle étoit renfermée l'expression de ma reconnoissance pour mes serviables voisins, et un billet adressé à mon épouse.

Le billet parvint à son adresse, mais la réponse qui étoit arrivée à l'Abbaye excita contre moi le plus terrible des orages. Un détachement de guichetiers, précédé du geolier et de la geolière fond dans mon cachot, fouille par-tout, renverse tout, sans m'adresser la moindre parole. Si leur bouche étoit muette, leurs regards étoient étincelans, et indiquoient assez la fureur qui les transportoit de ne recueillir aucun fruit de leur très-active perquisition. J'avois mis à l'abri de toutes recherches les instrumens de ma correspondance; je les avois caché dans le trou que j'avois pratiqué dans le plancher, et qui étoit recouvert avec adresse du carreau que j'avois déplacé. La tourbe de mes inquiéteurs furieuse de n'avoir rien trouvé, éclata en menaces et en invectives plus grossières les unes que les autres. Le geolier tenoit en ses mains la lettre de mon épouse, je me précipite sur lui, je la lui arrache et la met dans mon sein; la fureur étincelle dans les yeux de mes bourreaux, des imprécations horribles se font entendre. Je ramasse toutes mes forces, et me retranche derrière la porte;

le geolier veut s'avancer , je m'élance sur lui , et le saisissant d'un bras vigoureux , je parviens à le rouler sur l'escalier. C'étoit la répétition de la scène qui s'étoit passée quelques jours auparavant entre moi et un de ses satellites. L'alarme se répand aussitôt dans la maison ; c'est un feu dévorant qui a gagné toutes les parties d'un édifice. Des prisonniers appellent à leurs secours , et crient qu'on les assassine ; enfin , après un torrent d'injures , on ferme ma porte , et je me trouve seul dans ma triste habitation.

Après un pareil acte de violence , je m'attendois à ressentir les cruels effets de la vengeance du geolier et de ses guichetiers ; mais quelle fut ma surprise , lorsqu'on vint me demander si je voulois prendre mon repas chez moi ou en bas. Cette invitation me parut si singulière , que je gardai le silence. La geolière vint elle-même escortée de trois guichetiers et de quatre chiens. Elle n'étoit plus fière ni arrogante comme le matin ; mais adoucissant son ton , elle me dit avec bonté , que ce qui s'étoit passé n'étoit arrivé que faute de s'entendre. Elle finit par me parler beaucoup de son humanité , et par me prier en grâce de tout oublier , ajoutant avec un air aimable de protection , que , quoique je fusse

au secret , elle prendroit sur elle , à l'insçu de son mari , de me laisser écrire à ma femme , pourvu que je me bornasse uniquement à ne lui demander que ce qui étoit relatif à mes besoins.

Je souscrivis de bon cœur à cette inespérée conciliation ; je représentai que , depuis près de trois semaines , je n'avois pas changé de linge , que j'étois dévoré de vermine ; je la suppliois de me procurer les moyens de pourvoir aux besoins de la plus rigoureuse nécessité. L'officieuse geolière m'apporte elle-même papier , plume et encre , je trace quelques lignes à mon épouse , le billet est porté à son adresse , et je reçois quelques heures après un paquet de linge.

Je continuois à prendre tous les jours mes repas dans le salon ou dans la chambre de la geolière , jusqu'au moment où deux détentés vinrent partager les horreurs de mon cachot. Mes nouveaux hôtes étoient un agent d'un commissaire de police , et un commis du bureau de la guerre. Ce dernier a été mon compagnon d'infortune pendant plus de six semaines. Voici quelle étoit la cause de son incarcération. Le député Chabot l'avoit rencontré donnant le bras à une de ses maîtresses , l'avoit dénoncé comme suspect , et

fait jeter dans les fers. Le supplice de ce moine paillard mit fin à sa détention , il fut réclamé par les jeunes gens de sa section qui le délivrèrent.

Je n'avois pu jusqu'alors obtenir la faveur qu'on nétoyât mon cachot et qu'on m'apportât de la lumière ; mes deux collègues plus heureux que moi à cet égard, me firent jouir de ce double avantage. A cette époque, je cessois de descendre dans le salon. Le dîner de ces deux prisonniers étoit plus abondant que le mien, et ils ne payoient point. J'ignorois la cause de ce privilège, je la leur demandai ; ils me répondirent que c'étoit la *nation* qui les défrayoît, et ils ne furent pas peu étonnés, lorsque je leur appris qu'on m'extorquoit quatre francs pour un mauvais breuvage, qu'ils appelloient bouillon, pour un très-petit morceau de viande détestable et une bouteille de vinaigre qu'on baptisoit de nom de vin.

Mes camarades écrivirent à leurs parens, pour se procurer un ordinaire un peu moins économique que celui de la prison. Quelque tems après, ils obtinrent leur liberté. Cette séparation fut pour moi douloureuse, je retombai dans mon accablement, borné à mes repas solitaires et toujours rançonné avec la même effronterie et sans que la moindre plainte me fut permise.

Deux autres citoyens vinrent dans mon cachot remplacer ceux que leur heureuse étoile en avoit retirés ; c'étoient des municipaux de la commune de Paris ; l'un d'eux me demanda comment l'on étoit nourri dans cette maison ; je leur donnai les mêmes détails qu'à mes anciens camarades ; alors ils lèvent les mains et les yeux au ciel , et frappant du pied , ils s'écrient avec une sorte de colère « que je devois jouir » de cinquante sous par jour , somme que la » nation accordoit à chaque prisonnier de » l'Abbaye , et que ce qu'on m'avoit fait payer » étoit un vol manifeste ».

Dans ce cas, répondis-je , on me vole donc impunément quatre francs par jour , depuis trois mois et demi que je suis enterré ici , excepté les premiers jours où je n'ai pris aucune espèce de nourriture.

On apporta à dîner pour trois personnes ; les deux municipaux demandèrent à parler à la geolière , parce qu'ils n'entendoient pas payer comme moi quatre francs par jour. La très-arabe geolière se garda bien de monter. Le lendemain , même invitation et même obstination : elle aima mieux ne plus me faire payer que de s'exposer à la honte d'une avanie.

Alors je fus nourri comme mes deux compagnons d'infortune ; mais cet état dura peu ,

les deux municipaux sortirent de mon cachot, (1) je fus replongé dans une nuit de douleurs, et réduit aux horreurs de ma solitude ; le seul adoucissement que j'éprouvai dans mes tortures, fut d'obtenir tous les quatre jours une très-petite chandelle, en la payant.

Ma nourriture étoit toujours exécration et très-insuffisante ; on ne me donnoit pour toute substance, pendant la journée qu'un hareng pourri, ou un morceau de viande mal cuite, à peine du poids de deux onces, et qui res-

(1) Mes deux compagnons furent appelés au tribunal révolutionnaire. Nos adieux furent touchans et arrosés de nos larmes ; elles ne cessèrent, de mon côté, que lorsque j'appris qu'ils avoient eu l'insigne bonheur d'avoir été acquittés. l'un d'eux, nommé *Jobert* a été depuis guillotiné comme membre de la municipalité rebelle de Paris, et l'autre est le citoyen *Moille*, père de quatre enfans en bas âge, bon époux, citoyen vertueux, homme instruit, d'une société à rechercher, aimant à faire le bien comme un besoin qui lui est naturel. Il a constamment pris part à mes maux, il m'a aidé à les supporter en les allégeant par tous les services qu'il étoit en son pouvoir de me rendre et sur-tout en me procurant des livres de sa bibliothèque.

sembloit plutôt à de la chair humaine, qu'à de la chair de bœuf (2).

Le froid étoit déjà très-rigoureux, je demandai du bois et du feu, on me refusa; une toux opiniâtre étoit venue se joindre à mes autres souffrances; elle ne me donnoit trêve ni jour ni nuit; elle étoit si violente que les prisonniers qui habitoient au-dessous de moi, et ceux même de l'autre côté de la cour, se

(2) On ne pourra jamais ôter l'idée aux détenus de cette abominable prison qu'on n'y mangeoit pas de la chair humaine. Je fus un jour averti que les commissaires devoient pénétrer dans mon cachot, je leur mis sous les yeux ma portion; l'un d'eux, tout barbares qu'ils étoient, recula en faisant un mouvement d'horreur, et ne put s'empêcher de dire en ma présence et celle de mes compagnons, au geolier qui avoit grand soin de les accompagner, *qu'on ne nourrissoit pas les hommes de cette manière*; malgré ce reproche je n'aperçus aucun changement dans ma trop malheureuse situation, cela ne fit au contraire qu'aigrir les esprits contre moi. Ce qui donnoit lieu à cette croyance, au sujet de la viande, parmi les détenus, c'est qu'il est arrivé souvent que pendant la nuit, on entendoit des voix gémissantes qui sembloient s'éteindre dans les tortures et le râle de la mort.

plaignoient de ce que je les empêchois de reposer.

A force de sollicitations je parvins à obtenir un poêle, seulement on ne me donnoit par jour pour l'alimenter qu'un bâton de falourde de deux pouces de diamètre au plus, et qu'on me faisoit payer douze sous. Ma poitrine étoit très-affoiblie, les efforts de la toux provoquèrent un crachement de sang très-abondant, et pour comble d'infortune, je fus attaqué de la dissenterie, j'étois tombé dans un état de foiblesse, voisin de la mort; mon existence étoit un fardeau que je ne pouvois plus porter, je résolus de de m'en affranchir. Toute mon imagination se tendit vers ce but désiré.

J'avois un chandelier de cuivre : je m'étois procuré du vinaigre, j'essayai de composer du verd de gris. Je remplis de cette liqueur les rainures du pied du chandelier; je la laissai dessécher, et je gratai ensuite cette composition meurtrière avec la pointe du clou avec laquelle je m'étois tiré du sang, lorsque j'écrivis, pour la première fois, à ma femme.

J'avois déjà recueilli une forte dose de poison, quand mon projet fut découvert. J'avois laissé le chandelier sur la table; le guichetier voulant y poser quelque chose, renversa la liqueur homicide sur ma serviette

qui tout-à-coup prend une couleur verte. Le guichetier paroît frappé de surprise ; il me fait plusieurs questions auxquels je ne réponds pas ; il fronce les sourcils , murmure entre ses dents , emporte le chandelier , et me laisse dans une profonde stupéfaction.

La méfiance , depuis cette aventure , s'empara de mes geoliers ; ils me donnèrent le même jour trois compagnons Hongrois et prisonniers de guerre , un officier , un trompette et un hussard. Tous parloient allemand , l'officier et le trompette savoient le latin. Nous parvînmes à nous entendre dans cet idiôme.

Cette nouvelle société apporta quelques adoucissemens à mon sort. Le malheur rend les hommes confians et sensibles. Après quelques ouvertures mutuelles sur les causes de notre détention , ces militaires compatisans , plus occupés de mes maux que des leurs propres , s'empressèrent de me prodiguer tous les soins qui dépendoient d'eux. Ils m'aiderent à nétoyer mon grabat des ordures et de la vermine qui l'infectoient ; ils se chargèrent même de servir d'appui à ma foiblesse , jusques dans ces besoins dégoûtans où la nature défaillante se répugne à elle-même. Les ser-

vices que j'ai reçus de ces hommes généreux seront toujours présens à mon souvenir.

Cependant, mon état empirait de jour en jour; déchiré par des souffrances aiguës, je demandai un médecin qu'on me refusa; on voulut bien, pour tout remède, m'accorder un morceau de bois de reglise dont je me composai une tisane froide; le feu me manquoit pour la faire bouillir, et la prudence impitoyable de mes geoliers, n'auroit pu se ployer à m'accorder ce léger secours.

Il y avoit à-peu-près dix mois que je luttois ainsi contre la mort, et que les tristes restes d'une santé robuste s'épuisoient dans cette longue agonie, lorsqu'une nuit, à deux heures du matin, nous entendons ouvrir à grand bruit les portes de notre cachot, et nous voyons entrer quatre gendarmes, le sabre nud à la main, une cohorte de guichetiers venoit ensuite; et après eux, quelques hommes se disant officiers municipaux, avec leur écharpe. A cette apparition terrible, nous crûmes qu'une nouvelle septembrisation alloit commencer et que nous touchions à notre dernière heure. Le jeune trompette, se jette à genoux sur son lit, les mains jointes, et demandant grace. L'officier et le hussard se lèvent sur leur séant, et moi revenu de ma première émotion, cherchant

étant à recueillir le peu de forces qui me restoient, je me mets en état de défense. Mon sang bouillonne dans mes veines ; j'étois déterminé à vendre chèrement le souffle de vie qui m'animoit encore, mais que pouvoit un malheureux, sans armes, affoibli par la maladie, contre dix ou douze sbirres armés, auxquels il n'échappoit point de mouvement, point de regard qui ne portât la terreur et la certitude de la mort. Mon attitude hostile les intimida cependant de telle sorte, qu'en une minute ils disparurent tous. Un instant après, un municipal se hasarda d'entrer. Il avoit eu la précaution de se décorer de son écharpe. Son premier soin fut de me rassurer, en m'annonçant *qu'on n'en vouloit qu'à mes assignats*. Je jettai mon porte-feuille avec humeur et me recouchai. Il fallut signer sur je ne sais quel registre. Je sollicitai inutilement une reconnaissance des assignats et des effets. On me promit seulement de prélever sur mon argent, une somme de cinquante livres que je toucherois par décade. Les cinquante livres et le porte-feuille sont encore attendus.

Quelques jours après cette scène, un huis-sier vint me chercher pour me conduire au palais où je devois subir mon premier interrogatoire. J'arrivai devant le juge ; il m'in-

terpella sur mes nom, prénom, âge et qualité. Mes réponses le convinquirent que je n'étois point l'accusé qu'il avoit à interroger. Il alloit me renvoyer à l'Abbaye. Mais je fis des instances si vives, j'exposai d'une manière si énergique, et mon état et celui de l'affreux cachot que je venois de quitter, que j'obtins par grace d'être conduit à la Conciergerie. Hélas ! j'ignorois que je changeois un tombeau contre un tombeau.

En descendant le grand escalier du palais, je voulus engager l'huissier qui me conduisoit à me faire donner place, parmi d'honnêtes gens; cet homme, avec une froide naïveté, me répondit que rien n'étoit plus facile que d'exaucer ma demande, *tous les détenus qui se trouvoient dans cette prison étant d'honnêtes gens.* — Comment lui dis-je, et l'on en guillotine tous les jours. — *Ah ! cela est vrai ; mais l'on guillotine ici pour les opinions. Les frippons et les voleurs sont à la force.* J'allois me répandre en nouvelles questions ; mais le fatal guichet s'entr'ouvre, et je suis précipité dans ce nouveau gouffre.

Un sombre cachot m'y étoit encore destiné ; j'obtins avec beaucoup de peine d'être admis dans une espèce de salle moins horrible, appelée le *chauffoir*. On me donna, moyennant

vingt-cinq livres, un lit de sangle et un matelas, au pied duquel étoit un baquet destiné à recevoir les excréments de vingt personnes. Mon état de foiblesse m'a forcé d'y rester couché jusqu'au moment de ma translation.

De quels spectacles, grand dieu ! j'ai été le témoin pendant les trois jours et demi que j'ai passés dans cette prison. A l'Abbaye, je buvois sans mélange la coupe de ma propre infortune ; ici j'avois à dévorer encore le spectacle journalier de celle des autres. J'ai vu des malheureux entassés pêle mêle sur de la paille pourrie, en proie à la vermine, aux rats et aux souris qui venoient dévorer jusqu'aux souliers de leurs pieds, et tout cela pour ne pouvoir payer cinquante écus, un lit de sangle et un matelas, qui souvent ne servoient qu'une nuit. Quelques-uns de ces infortunés ont expiré sous mes yeux, victimes d'un traitement si barbare. Il falloit bien se garder de les plaindre. La peine de mort étoit prononcée contre quiconque auroit osé leur donner la plus légère marque de compassion.

Le soir, on distribuoit, par un soupirail, les actes d'accusation aux victimes destinées à l'holocauste du lendemain. Les distributeurs dans les épanchemens d'une gaité féroce, appeloient cela le *journal du soir*. Souvent il

étoit impossible aux accusés d'en prendre connoissance, faute de lumière. Qu'étoit-il besoin au reste de les lire ? En avoir vu un, c'étoit les connoître tous. La formule, les chefs d'accusation et les témoins, étoient les mêmes pour chacun. Le nom seul de la victime lui étoit particulier. L'embarras étoit ensuite de faire parvenir les extraits mortuaires aux défenseurs officiels. Les guichetiers exigeoient jusqu'à 15 livres pour les leur remettre. Si par hasard il se rencontroit identité de nom, on ne se donnoit point la peine de chercher l'individu qu'on avoit eu dessein d'accuser. *Bon, bon*, disoit-on au malheureux à qui sa mauvaise étoile faisoit écheoir un tel cadeau. *Prends toujours, que ce soit aujourd'hui ou demain, il faudra bien que tu y passe.* Un monstre femelle gouvernoit ce sombre repaire dont les murs dégouttent encore du sang des victimes des 2 et 3 septembre. Malheur au prisonnier qui déplaisoit à cette mégère, ou refusoit de s'en laisser dépouiller par elle. On m'a assuré que, liée de commerce avec Fouquier, elle lui payoit douze mille livres par décade sur le produit des pirateries, et des vols sans pudeur auxquels les malheureux détenus étoient soumis. Si le fait est vrai, on aura une idée de ce que les autres prisons devoient rapporter à Fouquier.

Après quatre jours et trois nuits, je fus transféré à l'Hospice national. Je n'eus besoin que de quelques heures pour apprécier au juste ma nouvelle demeure. Des grilles, des verroux, des guichets, des maçonneries propres à obstruer l'air, la transformoient en une bastille menaçante. Il me fut aisé de juger que l'hypocrisie avoit seule décoré du beau nom d'*Hospice national*, cet asyle dégoûtant de la misère. Chaque jour la mort y moissonnoit cinq à six personnes. J'ai vu des gens se bien porter la veille, souper avec appétit, et le lendemain gissant sur leur lit de mort. On me plaça dans une salle où en moins de dix heures, trois infortunés expirèrent sous mes yeux. Il eût fallu plus que de l'indulgence pour attribuer tous ces évènements à des causes naturelles. L'idée de poison se présenta soudain à mon imagination et la remplit des plus noires terreurs.

Le matin, il me fallut essuyer la visite des médecins de la maison, quoique bien résolu de n'exécuter aucunes de leurs ordonnances, je ne pouvois me dispenser de me soumettre à cette formalité. Ils me tâtèrent le pouls, je crachois le sang. Une oppression de poitrine m'empêchoit de respirer et même de me tenir couché; ils me prescrivirent la saignée, la

dière et la tisane. Dieu sait l'effet qui seroit résulté de l'exécution d'une telle recette.

J'avois la première nuit de mon entrée, lié connoissance avec un officier de santé, dont la physionomie douce appelloit la confiance. Ce brave homme que je m'empresse d'offrir à l'estime publique, se nomme *Bayard*, chirurgien-major de la section de l'Indivisibilité, rue Louis, au Marais. Il avoit, dans l'Hospice, ce qu'on appelloit un département, c'est-à-dire, une salle de malades sous son inspection; je m'adressai à lui dans la cruelle anxiété où m'avoit jetté l'ordonnance et la visite des médecins. Je lui fis part du régime qu'ils m'avoient imposé. Il ne voulut pas me porter le coup mortel en me révélant le danger que je courois d'exécuter ce qui m'étoit prescrit. Il se borna à me faire placer dans son département. Tous les soins alors me furent prodigués; il me visitoit trois ou quatre fois le jour et très-souvent la nuit. Je restai longtemps dans un état qui lui fit craindre pour mes jours. Dès qu'il eût saisi quelque espoir de me rendre à la vie, il m'avoua que j'eusse été perdu, si l'ordonnance du médecin relative à la saignée, eût eu son exécution. Il me conseilla de me procurer quelques sirops qu'il m'indiqua et qu'on ne trouvoit point à l'Hos-

pice ; je n'osai d'abord pas lui avouer que j'étois sans argent. Sa bonté toutefois me rendant moins timide ; je hasardai cet aveu. Je lui déclarai que je n'avois aucun moyen de faire tenir mes lettres que le geolier de l'Abbaye, prison où j'avois essuyé le plus rigoureux secret pendant dix mois entiers , étoit venu une nuit avec une escorte armée , m'enlever mon porte-feuille. Je le priai de m'indiquer la marche à suivre pour le recouvrer ; il se chargea avec bonté de cette commission. En attendant , il me fit offre de toutes les avancées qui m'étoient nécessaires et employa toute la délicatesse imaginable pour ne pas effaroucher la mienne , et m'engager à accepter. Il parvint peu de tems après à me faire remettre un paquet que ma malheureuse épouse m'envoyoit au hasard ; car , il y avoit plus de quatre mois que je me voyois dans l'impossibilité de lui donner de mes nouvelles ; mais quelqu'adresse qu'il employa , il ne put parvenir à me procurer la rentrée de mon porte-feuille et d'une partie de mes effets restés entre les mains de la geolière de ma première prison.

Sur ces entrefaites , cet homme que les circonstances me rendoient si précieux , quitta l'Hospice, victime de quelque manœuvre odieuse. Sa retraite me laissa dans l'abandon le

plus absolu. Je ne parlerai point de ma douleur et de mes regrets. Tous mes compagnons d'infortune les partagèrent. De convalescent que j'étois, je retombai dangereusement malade. Ma rechûte fut encore plus terrible que ma première maladie ne l'avoit été. On me parla de nouveau de me faire saigner. Les aveux de Bayard m'avoient rendu plus que suspecte, cette opération; je refusai sans balancer. Cependant, comme on me menaçoit de me garotter pour me la faire subir, et que j'avois vu exercer envers quelques autres cette barbarie, la crainte d'un même sort, me fit prendre le sage parti d'entrer en négociation avec mon chirurgien. C'étoit un détenu, comme moi, qui s'étoit chargé volontairement de panser les malades sans autre récompense que celle d'être utile; je l'engageai à m'apposer au bras, une ligature teinte de sang. Ce sensible jeune homme qui savoit que j'étois inscrit sur la liste de proscription, ne fit aucune difficulté de se prêter à mon stratagème. Le lendemain, à la visite, le médecin persuadé que j'avois été saigné, ne manqua pas de trouver chez moi un mieux sensible. Il prononça qu'il falloit encore me rouvrir la veine et ne pas m'épargner une opération dont les résultats étoient si heureux; on observa que j'avois alors

une transpiration si abondante, que les infirmiers furent, pendant huit jours consécutifs, obligés de me changer toutes les heures de chemises, de draps et même de matelats ; tel étoit le mieux sensible, que mon médecin avoit remarqué en moi depuis ma prétendue saignée.

Je me rétablis cependant peu-à-peu ; je fus redevable de cette espèce de miracle à mon tempérament robuste ; il me falloit en effet toute l'énergie de la nature, pour résister si long-tems à des maux sans nombre, joints à l'horrible puanteur des cadavres qu'on ne suffisoit pas à enlever, des mourants, des femmes enceintes ou accouchées depuis 24 heures. On eût dit qu'on avoit pris plaisir à accumuler ainsi dans cette étroite enceinte, toutes les images terribles de la mort. On venoit à chaque instant enlever celles des victimes désignées pour le sacrifice du jour. On les jettoit sur des civières et on les portoit ainsi au tribunal.

Les chaleurs de l'été triplant encore le nombre des malades, on résolut d'en transférer une partie dans un autre hospice qui serviroit comme de supplément au premier. On choisit pour cet établissement la maison du ci-devant Evêché. A peine les premiers arrangements furent pris, qu'on y entassa à la hâte

ceux d'entre nous qui purent supporter le trajet. Je fus de ce nombre. On y amena bientôt quelques détenus de la Conciergerie, atteints d'une maladie épidémique qui s'y étoit manifestée. Des réglemens sages avoient d'abord été dressés pour arrêter les progrès de la contagion. Ils furent exécutés, dit-on, les premiers jours. Mais quelque profusion qu'on ait mis à en tapisser les coins des rues de Paris, je suis témoin qu'ils cessèrent bientôt de l'être.

On nomma aussi des officiers de santé. Théri, membre du comité de santé, créature de Robespierre, son compatriote et son fidèle coopérateur, fut mis à leur tête. Le meilleur remède qu'on put attendre de ce nouveau docteur, étoit sans contredit d'être privé des siens. Heureusement son règne ne fut pas de longue durée. Nommé par le crédit de son exécrationnable protecteur, secrétaire du comité, il fut obligé d'abandonner l'Hospice. On doit être bien persuadé qu'il n'emporta aucun regret.

Le second officier fut Naury, homme ignorant, saigneur impitoyable, d'une avidité effrénée, au reste ami de Fouquier, et membre épuré des jacobins. Il pouvoit marcher de front avec son collègue Théri. Enfin le

troisième fut ce Bayard , qui avoit déjà acqui tant de droits à ma reconnoissance. Ma joie fut inexprimable de me voir encore une fois sous la direction de cet homme sensible. Il étoit en effet l'ange tutélaire des détenus. Sa femme et ses filles le secundoient. On m'a assuré qu'elles prodiguoient aux prisonnières malades les soins les plus assidus , et versaient sur leurs plaies le baume des plus douces consolations.

Théri ayant décidément abandonné l'Hospice , le jour qui suivit sa sortie fut un jour de fête pour les détenus. La Providence les avoit délivrés d'un de leurs premiers bourreaux. Effectivement il est prouvé que , dans l'espace de deux mois , soit ineptie , soit scélératesse , plus de soixante individus , la plupart cultivateurs , ont péri dans les mains de ce misérable. Ses malades ne s'élevoient guères qu'à ce nombre. Mais à mesure que la mort en enlevait , ils étoient sur-le-champ remplacés par d'autres , tirés des diverses prisons de Paris. Par ce moyen , Théri trouvoit toujours son compte. Ceux que leur heureuse étoile porta dans le département de Bayard , éprouvèrent un sort bien différent. Je puis dire que , pendant cinq décades , il n'est point venu à ma connoissance qu'il y ait péri

un seul individu. La mort n'avoit confié sa faulx qu'à Théri. Je ne suis pas le seul qui rende cette justice à Bayard. Plusieurs détenus , dans des mémoires imprimés pour leur justification , se sont plu à consacrer son nom et leur reconnoissance.

De jour en jour l'Hospice de l'Evêché prenoit des accroissemens considérables par la multitude de malades que l'on tiroit de la Conciergerie et des autres prisons. Fouquier nomma , pour remplacer Théri , un nommé Enguchard , chassé de plusieurs hôpitaux , et notamment de celui de Compiègne. Sa figure , sa manière de se coëffer , son maintien , tout , aux moustaches près , annonce un de ces hus-sards qu'on expose quelquefois sur nos théâtres à la récréation publique. Ce coupe-jarret avoit indubitablement le mot d'ordre pour exécuter les *emprisonnades* , comme Carrier les *noyades* , Collot les *fusillades*. La grande recette de celui-ci étoit la saignée , encore la saignée et toujours la saignée. Ce fut lui que je trompai à l'Hospice national avec une ligature teinte de sang.

Cet Enguchard et Naury se liguèrent bientôt pour faire éliminer Bayard , dont l'humanité contrastoit si fort avec leur barbarie. Ils s'associèrent à cet effet l'apothicaire Quinquet ,
autre

autre à face jésuitique , bien digne de figurer dans ce sanguinaire triumvirat. La grande cause de leur haine contre Bayard étoit l'attention qu'ils lui voyoient prendre , à ce que ses malades ne se gorgeassent point de drogues avant qu'il les eût examinées. Il prenoit même une espèce d'autorité pour leur prescrire cette précaution. C'est ainsi qu'il en a usé plusieurs fois à mon égard. On voit que les griefs de ces scélérats étoient bien légitimes.

Tous les jours des actes d'accusation arrivoient dans ce sépulcre anticipé. La mort y étoit à l'ordre du jour , sous toutes les formes et de toutes les manières. Bayard refusoit souvent de livrer aux messagers du crime les victimes que le tribunal réclamoit. Il s'y transportoit lui-même pour y certifier leur malheureux état , et l'impossibilité absolue où elles se trouvoient d'arguer un seul mot pour leur défense. Sur cent exemples que je pourrois citer des malheureux qui doivent leur vie à Bayard , je choisis celui-ci comme plus frappant. La municipalité de Sedan , composée de dix-sept pères de famille , ayant plus de quatre-vingt enfans , chefs , pour la plupart , des premiers ateliers de la ville , fut guillotinée sans exception le 19 prairial.

Le procureur de la commune étoit à l'Hospice, on l'envoya chercher cinq fois de suite. La civière étoit devant son lit, la dernière fois, pour le porter à l'échafaud ; Bayard survint, refusa de livrer son malade, et dans le pour-parler, il s'écria : *si l'on est si altéré de sang, qu'on me guillotine moi-même.* Le citoyen dont il s'agissoit se nomme Veyrier, il est actuellement en liberté. J'ai vécu long-tems avec lui, nous nous sommes voués une amitié réciproque.

Voici un second fait qui n'intéressera pas moins les bons cœurs en faveur de Bayard. Le sexe, fait pour dompter la férocité des plus farouches, ne trouvoit point de grace devant Fouquier. Les femmes enceintes, ces objets si respectables aux yeux des nations, étoient également entraînées à ce tribunal de sang. Un jour on vint pour exécuter un arrêt de cette nature en présence de Bayard ; cet homme courageux se lève, s'y oppose, et court plaider lui-même au conseil, avec toute l'énergie du sentiment, la cause des infortunées qui alloient subir leur sort. Il prouve, appuyé des autorités de tous les collèges de médecine, *qu'une femme qui se déclaroit enceinte, devoit être crue sur sa parole, et que les officiers de santé ne pouvoient*

prononcer définitivement sur son état de grossesse qu'après quatre mois et demi, cinq mois révolus. Le conseil est forcé de prendre un arrêté conforme à la décision de la Faculté.

Il ne fut pas exécuté long-tems. Les calomnies des trois monstres ayant produit leur effet, Bayard est obligé d'abandonner l'Hospice, et c'est Enguchard qui le remplace. Aussitôt les horreurs précédentes se renouvellent; les cadavres sont à chaque instant promenés dans les salles; les civières reparaissent; les moribonds sont emportés sans pudeur et sans pitié à l'échafaud; les femmes enceintes, ou accouchées depuis quelques heures, sont traînées au tribunal et exécutées; la cigüe et le poison sont distribués largement aux misérables marqués du sceau de la mort, et tombant d'inanition.

Il est des personnes dont l'ame sensible ne pourra se faire à l'idée de ces empoisonnemens, et qui rejetteront comme les produits d'une imagination exaltée, ce que j'en dis ici. Je les prie de se rappeler l'anecdote des saignées. J'y ajouterai un fait dont je puis certifier l'exactitude, et que je livre à leur scrupuleuse méditation.

Un certain Blamont, fourrier d'un bataillon en garnison à Landrecies, mon compagna

d'infortune , essuye une maladie des plus graves. Une espèce de miracle le rend à la vie ; les plaies que les vésicatoires avoient laissées à ses jambes , ne guérissant point faute des remèdes nécessaires , il osa se plaindre un peu trop vivement au médecin. Sur-le-champ une potion est ordonnée , qui le rejette bientôt dans les convulsions de la mort. Vainement ce malheureux dévoré par une soif ardente réclamoit des boissons rafraichissantes , il fut obligé de mettre à contribution toutes les cruches de tisane qu'on donnoit aux malades. Il n'est revenu de cet horrible état qu'avec des ménagemens infinis. Des attaques épouvantables de mal caduc en sont les suites.

Je puis dire que , d'après la retraite de Bayard et de Rey , économe , il n'est point de forfaits qui n'ait souillé ce séjour. Une femme condamnée à mort étoit accouchée , tandis que Bayard y étoit encore ; il cache son fruit pour la soustraire au moins pour quelque tems à l'impatiente avidité des bourreaux. A peine fut-il sorti , que , sur la déposition de l'infirmière , l'infortunée victime fut agréée à la première hécatombe.

Une fille de dix-sept ans condamnée se déclare enceinte ; on la conduit , après la lecture de son arrêt , à l'Hospice ; elle subit la visite ,

et sur le rapport d'Enguchard et de Naury, qu'elle ne cherchoit qu'à gagner du tems , elle est guillotinée le lendemain.

Une jeune princesse Polonoise , belle comme on nous peint Vénus , et très-évidemment reconnue grosse , s'abandonne à un trop juste ressentiment. Elle reproche à ses geoliers leurs assassinats et leurs crimes. Ces monstres , sans indulgence pour son désespoir , la dénoncent à l'accusateur public , et , dans les vingt-quatre heures , elle est conduite au supplice.

Dans les journées des 7 et 8 Thermidor , huit femmes des plus intéressantes par leur jeunesse , leur beauté , leur air de candeur , sont aussi condamnées ; elles se déclarent enceintes ; le soir on les conduit à l'Hospice. Le lendemain matin elles subissent l'humiliante visite , et dans l'après-midi sept sont suppliciées.

Parmi ces dernières se trouvoit la ci-devant princesse de Monaco. Je n'oublierai jamais le spectacle déchirant dont elle me rendit le témoin. Elle sortoit , à la file , du quartier des femmes , sans montrer d'autre émotion que celle d'une indignation légitime contre ses assassins. Elle adressa ces paroles aux détenus qui se trouvoient sur son passage. « Citoyens,

» je vais à la mort avec toute la tranquillité
 » qu'inspire l'innocence, je vous souhaite à
 » tous un meilleur sort ». Puis se tournant
 vers l'infâme guichetier qui l'entraînoit à la
 voiture, elle tire de son sein un paquet de
 ses beaux cheveux, et lui dit en le lui re-
 mettant : « j'ai une grâce à te demander, pro-
 » mets-tu de me l'accorder « Celui-ci l'ayant
 promis : « Voilà, continua-t-elle, un paquet
 » de mes cheveux, j'ose l'implorer de ta pi-
 » tié, je la réclame en mon nom, et au nom
 » de tous ceux qui m'entendent, envoie-le
 » à mon fils, l'adresse est dessus ; me le pro-
 » mets-tu ? jures-moi, en présence de ces
 » honnêtes gens que le même sort attend,
 » que tu me rendras ce dernier service que
 » j'espère des humains ». S'adressant ensuite
 à une de ses femmes enveloppées dans la
 même proscription ; mais dont l'abattement
 contrastoit beaucoup avec la fermeté de sa
 maîtresse. « Du courage, ma chère amie, du
 » courage ! il n'y a que le crime qui puisse
 » montrer de la faiblesse ». Tous les déten-
 nus, le cœur navré de douleur, fondoient en
 larmes ; et quoique ces horribles scènes dus-
 sent nous être familières, jamais après-midi
 ne fut plus sombre. Vingt-quatre heures plu-
 tôt cependant, les journées des 9 et 10 Ther-

midor sauoient ces infortunées. Continuons cette galerie de tableaux.

La femme Quetineau , dont le mari étoit mort sur l'échafaud , accablée de chagrins , fait une fausse couche. Douze ou quinze heures après , elle subit le même sort que son époux.

Dès les premiers instans de mon séjour à l'Hospice , on s'étoit occupé de former une apothicairerie. Le hasard voulut un jour que je me trouvasse sur l'escalier à peu de distance des officiers de santé , qui s'entretenoient de cet établissement. Quinquet , l'apothicaire de la maison , disoit qu'il lui manquoit encore beaucoup d'objets pour le perfectionner ; *mais j'espère* , ajouta-t-il , *qu'on guillotinerà quelques apothicaires pour que rien n'y manque.* Ce bon mot fut accueilli par des éclats de rire. Je pris ma route vers le jardin , la tristesse sur le visage et les larmes aux yeux. Quelques détenus m'abordèrent , et me demandèrent le sujet de ma tristesse. Je leur fis part , en frémissant , de ce que je venois d'entendre ; ils reculèrent d'horreur.

Je ne finirois pas , si je voulois raconter toutes les anecdotes de douleur dont j'ai été le témoin , ou qui m'ont été racontées. Je sais bien qu'il en est d'inconcevables , et que la

vraisemblance rejetée. Mais j'accuse ici publiquement, j'accuse à haute voix, en présence de ma patrie, que ces cannibales ont ensanglantée de tant de crimes; je les défie de me poursuivre juridiquement; si je n'appuie pas tous ces faits par des pièces authentiques, par des témoins irréprochables, j'appelle sur ma tête le glaive des loix, je consens à être puni comme un vil calomniateur.

Une circonstance inattendue occasionna ma translation au collège Duplessis, appelé (sans doute par dérision) *prison de l'Egalité*; je fus enlevé avec un grand nombre de détenus; cet événement fut plus heureux pour moi que je ne devois l'espérer; voici pourquoi: dans la visite du matin il m'avoit été ordonné des remèdes qu'on devoit me forcer à prendre le lendemain; c'étoit une vengeance éclatante que les médecins et le geolier vouloient tirer des sanglans reproches que je leur avois adressés quelques jours auparavant, dans un accès de désespoir; le geolier m'avoit soustrait une lettre de ma femme; je le sus et m'en plaignis avec amertume. L'indignation me fit sortir des bornes de mon caractère, j'allai jusqu'à mettre sous les yeux de cet homme le parallèle de son état passé et de son métier

actuel ; métier qui le dégradait au-dessous des scélérats dont il servait les vengeances. Je ne m'en étois pas tins à cette explosion , j'avois écrit à Fouquier , c'étoit la cinquantième lettre au moins ; celle-ci ne gardoit plus de mesures ; je lui marquois *que puisque j'étois une victime destinée à l'abreuver de mon sang , je préférois l'assassinat ou d'être traîné à l'échafaud , au poison lent que ses agens faisoient journellement couler dans mes veines ;* ma lettre étoit adressée à l'exterminateur public ; j'espérois que cette adresse singulière commanderoit en quelque sorte la lecture : car je n'avois reçu aucune réponse à toutes celles que je lui avois écrites précédemment , soit pour implorer un jugement prompt , soit pour réclamer mon porte-feuille et mes effets. C'est cette lettre qu'on communiqua , selon toutes les apparences , au médecin Enguichard , et qui m'attira de sa part , avec une abondante dose d'injures , la certitude d'être empoisonné le lendemain.

Heureusement Fouquier me réclama comme sa proie ; je fus transféré au Plessis pour y attendre la première place vacante à la Conciergerie. Je n'eusse pas sans doute languir long-tems dans mon nouvel asyle , si le jour des vengeances nationales n'eût été moins prochain.

Un grand nombre de mes camarades , aussi malades que moi , furent engloutis dans la même bastille. On nous assigna pour demeure , un local empesté , appelé la *Souricière*. Nous y trouvâmes au moins cent malheureux arrivés des départemens , et qui depuis 24 heures , attendoient leur tour pour être fouillés , volés et écroués , et précipités ensuite dans leurs cachots respectifs. Pour nous , un peu moins maltraités du sort , nous en fûmes retirés au bout de deux heures , et placés dans des corridors , sans lits et sans matelas. La sueur avoit inondé tous mes vêtemens ; je changeai de linge et m'étendis sur le pavé.

Le lendemain , les détenus des autres quartiers s'empressèrent de venir nous rendre visite. Ils étoient à-peu-près dix-neuf cents , tristes successeurs des écoliers , et malheureux usurpateurs des classes. On voyoit des septuagénaires à cheveux blancs en sixième , tandis que des sourds et muets , des enfans , des femmes et des jeunes filles étoient en rhétorique , en philosophie. Ces rapprochemens eussent prêté matière à des allusions plaisantes , s'il eût été permis de rire dans ce grave sujet.

Je fus assez heureux pour être reconnu par un grand nombre d'incarcérés ; je me liai plus particulièrement avec mes anciens amis. Un détenu d'Amiens , père de six à sept enfans ,

qui m'avoit servi à l'Hospice, me sauta au col voyant que j'étois sans logement et que je pourrois attendre encore long-tems à me procurer un lit; il me mène dans la chambre qu'il occupoit lui sixième, et me force d'accepter son lit; il coucha par terre. Ce brave homme se dispoit à me continuer les mêmes services qu'il m'avoit rendus à l'Hospice; mais le lendemain fut un jour heureux pour lui, il obtint sa mise en liberté après un séjour d'une année dans les cachots. Mes regrets de le quitter, furent adoucis par la satisfaction de voir le terme de ses malheurs.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur cette prison, j'ai eü le bonheur de n'y pas rester assez long-tems pour en faire l'essai. Je ne dirai qu'un mot du geolier Haly. On m'a rapporté qu'avant d'exercer son noble métier, ce digne ministre de Fouquier gagnoit sa vie à promener par le monde, une ménagerie africaine, c'étoit comme on voit au milieu des bêtes féroces que Haly avoit fait l'apprentissage de geolier. Haly, d'ailleurs, avoit plus d'un talent. Les conspirations étoient son fort. Personne ne dénonçoit avec plus d'audace, ne servoit de faux témoin avec plus de sang-froid. Lorsque j'entrai au Plessis, quinze à seize prisonniers alloient porter la tête sur

l'échafaud, victime de ses dépositions, si Fouquier n'eût été arrêté lui-même. Haly s'étoit affidé quelques brigands qu'il lançoit parmi les détenus pour les épier, et jouer ensuite le rôle de dénonciateur et de témoin. Le défaut de mémoire ou d'ordre dans les enregistrements fit découvrir la ruse; ils dressèrent une liste de proscriptions sur laquelle ils inscrivirent un certain nombre de détenus. Il se trouva que parmi ces prétendus conspirateurs plusieurs avoient déjà été guillotines; d'autres avoient été transférés dans des prisons différentes; d'autres enfin avoit été élargis. Des méprises pareilles n'étoient pas rares. J'ai vu dans cette prison ainsi qu'à la Conciergerie, des malheureux qu'on appelloit pour briser leurs fers, et ils venoient d'être guillotines. Un jour on apporte plus de quatre-vingts mises en liberté, délivrés par le comité de sûreté générale, et il se trouve que le tribunal en avoit fait égorger soixante-deux. Quelques-uns des dénonciateurs d'Haly, ayant trop parlé, ont été guillotines; lui-même est encore en place.

Enfin arriva l'époque à jamais mémorable du 9 et 10 thermidor. Les craintes que nous conçûmes d'abord furent bientôt converties en cris de joie, lorsque nous apprîmes la vic-

toire éclatante remportée par la Convention nationale, sur la faction exécrationnelle qui avoit couvert la France entière de bastilles et d'échafauds. Nous cherchons à nous assurer de notre résurrection ; nous nous serrons dans des embrassemens réciproques ; l'excès du sentiment nous suffoquoit. Tout ce que nous pouvions faire, c'étoit de nous embrasser de nouveau et de lever au ciel nos yeux ranimés. On pense bien que les gens préposés à notre garde, n'étoient pour rien dans ces transports. Consternés, anéantis, ils avoient sur leur front, la pâleur de la mort. Il ne perdirent cependant rien de leur avidité. Nous payâmes jusqu'à 150 livres, une feuille qui rapportoit les événemens les plus marquans de la journée.

Notre élargissement survint quelques jours après, je dus le mien aux représentans Legendre et Bourdon (de l'Oise),

*Au Rédacteur de l'Almanach des
prisons.*

LES maisons de détention de Paris ne sont pas les seules où les Muses soient venues consoler les malheureux. Voici quelques vers que j'ai recueillis et qui ont été faits par le citoyen Dubuc, à la maison d'arrêt d'Issoudun, où il avoit été transféré. Je vous les envoie comme au bureau d'adresse de tout ce qui a rapport à ce nouveau genre d'infortune, sur lequel votre sensibilité a versé quelques larmes.

A L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

Air : Allons enfans de la patrie.

QUE l'univers entier proclame
Ton existence et ta bonté,
Grand Dieu ! quand tu forma notre âme,
Tu la fis pour l'éternité. (bis.)
Confonds la secte qui t'outrage,
Confonds sa criminelle erreur :
Qui ne sent, au fond de son cœur,
Que l'âme est ton plus bel ouvrage ?
Ingrats ! reconnoissez son immortalité,
Brisons (bis), le trône impur de l'inérédulité.

L'homme formé sur ton image,
Pouvoit-il rentrer au néant ?

Il est une éternité d'âge
 Pour le juste et pour le méchant. (bis.)
 Mortels ! un abyme de peines,
 Pour l'un, doit s'entrouvrir un jour :
 Pour l'autre est un heureux séjour
 Quand l'ame aura rompu ses chaînes.
 Français ! reconnoissez son immortalité,
 Brisons (bis), le trône impur de l'incrédulité.

Pour l'homme injuste sur la terre,
 Il n'est qu'un succès passager.
 Cœur orgueilleux ! crains la colère
 D'un Dieu qui saura se venger. (bis.)
 Quand son tonnerre éclate , tombe,
 Entends sa formidable voix ,
 Il te dit : soumise à mes loix,
 Ton ame survit à ta tombe.
 Français , etc.

Paisible ami de la nature ,
 Mais toi ! quand tu verses des pleurs,
 Supportes ton sort sans murmure,
 Il n'est qu'un tems pour tes douleurs : (bis.)
 Il en est un pour l'espérance,
 Consoles-toi dans tes malheurs :
 Au terme où cessent nos erreurs,
 Ton ame aura sa récompense.
 Français , etc.

O toi qui veilles sur la France ,
 Grand Dieu ! protèges nos succès :

Dans leurs efforts et leur vaillance,
 Soutiens les généreux Français.
 Celui qui meurt pour la victoire,
 En succombant, ne périt pas :
 Il existe après le trépas,
 Son ame survit à sa gloire.
 Français, reconnoissons son immortalité,
 Brisons (*bis.*) le trône impur de l'incrédulité.

A L' A M O U R.

Air : Du Vaudeville des Visitandines.

FLAMBEAU sacré de la nature,
 Amour ! viens animer nos champs.
 Fait pénétrer ta flamme pure,
 Dans nos concerts et nos accens. (*bis.*)
 Tout ce qui vit pour toi respire,
 C'est toi qui nous donna le jour :
 Et chacun éprouve à son tour,
 Les douces loix de ton empire. (*bis.*)

Tu nous fis la loi nécessaire
 D'avoir un cœur pour être heureux.
 Tout languit bientôt sur la terre,
 S'il n'est animé de tes feux. (*bis.*)
 C'est toi qui repeuple le monde
 Par le sentiment et le choix :

Et tout se range sous tes loix ,
Dans l'air , sur la terre et sur l'onde. (bis.)

C'est de ton sein qu'on voit éclore
Notre humaine félicité.
Avec toi l'on retrouve encore
Les douceurs de l'égalité. (bis.)
Séduits par un charme invisible ,
Tu formes notre cœur au bien :
On est toujours bon citoyen
Lorsque l'on a le cœur sensible. (bis.)

Mais loin de nous la flamme impure
Qui corrompt l'homme et sa raison.
De l'inconstance et du parjure ,
Fuyons le dangereux poison. (bis.)
O chaste amour ! ô source pure ,
Des vrais plaisirs et du bonheur !
Viens nous brûler de ton ardeur ,
C'est obéir à la nature. (bis.)

A LA GLOIRE DES ARMES.

Air : *De la marche des Liégeois.*

GÉNÉREUX Français !
Versez sans regrets ,

Votre sang pour la gloire.
 C'est par la valeur ,
 Qu'au champ de l'honneur ,
 On fixe la victoire.
 Quand la gloire ouvre le tombeau
 Au Français mort pour sa patrie ,
 C'est le triomphe le plus beau
 Qui puisse éterniser sa vie.
 Généreux Français, etc.

Soumis à ses loix ,
 Marchez à la voix
 De l'honneur qui vous guide :
 Comptez peu vos jours ,
 Il sera toujours
 Votre invincible égide ;
 Volez à l'immortalité ,
 Volez au temple de mémoire
 Dont la brillante éternité
 A, pour compagne, la victoire.
 Généreux Français, etc.

Répands dans nos cœurs
 Tes nobles ardeurs :
 O toi ! gloire immortelle !
 Viens nous animer ,
 Viens nous enflammer
 De ta vive étincelle.

Républicains ! dans nos efforts ,
 N'abandonnons pas son image :
 La liberté , par ses transports ,
 Doit aggrandir notre courage.
 Généreux Français , etc.

Toutes les belles soirées d'été , on se ras-
 sembloit dans le jardin , et les détenus chan-
 toient en cœurs les trois morceaux précédents.

SUR LA MORT DE ROBESPIERRE.

Air : *Des Versaillois.*

QUELS accents , quels transports , en ce
 jour d'allégresse ,
 Succèdent tour-à-tour à la sombre tristesse !
 Le supplice infamant d'un tyran détesté ,
 Vient de venger la liberté. (*bis.*)
 Le cruel immoloit la timide innocence ,
 Tout tomboit sous ses coups , la vieillesse et
 l'enfance.
 Français ! n'obéissez désormais , sous vos loix ,
 Qu'aux soutiens de la France , aux vengeurs
 de vos droits.

Que de sang fit couler l'amour du rang
suprême!

Le crime épouvanté, semble en frémissant
même.

Le tyran parut croire à la divinité
Pour mieux trahir la liberté. (*bis.*)

Il n'eût de la vertu, que la trompeuse image,
Et rien ne put jamais fléchir son cœur sauvage,
Français, n'obéissez, en chérissant vos loix,
Qu'aux soutiens de la France, aux vengeurs
de vos droits.

Tout plioit sous le joug de ce tyran perfide:
Il eût tout englouti sous sa rage homicide.
N'auroit enchainé jusqu'à la volonté

Sans le Dieu de la liberté : (*bis.*)
Ce Dieu fit, tout-à-coup éclater sa puissance,
Il vint, frappa le traître, et sauva l'innocence.
Français ! n'obéissons désormais, sous nos loix,
Qu'aux soutiens de la France, aux vengeurs
de nos droits.

Réponse à un couplet de Chanson.

Facétie sur la vieille culotte du Cit. ***.

LE citoyen Dubuc,
Sans avoir lu Saint-Luc,

Monsieur vous remercie
 De votre poésie.
 C'est un morceau charmant,
 Tout plein de sentiment,
 Ce qui donne à connoître
 Et fait voir aisément,
 Qu'on peut bien être prêtre
 Et passer pour galant.

Permettez qu'on vous fasse
 Monsieur, dans ce moment
 Et dans ce court espace,
 Son petit compliment
 Sur la nouvelle emplette
 Si bien à propos faire
 D'une culotte en noir.
 L'urgence étoit complete,
 Car vous nous faisiez voir
 (Sans que cela vous fache)
 Ce qu'il faut que l'on cache,
 Et que l'on doit cacher,
 Si l'on ne veut fâcher
 La vertu singulière
 De Suzanne Cremière (1)
 Dont le modeste front
 Reçut comme une injure
 Ce cynique abandon,

(1) Ex religieuse.

Cette étrange façon
De couvrir la nature.

Au nom de la pudeur,
Veillez y donc, monsieur,
Désormais pour nos dames,
Et condamnez aux flammes
Cet étui si crasseux,
Si plein de trous, si vieux,
Qu'en vérité, monsieur, le pauvre malheureux
A qui vous l'offririez, dédaignant vos largesses,
Aimerait cent fois mieux
Montrer par-tout son cul que d'en couvrir
ses fesses.

Il est facile de voir, par cette plaisanterie,
que les tyrans n'avoient pu parvenir à étouffer
sous les verroux, l'esprit national.

Adieux de Philippeaux à son épouse.

H É R O Ï D E.

ARMES-TOI de courage, épouse infortunée;
C'en est fait, j'ai rempli ma triste destinée.
Ils m'ont jugé coupable! .. un tribunal de sang,
Egalement funeste au crime, à l'innocent,
Me condamne à mourir... Divine Providence,
Toi qui lis dans les cœurs, tu vois mon innocence.

Ils la connoissent bien eux-mêmes, les cruels !
 Ceux qui m'ont imputé des projets criminels.
 Mais ils vouloient ma mort ; elle étoit résolue.
 Au tyran qui me craint, ~~ma~~ tête étoit vendue.
 Depuis qu'en plein sénat, témoin de leurs
 excès ,

J'osai de ces agens dévoiler les forfaits ;
 Que malgré lui, leur chef, leur infâme com-
 plice ,

Je provoquai l'arrêt de leur juste supplice ;
 Il jura de venger ses coupables amis :
 A leurs mânes sanglans tout mon sang fut pro-
 mis ;

Il s'acquitte envers eux. Le fer, vengeur du
 crime ,

Va prendre également l'innocent pour vic-
 time.

L'ami de la patrie et ses tyrans vaincus
 Dans le même tombeau vont être confondus...
 Ah! du moins, que mon nom, survivant dans
 l'histoire ,

Chez la postérité, recouvre un jour sa gloire.
 O mes concitoyens, mes frères, mes amis ,
 Avec qui j'ai vécu sur des bords plus chéris ,
 O vous qui dans mon cœur toujours avez su
 lire ,

De la justice, un jour, quand renâtra l'em-
 pire ,

En ma faveur , alors , vous levez la voix ;
 Vous direz si je fus sincère ami des loix ,
 Fidèle à mon serment , à la chose publique.
 Mes amis , que par vous la vérité s'explique ,
 Vous sur-tout , indigens , dont , jadis tant de
 fois ,

Contre l'avidè orgueil j'ai défendu les droits.
 A votre estime encore ah ! si je puis prétendre,
 Pour appaiser mon ombre , pour consoler ma
 cendre ,

Consolez mon épouse ; et par vos soins flat-
 teurs ,

Faites-lui , s'il se peut , oublier ses malheurs...
 Attends-toi , pauvre amie , à perdre l'héritage
 Des biens dont je t'ai fait le modique avantage,
 Du peu de biens hélas ! par mon travail acquis ;
 Au fisc , après ma mort , ils seront réunis.

Mais du moins , en faveur de la veuve indi-
 gente ,

Il existe une loi plus juste et bienfaisante.

Quelque peu que l'Etat veuille bien m'accorder,
 Vas , l'on te rendra plus qu'on ne peut t'ôter.
 Mais hélas ! chère épouse , en ce tems où nous
 sommes ,

Comptes peu sur l'appui , sur les secours des
 hommes.

Dieu seul te reste encor dans ce triste univers.
 Les hommes ! ils sont tous ou foibles , ou per-
 vers ,

Ou trompés, ou trompeurs. C'est au sein de
Dieu même

Que tu dois rechercher un protecteur qui
t'aime.

De la veuve, sa main daigne essuyer les pleurs,
Et du foible orphelin confond les oppresseurs..
Auguste ! tendre fruit de nos chastes caresses ;
Daigne le Ciel sur toi répandre ses largesses!..
Et toi, veilles avec soin sur cet aimable fils :
Rends-le digne de nous, digne de son pays.
Parles-lui quelquefois des malheurs de son
père ;

Dis - lui combien j'aimois et l'enfant et la
mère !

Alimente en son cœur le germe des vertus ,
Et qu'il retrouve en toi la mère des Gracchus.
Mais sur-tout, parle-lui de cet Etre suprême ,
Qui veut moins être craint, qu'aimé de ce qu'il
aime.

Inculque en son esprit, par ta voix exalté
Le dogme consolant de l'immortalité,
D'une nouvelle vie , espoir qui me ranime !
Où l'innocence enfin est à l'abri du crime.
Oui, c'est là, qu'à l'abri de mes juges cruels,
Nous serons réunis par des nœuds éternels.
C'est où je les attends bientôt pour les con-
fondre :

Bientôt, ... hommes de sang, qu'aurez-vous à
répondre

Devant ce tribunal d'un Dieu juste et vengeur !
Tremblez ; vous m'y verrez pour votre accusateur.

Cet espoir consolant , dernier appui du sage ,
Au pied de l'échafaud , ranime mon courage....
Qu'entends-je ? l'heure sonne... Un bruit sourd
et fatal...

De mes derniers momens c'est l'horrible signal...

On ouvre... L'on m'appelle... O Dieu , reprends
ma vie ;

Mais protège ma femme , et sauve ma patrie !

Par Benoist LAMOTHE.

*Un père étant détenu à Port-Libre , fit cette
romance pour son fils unique âgé de quatre ans ,
ayant perdu sa mère à trois mois.*

ROMANCE A MON FILS.

Air : pauvre Jacques , etc.

O mon cher fils , faudra-t-il , loin de toi ,
Traîner long-tems mon existence ?
Un siècle hélas ! chaque jour devant moi ,
S'écoule en doublant ma souffrance.

En vain , en vain , un Dieu consolateur ;
 Sans cesse m'offre ton image.
 Auprès du tien est demeuré mon cœur ;
 Puis-je compter sur mon courage !
 O mon cher fils ! faudra-t-il, loinde toi, etc. (1)

Chaque matin , je voyois mes rideaux
 S'ouvrir sous ta main innocente ;
 Et j'oublois plaisirs , peines et travaux ,
 bercé de cette douce attente.
 Mais en prison , ... en proie au désespoir ,
 Sans toi je vois lever l'aurore ,
 Et t'appelant , te cherchant jusqu'au soir ,
 Sans toi je me retrouve encore.

Le col pressé par tes deux petits bras ,
 Je courois les champs , le bocage ,
 Et cent baisers donnés à chaque pas ,
 Des oiseaux couvroient le ramage.
 Mais lorsqu'un songe , au milieu de la nuit ,
 Sur mon sein t'apporte et te place ,
 Au bruit des clefs soudain ton ombre fuit :
 Je m'éveille , et mon sang se glacé.

(1) On ne répète ce rondeau que cette fois seulement, le reste se chante de suite.

Le Ciel , souvent terrible en ses décrets ,
 M'ôta la moitié de moi-même.
 Je résistois... Mon fils , tu m'ordonnois
 De calmer ma douleur extrême.
 Mais d'un exil , s'il faut subir la loi ,
 Comment supporter ma misère !
 Comment mourir , si je ne puis de toi
 Porter un baiser à ta mère.

Par ROGER-VILLERS.

P O R T - L I B R E .

CETTE maison d'arrêt ne se démentit jamais par sa sagesse et sa prudence. Les administrateurs de police , qui étoient chargés de son régime , ne pouvoient dissimuler leur fureur en voyant échouer les projets qu'ils avoient conçus pour faire révolter les prisonniers à force d'atrocités. Ces monstres , pour sonder l'opinion des détenus , faisoient circuler de fausses nouvelles par leurs émissaires. Ces hommes , nourris dans la bassesse et l'infamie , se jouoient de la vie des citoyens ; l'espérance d'une liberté prochaine leur faisoit commettre les plus odieux forfaits.

Des combinaisons de gouvernement d'a

lors, firent transférer ces scélérats à la maison des Carmes, où leur exécration fut mis en réquisition. Des listes de proscription furent dressées, et le génie, les vertus furent envoyés à l'échafaud.

*Suite du Journal de la prison du
Port-Libre.*

Du 14 Pluviôse.

On nous a amené le fameux Potin de Vauvineux, si connu par sa banque où l'on échangeoit les assignats pour des matières métalliques d'or et d'argent; il étoit accompagné de Rolland, ci-devant receveur des tailles d'Orléans, et contrôleur de sa caisse. Ce Charlatan a essayé quelques plaisanteries dont il s'est tiré à merveille.

Sont encore arrivés Lecoulteux de Canteleu, ex-constituant, et Saint-Priest, qui étoit avec nous aux Madelonnettes.

Quatre agens des autorités supérieures sont venus conférer avec le banquier Duruet; ils l'ont engagé à faire valoir son crédit auprès de l'étranger, pour en obtenir des subsistances. Duruet a observé aux envoyés que sa qualité de prisonnier empêchoit toute es-

pèce de négociations à cet égard. Il a donc réclamé préalablement sa mise en liberté : on ne sait s'il l'obtiendra.

Du 15.

Les nouveaux pensionnaires d'aujourd'hui sont le ci-devant comte de Thiers , ancien commandant de la ci-devant province de Bretagne ; le citoyen D'armaillé , oncle de d'Hauteville , ci-devant page de Capet , et le ci-devant prince de Saint-Maurice , fils du ci-devant prince de Montbarrey , avec sa jeune épouse.

Nous avons sous les yeux , depuis quelques jour , un spectacle bien déchirant. La citoyenne Malessi , femme divorcée de Grimoard , fille de la citoyenne Lachabeaussière , est arrivée depuis peu dans cette maison. Cette femme , pleine de graces et de majesté , et enceinte dans ce moment , a sollicité son transfèrement , pour être à portée de rendre des soins à sa mère qui est toujours au secret. On sort cependant quelquefois cette victime de son cachot. Ce soir , on l'amena au foyer ; elle y rencontra sa fille , qui se précipita dans ses bras , et elles restèrent serrées l'une contre l'autre pendant un quart

d'heure , sans pouvoir articuler une seule parole. Que ce silence étoit éloquent : tout le monde fondoit en larmes.

Les malheurs de la citoyenne Lachabeausière , ont tellement affectés sa sensible fille , que son esprit s'est aliéné. C'est la *Nina* de la piété filiale. Mon cœur se déchire chaque fois que je la considère.

Si elle essaye quelqu'ouvrage d'aiguille , elle travaille une minute ou deux ; puis , se levant avec précipitation , elle parcourt les corridors , et va s'asseoir à la porte du cachot de sa mère ; elle écoute ; si elle n'entend rien , elle pleure et s'écrie douloureusement et à demi-voix : » O ma mère ! ma » tendre et malheureuse mère ! »

Si elle l'entend marcher ou faire quelque mouvement , elle lui parle , et reste des heures entières assise par terre.

Sa voix douce est l'accent de la douleur et de la folie. Vient-elle se rasseoir au foyer , ses grands yeux se fixent , et elle ne voit personne. Elle soupire , elle gémit. Sa figure et son corps sont tourmentés de convulsions. Ses organes sont si vivement frappés , qu'elle ne prend aucune espèce de soin de sa personne ; elle ne se coëffe point ; ses cheveux sont abandonnés au vent ; elle se

couche , sans se couvrir la tête , dans une cellule où elle demeure seule.

Quand la citoyenne Lachabeaussière fut mise au secret dans une chambre qui étoit destinée à servir de logement aux gardiens , elle fut obligée de coucher , pendant quatre jours , avec une chienne qui nourrissoit six petits : deux gardiens y couchèrent aussi les deux premières nuits. Cette femme , d'une constitution délicate , ne put résister à l'odeur infecte qui s'exhaloit des ordures de cette portée de chiens. Elle pria qu'on la débarassât d'une compagnie aussi désagréable. On ne lui rendit ce service , qu'après bien des supplications. Quand on retira la paille , on s'aperçut que le séjour des ordures avoit dégradé le carreau.

La citoyenne Lachabeaussière , connoissant peu les usages des prisons , ne savoit si elle pouvoit témoigner sa reconnoissance aux guichetiers qui l'avoient délivrée d'une infection qui l'auroit conduite au tombeau. Elle tenoit à la main son porte-feuille , dont elle avoit tiré un assignat de cent sous ; elle le regardoit sans oser l'offrir. Un des gardiens s'approche : — Qu'est-ce que tu fais de cela ? -- Mais , citoyen , je ne sais si je puis vous offrir quelque chose. -- Oui , nous

prenons ; donne , et elle acquitta le bien-fait.

On a laissé à cette citoyenne un chien d'un instinct surprenant, et qui fait sa seule consolation. Brillant, est son nom. Cet animal connoissoit si bien les gardiens-bienfaiteurs de sa maîtresse, Garnier et Desjardins, qu'il ne se trompoit jamais dans son choix. Avoit-elle quelque besoin, elle disoit à son chien qui étoit en dehors : » Je n'ai pas » déjeûné, ou je n'ai pas diné ; ou, enfin , » j'ai besoin de prendre l'air, vas chercher » Garnier ou Desjardins, » et Brillant alloit chercher le gardien, lui sautoit au col, et ne le quittoit pas qu'il ne vint vers sa maîtresse.

Ce chien avoit contracté beaucoup d'aversion pour le concierge ; et comme il ne pouvoit se venger sur lui des mauvais traitemens qu'il faisoit essuyer à sa maîtresse, il se rejettoit sur son chien ; et quoique beaucoup plus petit et plus foible, il lui livroit combat, et ne le quittoit qu'après l'avoir terrassé.

La citoyenne Malessi portoit chaque jour à son infortunée mère, une partie de sa subsistance, dont elle se seroit souvent passée sans ce soin filial.

Un jour elle invoquoit , avec l'accent de la douleur, l'ouverture du cachot pour remplir ce devoir. Par malheur , la troupe des geoliers étoit à table et se régaloit d'un civet de chat , autre victime de leur dégoûtante barbarie ; ni la résignation courageuse ni l'intéressant maintien de cette jeune personne ne fléchissent les cerbères. *Que ta mère attende* , lui disent-ils , avec tous les accompagnemens grossiers d'un langage digne d'eux , *nous ne sommes pas ses valets*. Des pleurs échappent à sa fille : *tu pleures* , lui dit un des sbirres ; *attends , attends , je veux bien me déranger , mais à deux conditions ; la première , de manger du chat , et la seconde , de boire dans mon verre*. Envain des représentations douces , essayent de démontrer le dégoût invincible que sa grossesse et ses souffrances lui donnent pour manger du chat et boire du vin dont elle ne boit jamais ; point de clefs sans cela. Il fallut bien que la tendresse filiale surmontât cette humiliation ; elle se détermine à subir les deux épreuves , l'inconvénient qui devoit en être la suite , le rire indécent et les sales plaisanteries des auteurs de cette gentillesse ; ce ne fut qu'à ce prix qu'elle obtint au moins au bout d'une grande demi-heure , le droit de porter à manger à sa malheureuse mère et de la voir quelques minutes.

Nous donnons ici la romance que la citoyenne Lachabeaussière a faite dans son cachot.

R O M A N C E.

Air : Comment goûter quelque repos.

COMMENT te conter mes malheurs ?

Ah ! je n'en ai pas le courage ;
 Mon triste cœur ne se soulage
 Que par les soupirs et les pleurs.
 Victime de la calomnie
 Et d'un gendre ingrat et pervers,
 Il me fait gémir dans les fers,
 Et me dénonce à ma patrie.

Je vivois, d'un cœur innocent,
 Au sein chéri de ma famille,
 De mon époux, de ma fille
 Plus adorée à chaque instant.
 Mais ce monstre de perfidie,
 Ce gendre imposteur et méchant,
 Pour nous ravir un peu d'argent,
 Nous rend suspects à la patrie.

Un jour je priois l'éternel
 Qu'il daignât protéger la France.

Je lui paignois notre souffrance;
 On me frappa d'un coup mortel:
 Au nom de la France chérie,
 On vient, on me charge de fers:
 J'ai tout perdu dans l'univers,
 Honneur, enfans, époux, patrie.

Mourante on m'arrachè des bras
 De mon époux et de ma fille,
 Et j'entends ma triste famille
 Invoquer envain le trépas.
 Epoux trop cher; fille chérie!
 Hélas, ne vous verrai-je plus!
 Conservons au moins nos vertus,
 Sachons mourir pour la patrie.

Ma fille, jeune et sans soutien,
 Périra des maux de sa mère;
 Mon époux, trop malheureux père
 Pourra-t-il supporter les siens?
 Puisse la justice attendrie
 Punir enfin les cœurs pervers!
 Il me reste, dans mes revers,
 Mon innocence et ma patrie....

Du 16.

On est venu interroger huit religieuses
 qui

qui sont au secret. On a voulu leur faire prêter le serment de la liberté et de l'égalité ; elles ont refusé en disant qu'elles ne vivoient pas sous le règne de la liberté, puisqu'elles étoient prisonnières. Quant à l'égalité, elles ne voyoient pas que ce fut plus son règne, puisque celui qui les interpellait, mettoit tant de hauteur et d'arrogance dans ses interrogations. On les a menacées du tribunal révolutionnaire ; elles ont répondu qu'elles iroient avec plaisir. — Mais, renoncez-vous à votre pension, leur a-t-on dit ? — Non, parce qu'elle représente les biens qu'on nous a pris. — Mais la loi défend de payer ceux où celles qui refusent de lui obéir, et comment vivez-vous ? — La providence a soin de nous. — Mais la providence ne vous donne pas de pain. — Nous ne demandons rien à personne. — Comme la République ne souffre pas d'ennemis dans son sein, on vous déportera ; où voulez-vous aller ? — En France qui est notre patrie.

Ces huit religieuses ont été depuis guillotinéés comme fanatiques.

Du 26.

La commune vient de faire paroître un règlement sur le régime des prisons. Il est dit dans un des articles : que l'égalité doit

alléger les chaînes de ceux qui, privés de leur liberté par mesure de sûreté générale, en ressentent plus vivement le poids par le défaut de fortune, et que pour l'exécution du décret qui prescrit une nourriture égale pour tous les prisonniers, il n'entrera dans les maisons d'arrêt aucune nourriture du dehors, excepté le vin. Chacun sera nourri à raison de 50 sous par tête. Cette mesure n'a satisfait personne. Une des phrases de ce règlement porte : qu'il faut que les *riches expient leur fortune*. D'après cette expression, il paroît que la richesse est réputée pour crime dans le vocabulaire révolutionnaire des municipaux.

Du 28.

Il y a eu aujourd'hui salon. La séance a été intéressante. Vigée nous a lu la pièce de vers suivante, qui a été fort applaudie,

A L' A C A C I A (1).

ARBRE dont la feuille légère,
Aux amans réunis sous tes rameaux nombreux

(1) Cet arbre étoit planté dans une des cours de Port-Libre.

Prête son ombre tutélaire,
 Arbre chéri, que ton sort est heureux !
 Dès que la Nuit suivant sa route obscure ,
 Couvre de son rideau l'azur brillant des cieux ;
 L'Amour pour préparer ses larcins et ses jeux ,
 Choisit le trône de verdure
 Dont s'entourent tes pieds nouveaux.
 De la pudeur en secret tourmentée ,
 Discret témoin , tu vois tous les combats ,
 Et sa langueur modeste et son chaste embarras ,
 Tu vois la main que presse un main agitée ;
 Le bras que mollement enlace un joli bras ;
 L'innocence confuse et jamais irritée ,
 Le baiser qui s'approche et qu'on n'évite pas .

Toi seul est dans la confidence
 Des soupirs hazardés , de ces mots suspendus
 Toujours mal prononcés , toujours bien en-
 tendus ;

De ces aveux craintifs la douce éloquence
 Provoque le desir et prévient le refus .

Oh ! que le tems respecte ton grand âge ,
 Bel arbre ! le dieu que tu sers ,
 Le dieu qui s'applaudit de ton utile ombrage ,
 Dois te sauver du courroux des hivers .

Tous les matins , que sa main empressée ,
 D'une eau pure à tes pieds discrètement versée ,
 T'offre en tribut les flots réparateurs ;

Tandis que des zéphirs doucement caressée,
Ta tête de l'Aurore amassera les pleurs.

Sur-tout que la hache barbare
S'émousse à ton aspect, craigne de te flétrir !
Puisqu'ici-bas tout doit mourir,
Tu mourras, mais du moins, que le destin
bizarre

Et de nos jours cruellement avare,
Ne hâte pas l'instant où le fer destructeur
Devra sur toi déployer sa fureur !

Quand ton heure sera venue,
Je veux qu'un simple monument
Te rende aux regrets de l'amant,
Au souvenir de l'amante ingénue :

Je veux que sur la pierre émue,
Ces foibles vers se gravent tristement :

« Ici, des cœurs exempts de crimes,
» Du soupçon dociles victimes,
» Grace aux rameaux d'un arbre protecteur,
» En songeant à l'amour, oublioient leur
douleur ;
» Il fut le confident de leurs tendres alarmes ;
» Plus d'une fois il fut baigné de larmes :
» Vous que des tems moins rigoureux
» Amèneront dans cette enceinte,
» Pleurez cet arbre généreux :
» Il consolait la peine, il rassuroit la crainte,
» Sous son feuillage on fut heureux ».

Un citoyen a chanté ensuite les deux couplets suivans.

R O M A N C E

D'UN INNOCENT DÉTENU.

Air : Comment goûter quelque repos.

DES mesures de sûreté ,
 Me font gémir dans l'esclavage ;
 Mais d'un beau jour exempt d'orage ,
 Mon ame a la sérénité.
 Dans le siècle de la justice ,
 Mon sort ne peut durer long-tems :
 Mais ! mes amis , mais ! mes parens ;
 Leur chagrin fait tout mon supplice. (*bis.*)

Le seul appui dans mes malheurs ,
 Un ami partage mes chaînes ;
 L'amitié allège nos peines ;
 Nous en éprouvons les douceurs.
 Les charmes de ce triste asyle ,
 Existents dans la paix du cœur :
 On goûte par-tout le bonheur ,
 Quand la conscience est tranquille. (*bis.*)

Le citoyen Coittant a donné lecture d'une romance de sa composition , sur le dévouement de la citoyenne Sombreuil , qui , à la journée du 2 Septembre , a arraché son père des bras sanglans des assassins. La voici.

TRAIT HISTORIQUE

DE PIÉTÉ FILIALE.

Air du Vaudeville de la Soirée orageuse.

TENDRE Sombreuil , à ton aspect ,
On sent couler de douces larmes ,
On est saisi d'un saint respect ;
L'ame goûte les plus doux charmes.
Ta filiale piété ,
Fait qu'on t'honore et te révère :
Tu trouvas l'immortalité ,
En sauvant les jours de ton père.

Je vois encor ton foible bras
Détourner la hache homicide ,
Et retenir les attentats ;
Je t'entends d'une voix timide
T'écrier... « Ne le frappez pas....
» Respectez cette tête chère....

„ Faites-moi subir le trépas ;
 „ Mais conservez mon tendre père !.... »

Tu fais un rempart de ton corps ;
 Et tu remportes la victoire.
 Aussi, tes généreux efforts,
 A jamais assurent ta gloire.
 Tes pleurs charment les furieux.
 Ils s'arrêtent.... Ton ame espère....
 Tes cris sont entendus des cieux,
 Qui sauvent les jours de ton père.

Par l'effet d'un heureux concours,
 Un brave citoyen s'empresse
 De venir te porter secours.
 Grappin accourt, il fend la presse,
 Et suspend le coup destructeur,
 Par sa motion tutélaire.
 Sa récompense est dans son cœur
 D'avoir pu conserver ton père.

De cette noble fermeté,
 Le trait enrichira l'histoire.
 L'équitable postérité
 honorera ta mémoire.
 La vertu que tu fais aimer,
 Te fait chérir, et nous rend chère,
 La fille qui sut s'exposer,
 Pour sauver les jours de son père.

La citoyenne Sombreuil étoit présente, elle écoutoit, la tête baissée, son visage étoit baigné de pleurs. L'auteur de la romance s'avança vers elle et lui dit. « En célébrant » le courage, je n'ai suivi que l'impulsion » de mon cœur, et je me trouve très-heureux » d'avoir pu rehausser l'éclat de la vertu cap- » tive, en consacrant le récit d'une belle » action. « *Citoyen*, répondit la citoyenne Sombreuil, *j'en ai reçu la récompense dans le zems, je la reçois encore aujourd'hui.*

Le citoyen Grappin, sur l'invitation de plusieurs prisonniers, nous a donné les détails les plus curieux sur divers événemens arrivés dans les premières journées du mois de septembre 1792. Ce brave homme est parvenu à sauver 60 à 70 victimes, parmi lesquelles sont les citoyens Sombreuil, Cahier, le juge de paix de la section du Temple, Duperron, juge de paix de celle de Bonne - Nouvelle, Valroland, Maréchal-de-camp, un marchand de bois de Nancy, 12 femmes; pour les autres, il n'a jamais su leurs noms.

Grappin, étoit un des huit députés de sa section (Contrat-Social) nommés pour aller réclamer deux prisonniers qui alloient être égorgés. On avoit déjà été trois fois à l'Abbaye pour les découvrir; les commissaires

voyant leurs démarches infructueuses, alloient se retirer, lorsque Grappin demande au concierge son registre d'écrou, le compulse et parcourt envain la prison avec lui. Grappin étoit désespéré; le concierge lui dit: ne vous découragez pas, peut-être sont-ils dans la petite église. Ils y vont ensemble; elle contenoit à-peu-près quatre cents prisonniers du nombre desquels étoient 246 Suisses qui avoient mis bas les armes à la journée du 10 août. On les met tous en rang: le concierge faisoit l'appel, lorsqu'un jeune homme essaye de se sauver en sautant par une fenêtre; on le crible de coups de fusil: ce bruit répand l'effroi dans l'église, le concierge se sauve avec le registre, et Grappin reste renfermé dans cet asyle de la mort. Il étoit en uniforme, il en impose à la tourbe des guichetiers; il descend entre les deux guichets où siégeoit le grand juge MAILLARD, assisté de quelques autres assassins. On alloit livrer un citoyen aux bourreaux qui attendoient leur proie. Il étoit père de six enfans. Grappin a le courage de prendre sa défense. « Je n'ose pas » assurer, dit-il, qu'il est innocent, mais s'il » n'est pas coupable, les juges auront à se » reprocher d'avoir fait égorger le nourricier

» d'une famille nombreuse , et d'avoir fait
 » couler le sang du juste ».

La harangue a fait son effet ; on écoute l'accusé, il se justifie, il est sauvé.

Ce succès encourage Grappin. Il vole retrouver le concierge. Ils vont ensemble dans une chambre où étoient renfermés huit prisonniers, qu'il reconnoît pour la plupart. Ils étoient plongés dans l'abattement le plus profond ; ils attendoient, dans un morne silence, qu'on vint les arracher, pour les traduire devant le fatal tribunal. « Rien n'est
 » encore désespéré, leur dit Grappin. Ecrivez à vos sections, pour qu'on vienne vous
 » réclamer ». Ces malheureux écrivent ; Grappin se charge de leurs lettres, et descend chercher ses collègues qui étoient partis, et qui avoient eu le bonheur de trouver et de sauver les deux citoyens qu'ils avoient réclamés au nom de la section.

Grappin alloit sortir de l'Abbaye, lorsqu'il rencontre les exécuteurs qui amenoient le citoyen Sombreuil. Il parvient à suspendre leur fureur ; la soif du meurtre s'éteint un instant chez ces monstres tout haletans de carnage. Il s'approche du citoyen Sombreuil : celui-ci l'assure qu'il n'a pas quitté

son poste au 10 Août , qu'il n'a contre lui que quelques dénonciations que ses ennemis ont surpris à la bonne foi d'un petit nombre d'invalides.

Grappin le fait introduire dans un cabinet retiré , les bourreaux n'avoient pas quitté leur proie. La fille du citoyen Sombreuil s'étoit précipitée à leurs genoux ; *prenez ma vie* , leur disoit-elle , *mais sauvez mon père.*

Grappin essaye de fléchir les assassins , il leur propose d'envoyer des commissaires aux invalides , pour s'assurer si véritablement Sombreuil n'avoit pas quitté l'hôtel le 10 Août. Maillard expédie l'ordre , on part. On rapporte une lettre du Major qui atteste la vérité du fait. Les égorgeurs ne la trouvent pas valable. Grappin insiste : « mais , citoyens , » leur dit-il , vous ne prononcerez pas un » jugement inique , vous entendrez ses dé- » nonciateurs ; les vieux défenseurs de la pa- » trie sont incapables de trahir la vérité. » Ordonnez , je pars avec quatre citoyens » dignes de votre confiance , nous irons aux » invalides , et nous en rapporterons des té- » moignages dignes de foi ». Les assassins balancent un instant , ils cèdent. Un second ordre est expédié.

Grappin arrive aux invalides , il étoit

quatre heures et demie du matin²; le Major se lève, les pouvoirs sont exhibés, la générale bat, les invalides se rassemblent dans la grande cour au nombre de huit cent. Grappin monte sur une table : « Amis, s'écrie-t-il, » que ceux qui ont des dénonciations à faire » contre Sombreuil, passent d'un côté; que » ceux qui n'ont rien à dire passent de l'autre».

Douze s'ébranlent et en entraînent cent cinquante. ; ils vouloient écrire et motiver leurs dénonciations. Grappin n'avoit qu'une heure pour sauver le citoyen Sombreuil. « Nous n'avons pas le tems d'écrire, leur » dit-il, encore une fois que ceux qui ont » des plaintes à former, les fassent publique- » ment, et qu'ils ne parlent que d'après leur » ame et conscience ».

Une dispute survenue entre quelques invalides faillit faire perdre à Grappin le fruit de ses soins généreux. De braves gens qui n'avoient rien à reprocher au citoyen Sombreuil, ne vouloient pas passer du côté des dénonciateurs, malgré les instances et les menaces de quelques séditieux ; la rixe prenoit un caractère inquiétant; des coups de crosse avoient déjà été donnés, lorsque Grappin fait retirer des rangs les mutins, et les fait conduire dans leurs chambres. Quand le calme

est rétabli , il recommence l'épreuve , et la minorité articule verbalement ses dénunciations.

Dans cet état de choses , Grappin témoigne sa satisfaction aux invalides , et fait remarquer aux commissaires qui l'accompagnoient , que la très-grande majorité n'avoit point inculpé le citoyen Sombreuil , qu'elle lui avoit au contraire rendu justice ; il leur fait aussi observer que l'esprit de parti avoit seul dirigé les dénunciations qui avoient été faites. Après cet exposé , il invite les commissaires à circonstancier le rapport de faits ; ceux-ci s'en excusent , et répondent à Grappin , que ce qu'il dira sera bien dit , et qu'ils sont disposés à l'appuyer de toutes leurs forces.

On retourne à l'Abbaye. Arrivé devant les juges , Grappin rend compte de sa mission. Les égorgeurs ne paroissent pas satisfaits ; il presse , il invoque le témoignage des commissaires ; le jugement est rendu , Sombreuil est acquité. Il vole vers ce citoyen et sa fille qui étoient restés dans le fatal cabinet ; il leur annonce leur délivrance ; il les accompagne jusqu'au dehors de la prison ; il les montre à la populace , en lui disant : *c'est un brave officier , c'est un bon père de famille* . Après les

avoir conduit quelques pas , il les embrasse , et les confie à des hommes qui reconduisoient chez eux le peu de citoyens qui échappoient à la boucherie.

Grappin rentre à l'Abbaye , il a le bonheur de sauver plusieurs victimes , entr'autres un vieillard de quatre-vingt cinq ans , que les bourreaux alloient mettre en pièces. C'étoit à qui lui arracheroit la vie ; il le charge sur ses épaules , et parvient à le soustraire à la rage des assassins.

Après avoir déposé ce vieillard en lieu sûr , Grappin se ressouvient qu'il a reçu des lettres à l'Abbaye adressées à différentes sections. Il monte en voiture , arrive dans l'enceinte des délibérations , il implore l'humanité des citoyens ; l'éloquence d'un homme de bien électrise tous les esprits , des commissaires sont nommés , ils vont réclamer les huit prisonniers détenus à l'Abbaye , ils sont sauvés : le citoyen Cahier étoit du nombre. Lors de l'arrivée des commissaires , il paroisoit devant le redoutable tribunal ; l'espérance avoit fui de son cœur ; il alloit être livré aux bourreaux ; il avoit déjà donné sa montre à un des juges ; il sanglotoit et s'écrioit : *adieu ma femme , mes enfans !*

Le tribunal étoit aux opinions sur l'affaire

des Suisses. On délibéroit si on les feroit exécuter, ou si on les enverroit à la commune. Grappin devient leur défenseur officieux :
 « Dans un combat , dit-il , tout ce qui périt
 » est de bon droit , mais après la victoire ,
 » il y auroit de la barbarie à assassiner des
 » hommes qui , égarés par leurs chefs , ont
 » ensuite déposé leurs armes. Laissez-les
 » vivre , et rendez-les à leur patrie. Ils y publieront nos bienfaits , notre courage et
 » notre générosité. Les XIII Cantons ont
 » toujours été alliés avec la France , voulez-
 » vous en faire des ennemis , en massacrant
 » leurs enfans ? Je pense donc que le seul parti
 » à prendre est de conduire les Suisses à la
 » Commune ».

Cet avis est adopté , Grappin monte au conseil-général , il y plaide la cause des Suisses avec chaleur.

Pétion qui étoit présent , frappé de l'énergie de son discours , lui dit : Brave homme , allez à la Force , et dites de ma part qu'on se retire , et que la loi seule juge les coupables. Pétion fait accompagner Grappin par un municipal. Ils arrivent ensemble à la Force , où l'on massacroit encore. Ils font , au nom de Pétion , des représentations aux assassins , on n'y a aucun égard. Grappin re-

tourne à la Commune , s'empare de Pétion , et l'emmène , presque malgré lui , à la Force. Arrivés à cette prison , le Maire de Paris prend la parole. A sa voix les exécutions sont suspendues ; cependant les flots d'une multitude avide de carnage et de sang continuoient à se presser. Grappin monte sur des planches , harangue la populace , et lui représente qu'il est instant pour elle de se retirer dans les sections , pour y déjouer les complots de quelques scélérats qui conspiraient contre sa liberté. La multitude se retire , la cavalerie bouche les avenues , et les massacres finissent avec le jour.

Grappin , né pauvre , n'ayant reçu d'éducation que de la nature , lutta soixante-dix-huit heures contre les assassins pour leur arracher leurs victimes , et il en sauva un grand nombre. Homme vertueux ! que ton nom béni de tes contemporains passe glorieux à la postérité !

Le lendemain des exécutions , Maillard , les juges égorgeurs , et quelques bourreaux avoient entraîné Grappin chez Martin , marchand de vin à l'Apport-Paris , où on devoit déjeûner. Il fut question de s'adjuger les effets et bijoux des victimes qui avoient été inventoriés dans un procès-verbal fait sur les

lieux , et que Grappin avoit signé. Ceux qui avoient de l'argent devoient en acheter une partie , le reste des effets auroit été distribué à ceux qui n'en avoient pas. Grappin étoit de ces derniers , il ne vouloit pas se souiller d'un pareil brigandage. Il sortit pour aller rendre compte de ces faits au maire , qui invita deux municipaux à se transporter chez le marchand de vin. Les municipaux , dont un étoit le nommé Lenfant , ne voulurent pas se compromettre , et les assassins se partagèrent paisiblement les dépouilles. J'ai depuis entendu dire au citoyen Rolland , qui étoit commissaire aux scellés des effets des massacres , et à la comptabilité de la Commune , qu'il y avoit dans le compte des sommes allouées pour cette *expédition* , (c'étoit le mot technique) un article de 36 liv. payé à une femme , pour avoir fait son devoir dans ces épouvantables journées.

Il nous est arrivé aujourd'hui un citoyen qui a beaucoup fréquenté Bazire et Chabot , et qui nous a raconté , sur ces deux personnages , des anecdotes assez curieuses.

Bazire est né à Dijon , et occupoit , aux anciens états de la ci-devant province de Bourgogne , une place de dix mille liv. par an ; il épousa une femme riche , et tenoit à Dijon

une maison assez splendide ; il s'occupoit de botanique , d'histoire naturelle , et recevoit chez lui les savans de la ville. Cet homme avoit naturellement le cœur bon , mais le plus souvent , il se laissoit entraîner par les impulsions qu'il recevoit. Il se lia avec Chabot , moine défroqué très-paillard. L'ex-capucin , par une industrie active , étoit parvenu à se donner un mobilier assez propre. Il desiroit traiter chez lui quelques amis ; il parla à Bazire de l'emplette d'une cuisinière , Chabot vouloit avoir maison montée.

Une jeune fille arrivée fraîchement de Dijon , étoit venue chez Bazire implorer sa protection et ses bons offices. Bazire la proposa à Chabot qui l'accepta. Comme elle étoit grande et bien faite , l'impudique lui donna doubles gages. La cuisinière quitte ses ajustemens villageois , une demi parure relève ses rustiques attraits ; ce n'est plus jeannette tout court , c'est mademoiselle Jeannette , cousine issue germaine de monsieur Chabot , et gouvernante en chef de sa maison.

Tandis que ses arrangemens se faisoient à l'amiable à Paris , madame Bazire avoit renvoyée de chez elle à Dijon , une cuisinière qui l'avoit volée ; elle avoit mandé cet événement à son mari , et lui défendoit de la re-

cevoir, si elle venoit à Paris. La cuisinière arrive, et nonobstant l'avertissement, Bazire la prend à son service.

Madame Bazire qui probablement s'ennuyoit beaucoup à Dijon loin de son époux, résolut de lui causer une surprise agréable. Elle arrive à Paris à l'improviste, et la première personne qu'elle rencontre chez son mari, est la cuisinière qu'elle avoit renvoyée. Sa surprise fut extrême. Bon jour, madame Bazire, lui dit cette fille. — Que faites-vous ici? — Mais, madame, je suis avec monsieur. — Mademoiselle, commencez par vous retirer sur-le-champ, et que je ne vous revoye jamais.

La fille sort sans mot dire; arrive, sur ces entrefaites, la cousine Chabot qui dit d'un ton léger : où est Bazire? Mais c'est bien singulier, on ne le trouve jamais ce Bazire. Madame Bazire étoit dans la stupéfaction, elle ne reconnoissoit pas Jeannette de Dijon, qui étoit toute fringante avec un bonnet à la mode, une pélisse et des bas de soie. — Mais, qui êtes-vous, mademoiselle, dit madame Bazire. — Je suis la cousine de Chabot, député à la Convention nationale; il est bien surprenant que ce Bazire ne soit point ici, il m'avoit promis de s'y trouver, c'est un homme

bien étonnant. — Mademoiselle, M. Bazire, mon époux, va venir tou-à-l'heure.

Pendant ce colloque, madame Bazire examinait la cousine, et tâchoit de se remettre ses traits. — Pourrois-je vous demander, mademoiselle, où vous êtes née ? — A Dijon, madame. — Eh bien, mademoiselle, je vous prie de ne plus remettre les pieds ici, tant que j'y demeurerai. La cousine s'en alla un peu décontenancée.

Bazire arrive à son tour, il cache, sous des carresses, l'embarras où il se trouve. Madame Bazire après lui avoir adressé des reproches très-amers, lui raconte ce qui s'est passé pendant son absence. Elle lui signifie que son intention est de ne pas voir Chabot, le dissolu; et que pendant son séjour à Paris, elle entend qu'il n'ait d'autre société que la sienne dans l'intérieur de sa maison. Elle lui déclare en même-tems qu'elle ne sortira jamais avec lui pour aller au spectacle ou ailleurs, et que toute espèce d'intimité est absolument rompue entr'elle et lui; ce régime sévère dura tant qu'elle resta à Paris.

Un jour que madame Bazire se disposoit à sortir pour aller au spectacle, un homme à cheveux noirs se présente, et demande à

parler à son mari. On l'introduit dans son cabinet. Pendant ce tems, la cuisinière qui avoit laissé une corbeille d'argenterie dans l'anti-chambre, étoit aller aider sa maîtresse à s'habiller. L'homme aux cheveux noirs n'ayant pas été long-temps sans sortir, elle entend un cliquetis d'argenterie; elle quitte brusquement sa maîtresse, et court à l'anti-chambre. La corbeille avoit disparue; elle descend précipitamment et crie au voleur. On saisit le quidam, sous un des guichets du Louvre, (Bazire demouroit rue Saint-Thomas) il fut mis entre les mains de la garde, et Bazire ne put le sauver, quoiqu'il en eut manifesté le desir.

Le comité de sûreté générale voulant s'assurer si les correspondances étoient bien surveillées à la poste, fit faire un paquet adressé au ci-devant comte d'Artois. Il fit arrêter la malle à quelques lieues de Paris, on trouva le paquet. Parmi les autres lettres, Bazire en décacheta une écrite par une princesse étrangère, détenue à l'Abbaye peu de jours après les exécutions de Septembre, et dont les caractères étoient tracés avec son sang. Elle avoit exprimé, dans cette lettre qui contenoit un paquet de ses cheveux, les sentimens les plus tendres et la ferme résolution de mourir.

La sensibilité de Bazire fut vivement émue ; il envoie un gendarme pour connoître l'écrou de cette femme , il n'en existe point. Il donne un mandat pour la faire venir. Cette infortunée , croyant que c'étoit son arrêt de mort qu'on alloit prononcer , se jette aux genoux de Bazire , qui lui dit en la relevant : « Je » n'ai point trouvé de charges contre vous » au comité , et comme il n'y a pas de raison » pour que vous soyez privée de votre liberté , je vous la rends , et je suis très- » heureux de pouvoir vous être utile ».

Tous ces détails nous ont un peu distraits des ennuis de notre captivité.

Du 7 Ventôse.

Depuis six heures du matin il se fait beaucoup de bruit dans la maison. Concierge , greffier , guichetiers , chiens et gardes sont en mouvement pour deux prisonniers qui , à l'aide d'une planche passée transversalement , se sont évadés. L'un est un Italien nommé Palmaléoni , né à Venise , espion du ministre des affaires étrangères , qui lui donnoit de tems en tems des subsides.

Dans la journée il s'est passé un autre petit événement. Un amant idolâtre de sa

maîtresse lui a voulu faire passer un billet dans la manche d'un gilet ; le pauvre billet a été découvert. Cet accident a redoublé la surveillance du concierge et des gardiens.

Du 8.

L'évasion de l'Italien nous a valu une visite nocturne , pour s'assurer si nous étions tous dans nos lits. Ce Palmaléoni a été repris deux fois dans la ville , mais il a eu l'adresse d'échapper à la surveillance. Il avoit très-bien pris ses mesures , car il avoit renvoyé de Port-Libre ses livres , un de ses matelas et sa petite valise. Malheureusement la valise n'a pu arriver à bon port , elle a été saisie au moment où elle étoit rendue à sa destination. Le commissionnaire et plusieurs autres personnes ont été arrêtées. Quelques municipaux sont venus constater l'évasion par un procès-verbal , et ont mis en état d'arrestation le concierge chez lui , le tout pour la forme.

Du 14.

On nous a amené ce matin Berthaux , adjudant de l'armée révolutionnaire. Ce patriote à moustaches pleuroit comme un enfant ; tous

les prisonniers fuyent ce misérable qui étoit bien insolent , lorsqu'escorté de 50 coupe-jarrets , il alloit porter l'effroi et la désolation dans les familles , en enlevant nuitamment de bons citoyens victimes de fausses dénonciations.

Le traiteur qui nous fournit nous a appris l'arrestation d'Hébert , Ronsin , Vincent et autres scélérats. Comme il étoit fort lié avec Hébert , il a reçu une lettre de sa femme qui lui mande cette triste nouvelle. Le père Duchesne a été traduit à la Conciergerie , pieds et mains liés.

On nous a amené deux hommes à bonnet rouge , dont un a été cocher du ci-devant roi. On les a prié d'ôter leurs bonnets , parce qu'il n'y a que le concierge , les porte clefs et commissionnaires qui aient le droit d'en porter. Tel est le règlement de la prison.

La femme Momoro vient d'arriver , et nous a confirmé l'arrestation d'Hébert. En nous apprenant celle de son mari , elle a dit au greffe qu'on s'étoit assuré d'elle , pour l'empêcher d'aller réclamer son mari à la section , mais que cette mesure n'empêcheroit pas les patriotes de se remuer.

Du 25.

On disoit ce matin au jardin que notre traître étoit arrêté. Il étoit sorti pour défendre son ami Hébert. Il est arrivé un gendarme, portant l'ordre de ne point laisser communiquer les conspirateurs, ni verbalement, ni par écrit, avec les personnes du dehors. Le concierge fort embarrassé répondit qu'il ne soupçonnoit de conspiration que l'homme à moustaches arrivé hier. Toutes les lettres sont arrêtées jusqu'à nouvel ordre.

Du 26.

Notre traître a été cité au tribunal révolutionnaire comme témoin à la décharge d'Hébert.

Il est arrivé ce matin un huissier du même tribunal qui a apporté quatre assignations, une pour le concierge, et les trois autres pour des guichetiers. On est venu chercher les deux Frey, beaux-frères de Chabot, qui se disoient comtes de l'Empire, faisoient ici une très-grande dépense, et trouvoient que notre traître ne vendoit pas assez cher deux cotelettes et une bouteille de vin de Bor-

deaux pour la somme de 11 liv. On a aussi amené au tribunal , ou au moins à la Conciergerie , un prisonnier nommé Glaudy , du pays de Chabot.

On a signifié ce soir un ordre du comité de sûreté générale de ne laisser entrer aucuns journaux. Cet ordre nous a d'autant plus contristé , que la curiosité est plus puissamment éveillée par les grands intérêts qui fixent l'attention universelle.

La citoyenne de Vaucresson est morte aujourd'hui , elle a béni son fils dans ses derniers instans , et lui a souhaité des enfans qui lui ressemblassent.

Les gardiens sont venus nous rendre une visite sur les minuit ; il paroît que la surveillance est à l'ordre du jour. Quelques détenus craignoient qu'il n'y eut des projets contre les prisons.

Du 27.

Ce matin deux gendarmes sont venus chercher Duruet, ancien banquier de la cour , et ancien receveur général des finances , pour le conduire au tribunal révolutionnaire. On ignore la cause de cette traduction. Tout le monde est dans l'inquiétude sur le sort de

cet honnête citoyen , qui n'a fait que du bien par-tout où il a demeuré , et qui verse encore des bienfaits sur ceux qui l'entourent.

On est venu également chercher le nommé Tarin ; imprimeur , à qui on a mis les menottes.

On nous a amené trois anciens officiers aux gardes , dont on ne sait pas encore les noms.

Duruet et Tarin sont rentrés dans la soirée , à la grande satisfaction de tous les prisonniers.

Du 28.

Duruet a reçu dans la nuit d'hier son acte d'accusation ; il est parti ce matin à sept heures pour le tribunal ; il doit monter au fauteuil à neuf , et son jugement sera prononcé entre dix et onze. Quelle justice , grands Dieux ! nous sommes tous dans l'inquiétude. On assure que cet acte d'accusation contient les accusations les plus graves. Il en a pris lecture , et s'est couché très-tranquillement. Le matin ayant fait attendre les gendarmes qui étoient déjà de très-mauvaise humeur , il leur dit obligeamment qu'il étoit désespéré de les avoir retardé si longtemps , mais qu'il falloit au moins paroître d'une manière décente au tribunal. Un d'eux

lui répondit, que ce n'étoit pas la peine de se faire si beau pour aller à la guillotine.

Une femme qui vient d'arriver nous a raconté qu'on faisoit courir le bruit dans Paris, que nous étions en insurrection, et qu'on devoit amener des canons à notre porte. Cette nouvelle nous a tous consternés, nos idées se sont portées sur des époques affreuses, et nous avons frémi. Cependant nous avons été un peu rassurés par l'imprimeur Tarin, qui nous a annoncé que le commissaire qui l'avoit interrogé lui avoit dit : « Nous » savons qu'il y a de bons patriotes dans les » prisons ; reportez à vos malheureux compagnons d'infortune des paroles de paix et » de consolation ; dites-leur que quand l'affaire des conspirateurs sera terminée, on » les mettra en liberté. Nous savons qu'ils » ont couru de grands dangers ; mais annoncez-leur qu'il ne leur arrivera rien, et que » nous périrons avant eux ».

Nous avons reçu la visite de deux administrateurs de police, qui nous ont promis que, sous deux ou trois jours, l'ordre d'arrêter les lettres seroit levé.

Nous avons appris avec une vive satisfaction l'arrestation de Chaumette. On prétend qu'il s'étoit caché chez Patris, imprimeur de

la Commune, rue Saint-Jacques, au ci-devant couvent des Fillés Sainte-Marie, où l'agent national avoit loué deux cellules.

Un guichetier nous a annoncé le jugement de Duruet ; il a été condamné à mort. On dit qu'il étoit accusé d'avoir fait passer des fonds chez l'étranger ; et d'avoir payé une lettre de change de 6000 liv. tirée sur lui de Londres. Ce citoyen est généralement regretté, et il jouissoit de l'estime de tous les prisonniers.

On nous a amené quatre ou cinq individus qui ne se sont pas encore fait connoître. Un d'eux est, dit-on, membre d'un comité révolutionnaire.

Du 29.

La femme Momoro est toujours triste, elle tremble beaucoup sur le sort de son mari. Nous ignorions que cette femme avoit figuré la déesse de la Raison dans une mascarade de l'invention de Chaumette. Cette circonstance lui attire des railleries qu'elle feint de digérer assez facilement. Cette déesse est très-terrestre ; des traits passables, des dents affreuses, une voix de poissarde, une tournure gauche, voilà ce qui constitue madame Momoro.

On a débarqué douze prisonniers qui, par leur costume et leur langage, ont tout l'air d'être du bord d'Hébert & Chaumette. Nous ne sommes pas tranquilles sur le compte de ces gens-là, si la faction sort saine et sauve du tribunal. Personne n'a pu se faire à la mine de ces coupe-jarrets. Tous les prisonniers se tiennent sur leur garde, en cas d'évènement.

Le rapport envoyé à Robespierre par Laboureau, un des accusés dans cette affaire, et qui a été ensuite acquitté, pourra jeter quelques lumières sur les menées de ces misérables. Cette pièce est extraite des papiers trouvés chez Robespierre.

Rapport de ce que j'ai vu et entendu depuis ma détention.

Je n'ai commencé à communiquer avec les détenus, que quand il a fallu que je me présente au tribunal. Là, en déjeûnant, je les ai vus; mais, de la totalité des accusés, je n'y ai reconnu que Momoro, comme président de ma section; Ronsin, pour l'avoir vu une fois seulement aux Cordeliers, le soir de sa remise en liberté; Vincent, pour l'avoir vu non-seulement aux Cordeliers, mais encore

à la société populaire de ma section, et à ma section (car il se fouroit par-tout) ; *Hébert*, pour l'avoir vu une fois à la commune où je demandai à parler à Chaumette sur quelque chose qui concernoit le comité révolutionnaire de ma section ; et pour l'avoir vu deux fois aux Cordeliers ; et *Ducroquet*, commissaire aux accaparemens, lequel étoit de ma section. Pour ce qui est des autres accusés, je ne les ai jamais connus, et les ai vus pour la première fois au tribunal.

Je n'ai pu retirer aucun renseignement de Vincent, parce qu'il s'est constamment méfié de moi. Depuis ma première entrevue pour le tribunal, jusqu'au moment où j'ai été appelé pour être acquitté, il parloit souvent à l'oreille de Momoro et de Ronsin, et fermoit son papier lorsque je voulois y regarder.

Pour ce qui est de Momoro, il m'a témoigné de l'amitié, beaucoup de reconnoissance, m'a plaint, et a certifié de mon innocence, mais ne m'a communiqué aucune chose qui tint à une conspiration, a affecté même de me faire conserver l'opinion qu'il croyoit que j'avois de lui. Comme je lui ai demandé ce que c'étoit que Pereyra et Dubuisson, il m'a répondu que c'étoit la faction Prôli, que c'étoit un reste de la faction de Dumouriez ;

que le parti qui lui en vouloit, avoit implanté cette faction dans leur affaire pour les rendre criminels, et préparer une opinion défavorable sur leur compte, c'est-à-dire, sur lui Momoro, Vincent, Ronsin et Hébert; que c'étoient des fripons et des voleurs; que, quant à Laumur, c'étoit un aristocrate qu'on avoit aussi implanté là pour leur donner un air de conjuration; que l'aristocratie leur avoit mis cet homme en avant; et que Westerman son accusateur, étoit aussi coquin que lui Laumur; que, si on faisoit bien, on l'arrêteroit aussi.

Ronsin a constamment paru gai, sans que j'aye pu deviner si c'étoit sa conscience ou l'effet de son empressement, jusqu'au moment où il a dit cette phrase à Momoro: « Quest-ce que tu écris, tout cela est inutile; ceci est un procès politique; vous avez parlé aux Cordeliers, tandis qu'il falloit agir; cette franchise indiscrete vous a perdus; on vous arrête en chemin, et sur le coup de tems; vous ne saviez pas que tôt ou tard les instrumens des révolutions sont brisés. Il vous restoit une ressource, vous l'avez manquée: cependant, soyez tranquilles, s'adressant à Hébert, Vincent et Momoro, le tems nous ven-

» gera ; le peuple victimera les juges , et
 » fera justice de notre mort. J'ai un enfant
 » que j'ai adopté , je lui ai inculqué les prin-
 » cipes d'une liberté illimitée ; quand il sera
 » grand , il n'oubliera pas la mort injuste
 » de son père adoptif ; il poignardera ceux
 » qui nous auront fait mourir , il ne faut pour
 » cela qu'un couteau de deux sols ». Le jour
 qu'on lut le journal d'Hébert , il lui dit : tu
 as verbiagé ; ta réponse étoit bien simple ;
 il falloit mettre en parallèle de certains nu-
 méros de Marat. Apprêtez-vous à mourir ,
 leur dit-il , je jure que vous ne me verrez
 pas broncher.

Hébert n'a rien dit qui portât caractère ; il
 a paru foible , embarrassé , et la dernière
 nuit , dans la prison , il a eu des accès de dé-
 sespoir.

J'oubliois de dire que Ronsin , poursuivant
 sa harangue à Momoro , Hébert et Vincent ,
 leur dit , en faisant un geste affirmatif : il y
 a déjà long-tems que je me suis aperçu
 que vous étiez mirés et suivis dans le sénat
 par un homme craintif , rusé et dangereux
 (du moins voilà ce qu'il m'a paru vouloir
 dire par un terme figuré dont je ne puis me
 souvenir) ; il vous a surpris , parce que vous
 ne vous en êtes pas assez méfiés ; il faut mourir ;

et, se tournant vers moi, Laboureau me dit : d'après ce que m'a dit Momoro de toi, tu es un bon garçon ; il n'y a rien ici qui te regarde, et je te réponds que tu sera remis en liberté. Ensuite, parlant à Hébert qui lui dit qu'il croyoit la liberté perdue, il lui répondit : tu ne sais ce que tu dis ; la liberté ne peut maintenant se déterminer ; le parti qui nous envoie à la mort, ira à son tour, et cela ne sera pas long.

Du 2 Germinal.

Le départ de notre traître pour le tribunal révolutionnaire, a mis notre dîner en souffrance ; nous attendons avec la plus vive impatience, l'issue de l'affaire d'Hébert et compagnie. La nouvelle de leur supplice sera un jour de fête pour tous les prisonniers ; il paroît que ces scélérats vouloient épurer les prisons à leur manière ; il est certain que Ronsin vint dernièrement à Port-Libre, prendre connoissance de l'état de la maison, du nombre et de la qualité des prisonniers qu'elle renfermoit. Ce fut vers les une heure du matin qu'il fit cette visite, avec le concierge, à la lueur d'un flambeau. Comme je dormois profondément, je ne les vis point ; les dé-

tenus qui ne dormoient pas , le remarquèrent très-bien , il étoit en uniforme avec une houppe rouge à son chapeau. Ronsin s'enivra ensuite chez le concierge où il passa la nuit. Le lendemain , il sortit avec un coupe-jarret qui étoit venu avec lui.

On transfère beaucoup de prisonniers à Sainte-Pélagie , parmi lesquels sont Cypierre et son domestique , Rosambeau et Pasquier , ci-devant conseillers au parlement de Paris ; ils sont accusés d'avoir signés , pendant la chambre des vacations en 1790 , une protestation contre le décret de la constituante qui cassoit les parlemens.

Du 4.

Je faisois ce matin un tour au jardin avec la ci-devant princesse de Saint-Maurice , les gardiens vinrent nous prier de nous retirer. Madame de Saint-Maurice , un peu fâchée de cette invitation , s'écria : « O mon Dieu ! ceci ressemble au collège , mais qu'est-ce qu'on apprend avec ces figures bêtes ».

Je ris de cette brusque apostrophe , et je trouvai plaisant de faire quelques méchans vers en réponse à la boutade. Les voici,

Vous demandez ce qu'on apprend ici
 Où l'on vît à-peu-près de même qu'au collège;
 Excepté toutefois, l'affreux et noir souci,
 Qui la nuit et le jour, sans cesse nous assiège
 Et qui respecte l'écolier.

Ce qu'on apprend, n'est nullement facile
 Et nous est bien moins familier
 Que ne lui sont *Horace*, ou bien *Virgile*.
 Ce qu'on apprend? D'abord à se con-
 noître,

A tromper son ennui, se défier de soi;
 Puis aussi la terrible loi
 De mourir avant que de naître.
 Ce qu'on apprend? A supporter la gêne,
 Tourments divers, privations, douleurs,
 Et puis encore à dévorer sa peine,
 Ses chagrins et ses longs malheurs;
 Mais la sage philosophie
 Nous rend enfin maîtres de nous
 Et de notre captive vie,
 Les momens fuyent près de vous.
 Sexe charmant, votre présence
 Pour nous est l'astre radieux
 Qui par sa bénigne influence
 Dissipe la tempête et fait des jours heureux.

Enfin, la bande des *Hébert*, *Chaumette*,
Ronsin,

Ronsin, etc., a reçu la juste punition de ses forfaits. Cette nouvelle fait l'entretien et la joie de tous les prisonniers.

Un administrateur de police a visité les nouvelles palissades qui s'élèvent autour de notre promenade, il s'est amusé à écrire dessus avec de la craie, *rue de la liberté*. Accoup-sûr, ce municipal est un homme atroce.

La déesse de la Raison n'a pas été du tout raisonnable pendant la journée, elle s'est beaucoup lamentée sur l'accident arrivé à son mari.

Du 5.

Nous avons deux nouvelles pensionnaires; l'une d'elle est la citoyenne Beaufort, bel esprit, et qui recevoit chez elle, les poètes et les savans du quartier. On l'a dit maîtresse du député Julien (de Toulouse) qui a pris le bon parti de se cacher pour éviter la guillotine. La romance suivante, pourra donner une idée de son talent.

*A mon fils, à qui l'on avoit refusé
l'entrée de Port-Libre.*

Air : Comment goûter quelque repos.

O vous, dont les sensibles cœurs
Savent aimer avec tendresse,

Venez partager ma tristesse ;
 Donnez un soupir à mes pleurs ;
 Et puisse le destin sévère ,
 Pour vous , hélas ! moins rigoureux ,
 Vous épargner le mal affreux
 D'être à-la-fois captive et mère. (*bis*).

O toi , l'objet d'un pur amour ,
 Toi dont je pleurs envain l'absence ,
 Conserve long-tems ton enfance ,
 De sentir éloigne le jour :
 Reste à cet âge où l'on ignore
 Les soins d'un douteux avenir ,
 Où le pénible souvenir
 N'éveille point avant l'aurore. (*bis*).

Quand je te pressois dans mes bras ,
 J'oublois le poids de mes chaînes ,
 Ton sourire écartoit mes peines ,
 Le bonheur entroit sur tes pas :
 L'ordre nouveau qui nous captive
 Double les maux que j'ai soufferts ;
 J'aurois aimé jusqu'à mes fers
 Près de l'enfant dont il me prive. (*bis*).

Vous qui dictez ces dures loix ,
 Mettez un terme à mes alarmes ,
 Laissez-vous toucher par mes larmes ,
 Soyez attendris par ma voix :

(III)

A mes pleurs , à mon innocence
Rendez l'objet de mes regrets ;
Ah ! le plus cruel des forfaits
Seroit trop uni par l'absence. (*bis*).

Du 6.

On nous a amené aujourd'hui le citoyen Noiret , employé à la poste , qui a été mis en liberté hier , et réincarcéré aujourd'hui , voici comment. Il sortoit du Luxembourg par ordre du comité de sûreté générale ; arrivé chez lui , il causoit avec un de ses voisins par la fenêtre. Celui-ci lui demanda s'il n'avoit pas connu au Luxembourg un de ses parens qui y étoit détenu ; sur l'affirmative , il lui demanda quand il comptoit retourner au Luxembourg. « J'irai demain , répondit Noiret , pour y chercher mes effets ». — Vous me rendriez un grand service , si vous vouliez vous charger de remettre une lettre à mon parent. — oh ! pour une lettre , non ; les ordres sont trop sévères , je n'en ferai rien.

Un certain Dufaye entendit cette conversation , et alla dénoncer Noiret , comme s'étant chargé d'une lettre pour le Luxembourg. Noiret se rend à cette maison d'arrêt , et va trouver ses anciens camarades d'infortune ; il

étoit à peine avec eux qu'on le fait demander au greffe ; le concierge lui signifie qu'il a reçu des ordres pour le garder au Luxembourg. Noiret demande la cause de cette nouvelle arrestation ; on lui répond qu'il est soupçonné d'avoir apporté une lettre , au mépris des réglemens. Je me souviens , dit Noiret , qu'hier un de mes voisins me pria de lui faire le plaisir d'en remettre une de sa part à un de ses parens qui est ici , mais je l'ai refusé. Au surplus , il sera très-facile de vérifier le fait , je n'ai pas encore vu ce parent , il n'y a qu'à le faire descendre , on l'interrogera , pendant que je resterai dans ce cabinet. Le concierge donne des ordres , et on procède à l'interrogatoire en présence du greffier. La vérité jaillit des réponses du parent. Noiret est justifié. Le concierge lui dit qu'il faut attendre l'arrivée d'un administrateur de police qui décidera sur le fait.

Arrive sur les cinq heures l'administrateur Danger , qui fait subir un interrogatoire à Noiret ; on lui demande ce qu'il pense en général du Luxembourg ; il répond qu'il est persuadé qu'il y a beaucoup de patriotes détenus , et qu'ils méritent , ainsi que lui , d'avoir leur liberté.

Après cet interrogatoire , Noiret part pour

la Mairie , Danger lui promet de faire son rapport à la police. Noiret est oublié pendant trois heures dans un cabinet obscur , où il subit encore un interrogatoire ; il passe la nuit , puis la matinée ; enfin un gendarme lui annonce qu'il a reçu l'ordre de le conduire à Port-Libre. Camarade , lui dit-il , prenons-nous une voiture ? — pourquoi ? il fait beau. — c'est que si tu n'en prends pas , je te ganterai. — Me ganter ! c'est violent ! -- Je ne puis m'en dispenser. Bref on prend une voiture , et Noiret vient augmenter le nombre des pauvres prisonniers de Port-Libre.

Je viens d'avoir sous les yeux un spectacle bien affligeant pour l'humanité. Un de nos camarades d'infortune est tombé en folie , il se nomme Bazelaire ; c'est un des plus beaux hommes de la république ; il étoit autrefois capitaine dans les grenadiers de France. Ce malheureux fait une foule d'extravagances qui alarment beaucoup les femmes. Il avoit mis aujourd'hui sa culotte en place de son bonnet de nuit , et il s'efforçoit de passer sa jambe dans un bonnet de coton. Le docteur Dupontet assure qu'il n'y a que la liberté qui puisse lui rendre sa raison.

On débite pour nouvelles le renouvelle-

ment du comité de sûreté générale. On prétend que non-seulement Panis et Sergent en seront chassés, mais même qu'ils seront mis en jugement comme spoliateurs des deniers publics : c'est la commune qui les accuse.

On nous a amené une femme de la ci-devant cour, madame de Simiane, la belle maîtresse de Lafayette.

On dit que Gouttes, évêque constitutionnel d'Autun, a été guillotiné.

Du 7.

Le citoyen Noiret vient d'obtenir sa liberté pour la seconde fois ; son dénonciateur a été arrêté, on vouloit l'amener ici, nous nous y sommes tous opposés, il est allé ailleurs.

Du 11.

Nous avons appris l'arrestation de quatre députés de la Convention nationale, Camille-Desmoulins, Danton, Lacroix, Phelippeaux, et de plusieurs administrateurs de police ; c'est probablement quelques conspirations nouvelles.

Le trait de la femme de Lavergne, commandant de Longwi, qui a crié *vive le Roi*, pour périr avec son mari, a singulièrement attendri. Cette malheureuse a été exécutée aujourd'hui.

Du 13.

La journée a commencé par l'arrivée des ci-devant marquis et marquise de Lavalette, qui nous ont été amenés du Luxembourg. Hier on a transféré à la Conciergerie les beaux-frères de Chabot. Un nouvel administrateur de police est venu nous rendre visite. Celui-ci avoit du moins la figure humaine. Il a promis beaucoup de choses, comme de nous faire recevoir les journaux, de tâcher d'obtenir que les détenus voyent leurs parens, de forcer enfin notre impitoyable traiteur à nous donner de la nourriture supportable.

L'affaire de Danton, Chabot, Fabre d'Esglantines, etc. pique singulièrement la curiosité de tous les prisonniers. On veut que tous ces messieurs ayent prodigieusement volé; on prétend même que Danton a fait des acquisitions pour plus de cinq cent mille livres. Pour Fabre d'Esglantines, on sait assez généralement qu'il vivoit d'emprunt en 1790 et 1791; sa fortune avoit pris une face plus riante, il habitoit un des appartemens les plus élégans de Paris. Ce qui est assez remarquable, c'est que son ancien ameublement

est actuellement sous sa remise ; il consiste en un mauvais lit , deux chaises de paille , un pot de chambre , et une misérable table de noyer , sur laquelle il composoit ses comédies et tragédies.

Du 14.

On nous a amené un membre de la société populaire du Contrat social. C'est le plus fougueux Jacobin qu'il soit possible de voir. Il a été reçu comme il le méritoit par ses co-sectionnaires , et n'a pu rester dans l'intérieur de la prison ; il sera transféré à la Force.

Du 15.

Les accusés montrent une grande fermeté devant le tribunal révolutionnaire , et se défendent d'une manière très-vigoureuse. Un citoyen , qui a été témoin des débats , nous a rapporté que Danton fait trembler juges et jurés ; il écrase de sa voix la sonnette du président : celui-ci lui disoit , est-ce que vous n'entendez pas la sonnette ? Président , lui répondit Danton , la voix d'un homme qui a à défendre sa vie et son honneur , doit vaincre le bruit de ta sonnette. Le public

murmuroit pendant les débats. Danton s'écria : « Peuple , vous me jugerez quand j'aurai tout dit , ma voix ne doit pas être seulement entendue de vous , mais de toute la France ».

Du 16.

Nous avons appris aujourd'hui l'exécution de Danton et compagnie. Le supplice de ces gens-là nous a moins étonné que celui d'Hébert. On nous a amené ce soir Victor Broglie , l'ex-constituant.

Du 25.

On est venu chercher ici le nommé Marino , qui a méconnu la représentation nationale dans la personne du député Rons de Verdun , et qu'un décret a renvoyé au tribunal révolutionnaire. On a également amené un ex-chanoine du Mans , accusé de fanatisme. Ce dernier est revenu avec un acte d'accusation ; on lui a donné un défenseur officieux. Ce bon chanoine , qui est âgé de 74 ans , a subi un interrogatoire de deux heures ; à chaque réponse qu'il faisoit , on lui disoit qu'il mentoit. Sans doute on viendra le chercher au premier jour pour subir son jugement.

Du 28.

On nous a enlevé un prisonnier pour aller au tribunal révolutionnaire ; c'est le citoyen Roussel , père de deux fils émigrés , et chez lequel on a trouvé plusieurs chansons aristocratiques.

(*Nous donnerons la suite de ce journal dans le volume prochain*).

E P I T R E

A M O N A M I .

Vous dont les jours sereins du bonheur sont
l'histoire ,

Vous qui seriez heureux , si vous vouliez le
croire ;

Vous avez évité ce spectacle d'horreur

Qui glaçoit l'ame et déchiroit le cœur.

Mais vous voulez , ami , qu'on vous rappelle

De nos tourmens le tableau trop fidèle

Et de la longue mort que l'on nous préparoit ;

Frémissez , j'y consens , jugez ce qu'on souffroit.

Je ne parlerai pas de l'enceinte fatale ,

Où d'une dure loi la rigueur infernale
 Avoit jetté tant d'êtres innocens :
 Que font des guichetiers , des verroux et des
 grilles ,
 Quand un jour , un instant , voit périr des
 familles ,
 Sans qu'un seul homme échappe ; et que leurs
 corps sanglans
 Sont les derniers témoins qu'ils furent existans :
 Je ne veux présenter à votre ame sensible
 Que le vrai dépouillé d'images , de couleur ,
 Dans ces simples détails il n'est que trop hor-
 rible.

Un seul de nos dangers inspire la terreur.
 A peine notre perte eût elle été jurée
 Qu'il fallut nous trouver des crimes apparens ;
 La justice est encor forcément réverée
 Dans les profonds replis de l'ame des tyrans.
 Ceux de nous dont l'active et constante pru-
 dence ,

De tous soupçons avoit sauvé leur innocence
 Ne goûtoient pas non plus cette tranquillité
 Qui fait voir l'avenir avec sécurité.
 De nos bourreaux l'exécration industrie
 Inventa contre nous ce que la barbarie
 A produit de plus vil en ses sombres fureurs.
 Un comité secret de dénonciateurs

Jusqu'au fond des prisons , préparoit nos
supplices ;

Unir le crime à tous les vices ,
Suffisoit pour s'y voir admis.

A ces hommes de sang notre sort fut soumis ,
Murmures innocens , craintes , jusqu'aux pen-
sées ;

Tout étoit épié pour nous faire périr ,
Et les proscriptions avec ordre classées ,
Mesuroient les instans qui restoient à souffrir.
J'ai vu plus d'une fois , et la sœur , et le frère ,
L'époux près de sa femme , un fils près de
son père ,

Goûter le seul plaisir connu dans les cachots
La douceur de pleurer qui soulage les maux :
Je les ai vu cherchant de foibles espérances
Dérober au malheur ces tristes jouissances ;
Je partageois de loin tous leurs empressemens
Je croyois me mêler à leurs embrassemens ,
Souffrir ensemble , attache , et dans la même
peine ,

Nul n'est indifférent , s'il porte notre chaîne :
Tout-à-coup ces brigands attachés à nos pas ,
Ces précurseurs affreux du plus honteux trépas ;
Paroissoient... A l'instant ils glaçoient jusqu'aux
larmes ,

L'une prête à couler retomboit sur le cœur ;
Celle qui s'échappoit fixée par la terreur ,

Se gravoit dans les traits et sur les plus doux
charmes ;

La nature un instant avoit repris ses droits ,
Elle étoit étouffée et trop sourde à sa voix
Père , fils , frère , sœur , époux , femme trem-
blante

Sans croire se revoir , tous fuyoient d'épou-
vante ;

Et dispersés , dans l'ombre on se précipitoit ,
Sans un dernier regard que même on redoutoit.

J'ai toujours repoussé l'idée humiliante ,
Que l'homme pouvoit naître atroce et scélérat ,
Mais tous ces délateurs par calcul , par état ,
Prouvent de ce malheur la vérité constante.
Un d'eux un soir dormoit dans la prison ,
J'approche avec horreur de ce monstre sauvage ,
On remarquoit sur son visage ,
Même au sein du sommeil , cette altération
Qui rappelle à-la-fois , le crime de la veille ,
Celui qu'il méditoit , l'autre à l'instant commis ,
Dont le calcul horrible affaissoit ses esprits.

Quand l'honnête homme dort , avec lui tout
sommeille ,

Qualités ou défauts ; mais l'être vicieux
N'a qu'un demi repos , c'est un arrêt des cieux :
Ce tourment de la nuit en fermant sa paupière
Peint les remords du jour qu'apporte la lumière ;

Envain son corps est dans l'accablement
Les vices près de lui restent en mouvement.

Écartons ce tableau d'images affligeantes ;
Il en est de plus consolantes.

Ah ! du moins si le ciel a permis nos malheurs ,
Que de vertus entouroient tant d'horreurs.

Que de traits attachants , de grandeur , de
tendresse ,

De dévouement profond , de touchante no-
blesse ;

Si nos maux ont causé tant d'indignation

Quelle source d'estime et d'admiration !

Oubliera-t-on jamais cette parfaite amie

Qui contr'elle n'ayant ni délits , ni soupçons ,

Force les murs de la prison ,

Demande , obtient des fers , et méprisant sa vie

Dans les plus forts dangers de nos proscriptions ,

Au milieu des bourreaux et des délations ,

Vient soigner un ami si tendre , si fidèle

Mourant (non de ses maux) mais d'être éloigné
d'elle.

Modèle de courage et de grand dévouement

D'éternels douleurs en ce fatal moment ,

O toi , jeune Sombreuil , toi qui n'eus point
d'égale

Dans aucuns tems , en piété filiale ,

Parois !... ton deuil et tes pleurs impuissans
Peindront mieux que mes vers nos féroces
tyrans.

L'ame des assassins par toi fut attendrie,
Leurs mains teintes encor de tant de barbarie ;
Melant du sang aux pleurs qu'ils vouloient
retenir ,

Te rendirent un père !.. et des lois sanguinaires,
Commandant une horrible inflexibilité

Par les terribles voix de juges-mercénaires,
De tristes ternels couvrent ta pureté.

Que dis-je ? on te refuse... Ah ! quelle barbarie,
Le lit d'un père arraché de tes bras ;

Est-ce pour le repos que ton cœur le mendie ?

Non, c'est pour l'arroser de pleurs jusqu'au
trépas.

Je ne taisois pas , si je cherchois à peindre ,

Tant de détails touchans , qui perdent trop
décrits ;

L'ensemble suffira , sans que je puisse craindre

En vous intéressant de lasser vos esprits.

Les plus cruels instans de nos tristes journées,
Etoient ceux où notre œil pouvoit voir arriver
Ces ministres de mort, qui venoient enlever
Les victimes du jour à périr condamnées :
Sans nuls momens réglés ce supplice naissoit ;
Et l'ame, du repos jamais ne jouissoit ;

Un de nous s'écrioit... *J'apperçois des gendarmes,*
 Ce seul cri devenoit l'affreux signal des larmes.
 Est-ce vous ? Est-ce moi ? dit un être isolé ,
 Sauve ma femme , ô Dieu , dit l'époux désolé ,
 O mon frère ! ô mon fils, objets de ma tendresse :
 Ciel ! dit tout bas l'amant, conserve ma maîtresse !
 Tantôt l'air retentit de ces cris douloureux ,
 Tantôt la prison reste en un silence affreux.
 De ce greffe effrayant qui peut percer l'en-
 ceinte ?

Pour vouloir s'éclairer , le cœur a trop de
 crainte ,

L'incertitude tue , on veut la prolonger.

Quelle position ... Dieux ! Pour se soulager
 Il faut être barbare , et désirer qu'un autre....
 Ce seul penser déchire..... O comble de
 tourment !

On répand un faux bruit. = C'est lui. = Quel
 nom ? Le vôtre....

On en nomme encor six. = Ciel.... Qui donc ?
 On attend....

Quand tout-à-coup des voix de cannibales
 Chantant dans les guichets leurs orgies infér-
 nales ,

Mêlent le bruit des clefs , des verres , des
 verroux ,

Aux soupirs étouffés qui nous suffoquent tous.
 La vérité funeste enfin se fait entendre :
 Aux larmes que l'on voit répandre ,

On devine déjà tous les noms des proscrits :
 Que d'horribles tableaux ! l'un pousse des cris,
 L'autre frappe son sein en des transports de
 rage ;

Ceux qu'on traîne au trépas.... Eux seuls ont
 du courage.

A voir ces deux partis, à juger de leur sort,
 On pourroit croire absous ceux qu'on mène
 à la mort.

Gendarmes, guichetiers, alors près d'eux s'a-
 gitent,

Des plus touchans regrets, il semble qu'ils
 s'irri ent,

L'un transcrit un arrêt d'un air froid et serein,
 L'autre, s'il est possible, encor plus inhumain
 Presse en l'insultant l'innocente victime,

A qui d'un seul retard il ose faire un crime :
 A leur affreux devoir ils sont tous assidus,
 Une fois appelés, ils ne vous quittent plus,
 Et des derniers instans qu'on donne à la ten-
 dresse

Leur présence corrompt la douloureuse ivresse :
 Des pleurs sont profanés en tombant sur leur
 sein,

Des bras en vain unis, ils arrachent leur proie,
 De ce triomphe horrible ils témoignent leur
 joie.

On marche.... La victime aperçoit en chemin,
 Les lits des malheureux qu'on égorgea la veille,

Leurs meubles , leurs habits qu'on va vendre
à l'encan ,

De leur fatal destin triste avertissement.

S'ils chassent la terreur, en eux tout la réveille:
D'autres moins malheureux épargnés pour
l'instant

Auprès de leurs amis respirent un moment.

Comme les mêmes coups ensemble les me-
nacent ,

Involontairement ils s'approchent, s'embras-
sent ,

Mais voyant arriver ceux qu'attend l'échafaud,
Par une humanité touchante et délicate ,

Ils disent : évitons que par un geste , un mot
Notre contentement devant leurs yeux n'éclate,

Séparons-nous plutôt et privons notre cœur

De ce qui peut paroître insulter au malheur.

Cependant des guichets on s'approche , on
s'avance ,

Là , par d'honteux liens , on attache en silence

Deux à deux les proscrits indignés , courageux ,

Se soutenant l'un l'autre et s'estimant entr'eux.

Nos fenêtres donnoient sur cette cour horrible

Qu'il falloit traverser et dont l'aspect terrible

Disoit au prisonnier... Tes vœux sont superflus,

A peine hors de ces murs tu n'existeras plus.

Eh bien ! nous remplissons ces places ef-
frayantes ,

Nous nous les disputions ; des larmes conso-
lantes

Arrêtoient les regards des êtres malheureux,
Qui de loin , sans frémir , nous faisoient leurs
adieux.

Eux calmes, nous en pleurs, ah ! quel spectacle
étrange !

De force et de tendresse , on faisoit une
échange ;

Admirant leur courage en les voyant partir ,
Nous nous répétions tous , *apprenons à mourir.*

Les condamnés sont près de la fatale porte

Pour revenir jamais on n'a vu qu'on en sorte ;

Le geolier la fermant avec tranquillité ,

Entr'eux et les vivans a mis l'éternité.

SEGUR.

LA VIE DE LA PRISON.

Sur l'Air du *Menuet d'Exaudet.*

Le Matin.

EN prison,

Sans raison

On s'éveille ,

On trouve en sortant du lit

Sous son bonnet de nuit
 Tout l'ennui de la veille;

Tout besoin,

Est un soin

Qui vous pèse,

On descend pour avoir l'eau

On remplit son fourneau

De braise.

On fait son lit et l'on frotte

Et ses souliers on décrotte,

Puis les plats,

Qui sont gras

On récure,

Contre la malpropreté

Chacun de son côté

Murmure.

Pour le pain

Et le vin

On vous sonne,

Chacun à son numéro

Va chercher le fric

Qu'un gargotier vous donne;

Soupe à l'eau,

Mauvais veau

bœuf ou vache,

Chaque plat s'en va nageant

Et la sausse en tombant

Vous fâche.

Le soir.

Pour le soir ,
 Il faut voir
 La tristesse
 Et l'ennui se tourmenter
 En croyant éviter
 Le chagrin qui les presse ;
 On attend ,
 On apprend
 Une histoire ,
 Dont le conteur ne sait rien ,
 Pourtant chacun veut bien
 La croire ;
 Lorsque l'on sonne à la porte
 Aussitôt chacun s'y porte ,
 Le désir ,
 De sortir
 Etincelle ,
 Chacun d'aise transporté
 Croit que la liberté
 l'appelle.
 Au coucher ,
 Sans souper
 On arrive ,
 A moins qu'on n'ait sur sa faim
 Fait au dîner larcin

D'un plat dont on se prive ;
 Puis au lit,
 Tout finit
 Sans lumière ,
 Chacun s'y rend de son mieux
 Et de fermer les yeux
 Espère.

Anecdotes.

Ce n'est pas seulement des maisons d'arrêt de Paris que le terrorisme avoit banni la douce humanité ; on se faisoit aussi un jeu, dans les prisons des départemens, de tourmenter les citoyens qu'un caprice des proconsuls ou de leurs agens y avoit précipités. A Verneuil, il prit envie à un misérable savetier, membre du comité révolutionnaire, de mettre en arrestation trois porcs pour faire compagnie aux prisonniers, paître l'herbe de leur cour et infecter la maison d'arrêt, de leurs immondices. Un de ces animaux se blessa en pâture ; on s'aperçut qu'il saignoit au pied ; aussitôt le comité révolutionnaire est averti ; il se transporte à la maison d'arrêt, dresse un procès-verbal dans lequel il est spécifié que les détenus ont frappé le cochon avec des intentions contre-révolutionnaires. Le comité

fait ensuite une visite très-sévère , dans toute la maison , pour connoître les auteurs du complot. Les recherches étant infructueuses , le comité s'organisa en tribunal ; des jurés furent nommés pour prononcer sur le délit. La déclaration du juri porta qu'il étoit constant que le cochon s'étoit blessé en marchant sur des verres cassés qui étoient dans la cour. L'affaire heureusement en resta là ; les porcs disparurent et firent place à des chevaux qu'un autre membre du comité révolutionnaire plaça dans la cour. Ce n'est qu'après le 9 thermidor que les prisonniers furent enfin délivrés de la présence de ces animaux , et remis en liberté. Il seroit difficile de se figurer l'insolence des membres du comité révolutionnaire de Verneuil. La plupart étoient dans un état d'ivresse perpétuelle ; c'étoit toujours , les injures à la bouche , qu'il abordoient les prisonniers ; et ils ne répondoient à leurs plaintes qu'en les menaçant de Dumas et de son tribunal révolutionnaire. Graces éternelles soient rendues à la Convention qui a enfin délivré la France de ces tyranneaux qui y avoient implanté la terreur et la mort.

J'étois dans une famille où je voyois pratiquer toutes les vertus et cultiver tous les

talens; nous jouissions d'un bon feu, d'une douce réunion, des plaisirs de l'intimité. Un sentiment pénible comprimoit cependant notre ame; nous nous peignons les maux de ceux que le besoin condamnoit à un travail pénible, et qui ne pouvoient se procurer du bois. L'un de nous pense à inviter la famille d'un voisin pauvre, à venir se réunir avec nous pour passer la journée entière. Cette idée est saisie avec empressement; nous ramenons au milieu de nous un bon vieillard, une femme active et deux filles. Ce malheureux ménage souffroit et pleuroit dans un triste réduit, et s'efforçoit en vain de continuer l'ouvrage qui devoit servir à l'entretien de leur journée. Réunis auprès de nous, il reprennent de la gaité, de la confiance. Je souffrois, dit la femme, bien moins pour moi que pour cette jeune personne que j'ai adoptée, et que j'ai donnée pour sœur à ma fille. Elle n'a point passé ces jours comme moi dans l'indigence; elle est fille d'un père condamné dans ces derniers tems. L'hiver dernier, lorsque son malheureux père fut traduit à la Conciergerie de Paris, elle fit 200 lieues à pied pour le suivre. Elle accompagnoit la charrette où il étoit traîné avec ses compagnons. La malheureuse alloit dans chaque ville préparer des alimens, mendier

mendier une couverture, ou du moins un peu de paille pour reposer son père dans les différens cachots qu'il habitoit. Elle ne cessa point un moment de le suivre, de le consoler par sa présence, jusqu'à ce que la prison de la Conciergerie la séparât pour jamais de son pauvre père. Habitée à fléchir des geoliers, elle essaya l'empire de la pitié sur des bourreaux. Pendant trois mois elle veilla tous les matins à la porte d'anciens membres du comité de salut public et de sûreté générale; pendant trois mois elle vécut de promesses perfides, de refus injurieux, de menaces mêmes. Son père a paru devant les juges assassins. Au moment où l'exécrable Dumas ferma la bouche à ce malheureux qui alloit prouver qu'on le prenoit pour un autre, la fille voulut faire entendre le cri de la nature; elle fut entraînée avec violence. Le père vit cet affreux spectacle; il marcha à l'échafaud en pensant que sa fille alloit rester seule dans le monde, livrée à son désespoir et aux horreurs de l'indigence. Elle les a déjà cruellement senties. Elle habitoit à côté de moi (nous ajouta cette femme), une petite chambre où elle vivoit et travailloit seule. Ma fille l'a connue et l'a aimée; elle apprendra à ma fille quelques talens agréables, si jamais le travail

nous procure quelqu'aisance ; et nous lui apprendrons , nous , les talens nécessaires pour gagner son pain de chaque jour.

Un bon vieillard qui ajoute à la dignité de ses cheveux blancs , beaucoup de franchise et de sensibilité , nous parla de ses malheurs , et sur-tout de ceux dont il avoit été témoin : ceux-là avoient fait la plus forte impression sur son ame. Je vais vous rendre ses paroles.

« Pauvre et vieux comme je suis , j'ai paru suspect à l'ancien gouvernement ; je vivois d'une pension que me faisoit une famille à laquelle j'avois été attaché. Ce n'étoit point ce bienfait qui me lioit à elle. J'aimois dans cette famille des vieillards avec lesquels j'avois passé mes premiers jours , et des enfans que j'avois élevé ; tous furent arrêtés ; des membres des comités révolutionnaires me menacèrent pour me faire déposer contre mes bienfaiteurs et mes amis , et me punirent pour ne l'avoir point fait.

J'étois depuis un mois à la prison , dite Port-Libre ; je voyois là se former une société de malheureux qui , chaque jour , se convenoient davantage. J'étois traité avec humanité à cause de mon indigence , et avec respect à cause de mon âge. Vous savez qu'on se réunissoit souvent dans cette prison.

Un soir, on avoit réussi à se distraire par une conversation pleine d'intérêt : tout-à-coup on annonça l'arrivée de Malesherbes et de toute sa famille; personne ne fut plus rassuré sur son sort, quand on vit que la vertu de Malesherbes ne pouvoit le garantir, ni lui, ni sa famille. Il entra, et le premier mouvement, au milieu de la douleur générale, fut de lui céder une place d'honneur au milieu de nous. Je vois encore sa sérénité. Cette place que vous m'offrez, dit-il, elle appartient à ce vieillard que j'aperçois; car je le crois plus âgé que moi. C'étoit moi qu'il désignoit. Nous fondîmes en larmes, et lui-même avoit peine à contenir celles que lui causoit notre émotion.

Je veux vous citer encore un autre trait, à l'occasion de cet homme, qui certes ne put jamais former des vœux contre sa patrie.

Il étoit condamné à mourir avec toute sa famille; sa fille, la citoyenne Rosambô, au moment où elle nous faisoit ses adieux, aperçoit la citoyenne Sombreuil, qui sauva la vie à son père, lors du 2 septembre, son père, qui fut condamné depuis par un tribunal plus assassin que celui des prisons. La fille de Malesherbes lui dit : Vous avez eux la gloire de sauver votre père, et

moi j'ai du moins la consolation d'accompagner le mien à l'échafaud ».

Le citoyen Théodore Gérard, imprimeur et auteur de différens ouvrages patriotiques, fut transféré de la Force à Saint-Lazare et de suite dans la maison Mahey, où l'on entassoit les prisonniers dont la santé subissoit quelque altération. Ses mœurs, sa conversation douce et particulièrement ses principes républicains lui acquirent l'estime de plusieurs détenus. Il se lia intimement avec le citoyen Hulin, connu sous le nom de vainqueur de la Bastille. Gérard apprit à Hulin qu'il avoit des choses très-importantes à communiquer aux comités de salut public et de sûreté générale; il écrivit à ces comités plusieurs lettres auxquelles on ne fit aucune réponse. Hulin lui conseilla de s'adresser directement à l'administrateur de police Dupommier, qui venoit tous les jours visiter la maison et insultoit de la manière la plus atroce au malheur des prisonniers.

Gérard demande à être entendu des comités, ayant à leur communiquer des choses de la dernière importance; Dupommier voulut savoir la nature de ces révélations; Gérard s'y refusa en disant qu'il ne pouvoit les com-

muniquer qu'aux membres du gouvernement. Dupommier, furieux de cette résistance, fit appeler la concierge et lui dit : « Cet homme » est fou, il faut le traiter comme tel ; s'il » ne l'étoit pas, il ne refuseroit point de » dire à un administrateur de police ce qu'il » a à communiquer au gouvernement. Je verrai » ce soir Robespierre et je lui en parlerai. » En attendant, tenez-le au secret dans la » loge des foux, et si cet ordre n'est pas » exécuté rigoureusement, je vous ferai » mettre en état d'arrestation comme sus- » pecte ».

Malgré la défense du féroce administrateur, Hulin parvint à adoucir le sort de son malheureux ami ; il se procura la clef du cachot et il lui tenoit compagnie jusqu'à l'arrivée de l'affreux Dupommier qui étoit un vrai fléau pour la maison. Ce ministre de la tyrannie, par un caprice assez ordinaire à ces sortes d'agens, fit transférer Hulin à la maison de Picpus. La séparation fut touchante entre les deux amis. Hulin recommanda Gérard à tous les bons citoyens de la maison, et particulièrement à la citoyenne Lecocq, marchande, rue Saint-Denis. Cette citoyenne a prodigué les soins les plus généreux à Gérard jusqu'au moment où Dupommier, par un autre

caprice , le fit transférer aussi à Picpus où il retrouva son ami.

Gérard qui croyoit rendre service à son pays en communiquant au gouvernement des secrets importans , écrivit de nouveau aux comités ; deux ou trois jours après , on vint le chercher à onze heures du soir. Il sortit dans l'espérance de recouvrer enfin sa liberté. Vingt-quatre heures après , il est ramené par un huissier avec un ordre signé de Robespierre et Barrère, de le mettre au secret le plus rigoureux. Ce nouveau genre de persécution , donna les plus vives inquiétudes à Hulin , qui essaya toutes sortes de moyens pour apprendre de son ami la cause d'un traitement aussi sévère ; il y réussit. Il parvint à se faire entendre par une fente de la porte de son cachot , et il apprit de son ami que Robespierre qui devoit l'entendre , n'avoit pas paru au comité , et qu'un secrétaire , nommé Lejeune , avoit lui-même donné l'ordre et l'avoit remis à un huissier, en lui en recommandant la prompte exécution.

Hulin , convaincu du patriotisme et de l'innocence de son ami , s'employa chaudement auprès de Blanchard , concierge de la maison , pour obtenir que Gérard fut traité avec plus de douceur. Il lui représenta qu'il étoit ex-

cellent patriote ; qu'il avoit fait tous les sacrifices possibles pour la liberté de son pays ; qu'il n'étoit détenu que pour avoir osé dire en face la vérité aux hommes de sang. Blanchard, homme sensible , confia à Hulin la clef du cachot et écrivit au comité de sûreté générale pour lui peindre la déplorable situation d'un citoyen qui étoit malade et oublié depuis trois semaines dans un endroit , où il ne respiroit l'air que par une petite lucarne. Hulin alloit tous les matins , à cinq heures , avant le lever des prisonniers chercher son ami dans son cachot , et il le menoit dans sa chambre où il passoit le reste de la journée. Le premier jour qu'il lui fit prendre l'air , il n'avoit pas mangé depuis six jours ; sa barbe étoit longue et inculte ; son corps décharné présentoit l'image d'un squelette.

Hulin adoucissoit son infortune par les prévenances de l'amitié ; le soir , aussitôt que les détenus étoient renfermés dans leurs chambres , il le reconduisoit dans son cachot. Pendant six mois qu'a duré la captivité de Gérard , il n'est sorte de précautions qu'Hulin n'ait été obligé de prendre pour le soustraire à la méchanceté de quelques prisonniers qui menaçoient de le dénoncer aux Jacobins.

Le neuf Thermidor arriva et les deux amis furent rendus à la liberté.

Agonie de Bailly.

Parmi toutes les victimes qui ont péri sur l'échafaud, aucune n'a souffert une agonie aussi longue et aussi douloureuse que l'infortuné Bailly. Cet illustre citoyen, que les sciences ont pleuré et pleurent encore, fut dénoncé par Chaumette aux brigands de la commune, arraché de sa retraite, jetté dans les prisons de la Conciergerie, et livré aux assassins du tribunal révolutionnaire qui condamnèrent le seul magistrat intègre et vertueux qu'ait eu la ville de Paris. Des prostituées et des tigres applaudirent à ce jugement. Les bourreaux s'emparèrent de l'homme juste, lui lièrent les mains derrière le dos. On le fait monter sur la fatale charrette; on le traîne lentement au champ de Mars où l'instrument de la mort étoit dressé. Il est impossible de raconter toutes les souffrances qu'on lui fit endurer pendant cette longue traversée. Il épuisa la férocité de la populace; on cracha sur lui; on le couvrit de boué; des hommes furieux s'approchoient pour le frapper, malgré les bourreaux indi-

gnés eux-mêmes de tant de fureur. Une pluie froide qui tomboit à verse ajoutoit encore à l'horreur de sa situation. On avoit attaché à la charrette sur laquelle il étoit monté, un drapeau rouge ; des cannibales le détachèrent, et le trampaient dans la fange des ruisseaux, ils lui en frappaient le visage avec violence. Bailly tout meurtri, tout défiguré, étoit méconnoissable.

Arrivé au champ de Mars, de nouvelles tortures se préparent. La populace trouvant que son supplice n'étoit pas assez long, l'obligea de descendre de la charrette et de faire à pied le tour de l'enceinte du champ de Mars. Cette terrible promenade finie, les cannibales ne sont pas satisfaits de ses souffrances, ils en imaginent de nouvelles ; ils exigent que les bourreaux détachent toutes les pièces de la guillotine et les obligent de transporter l'échafaud dans un tas d'ordures sur les bords de la Seine. O deshonneur du nom français ! les monstres veulent le forcer à porter sur son corps épuisé par les fatigues et la douleur, les lourdes planches de l'instrument du supplice. Cet excès d'inhumanité abattit totalement le peu de force qui restoit à l'infortuné Bailly ; il succomba sous le faix dont on le chargeoit ; il tomba par terre,

sans-connoissance. Ayant repris l'usage de ses sens, il vit la populace sourire avec une joie féroce à ses horribles angoisses. Les exécuteurs chargèrent sur une charrette les instrumens du supplice, et Bailly, couvert d'outrages, attendit que l'échafaud fut dressé.

Ainsi périt Bailly, victime de la scélératesse d'une exécrationnable faction, et emportant les regrets de tous les hommes honnêtes et vertueux.

Isabeau d'Yjonval ayant paru au tribunal révolutionnaire, qui, comme on sait, tenoit ses séances dans la même salle où la grande-chambre tenoit autrefois les siennes, le président lui demanda qui est-tu ? — Je suis greffier en chef du parlement de Paris. — Tu dois donc reconnoître cette salle ? — Oui, je la reconnois ; c'est ici où jadis l'innocence jugeoit le crime, et où maintenant le crime condamne l'innocence.

Complainte d'un Prisonnier.

Air : *De la belle Fermière, au tems orageux
de folie.*

Il est minuit : tout m'abandonne ;
Je n'ai d'ami que ma douleur ;

Et dans l'effroi qui m'environne
 Je suis seul avec mon malheur.
 Le ciel insensible à ma peine
 Ferme l'oreille à mes accens ;
 Chaque jour resserre ma chaîne ;
 Et j'appelle envain mes enfans.

Oh ! que la nuit dans sa carrière
 Est lente à ramener le jour !
 Et que m'importe la lumière ?
 Je vais la perdre sans retour !
 Mes ennemis vils et perfides ,
 Par un attentat tout nouveau ,
 De leurs mains trois fois homicides
 Ont déjà creusé mon tombeau.

L'imposture et la calomnie ,
 Versant leurs poisons tour-à-tour ,
 Voudroient envain noircir ma vie ;
 Mon cœur est pur comme le jour.
 Il me reste mon innocence ;
 Elle m'accompagne au trépas ;
 Et ce bien , malgré leur vengeance ;
 Avec moi ne périra pas.

Mais c'en est fait , le sacrifice ;
 Hommes , cruels va s'achever ;
 Bientôt contre votre injustice
 Mon sang aussi va s'élever ;

Le ciel saura se faire entendre
 Et vengeant mes tristes destins ;
 Sur ma tombe on verra répandre
 Le sang de mes vils assassins.

COUPLETS

*Envoyés par la citoyenne Emery , à
 son mari détenu à Port-Libre.*

Air : *De vos bontés , de son amour , de Raoul
 de Créqui.*

LOIN de toi , ta félicité ,
 Cher Auguste , gémit sans cesse ;
 Pour elle il n'est plus de gaité ,
 Ses jours sont remplis de tristesse.
 Sans toi , les ennuis , les chagrins
 Consumeront sa triste vie....
 Sans toi , ses jours purs et sereins
 Ne luiront plus pour ton amie.

Je crois te presser sur mon cœur
 Dans les instans où je sommeille.
 Mais hélas ! cette douce erreur
 Se dissipe quand je m'éveille.

Que

Que ne puis-je toujours dormir !
 Du moins, dans un songe agréable,
 Je pourrois goûter le plaisir
 Que m'ôte mon sort déplorable.

Quand viendra donc cet heureux jour
 Qui doit mettre fin à ma peine !
 Où de l'Hymen et de l'Amour
 Nous porterons les seules chaînes ! ...
 Ce jour désiré par mon cœur
 Détruira mes vives alarmes ,
 Je retrouverai le bonheur ,
 Je ne verserai plus de larmes.

Triste prison , cruels verroux ,
 Qui dérobez à ma tendresse
 Le sensible et fidèle époux
 Que je jurai d'aimer sans cesse ,
 Soyez touché de ma douleur ;
 Rendez à la plus tendre amie
 Celui qui fait tout son bonheur
 Vous lui rendrez plus que la vie.

R É P O N S E

Du citoyen Emery à sa femme.

Air : Comment goûter quelque repos.

DEPUIS trois mois un doux lien
M'unissoit à celle que j'aime.
Je goûtois le bonheur suprême,
S'aimer est le souverain bien.
On m'enlève à ma douce amie,
Est-il un plus funeste sort ! ...
J'aurois moins redouté la mort,
C'est perdre, hélas ! plus que la vie. (*bis.*)

Envain on veut nous séparer,
Mettre entre nous une distance ...
Pour t'éloigner de ma présence,
Les verroux ont beau se fermer.
J'emporte avec moi ton image,
Tes traits sont gravés dans mon cœur ;
Tu fais encor tout mon bonheur,
Le malheur unit davantage. (*bis.*)

Fais un peu trêve à ta douleur,
Appaise tes tendres alarmes ;

Et sur moi verse moins de larmes,
 J'éprouve encor un vrai bonheur.
 Du ciel quelle faveur divine ! ...
 Mes maux partagés de moitié,
 Sont adoucis par l'amitié
 De la plus aimable (1) cousine. (bis.)

MON SÉJOUR

A LA MAIRIE ET A LA FORCE.

ÉCHAPPÉ à tous les dangers qui ont menacé mes jours, je veux consacrer quelques veilles à écrire mes souvenirs, donner des larmes aux compagnons que l'échafaud m'a ravi, aux amis que j'ai perdus, et le témoignage de ma juste sensibilité à celle qui a tout fait pour moi, qui m'a constamment servi par ses soins, son zèle, sa tendre amitié, et qui seule a nourri dans mon cœur, pendant la durée de ma captivité, la patience utile à la douleur, et l'espérance nécessaire au courage. A la lueur de ma lampe, je vais peindre tout ce que j'ai souffert dans la nuit des tom-

(1) La citoyenne de Gaville.

beaux ! Je veux descendre encore dans ce séjour d'horreur !

Le 12 Septembre 1793 , j'apprends qu'une loi ordonne à tous les militaires , démissionnaires et autres , de quitter Paris et de s'en éloigner à 20 lieues. Je me rends au bureau de la guerre pour m'en assurer positivement , et savoir si ceux domiciliés sont compris dans la rigueur du décret. J'étois accompagné de cette amie tendre et bienfaisante , qui étoit loin de prévoir le malheur qui me menaçoit. Sans me douter du piège , je me présente sur la foi des traités : à peine avois-je pénétré dans cette caverne , qu'une foule de gendarmes m'entourent ; des suppôts de police , un essaim de commis , bien insolens , à cheveux noirs et luisans , me parlent à la fois , me demandent qui je suis , et ce que je demande. Il est bien mis , c'est un conspirateur , disoit l'un. — Il est grand , il paroît fier , c'est un suspect. — On m'entraîne dans une écurie ; un moment après on me dépose dans un cachot.

En vain je réclame , j'invoque les loix , la justice , tout est sourd ; des éclats de rire seuls se prolongent sous les voûtes. Je supplie un gendarme d'écouter mes raisons , de faire valoir mes motifs ; il est muet : j'in-

terroge sa pitié ; il me répond que je l'im-
portune , que nous sommes tous comme ça ,
qu'on ne peut pas écouter tout le monde ,
et qu'à mon tour je serai interrogé. Je le
suppliai de me faire parler à l'amie qui
m'accompagnoit ; inutiles prières. Mon gen-
darme crut sûrement que je parlois une lan-
gue étrangère , et qu'on m'arrêtoit comme
sujet d'un pays avec lequel nous étions en
guerre. Je ne pus le fléchir. C'est ainsi que
je disparus de la société. Je supprimai donc
des plaintes vaines , et j'attendois qu'on dis-
posât de mon sort , quand tout-à-coup la
porte s'ouvre , la lumière qui pénètre dans
mon cachot me fait appercevoir que je ne
suis pas seul , et que trois malheureux m'ont
devancé dans cette obscure prison. On nous
signifie de nous lever et de marcher : une
voiture nous attendoit ; des gendarmes à
cheval nous escortent au comité de surveil-
lance de la section du Mont-Blanc.

Les membres qui le composoient, tous jaco-
bins renforcés, ordonnèrent qu'on nous sur-
veillât exactement, et qu'on ne nous laissât
communiquer avec personne. Ils ajoutèrent
que nous ne serions interrogés que le len-
demain.

On aura peine à croire tous les genres de

vexation et de cruauté qu'on nous fit essuyer. D'abord, fouillés avec une indécence atroce, pas une partie de nos corps n'échappa à leurs recherches : les bijoux furent déclarés suspects et saisis. Ceux qui avoient de l'or étoient des agens de Cobourg, on les en dépouilla; ceux qui avoient des assignats étoient des contre-révolutionnaires, on les leur prit. Ainsi déshabillés et volés, on nous prévint que nous pouvions nous coucher et attendre le lendemain.

Que cette nuit fut longue ! que les heures furent lentes ! Enfin le soleil parut, et nous ramena le jour et l'espérance ; j'aperçus par la fenêtre un jeune homme qui cherchoit à découvrir les issues de ma demeure, et parloit à une sentinelle, dont sans doute il fut rebuté, car il s'éloigna.

Les membres du comité s'assemblèrent à dix heures, et sur-le-champ nous fûmes introduits : le moins ignorant nous interpelle dans un mauvais jargon. Chacun exhibe sa carte, décline son nom, sa demeure, et demande raison d'une arrestation aussi arbitraire. L'aréopage révolutionnaire se regarde, délibère, et ordonne de nous conduire à la Mairie. Nous y arrivâmes à huit heures du soir, et sans pouvoir être entendus, nous fûmes dé-

posés dans une longue et étroite chambre ; où quatre-vingt malheureux attendoient leur sort ; ils vinrent au-devant de nous , et nous exhortèrent à la patience. Le président nous fit un petit discours , en nous engageant à contribuer , selon nos facultés , au soulagement de ceux de nos compagnons que l'infortune maltraitoit comme nous , et que la misère rendoit plus à plaindre. Nous les aidâmes de grand cœur , du peu qu'on nous avoit laissé.

La Mairie étoit l'entrepôt général des personnes arrêtées sans motifs énoncés. On les laissoit dans la gêne la plus dure ; sans lit , sans chaise , sur des vieux matelas couverts de vermine. On les oublioit - là huit jours ; on les transféroit ensuite dans une maison d'arrêt. Quand je quittai la Mairie , on ne m'auroit pu toucher sur aucune partie du corps sans m'écraser un insecte. Les administrateurs venoient quelquefois visiter les prisonniers , faisoient mille questions , n'écoutoient pas une réponse , recevoient cent mémoires , et ne répondoient à aucun. Une mauvaise nourriture nous étoit fournie aux dépens de l'administration ; on mangeoit en communauté. Tous les vagabonds arrêtés pendant la nuit augmentoient chaque jour

notre société ; ils n'y demeuroident pas long-tems. Ceux qui avoient des ressources obtenoient quelques douceurs , en payant largement un concierge avide ; il prêtoit même de l'argent à ceux qu'il jugeoit pouvoir bien le lui rendre. Celui que j'ai connu a été guillotiné , il aimoit les assignats , et sa trop grande facilité à mettre de côté des sommes qui ne lui appartenoient pas , a causé sa perte : d'ailleurs il n'avoit pas l'extérieur rebutant , et les façons grossières des geoliers ses confrères ; il étoit complaisant , et souvent en prenant un salaire plus fort que celui qui lui étoit dû , il donnoit un bon conseil qu'il ne devoit pas.

On avoit établi à la Mairie une police fraternelle ; les matelas étoient roulés le jour , la nuit chacun s'y jettoit , quand il y avoit place pour tous ; dans le cas contraire , à de certaines heures on se relevoit , pour faire reposer ceux qui avoient veillé , et qui attendoient sur des bancs une surface pour étendre leur corps.

J'ai passé huit jours à la Mairie , je fus transféré à la Force en vertu d'un ordre de police , exécuté par deux gendarmes , les plus insignes coquins qui jamais ayent porté habit bleu. Ils s'informèrent d'abord si j'avois de

l'argent. D'autres ont été plus pressés , leur dis-je , et ne m'ont rien laissé. Ils me lièrent alors étroitement , et me traînèrent ainsi jusqu'au lieu de mon nouveau domicile , en m'assurant qu'incessamment je voyagerois en sens contraire. Il n'est pas de sots propos , de plates plaisanteries dont la gâté de ces messieurs ne me régala.

J'arrivai à sept heures du soir à la Force , les geoliers étoient à table , et ne crurent pas devoir se déranger pour un simple suspect. Qu'on le f...te à la souricière , articula une voix forte. Il fallut aller à la souricière.

La souricière est un cachot obscur et incommode , où l'on dépose les prisonniers jusqu'à leur comparution devant le concierge. On est là , livré à ses tristes réflexions ; un baquet au milieu , un pot et de la paille aux deux coins ; voilà tout le mobilier. Un malheureux que j'y trouvai m'accueillit avec intérêt , me donna partie de sa litière. Il a été depuis guillotiné dans la prétendue conspiration des Carmes. Au bout de quelques heures on m'apporta du pain , je me réclamai d'un détenu de ma connoissance , arrivé de la veille , et comme moi parti de la Mairie ; j'observai que j'avois des ressources , que je

payerois honnêtement l'humanité de ceux qui pourroient me procurer un lit et quelques alimens ; que depuis huit jours ne m'étant pas déshabillé , j'avois besoin de repos. Le citoyen Valois , grand monsieur bien planté , ayant des façons tout-à-fait aimables , d'un ton vraiment imposant , me dit de le suivre ; je pris congé de mon compagnon , escorté de deux chiens monstrueux , je fléchis la tête sous dix portes de fer , et traversai ces cours fatales , où tant de victimes innocentes avoient péri dans les massacres des 2 et 3 septembre.

On me signala , et je fus placé dans le département de la police , le chien de garde vint me flairer , dès-lors je fus sous sa responsabilité , et vainement j'aurois cherché à fuir. Je l'ai vu ramener par le poignet , et sans lui faire mal , un prisonnier qui s'étoit caché , et qui s'étoit un moment soustrait à sa vigilance (1).

(1) Un Bostonien avoit été amené à la Force ; on lui citoit l'instinct de cet animal , et la certitude qu'il terrasseroit l'homme le plus fort. Le chien étoit monstrueux. Qu'on l'excite et qu'on me le lance , dit l'Américain. Ils prennent du champ : le chien , stimulé par son maître , se précipite , saisit au collet le

La chambre neuve me fut offerte , cette désignation me prévint. Mais quelle fut ma surprise en voyant ce dégoûtant local , c'étoit cependant le moins affreux. Quatre murailles bien noires , sur lesquelles l'ennui et la douleur gravèrent de sévères maximes , et l'ineptie barbouilla de dégoûtantes images. Une fenêtre grillée et barrée ; huit grabats ; un baquet pour recevoir tous les besoins de la nuit , et une chaise pour le repos du jour. Six infortunés reposoient : le bruit de mon entrée , mon installation faite aux aboyemens de deux dogues , au cliquetis d'un trousseau de clefs , réveillèrent tout le monde. Ces malheureux étoient arrivés depuis peu , et cette demeure leur étoit aussi étrangère qu'à moi. Ils goûtoient un premier sommeil que je me reprochai de troubler. J'ai su par la suite combien il est affreux d'être réveillé, quand

Bostonien qui , ferme sur ses pieds , résiste au premier choc , passe adroitement un doigt dans la gueule de l'animal , la lui sépare , et saisissant vigoureusement l'inférieure et la supérieure , alloit déchirer la tête du chien , si son maître n'eût demandé grace. La gueule séparée , l'animal perdit sa force et son mouvement ; ses jambes s'allongèrent sans la moindre résistance.

Le corps affaîssé par tous les genres de fatigue, se livre enfin à un sommeil nécessaire. Le lendemain je fis connoissance avec tous mes voisins de lits et de chambre. Francœur, ancien directeur de l'opéra, par sa gaité naturelle, l'honnêteté de ses manières, attira bientôt ma confiance : il ignoroit le motif de ses malheurs, je lui racontai le prétexte des miens. Son fils sur nos frontières garantissoit notre liberté naissante, rien ne put protéger celle de son père.

Ne pouvant compter sur aucune espèce de justice, je cherchai à adoucir la rigueur de ma position. On pouvoit encore écrire à ses parens et les voir. Le troisième jour de mon arrivée à la Force, ma sœur et mon amie vinrent me demander; timides et tremblantes, elle m'attendoient dans une cage de fer, qui servoit de parloir. Une voix de Stentor fait raisonner mon nom; je m'élançe et me trouve dans leurs bras. Un gros butor de porte-clefs étoit présent, il bâilloit et s'étendit sur le seul banc, nous restâmes de bout. Elles ne me dissimulèrent pas la peine qu'elles auroient à me faire obtenir justice; et se préparant à toute espèce de sacrifices, elles m'exhortèrent au courage.

La loi du 17 septembre venoit de paroître;

chaque jour amenoit à la Force un grand nombre de personnes suspectes. Les brigands révolutionnaires peuploient les prisons ; leur armée ravageoit les campagnes ; le viol , le brigandage , l'assassinat étoient par-tout à l'ordre du jour. Le ci-devant duc de Villeroi , le plus nul des hommes et le plus circonspect , fut une des premières victimes ; ses domestiques en pleurs, l'accompagnèrent et ne le quittèrent que quand les verroux se furent tirés sur lui ; personne n'avoit fait plus de dons à la nation : sommes immenses , chevaux , équipages , il avoit tout offert à son pays ! Ses gens avoient l'ordre de ne plus le servir , de faire exactement leur service dans la garde nationale ; à ces conditions , ils étoient par lui , nourris , logés et vêtus. Il étoit riche , il faisoit le bien , il fut à l'échafaud. La famille Wendeniver vint ensuite. Un vieillard respectable , banquier fameux par ses richesses et sa probité , périt avec ses deux fils. Un triste pressentiment de ses malheurs et de sa destinée , occupoit mes noires rêveries , et souvent troubleoit mon sommeil ; il couchoit à côté de moi : vingt fois dans l'horreur de mes songes , je l'ai vu sur l'échafaud ; me réveillant agité , je le trouvois encore reposant , sans crainte et sans alarmes. Ils res-

tèrent peu de tems à la Force , et suivirent à la mort la fameuse Dubarri.

Le-fils Sombreuil arriva , escorté de trente gendarmes. Vingt ans , des maîtresses , le goût des plaisirs que la jeunesse entraîne , et l'éloignement politique des affaires , que nécessite la dissipation et la chasse , n'ont pu le garantir du sort des conspirateurs. Une femme adorable , et tendrement adorée , venoit le voir quelquefois ; elle le trouva un jour dans un accès de fièvre affreux : à la hâte , elle dépouille les habits de son sexe , se couvre de ceux de son amant , s'attache au chevet de son lit , et lui donne ses soins. Elle y resta trois jours et trois nuits.

Achile Duchatelet vint nous montrer sa belle figure , et ses jambes maltraitées par le sort des combats ; à l'attaque de Gand , il avoit perdu un mollet d'un coup de feu : il perdit la vie à l'infirmerie , où il s'empoisonna.

Brochet de Saint - Près , maître des requêtes , esprit fin et méchant ; Custines fils , intéressant et instruit ; Charost Béthune , jeune écervelé , sans esprit et sans moyens ; Gamache , phraseur insipide ; Levis Mirepoix , constituant ; D'Espagnac , immoral abbé , grand calculateur ; Gusman , espagnol , scélérat déterminé ; Lamarelle , père et fils ,

Bochard de Saron , grand astronôme ; Ménard de Choussi , Fleuri , Duval de Beaumontel , de Bruges , constituant , se succédèrent rapidement et dans les fers , et à la mort. Le baron de Trenck , cet aventurier célèbre , échappé des fers d'un roi , vint en chercher en France. En nous publiant ses folies , il fut témoin des nôtres : il est mort dans la prétendue conspiration de la maison Lazarre , où il fut transféré de la Force. Cinquante années de malheurs , et vingt-cinq de misère , n'ont pu garantir sa vieillesse d'une fin si tragique. C'étoit d'ailleurs un fort mince personnage , que ce baron fameux , sale , malhonnête , ignorant et menteur.

Adam Lux , remarquable par son caractère de député de la ville de Mayence , et son amour pour l'étonnante Charlotte Corday , vit venir la mort avec la tranquillité la plus stoïque ; il causoit avec nous sur le danger des passions et le défaut de jugement , qui toujours entraîne au-delà du but , une ame neuve et ardente , lorsqu'on l'appella pour lui remettre son acte d'accusation : il le lut avec sang-froid , et le mit dans sa poche en haussant les épaules. Voilà mon arrêt de mort , nous dit-il. Ce tissu d'absurdités conduit à

l'échafaud le représentant d'une ville qui m'envoyoit pour se donner à vous. Je finis à vingt-huit ans une vie misérable ; demain je serai froid comme cette pierre ! Mais dites à ceux qui vous parleront de moi , que si j'ai mérité la mort , ce n'est pas au milieu des Français que je devois la recevoir , et que j'en ai vu l'approche avec calme et mépris. Il passa la nuit à écrire , et le matin déjeûna avec appétit , donna son manteau à un malheureux prisonnier , et parut pour le tribunal à neuf heures ; à trois il n'étoit plus.

Vergniaud , l'homme le plus éloquent , et Valazé le plus froidement déterminé , nous quittèrent pour aller à la Conciergerie. Si on nous permet de parler , nous nous verrons , nous dirent-ils en partant ; sinon , adieu pour toujours. On décréta que la conscience des jurés étoit suffisamment éclairée , ils périrent sans être entendus.

Le tableau sans cesse renaissant des malheureux qui arrivoient et de ceux qui nous quitoient , nous expliquoit assez l'énigme de l'avenir. La mort étoit le mot. Linguet , sans cesse raisonnant , cessa d'être raisonnable : il attendoit sa liberté promise , quand on lui annonça qu'il étoit destiné au tribunal. Kersaint ne pouvant l'éviter , s'y préparoit avec courage ,

Nos jours s'écouloient tristement vers le sombre avenir. Il falloit vaquer aux devoirs du ménage, faire nos lits ; balayer , assister aux différens appels , obéir à ces féroces géoliers , sourire à leurs cruelles inepties , payer largement le plus léger de leurs services , et recevoir souvent leurs dégoûtantes accolades. Le soir , à l'heure de la retraite , chacun rentroit chez soi ; deux chiens , dont j'ai parlé plus haut , couroient les corridors pour presser les paresseux ; on faisoit raisonner les barreaux pour s'assurer d'eux. Comptés comme d'imbéciles moutons , trois portes de fer se fermoient jusqu'au lendemain.

Le comité de salut public commençoit à cimenter sa puissance ; celui de sûreté générale fit rendre un décret , par lequel aucun détenu ne pouvoit plus voir , ni ses parens , ni ses amis. Tout prit un aspect de terreur ; les guichetiers , retroussant leurs manches , armés de longs bâtons , se promenoient au milieu de nous , et rappelant les massacres dont ils avoient été témoins , ils sembloient présager ceux que l'on avoit à craindre. La consternation devint générale : l'espérance s'éloigna ; les émissaires du tyran parcouroient les prisons , et désignoient les victimes : la mort planoit

sur toutes les têtes ; le plus coupable étoit celui qui avoit le plus d'ennemis acharnés, ou contre lui, le plus de fripons en crédit. Le nommé Calon et son fils, dénoncé par le plus insigne scélérat, furent aussi des premières victimes.

Maillard, ce président sanguinaire du tribunal dressé dans les guichets de la Force, venoit souvent reconnoître et compter ses victimes ; il les suivoit ordinairement jusqu'à l'échafaud, et avec son collègue Héron, alloit sur la place de la Révolution, voir tomber les têtes qu'ils avoient dévouées. Le greffe ne désemplissoit plus, ni jour, ni nuit ; à toute heure, à tout moment, il arrivoit quelqu'infortuné. La vieillesse des deux Brancas, leurs vertus bienfaisantes ; la résignation tranquille du vieux maréchal de Mouchi, les qualités heureuses des deux frères Sabatier, unis d'une amitié touchante et rare ; l'opinion publique en faveur du respectable Périgord ; Villeminot, gendre du banquier Wendeniver, courant les comités pour servir son père ; Quartermen, Ecossais, descendant d'une des quatre familles qui soutinrent glorieusement la constitution de leur pays, réduit à la misère, vint vivre d'aumônes dans les fers. Cazo, président au parlement de Bordeaux ; quarante citoyens

de la section du Muséum, artisans, ouvriers, généraux et soldats, tous vinrent habiter nos cachots. Les militaires destitués nous arrivoient en foule ; leur sein, couvert de cicatrices honorables, leur sang versé pour la patrie, ne purent les garantir de l'inquisition exercée par les représentans auprès des armées.

C'est alors que les soixante-onze députés, sacrifiés aux vues ambitieuses des idoles du jour, vinrent augmenter le nombre des victimes de la tyrannie. Plus notre position devenoit affreuse, plus on redoubloit de rigueur, pour river nos chaînes et nous abreuver de douleur ; plus nos parens, nos amis étoient ingénieux à nous procurer quelque consolation. Tendres écrits, sermens d'être fidèles, de secourir le malheur, de n'abandonner jamais la nature et l'innocence, vous surpreniez la vigilance de nos féroces gardiens (1). Dans le pli d'un mouchoir, dans le bec d'un pigeon, dans l'ourlet d'une cravate, vous nous por-

(1) La citoyenne Beau, concierge de la Force, a seule conservé ces formes d'humanité, si desirables dans ceux proposés à la garde du malheur. Je doute que personne ait eu à s'en plaindre ; mais ses subalternes la surveillant, l'obligèrent quelquefois à des devoirs rigoureux.

tiez paroles d'amour, de tranquillité et d'espérance!

La cour où pendant la triste durée des jours, nous pouvions respirer un peu d'air, et beaucoup d'ennui, étoit séparée par un seul mur, du département occupé par les femmes. Un égoût étoit la seule communication possible, C'est là, que se rendoit tous les matins, et chaque soir, le petit Foucaud, fils de la citoyenne Kolly, condamnée à mort, et qui depuis a subi son jugement. Ce pieux enfant! qui à peine à son adolescence, connoissoit déjà toutes les misères de la vie, s'agenouilloit devant cet égoût infect, et la bouche collée sur le trou, échangeoit les sentimens de son cœur contre ceux de sa mère! C'est-là que son plus jeune frère, âgé de trois ans, le seul compagnon de ses derniers momens, beau comme l'amour, intéressant comme le malheur, venoit lui dire : Maman a moins pleuré cette nuit, un peu reposé, et te souhaite le bon jour; c'est Lolo, qui t'aime bien, qui te dit cela. Enfin c'est par cet égoût, que cette malheureuse allant à la mort, lui remit sa longue chevelure, comme le seul héritage qu'elle pouvoit lui laisser, en l'exhortant à faire réclamer son corps, ainsi que la loi le lui permettoit, pour le réunir aux

mânes de son époux et de son ami, qui périrent le même jour (1).

Mes amis parvinrent enfin à faire connoître toute l'injustice de ma détention : les portes de fer s'ouvrirent , les guichets se haussèrent , je recouvrai ma liberté. Je rentrai dans le monde , tout étoit changé , les mœurs et le costume. Les carmagnoles , les bonnets rouges , remplaçoient les habits , les chapeaux , comme le crime remplaçoit la vertu , et la terreur , le repos. Des insensés , au nom du peuple , couroient les rues , couverts de chapes et d'aumusses. Les dépouilles de ses temples traînées dans la boue , ses ministres à l'échafaud , ses tyrans en triomphe , ses représentans fidèles réduits à errer d'asyles en asyles , à craindre de reparoitre , et sous leurs toits domestiques , et sur leurs chaises au sénat : tel étoit mon pays quand je sortis des cachots ! Hélas , je ne sortois des portes de la mort , que pour rentrer bientôt dans le séjour de l'infortune. Mon destin étoit de vivre dans les prisons.

Nous donnerons la suite de ce recueil dans le volume prochain.

(1) Les citoyens Kolly et Beauvoir , exécutés sur la place du Carousel.

P O É S I E S

Du Cit. LACHABEAUSSIERE,

Composées aux Madelonnettes.

ÉPITRE A UN AMI,

*Qui me reprochoit mon inactivité
poétique.*

Q U A N D la foudre en éclats, épuisant ses
carreaux,
Nous fait craindre pour nous, ou gémir sur
nos frères,
Quand la patrie en deuil, au sein de ses
misères,
Voit ses propres enfans devenir ses bour-
reaux,
Quand l'airain meurtrier de toutes parts ré-
sonne,
Mêlerai-je sans honte, en ce désordre affreux,
Le chant du dieu des vers aux cris des mal-
heureux

Et la flûte de Pan au clairon de Bellone ?

Non , non , de l'Hélicon les bosquets sont
déserts.

Les neufs sœurs à la fois fuyant épouvantées,
Ne laissent point souiller leurs paisibles con-
certs ,

En portant sur un lut des mains ensanglantées.

O mes concitoyens ! Quel démon odieux

Agite parmi vous sa torche incendiaire ?

Fermerez - vous long-tems , égarés , furieux ;

Vos cœurs à la raison , vos yeux à la lu-
mière ?

Pourquoi contre vous - mêmes êtes - vous
conjurés ?

Voulez-vous transformer , enfans dénaturés ,

Nos sillons nourriciers en vastes cimetières ?

Liberté ! Liberté ! Non , ne le permets pas ;

Ferme , s'il en est tems , l'abyme sous leurs pas.

Qu'à ta voix l'anarchie et son hideux cortège

Purge le sol français de son aspect impur.

Viens , montre-toi , replonge en son repaire
obscur ,

De tes profanateurs la horde sacrilège.

Sous la pourpre ou la bure écrase les tyrans ,

Enhardis la foiblesse , éclaire l'ignorance ,

Sois le soutien du peuple et l'effroi des bri-
gands ,

Du Français courageux fait cesser la souf-
france

Daigne , de trois fléaux le sauvant à la fois ,
L'arracher au désordre , à la famine , aux rois ;
Et qu'au sein de la paix retrouvant l'abon-
dance ,

Pour commander au monde il obéisse aux lois.
Alors , ô mon pays , ma lyre détendue ,
Saura se ranimer pour peindre mes transports ,
Et si , durant tes maux , le deuil l'a suspendue ,
Ton bonheur pourra seul lui rendre ses ac-
cords.

VERS EN INSCRIPTION ,

*Sur un chêne planté en l'honneur de
la liberté.*

UN arbre , si l'on croit aux contes de Moïse ,
Nous rendit tous sujets de Belzébuth ,
Un arbre si l'on croit aux dogmes de l'église ,
R'ouvrit pour nous le chemin du salut ,
Mais sur ces arbres-là quelle étrange croyance ,
Quels souvenirs cruel ils offrent au chrétien !
L'un devint par son fruit l'écueil de l'innocence ,
L'autre vit sur son bois périr l'homme de bien .
L'arbre auquel tout Français consacre un juste
hommage ,

N'offrira pas au moins ces penses déchirans ,
L'auguste Liberté , par un plus digne usage ,
En fera désormais et la palme du sage ,
Et le supplice des tyrans .

 EPI TRE AUX PETITS OISEAUX

*Qui viennent sous la fenêtre de ma
prison aux Madelonnettes.*

GENTILS oiseaux, que la rigueur du tems
Fait seul abandonner vos champêtres asyles :
Sans doute vous venez attendre dans nos villes
Le moment plus heureux de revoler aux
champs.

Près du séjour de l'esclavage ,
Vous voltigez en liberté ,

Et vous faites percer par votre doux ramage ,
Jusqu'au lieu de douleur, l'accent de la gaité.
Quand , par mon trou grillé qui me sert de
fenêtre ,

Juché sur la gouttière et dominant les toits ,
Je vous entends ou je vous vois.

Mon cœur s'émeut et retrouve son être :
Et vous ne savez pas tout ce que je vous dois.
Vous avez rappelé mon âme à la nature ,
A ce dieu de bonté, votre auteur et le mien ,
Qui veut , en la formant que chaque créature
L'admire , aime son sort et goûte le vrai bien ,

Mais à qui chaque jour les hommes font injure ,

En mettant leur ouvrage à la place du sien.
Vous faites désormais mon unique entretien ,
Peuple ailé , vous calmez le tourment que
j'endure.

Plongé par mes pareils dans cette tour obscure ,

Loin de ce qui m'est cher je languis sans soutien.

Ils m'ont persécuté , pourquoi ? Je n'en sais rien.

Comblant d'un faux devoir la rigueur sans mesure ,

Ils ont flétri des fers de la captivité
L'ami de la nature et de l'humanité.

Vous seuls , vous entendez mon inutile plainte.
Venez donc , chaque jour je saurai vous nourrir
Des restes d'un repas que je fais sans plaisir.
Approchez. Vous n'osez ? D'où vient cette
contrainte ?

Je vois votre desir balancer par la crainte.
Ah ! vous avez raison , les hommes sont
méchants :

Mais je ne le suis pas ; venez sans défiance.
Ces grillages , ces fers , sont ceux de mes
tyrans.

Je n'en menace point votre aimable innocence.

Moi ? je séparerois vos ménages touchans ;
 J'oserois arracher la mère à ses enfans ?
 Cela fait trop de mal , j'en ai l'expérience ,
 Livrez-vous donc sans crainte à mes soins
 bienfaisans

La main que tous les jours vous voyez sus-
 pendue ,

Travaille à vous servir , non à vous décevoir.
 Son mouvement léger brise , broye , atténue
 L'aliment qu'en débris elle vous fait pleuvoir.
 Cette main n'a jamais outragé la nature.
 Des goûts purs , innocens , lui prescrivant la
 loi

Dès mes plus jeunes ans j'en consacrai l'em-
 ploi ,

A l'étude des arts et de l'agriculture.
 Au sol creusé par elle , amendé par ses soins ;
 On la vit maintefois confier l'arbre utile ,
 Ecarter ses dangers et servir ses besoins ,
 Changer le sable ingrat en limon plus fertile ,
 Et fier d'en avoir enfanté les produits ,
 S'ouvrir chez l'indigent pour en verser les
 fruits.

C'étoit-là ses plaisirs. Jamais armée en guerre ,
 D'un tube meurtrier dirigeant le tonnerre ,
 Lança-t-elle la mort sur les hôtes des champs ?
 La timide perdrix , la colombe fidèle ,
 N'eurent en aucun tems rien à redouter d'elle.

Non, elle ne s'armoit que contre les mé-
chans.

Ou si l'acier tranchant a paru s'y produire ,
Ce fut pour séparer ce qui ne vivoit plus ,
Enlever aux brebis leur toison , sans leur
nuire ,

Dégager l'arbrisseau de rameaux superflus ,
De Prairial vieilli rajeunir la verdure ,
En cônes odorans transformer sa parure ,
Dépouiller dans son tems le fécond Messidor
De l'ondoyant fardeau de ses longs cheveux
dor ,

Ou cueillir ces rubis , que l'ami de la joie ,
Le gai Vendémiaire arrondit et déploie ;
Et quand l'affreux Borée exilant les zéphirs ,
Ne lui permettoit plus ces paisibles loisirs ,
Reprenant tour-à-tour et la plume et la lyre ,
Elle aimoit à tracer ou d'utiles leçons ,
Ou de simples tableaux qu'égayoient des
chansons ,

Pour amuser son siècle et par fois pour l'ins-
truire.

Cependant, quand lassé de se voir opprimé ,
Contre ses vils tyrans tout un grand peuple
armé ,

A de la liberté déployé les bannières ,
Elle a saisi le fer et juré des premières ,
De mourir pour sa cause ou d'en être l'ap-
pui ;

Et pour sa récompense, on la prive aujourd'hui

Du plaisir de s'unir à celles de ses frères,
Du droit de partager leurs travaux triomphans;

Des voluptés enfin si douces et si chères,
De serrer, de servir ma femme et mes enfans,

O mes chers commensaux ! c'est-là ce qui m'accable.

Si du moins le ciel favorable,
Vous faisoit un moment comprendre mes accents,

Vers le séjour qui tient mon épouse enfermée,

Vous pourriez diriger vos pas compatissans,
Vous lui diriez combien elle est aimée;

Et vous consoleriez ses douloureux tourmens.
Le plaisir de la voir payeroit seul le voyage.

Mais vous pourriez encor ouïr son doux langage,

Et vous verriez enfin ses doigts reconnoissans,
D'une double pâture acquitter le message.

Vœux superflus ! Hélas ! vous ne m'entendez point.

N'importe, venez tous au lever de l'aurore,
Venez quand le soleil est en son plus haut point.

Quand il finit son cours, venez, venez encore,

Par vos gazouillemens suspendre mon regret,
 Et recevoir le prix que vaut un tel bienfait.
 Quand Germinal viendra par sa sève féconde
 Réveiller la nature et ranimer le monde,
 Quand Floréal paré de l'écharpe d'Iris,
 Parfumerà des bois les renaissans lambris,
 Vous m'abandonnerez et je vous y convie.
 Chacun de vous, d'amour éprouvant les dou-
 ceurs,

Ira jouir, chanter auprès de son amie,

Préparer avec industrie,

Le berceau de ses successeurs,

Et goûter librement ce charme que j'envie,

De vivre pour aimer et de donner la vie.

Ainsi de l'Eternel remplissant les décrets,

Vous n'immolerez pas les vrais biens aux
 chimères,

Et pour mériter ses bienfaits,

Vous n'arracherez pas les ailes à vos frères.

Peut-être un jour viendra que les miens moins
 cruels,

Reconnoîtront leur injustice,

De mes vils ennemis confondront l'artifice;

Et de ma liberté, de mes droits naturels,

Me rendront enfin l'exercice;

Alors, ainsi que vous regagnant les hameaux,

J'irai goûter aussi l'air pur de la campagne.

Au sein de ma famille, auprès de ma com-
 pagne,

Retrouvant le bonheur j'oublierai tous mes
maux.

Je m'environnerai d'utiles animaux.

Ils ne sont point ingrats. Dans notre solitude,
A faire leur bonheur nous mettrons notre
étude.

En être aimés, sera le prix de nos travaux.

Que ce moment est loin du moment où nous
sommes !

Il nous en paroîtra plus doux et plus heureux.

J'apprends en attendant, par l'étude des
hommes,

Qu'il faut sans les haïr, savoir se passer
d'eux (1).

E P I T R E

A LA CIT. VAUBERTRAND,

Concierge des Madelonnettes.

Tor dont le jeune cœur paroît doux et sensible,
Qui joins cet heureux don au don de la beauté;

(1) Cette vérité dictée par le sentiment
douloureux de l'injustice des hommes, a
néanmoins ses exceptions. Plus elles sont
rares, plus l'homme sensible en connoît le
prix.

Combien tu dois souffrir dans ce séjour horrible,
Et de notre destin plaindre la cruauté!

Quel aspect ! tu n'y vois que des visages som-
bres,

Des fronds décolorés, des yeux chargés de
pleurs,

Et comme Proserpine au manoir des douleurs,
Tu vis dans les tourmens et gouvernes des om-
bres.

Ce hideux appareil de grilles, de verroux,
Ces farouches gardiens, ces guichets, ces
murailles,

Ce discord cliquetis de criardes fêrailles,
Ces tombeaux à grand bruit se refermant sur
nous,

Toucheroient des tyrans s'ils avoient des en-
traîlles.

Quel spectacle pour toi ! quand tes pas généreux
Bravant le triple seuil de ces antres affreux,
Visitent par pitié nos asyles funèbres,
Tu suspends un instant le morne désespoir.
Ton regard consolant nous calme et nous fait
voir

Un ange de lumière au séjour des ténèbres.

Tu rappelles pourtant à nos cœurs éplorés
Des souvenirs cruels dont les douleurs sont
chères,

Des sentimens profonds et des liens sacrés,

Que n'ont pas respecté ceux qui font nos misères.

Hélas ! n'ont-ils donc pas des épouses, des mères ;

Non , de la liberté ces fils dénaturés

Outragent ses autels en enchaînant leurs frères.

Je vois avec regret ton fils suivant tes pas ,
S'accoutumer si jeune au tableau de nos peines ,
Et faire sans effroi , dans ses joyeux ébats ,
Ses jeux habituels de nos fers , de nos chaînes.

Ah ! crains de l'endurcir. Qu'il connoisse nos maux

Mais qu'il les plaigne aussi. Ton ame douce et bonne

Saura former la sienne à chérir ses égaux ,
A plaindre le malheur , à n'affliger personne.
Si le sort lui destine un emploi de rigueur ,
Qu'à ses devoirs toujours l'humanité préside ,
Qu'il sache les remplir sans cuirasser son cœur.
Qu'à servir l'infortune il ne soit point timide ,
Qu'il craigne d'aggraver , négligemment perfide ,

Les maux d'un accusé. L'oublid'un simple égard ,
A l'innocent qui souffre est un coup de poignard.
Mais je suis rassuré si tu deviens son guide.
Ah ! puisse-t-il jamais n'éprouver mes revers.
Qu'il ne soit point trahi , vexé par ses semblables ,

Sur de simples soupçons chargé d'injustes fers,
 Livré, quoiqu'innocent, au destin des coupables,
 Et qu'il ne trouve point les cœurs sourds à sa voix

S'il réclame justice en invoquant ses droits.
 Ciel ! sauve-lui sur-tout l'affliction amère,
 De se voir arracher son épouse, sa mère.
 Et qu'en paix un cœur pur dorme à l'abri des lois.

Son âge lui permet ces douces espérances.
 C'est lui qui jouira du fruit de nos souffrances.
 Heureux, heureux du moins, si notre adversité
 Conduit nos successeurs à la félicité.
 Toi qui sais réunir avec le don de plaire,
 Un cœur franc et sensible, un esprit juste et droit,

Tu consoles le mien, quand ici même il voit
 Qu'à l'humanité sainte il reste un sanctuaire.
 Oui, si jamais le sort m'arrachant de ces lieux,
 De mes droits méconnus me rend enfin l'usage,
 Bravant pour toi l'aspect de ces murs odieux,
 Je reviendrai, pour prix de tes soins précieux,
 D'un cœur reconnoissant t'offrir le libre hom-
 mage.

Puissé-je voir bientôt ce souhait s'accomplir,
 Voir mon navire au port après ce long naufrage,

Voir aborder aussi mes frères de voyage,
 Et ne garder du mal qu'assez de souvenir
 Pour trouver plus de prix au bonheur d'en sortir.
 Puissent enfin ces lieux trop féconds en vic-
 times,

Fermés pour l'innocence, être ouverts aux
 seuls crimes.

Liberté, liberté, c'est le premier des biens,
 Quand d'un injuste arrêt la rigueur se déploie,
 Combien d'infortunés maudissent leur liens !
 Il n'est qu'un seul mortel qui peut bénir les
 siens.

Je conçois qu'ici même il les porte avec joie,
 C'est l'être assez heureux pour n'avoir que
 les tiens.

Fin du second Tableau.





